

03

Travail et rémunération

206-1402

Indicateurs du marché du travail 2014

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et généralités
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Travail et rémunération
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Indicateurs du marché du travail 2014

Rédaction Patrick Walter, Anouk Bläuer Herrmann,
Vincent Cangemi, Thierry Murier, Silvia Perrenoud,
Rongfang Reutter, Francis Saucy, Sophie Schmassmann

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Activité professionnelle, temps de travail, chômage et places vacantes, Section Travail et vie active, OFS
tél. 058 463 64 00, e-mail: info.arbeit@bfs.admin.ch
Salaire et revenu du travail, conventions collectives de travail, Section Salaires et conditions de travail, OFS
tél. 058 463 64 29, e-mail: lohn@bfs.admin.ch

Concept et réalisation: Patrick Walter, Anouk Bläuer Herrmann, Vincent Cangemi, Thierry Murier,
Rongfang Reutter, Silvia Perrenoud, Francis Saucy, Sophie Schmassmann OFS

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 058 463 60 60 / fax 058 463 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 206-1402

Prix: 18 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 3 Travail et rémunération

Rythme de parution: Annuel

Langue du texte original: Français/Allemand

Traduction: Services linguistiques OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Daniel Wiedemann – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2014
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-03271-8

Table des matières

Abréviations	5	4.6 La statistique des frontaliers (STAF)	55
1 Introduction	7	4.7 La statistique du volume du travail (SVOLTA)	56
2 Résultats commentés	9	4.8 La statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	57
3 Définitions	25	4.9 Comparatif entre la statistique du volume du travail et la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises	58
3.1 Notions liées aux personnes	27	4.10 La statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	59
3.2 Notions liées aux places de travail	30	4.11 La statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	60
3.3 Notions économiques	32	4.12 Comparatif entre la statistique du chômage au sens du BIT et la statistique du chômage du SECO	61
3.4 Notions liées au temps de travail	33	4.13 Les comptes globaux du marché du travail (CMT)	62
3.5 Notions liées aux mouvements sur le marché du travail	35	4.14 L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	64
3.6 Notions liées à la rémunération du travail	37	4.15 Comparatif des données salariales de l'ESS et de l'ESPA	65
3.7 Taux divers	39	4.16 La statistique de l'évolution des salaires	66
3.8 Concepts de population et de couverture statistique	41	4.17 L'enquête sur les accords salariaux (EAS)	67
3.9 Grandes régions	42	4.18 L'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)	68
4 Sources statistiques	45	4.19 L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	69
4.1 Système des statistiques suisses du marché du travail	46	Tableaux 2014	71
4.2 L'enquête suisse sur la population active (ESPA)	49		
4.3 La statistique de la population active occupée (SPA0)	51		
4.4 La statistique de l'emploi (STATEM)	53		
4.5 Comparatif entre la statistique de la population active occupée et la statistique de l'emploi	54		

Abréviations

BIT	Bureau international du Travail	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
CCT	Conventions collectives de travail	ODM	Office fédéral des migrations
CHOM-BIT	Statistique du chômage au sens du BIT	OFS	Office fédéral de la statistique
CMT	Comptes globaux du marché du travail	ORP	Offices régionaux de placement
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	OSNM	Office suisse de la navigation maritime
DNT	Statistique de la durée normale du travail dans les entreprises	REE	Registre des entreprises et des établissements
EAS	Enquête sur les accords salariaux	RE	Recensement des entreprises
ECS	Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse	RFP	Recensement fédéral de la population
ESPA	Enquête suisse sur la population active	SCN	Système de Comptabilité Nationale
ESS	Enquête suisse sur la structure des salaires	SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne	SPAO	Statistique de la population active occupée
ISS	Indice suisse des salaires	STAF	Statistique des frontaliers
KASE	Enquête sur les conflits collectifs de travail	STATEM	Statistique de l'emploi
LOK	Enquête d'octobre sur les salaires et traitements	STATPOP	Statistique de la population et des ménages
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques	SVOLTA	Statistique du volume du travail
		SYMIC	Système d'information central sur la migration

1 Introduction

Les thèmes liés au marché du travail font très souvent l'objet de débats politiques animés, tant au Parlement fédéral que chez tout un chacun, en famille ou entre amis. On croit parfois – à tort – que les statistiques du marché du travail se résument aux indicateurs du chômage et que ces derniers suffisent à dépeindre la situation de l'emploi. Or, le marché du travail s'avère bien plus complexe que cela et seul le recours à de nombreux autres indicateurs statistiques permet de s'en faire une représentation satisfaisante.

La publication «Indicateurs du marché du travail» fournit des repères parmi la vaste gamme des données sur l'emploi. L'information y est structurée de manière à procurer une vue d'ensemble du marché suisse du travail et des statistiques qui s'y rapportent.

Que faut-il comprendre sous la notion d'indicateurs du marché du travail? Nous utilisons ici ce terme pour qualifier les instruments de mesure qui permettent d'observer régulièrement la situation sur le marché du travail et son évolution. Ces indicateurs sont entre autres nécessaires pour identifier certains problèmes ou déséquilibres ou pour évaluer l'impact de mesures prises dans le cadre de la politique de l'emploi. Par ailleurs, ce sont eux qui peuvent servir de base à l'établissement de scénarios ou de prévisions à plus ou moins long terme.

Les indicateurs présentés dans cette publication sont fournis par:

- cinq statistiques de synthèse (statistiques qui combinent différentes sources)

- *la statistique de la population active occupée*
- *la statistique du volume du travail*
- *la statistique du chômage au sens du BIT*
- *les comptes globaux du marché du travail*
- *la statistique des frontaliers*

- une enquête auprès des ménages
 - *l'enquête suisse sur la population active*
- cinq enquêtes auprès des établissements
 - *la statistique de l'emploi*
 - *l'enquête suisse sur la structure des salaires*
 - *l'enquête sur les accords salariaux*
 - *l'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse*
 - *l'enquête sur les conflits collectifs de travail*
- et trois statistiques basées sur des données administratives
 - *la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie*
 - *la statistique de l'évolution des salaires*
 - *la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises*

Le chapitre 2 propose différents commentaires sur la situation du marché du travail pour la période 2008–2013 ainsi que sur les perspectives pour l'année 2014. Les résultats commentés y sont illustrés par de nombreux graphiques. Le chapitre 3 passe en revue les définitions les plus fréquemment utilisées dans les statistiques du marché du travail, alors que le chapitre 4 a pour objet la description des aspects méthodologiques des différentes sources statistiques. Finalement l'ensemble des indicateurs sont présentés sous la forme de tableaux dans la dernière partie de la publication.

2 Résultats commentés

2008–2013: Principales évolutions sur le marché suisse du travail

La crise financière amorcée au quatrième trimestre 2008 a mis fin à une phase continue de trois ans de croissance économique soutenue et d'un marché du travail florissant. Ont alors suivi trois trimestres (du quatrième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009) marqués par un recul de la croissance (PIB en termes réels, désaisonnalisé), ce qui a eu temporairement des répercussions négatives sur le marché du travail. Il n'en demeure pas moins que sur l'ensemble des années considérées (de 2008 à 2013), tant le nombre d'actifs occupés que celui des emplois ont augmenté en Suisse. Le taux de chômage au sens du BIT au deuxième trimestre 2013 était, avec 4,2%, supérieur de 0,8 point au niveau auquel il se situait cinq ans plus tôt. Une hausse a été observée en particulier chez les hommes. La croissance de la population active de nationalité étrangère (+18,2%) a aussi eu un impact non négligeable pour le marché du travail en Suisse ces cinq dernières années.

Mouvements de hausses et de baisses conjoncturelles

Selon la statistique de la population active occupée, qui repose sur une enquête auprès des ménages (ESPA), le nombre d'actifs occupés a progressé de 6,2% à 4,8 millions entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013. La statistique de l'emploi, qui est basée sur une enquête auprès des établissements des secteurs secondaire et tertiaire, a affiché parallèlement une hausse du nombre d'emplois de 4,6% à 4,2 millions. La période sous revue a connu différentes phases:

Après près de trois années de croissance économique, le quatrième trimestre 2008 a marqué le début d'un ralentissement conjoncturel suite à la crise financière évoquée ci-dessus, qui s'est accompagné d'une nette hausse du chômage au sens du BIT et du chômage selon le SECO. Le taux de chômage au sens du BIT a grimpé jusqu'à 5,1% au premier trimestre 2010. Le taux de chômage selon le SECO a quant à lui culminé à 4,4% en décembre 2009.

La croissance du PIB a repris au troisième trimestre 2009, entraînant avec un certain décalage une détente sur le marché du travail. Le nombre d'actifs occupés et d'emplois s'est remis à augmenter à partir du deuxième trimestre 2010. Le taux de chômage au sens du BIT a reculé jusqu'à 3,6% au deuxième trimestre 2011 et le taux de chômage selon le SECO est tombé à 2,5% en juillet 2011. Après la conjoncture très favorable observée au quatrième trimestre 2010, la croissance économique s'est ralentie (PIB en termes réels, désaisonnalisé) jusqu'au printemps 2012 pour atteindre moins de 0,5%. Les taux de chômage selon le BIT et le SECO ont réagi à la hausse avec un léger décalage. Depuis le troisième trimestre 2012, le PIB affiche à nouveau des taux de croissance plus élevés. Alors que cette évolution positive au quatrième trimestre 2013 (en comparaison avec le quatrième trimestre 2012) s'est déjà fait sentir au niveau du taux de chômage selon le BIT (-0,3 point), le taux de chômage selon le SECO a continué d'augmenter (+0,2 point).

Forte immigration de main-d'œuvre étrangère

Le nombre de personnes actives de nationalité étrangère (actifs occupés plus chômeurs au sens du BIT) a progressé de 18,2% entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013 pour atteindre 1,490 million. Au cours de la même période, le nombre de personnes actives de nationalité suisse s'est accru de 2,9% à 3,519 millions. De 2008 à 2012, l'immigration de personnes actives a varié entre 135'000 (2009) et 172'000 personnes (2011), alors que le nombre d'actifs quittant la Suisse se situait selon l'année entre 93'000 (2011) et 111'000 (2012). L'immigration nette est soumise à des fluctuations relativement fortes (entre 25'000 en 2009 et 79'000 en 2011), mais elle est bien plus élevée depuis le début du siècle que dans les années 1990.

Evolution contrastée du taux de chômage au sens du BIT selon les grandes régions

Du deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage au sens du BIT est passé de 3,4% à 4,2% à l'échelle nationale. On constate des différences entre les grandes régions: le taux a reculé en Suisse centrale (-0,2 point), mais il a augmenté dans la plupart des grandes régions: +1,9 point dans la Région lémanique, +1,4 point au Tessin, +1,1 point en Suisse orientale, +0,9 point à Zurich et +0,7 point dans la Suisse du Nord-Ouest. Enfin, il n'a que peu bougé dans l'Espace Mittelland (+0,1 point) au cours de la période sous revue.

Taux de chômage au sens du BIT en hausse chez les hommes

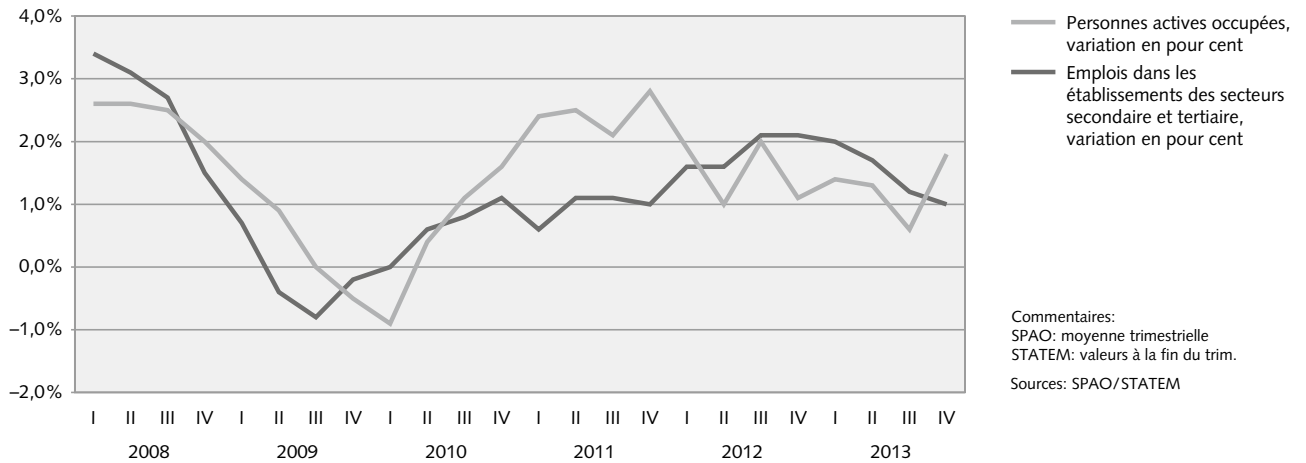
D'un point de vue structurel, la période 2008–2013 a vu le taux de chômage des hommes se rapprocher de celui des femmes. Au deuxième trimestre 2013, 4,1% des hommes et 4,2% des femmes étaient au chômage au sens du BIT; l'écart entre les deux sexes était bien plus important cinq ans plus tôt (2,9% chez les hommes contre 4,0% chez les femmes). Durant cette période, le travail à temps partiel a continué d'être plus important chez les femmes (58,5%) que chez les hommes (14,5%). Le nombre d'hommes travaillant à temps partiel a cependant connu une croissance supérieure à la moyenne ces cinq dernières années. En outre, on a observé parmi les personnes actives occupées dans le secteur secondaire une hausse du nombre d'hommes et une baisse du nombre de femmes. Dans l'ensemble, la part des personnes occupées dans ce secteur a reculé (-1,2 point), à l'inverse de celle des personnes œuvrant dans le secteur tertiaire (+1,2 point).

Croissance des salaires nominaux de 0,7% en 2013

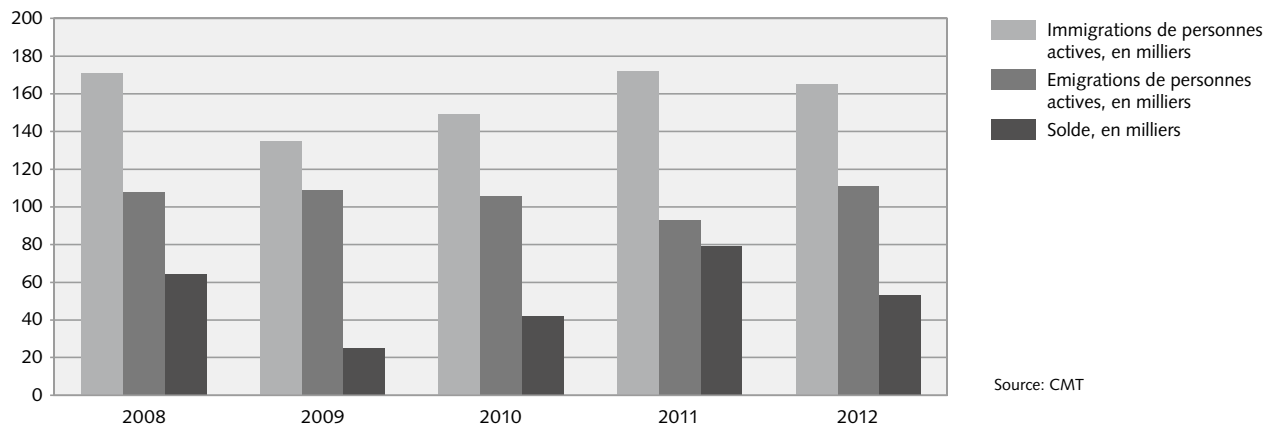
En 2013, les salaires nominaux ont affiché une progression de 0,7% par rapport à 2012, similaire à celles enregistrées les trois années précédentes (+0,8% en 2012, +1,0% en 2011 et +0,8% en 2010). Les décisions en matière de revalorisation salariale pour 2013 ont été, en général, prises à l'automne 2012, alors que la conjoncture mondiale restait fragile et les perspectives économiques étaient incertaines. A cette même période, le taux d'inflation pour 2013 était estimé à +0,5%. Durant les cinq dernières années, de 2009 à 2013, les salaires nominaux ont progressé de 1,1% en moyenne annuelle et les salaires réels de 1,2%, ceci est dû en partie à une hausse nominale exceptionnelle de 2,1% en 2009.

2008–2013: Principales évolutions sur le marché suisse du travail

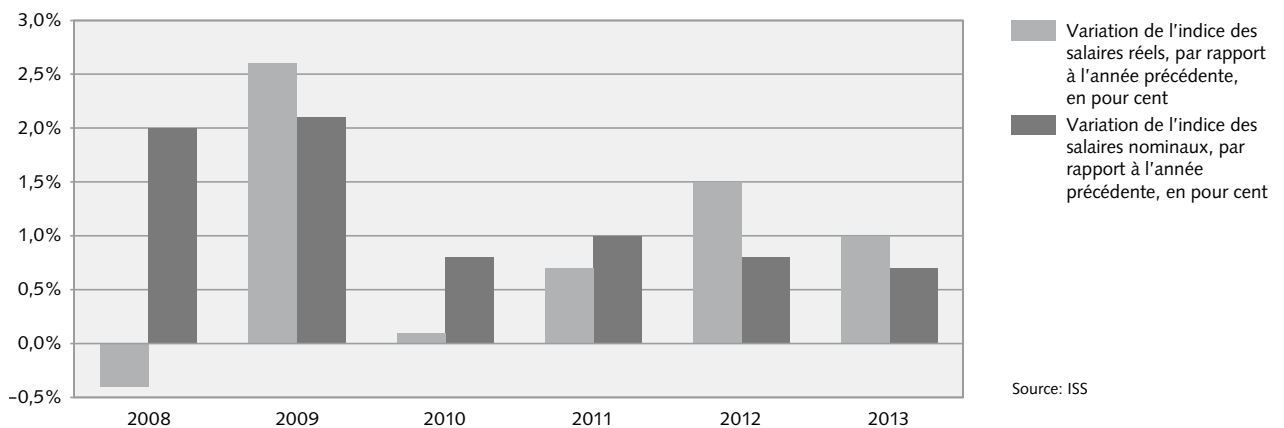
Variation du nombre de personnes actives occupées et du nombre d'emplois, par rapport à l'année précédente, en pour cent, 2008–2013



Migration de main-d'œuvre, en milliers, 2008–2012



Variation de l'indice des salaires nominaux et de l'indice des salaires réels, par rapport à l'année précédente, en pour cent, 2008–2013



2008–2013: Déséquilibres sur le marché suisse du travail

La croissance négative résultant de la crise financière (survenue dès le quatrième trimestre 2008) a entraîné une période de baisse de la demande de travail et de hausse du chômage. A partir du troisième trimestre 2009, l'économie suisse, mesurée à l'aune du produit intérieur brut (PIB en termes réels, désaisonnalisé), a renoué avec la croissance. Celle-ci a conduit à des meilleures perspectives d'emploi et à une diminution des taux de chômage selon le BIT et le SECO. Elle a toutefois marqué le pas en 2011, occasionnant un fléchissement des indicateurs du marché du travail. La croissance a repris du vif à partir de la deuxième moitié de l'année 2012. Si l'amélioration de la conjoncture s'est déjà répercutée sur le taux de chômage au sens du BIT, le taux de chômage selon le SECO n'avait, lui, pas encore diminué au quatrième trimestre 2013.

Bonne santé du marché du travail avant la crise

La période précédant la crise financière a été marquée par une croissance économique de plusieurs années et une demande croissante de main-d'œuvre. Le taux de chômage selon le SECO (2,4% aux deuxième et troisième trimestres 2008) et le taux de chômage au sens du BIT (3,4% au deuxième trimestre 2008) étaient au plus bas. Le nombre de places vacantes a atteint au premier trimestre 2008 son plus haut niveau (67'000) depuis l'introduction de la statistique s'y rapportant. La part des établissements ayant annoncé avoir rencontré des difficultés à recruter du personnel qualifié est passée de 26% au premier trimestre 2007 à 35% au troisième trimestre 2008. Cette constellation sur le marché du travail s'est toutefois détériorée à partir de l'automne 2008 suite à la crise financière.

Nette hausse du nombre de chômeurs au sens du BIT durant la crise financière

Du quatrième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009, le produit intérieur brut a enregistré des taux de croissance négatifs. Cette évolution n'est pas restée sans conséquence pour le marché du travail. Le nombre de chômeurs selon le SECO et celui des chômeurs au sens du BIT ont commencé à grimper à partir du troisième trimestre 2008. L'augmentation du nombre de chômeurs au sens du BIT a été particulièrement forte: de 142'000 au troisième trimestre 2008, ils sont passés à 228'000 au premier trimestre 2010, ce qui représente une hausse de 60%. Les entreprises ont dès lors eu moins de difficultés à recruter et le nombre de places vacantes dans les secteurs secondaire et tertiaire s'est réduit, passant de 67'000 au premier trimestre 2008 à 38'000 au troisième trimestre 2009.

Léger rétablissement depuis l'été 2009

Après trois trimestres de récession économique, la Suisse a retrouvé le chemin de la croissance au troisième trimestre 2009 et le PIB a enregistré une croissance positive. Cette évolution s'est répercutée avec un léger décalage sur le marché du travail: les entreprises ont à nouveau offert plus de postes de travail et les perspectives d'emploi se sont améliorées. Les effectifs des chômeurs se sont remis à diminuer au deuxième trimestre 2010 (chômeurs selon le SECO) et au troisième trimestre de la même année (chômeurs au sens du BIT). Mais le recul a été nettement plus modeste que la hausse enregistrée pendant la crise. Cette reprise, qui s'est traduit par un taux de chômage selon le SECO tombant à 2,5% en juillet 2011 et un taux de chômage au sens du BIT tombant à 3,6% au deuxième trimestre 2011, a toutefois pris fin.

Ralentissement en 2011

Après la forte croissance enregistrée au quatrième trimestre 2010 (hausse de 1,0% du PIB en termes réels par rapport au trimestre précédent, désaisonnalisé), le taux de croissance annuel 2011 s'est contracté à moins de 0,5%. Dans les 18 mois qui ont suivi, la croissance a été modeste, voire même négative. Les indicateurs du marché du travail ont eux aussi fait état d'un ralentissement de la croissance économique: le nombre de places vacantes a reculé à partir de troisième trimestre 2011, faisant monter les taux de chômage selon le BIT et le SECO à partir du deuxième trimestre 2012. Le nombre des emplois et des actifs occupés a en revanche continué d'augmenter.

La récente croissance n'a pas encore eu d'effet manifeste sur le marché du travail

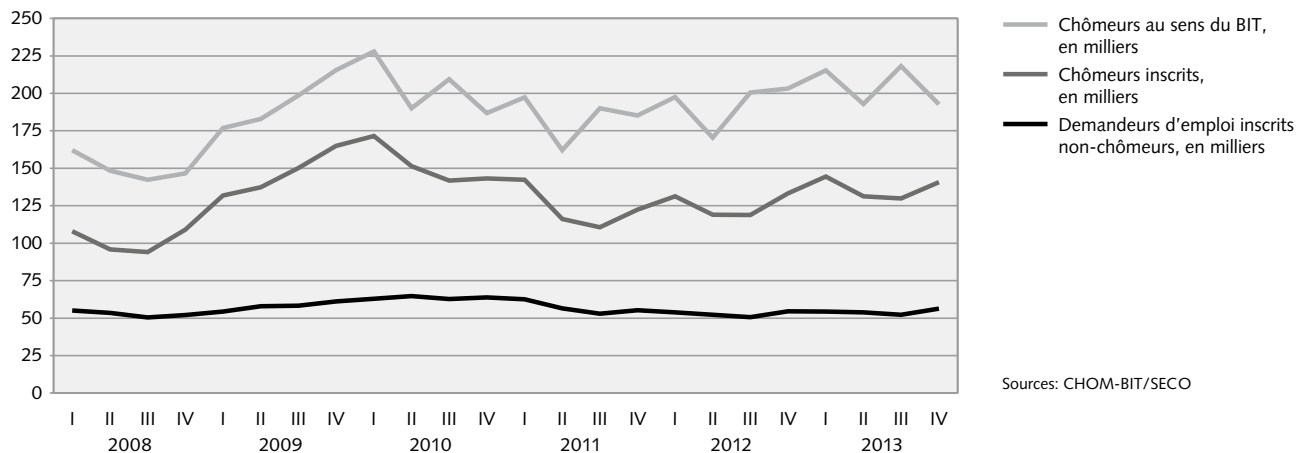
A partir du troisième trimestre 2012, les tendances observées dans les indicateurs du marché du travail sont plus floues: malgré la reprise économique amorcée au troisième trimestre 2012 et un nombre croissant de places vacantes jusqu'à l'été 2013 (+10,0% à 51'000), le taux de chômage selon le SECO a augmenté de 2,8% à 3,0% et les entreprises ont eu plus de peine à recruter du personnel hautement qualifié. Parallèlement, le taux de chômage au sens du BIT a commencé de baisser au quatrième trimestre 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012, passant de 4,4% à 4,1%.

Les heures supplémentaires réalisées en 2013 représentent 105'000 emplois à plein temps

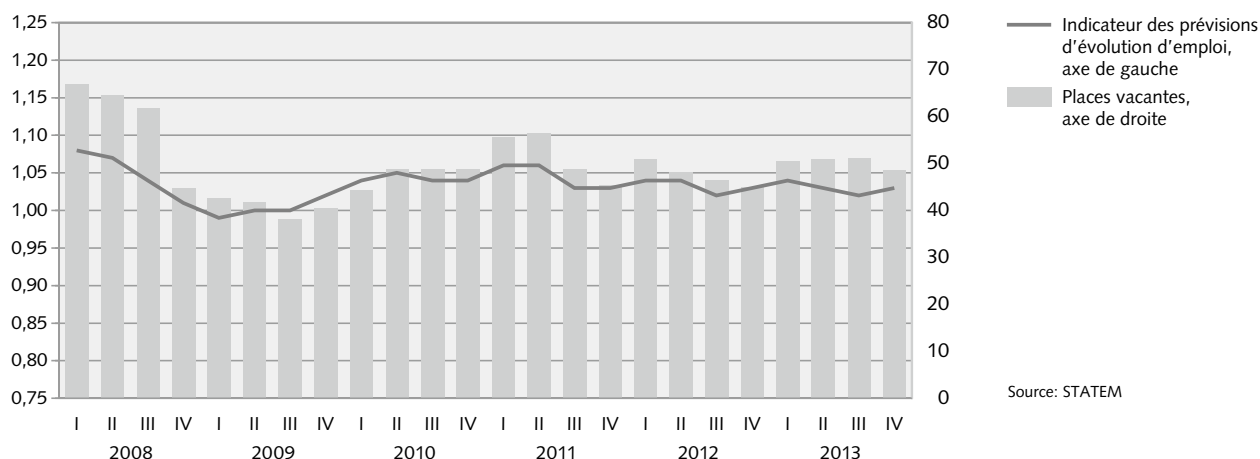
En 2013, quelque 198 millions d'heures supplémentaires payées ou non payées ont été effectuées en Suisse, ce qui correspond à 105'000 emplois à plein temps. Si ce volume montre également un déséquilibre quant à la répartition du travail, il serait cependant erroné de conclure que le chômage aurait pu être résorbé grâce à une réduction massive du travail. En effet, le travail supplémentaire est souvent de nature temporaire et des décalages subsistent entre les qualifications requises par les entreprises et les qualifications des chômeurs.

2008–2013: Déséquilibres sur le marché suisse du travail

Chômeurs au sens du BIT, chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi inscrits non-chômeurs, en milliers, 2008–2013

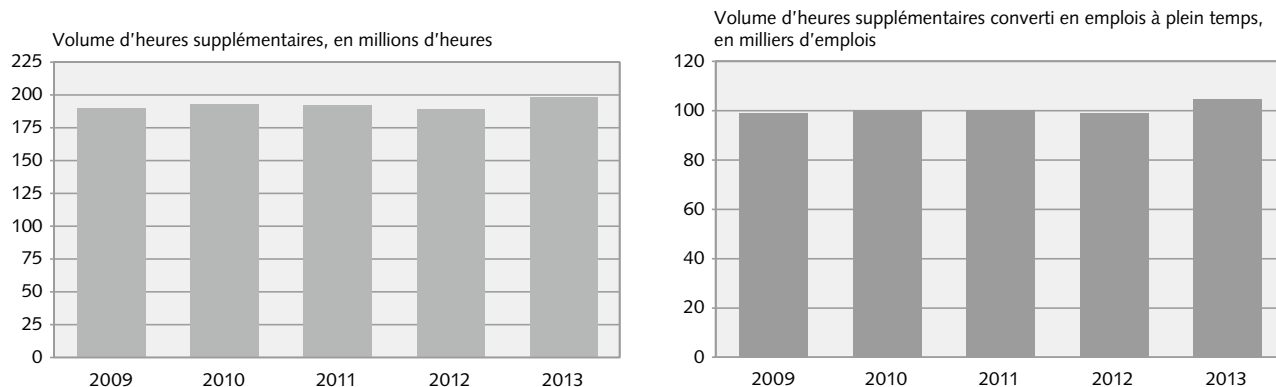


Places vacantes et indicateur des prévisions d'évolution d'emploi*, en milliers, 2008–2013



* L'échelle va de 0,50 (réduction) à 1,50 (augmentation), en passant par 1,0 (maintien).

Volume d'heures supplémentaires, en millions d'heures et son équivalent en emplois à plein temps*, 2009–2013



* L'équivalent en emplois à plein temps est obtenu en divisant les heures supplémentaires par la durée effective de travail dans les emplois à plein temps.

Source: SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2014

2008–2013: La situation des hommes et des femmes sur le marché du travail

De 2008 à 2013, la part des femmes sur le marché du travail est restée stable. Hommes et femmes sont toujours plus nombreux à travailler à temps partiel. Les femmes restent cependant proportionnellement nettement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité professionnelle à temps partiel (58,5% contre 14,5%). Le taux de chômage au sens du BIT des hommes a augmenté au fil des ans et se situe à un niveau comparable à celui des femmes, soit à environ 4%. Les femmes gagnent en moyenne 18,4% de moins que les hommes. Seule une partie de cette différence salariale peut être expliquée par des critères objectifs.

La part des femmes dans la population active reste inchangée

Entre le printemps 2008 et le printemps 2013, le nombre d'hommes actifs (hommes actifs occupés et chômeurs au sens du BIT confondus) a progressé de 7,0% (2,738 millions au deuxième trimestre 2013) et celui des femmes actives a augmenté au même rythme (+7,0%; 2,271 millions). La part de ces dernières dans la population active est ainsi demeurée inchangée en cinq ans (45,3%). Le nombre des femmes actives occupées a toutefois plus fortement augmenté (+6,8%) que celui des hommes (+5,8%), tandis que le nombre des femmes au chômage au sens du BIT progressait de 12,0% et que celui des hommes dans la même situation s'accroissait de 51,9%. Cette évolution a entraîné une réduction de la part des femmes parmi les chômeurs au sens du BIT, laquelle est passée de 54,6% en 2008 à 47,0% en 2013 (deuxième trimestre dans les deux cas).

Le temps partiel continue de progresser

Le temps partiel est nettement plus répandu chez les femmes que chez les hommes: au deuxième trimestre 2013, 58,5% des femmes actives occupées travaillaient à temps partiel (leur taux d'occupation était inférieur à 90%), contre 14,5% des hommes actifs occupés. Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013, le nombre de personnes actives occupées à temps partiel a cependant augmenté aussi bien chez les femmes (+7,6%) que chez les hommes (+16,8%).

La distribution inégale du temps partiel est une des raisons qui expliquent que les femmes ne contribuent que pour un peu plus d'un tiers au volume total des heures effectives de travail (37,6% en 2013).

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à travailler dans le secteur des services que les hommes

L'évolution du nombre de personnes actives occupées n'a pas été la même dans les trois secteurs économiques entre 2008 et 2013 (1: primaire, 2: industrie, 3: services): Si le secteur secondaire s'est caractérisé par une hausse du nombre d'hommes et une baisse de celui des femmes, le secteur tertiaire a enregistré une progression du nombre des actifs occupés pour les deux sexes (+8,7% chez les hommes et +7,3% chez les femmes). La part des femmes exerçant un emploi dans le secteur des services est nettement supérieure à celle des hommes (3^e trimestre 2013: 85,8% contre 64,1%). La part des femmes n'atteint que 11,1% dans l'industrie et 3,1% dans l'agriculture. Parmi les hommes actifs occupés, 31,7% travaillent dans l'industrie et 4,1% dans l'agriculture.

Un taux élevé de chômage au sens du BIT malgré la récente reprise économique

Au début de la période sous revue, soit le premier trimestre 2008, le taux de chômage au sens du BIT était de 3,2% chez les hommes et de 4,3% chez les femmes. En raison d'une conjoncture favorable, ce taux a reculé à 2,8% chez les hommes jusqu'au troisième trimestre 2008. Chez les femmes, il a atteint un seuil plancher (3,8%) le trimestre suivant. La récession économique amorcée au quatrième trimestre 2008 a toutefois fait à nouveau augmenter ce taux jusqu'au premier trimestre 2010 à 5,0% chez les hommes et à 5,3% chez les femmes. Au troisième trimestre 2009, l'économie a repris de la vigueur, ce qui a provoqué une baisse des taux de chômage au sens du BIT jusqu'au deuxième trimestre 2011 à 3,5% pour les hommes et à 3,7% pour les femmes. Le dynamisme de l'économie a cependant ralenti en 2011 et en 2012: les taux de chômage ont eu tendance à augmenter et le taux de chômage des hommes à se rapprocher de celui des femmes en 2013. Au quatrième trimestre 2013, les taux de chômage au sens du BIT se montaient à 3,9% pour les hommes et à 4,3% pour les femmes. Si l'on considère l'ensemble de la période sous revue, on note que les taux de chômage au sens du BIT des hommes et des femmes se situaient en 2013 à un niveau plus élevé qu'en 2008 (au quatrième trimestre dans les deux cas).

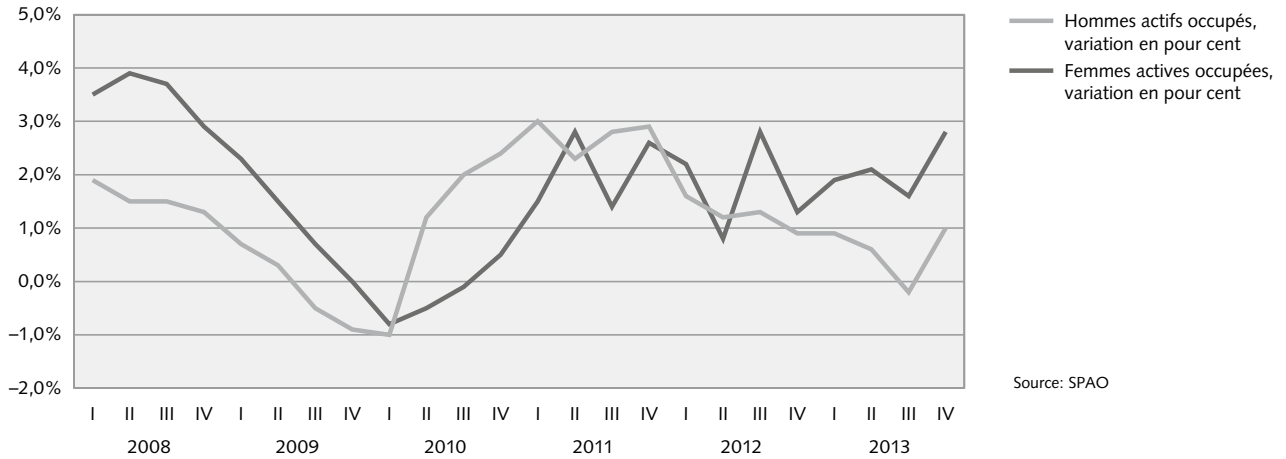
Les femmes gagnent moins que les hommes

Avec un salaire brut standardisé médian de 6397 francs par mois en 2010, les hommes restent encore nettement mieux rémunérés que les femmes. Le salaire de ces dernières s'élève en effet à 5221 francs, soit 18,4% de moins. La différence était encore de 21,3% dix ans plus tôt. Selon une étude confiée par l'Office fédéral de la statistique à l'Université de Fribourg¹ et publiée en 2010, 62,4% de l'écart salarial en 2010 s'expliquaient par des facteurs liés au poste de travail, à l'entreprise et aux qualifications personnelles et 37,6% étaient dus à des éléments non explicables.

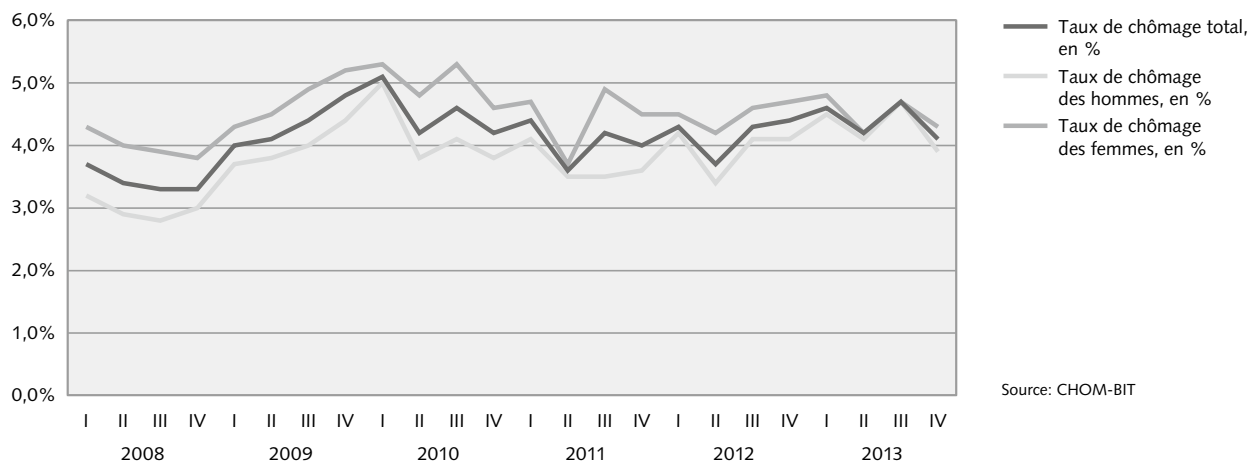
¹ www.statistique.admin.ch → Thèmes → 03–Travail, rémunération → Salaires et revenus du travail → Indicateurs → Niveau des salaires → par sexe

2008–2013: La situation des hommes et des femmes sur le marché du travail

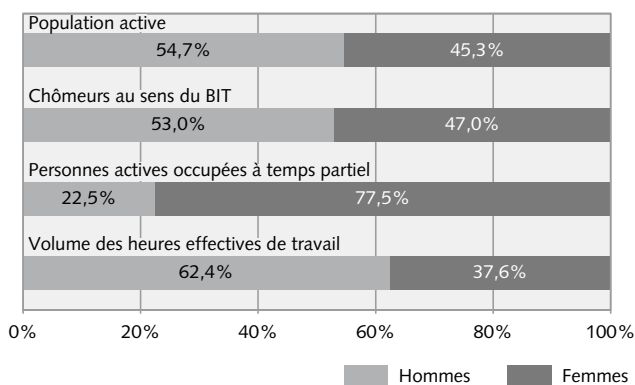
Variation du nombre d'actifs occupés selon le sexe, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, en pour cent, 2008–2013



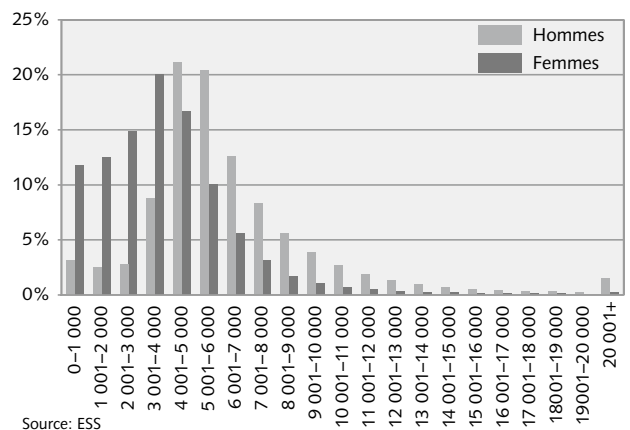
Taux de chômage au sens du BIT pour hommes et femmes, en pour cent, 2008–2013



Répartition hommes/femmes de la pop. active, des chômeurs au sens du BIT, des pers. actives occupées à temps partiel (au 2^e trimestre 2013 dans les trois cas) et du volume des heures effectives de travail (2013), en pour cent



Distribution des salaires mensuels nets non standardisés, par sexe, en pour cent, 2010



2008–2013: La main-d'œuvre suisse et étrangère

Depuis 2001, la Suisse connaît une forte immigration de main-d'œuvre étrangère. De 2008 à 2013, le nombre de personnes actives de nationalité étrangère a augmenté six fois plus fortement que celui des personnes actives de nationalité suisse. Sans les naturalisations, la différence serait encore plus marquée. Sur l'ensemble de la période sous revue, le taux de chômage au sens du BIT des étrangers était deux à trois fois plus élevé que celui des Suisses. Enfin, ces derniers ont des salaires plus élevés que ceux des travailleurs étrangers.

Forte immigration de main-d'œuvre étrangère

Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013, le nombre d'actifs étrangers (étrangers actifs occupés et étrangers chômeurs au sens du BIT confondus) a progressé six fois plus rapidement que celui des personnes actives de nationalité suisse (+18,2% à 1,490 million contre +2,9% à 3,519 millions). A la fin de l'année 2009, cette augmentation a été stoppée par la crise économique et la population active de nationalité étrangère n'a plus enregistré qu'une légère hausse de 0,2% au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. A partir du premier trimestre 2011, la population active étrangère s'est remise à augmenter nettement pour atteindre au quatrième trimestre 2011 une croissance de +5,0% en comparaison annuelle. Cette hausse importante est le résultat d'une forte immigration: sur l'ensemble de la période 2008–2012, les immigrations de main-d'œuvre étrangère ont dépassé de 282'000 personnes les émigrations. Les migrations d'actifs de nationalité suisse présentaient par contre un solde négatif de 18'000 personnes durant la même période. Les naturalisations jouent un rôle sur la structure de la population active: de 2008 à 2012, quelque 117'000 personnes actives étrangères ont acquis la nationalité suisse. Sans ces naturalisations, l'effectif de la population active étrangère aurait augmenté de 27,4% entre 2008 et 2013, alors que celui de la population active suisse aurait enregistré une légère baisse (-0,5%). Au deuxième trimestre 2013, la part des étrangers dans la population active représentait 29,7%, contre 26,9% cinq ans plus tôt.

Le chômage touche davantage les personnes étrangères

Au deuxième trimestre 2013, la population active de nationalité suisse se composait de 3,418 millions d'actifs occupés et de 101'000 chômeurs au sens du BIT. Le taux de chômage au sens du BIT de la population de nationalité suisse s'élevait ainsi à 2,9%. Il se situait à 2,5% cinq ans plus tôt au même trimestre. Si ce taux a varié entre 2,5% (2008) et 3,7% (2010) au cours de la période sous revue pour la population de nationalité suisse, la situation des étrangers a été moins favorable: au deuxième trimestre 2013, 1,398 million d'entre eux étaient actifs occupés et 92'000 étaient au chômage au sens du BIT. En cinq ans, le taux de chômage au sens du BIT des étrangers a progressé de 1,5 point (deuxième trimestre 2008: 6,5%; deuxième trimestre 2013: 7,9%), mais il avait atteint le niveau record de 10,4% au premier trimestre 2010. Ces chiffres montrent que les étrangers sont davantage exposés au risque de chômage. Ce risque plus grand tient, entre autres, au fait qu'une proportion comparativement importante de personnes actives de nationalité étrangère n'a pas achevé d'autre formation que l'école obligatoire (28,4% contre 12,1% des Suisses) et, d'autre part, à la relative surreprésentation des travailleurs étrangers dans le secteur secondaire, qui reste sensible aux aléas de la conjoncture.

Moins de temps partiel chez les étrangers

Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013, la part des personnes travaillant à temps partiel a légèrement augmenté tant chez les Suisses (+1,6 point à 37,8%) que chez les étrangers (+2,1 points à 24,8%). Ce mode de travail est très répandu chez les femmes, mais il l'est bien plus chez les Suissesses que chez les étrangères: au deuxième trimestre 2013, les premières étaient 61,8% à travailler à temps partiel, les secondes 46,2%. Chez les hommes, les proportions correspondantes étaient de 16,0% et 9,7%. La plupart des actifs occupés étrangers sont salariés (95,1% contre 86,8% des Suisses). Seulement 4,9% ont le statut d'indépendant ou travaillent dans l'entreprise familiale. Cette différence par rapport aux Suisses est liée à différents facteurs: à la problématique de l'intégration s'ajoute l'impossibilité pour les personnes étrangères de la première génération de reprendre une entreprise en mains familiales. Comparée à la population suisse, une part relativement importante de la population de nationalité étrangère est par ailleurs âgée de moins de 40 ans (alors que la proportion d'indépendants est bien plus élevée chez les 40 à 64 ans que dans les autres groupes d'âges).

La part des travailleurs étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement diminue

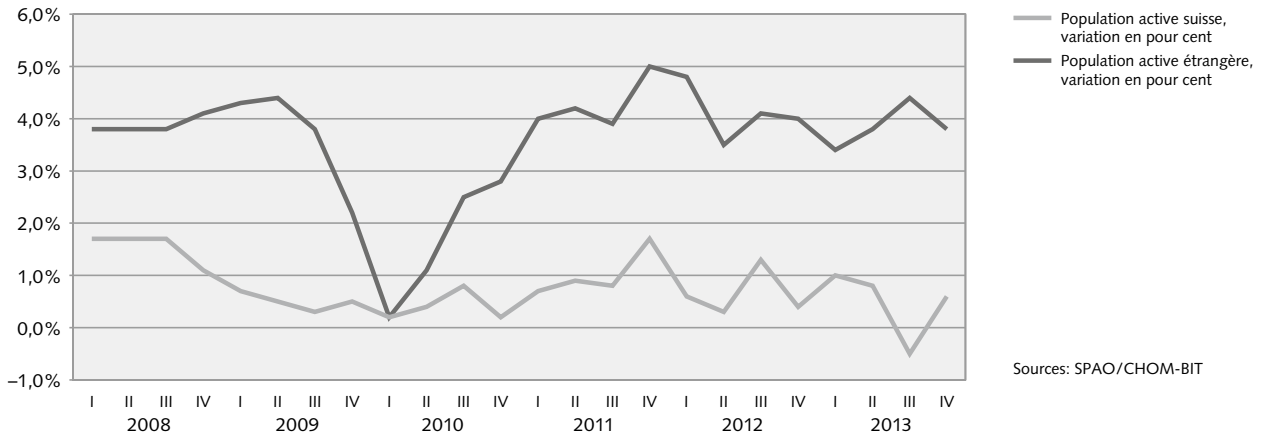
La structure de la population active occupée de nationalité étrangère selon le statut d'établissement a changé au cours des cinq dernières années: la part des titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C) a baissé de 50,3% à 48,6% entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013. Celle des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L) a aussi diminué (deuxième trimestre 2008: 4,0%; 2^e trimestre 2013: 3,5%). Les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B) ont par contre un peu gagné en importance entre 2008 et 2013, passant de 25,9% à 26,4%; leur part a même atteint entre-temps environ 28% (à mi-2009 ainsi qu'en 2011 et en 2012). On observe également une légère progression pour les frontaliers (livret G) pendant la période considérée (+1,7 point à 19,5%).

Conditions salariales plus favorables pour les Suisses

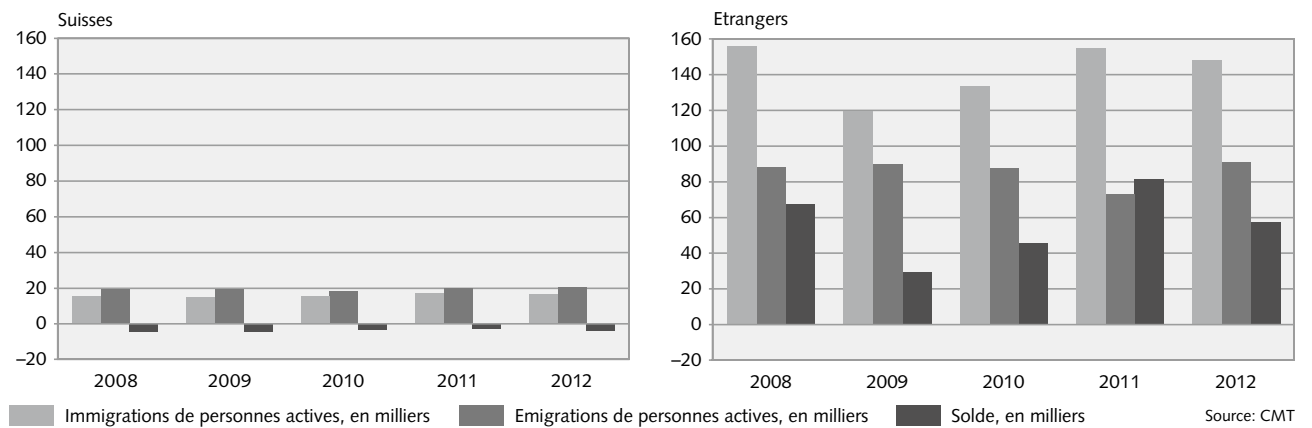
En 2010, le salaire brut standardisé médian des salariés étrangers était de 11,4% inférieur à celui des Suisses (5506 francs contre 6217 francs). Ces chiffres ne permettent cependant pas de conclure à une inégalité de traitement: d'une part, les travailleurs étrangers sont en moyenne plus jeunes (au deuxième trimestre 2010, 54,6% des actifs occupés étrangers avaient moins de 40 ans contre seulement 42,2% chez les Suisses). D'autre part, comme cela a déjà été mentionné, d'importantes différences subsistent entre Suisses et étrangers en termes de niveau de formation et de répartition entre les branches économiques.

2008–2013: La main-d'œuvre suisse et étrangère

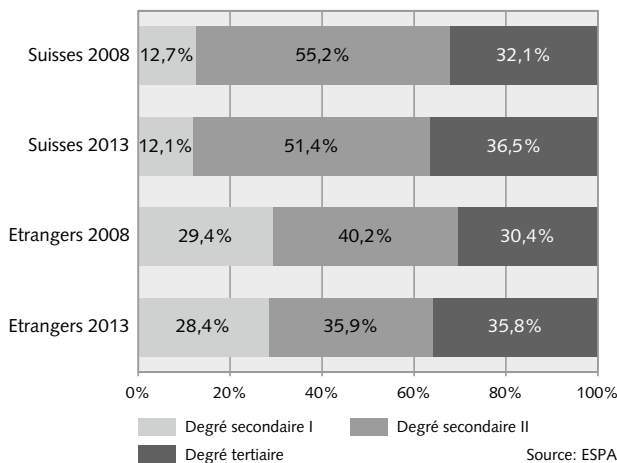
Variation de la population active selon la nationalité, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, en pour cent, 2008–2013



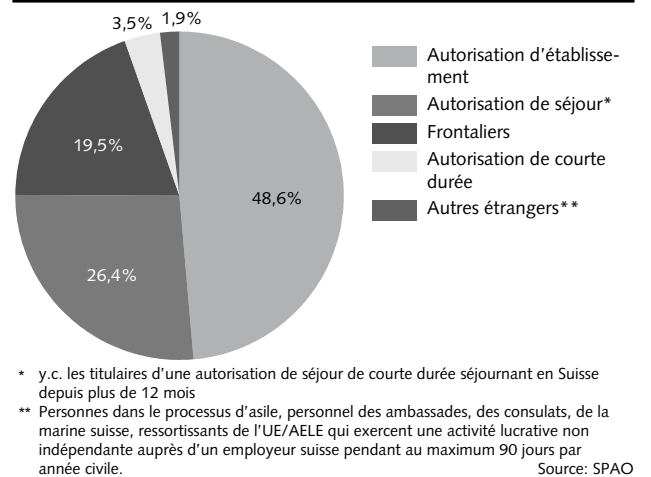
Migration de personnes actives selon la nationalité, en milliers, 2008–2012



Niveau de formation des personnes actives selon la nationalité, en pour cent, 2^e trimestre 2008 et 2^e trimestre 2013



Composition de la population active occupée étrangère selon l'autorisation de résidence, en pour cent, 2^e trimestre 2013



2008–2013: La situation dans les sept grandes régions de la Suisse

Dans la période considérée, le nombre des actifs occupés a enregistré une progression supérieure à la moyenne dans trois grandes régions: le Tessin, la Région lémanique et la région de Zurich. La Région lémanique accueille environ un tiers de tous les frontaliers travaillant en Suisse. Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,8 point ces cinq dernières années à l'échelle nationale. On a observé des différences entre les grandes régions: si le taux de chômage au sens du BIT a connu une forte hausse dans la Région lémanique, au Tessin et en Suisse orientale, il a diminué en Suisse centrale. Pendant toute la période considérée (2008 à 2013), ce taux a toujours été supérieur de 2 points à la moyenne suisse dans la Région lémanique et au Tessin.

Forte progression des actifs occupés au Tessin

Au niveau suisse, le nombre des actifs occupés a progressé de 6,2% entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013. La plus forte hausse a été observée au Tessin (+13,0%). L'augmentation a aussi été supérieure à la moyenne dans la Région lémanique (+9,6%) et à Zurich (+8,3%). Au deuxième trimestre, l'Espace Mittelland comptait le plus de personnes actives occupées (1,0 million), devant Zurich (949'000) et la Région lémanique (903'000).

Un tiers des frontaliers travaillent dans la Région lémanique

Au quatrième trimestre 2013, 279'000 frontaliers travaillaient en Suisse. Un tiers environ dans la Région lémanique (34,7%), un quart dans la Suisse du Nord-Ouest (23,5%) et un cinquième au Tessin (21,5%). Ces trois grandes régions accueillent donc ensemble quelque quatre cinquièmes des frontaliers. Dans la Région lémanique comme dans la Suisse du Nord-Ouest, un actif occupé sur dix était un frontalier au quatrième trimestre 2013. Cette part est bien plus élevée au Tessin, où la main-d'œuvre frontalière représente 25,6% des actifs occupés.

Hausse du taux de chômage au sens du BIT dans la Région lémanique et au Tessin

Entre le deuxième trimestre 2008 et le premier trimestre 2010, le taux moyen suisse de chômage au sens du BIT a augmenté de 3,4% à 5,1% suite à une détérioration de la conjoncture. Cette évolution a touché toutes les grandes régions. La hausse la plus forte a été enregistrée dans la Région lémanique, où le taux a atteint 8,2% (+3,6 points). Entre le premier trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2011, le taux a reculé au niveau suisse de 5,1% à 3,6%, avant de se remettre à augmenter jusqu'au quatrième trimestre 2013 (4,1%). A ce moment-là, le taux de chômage au sens du BIT se montait à 6,3% dans la Région lémanique, à 6,2% au Tessin, à 4,1% dans la Suisse du Nord-ouest, à 3,5% dans l'Espace Mittelland, à 3,4% à Zurich, à 3,4% en Suisse orientale et à 3,0% en Suisse centrale.

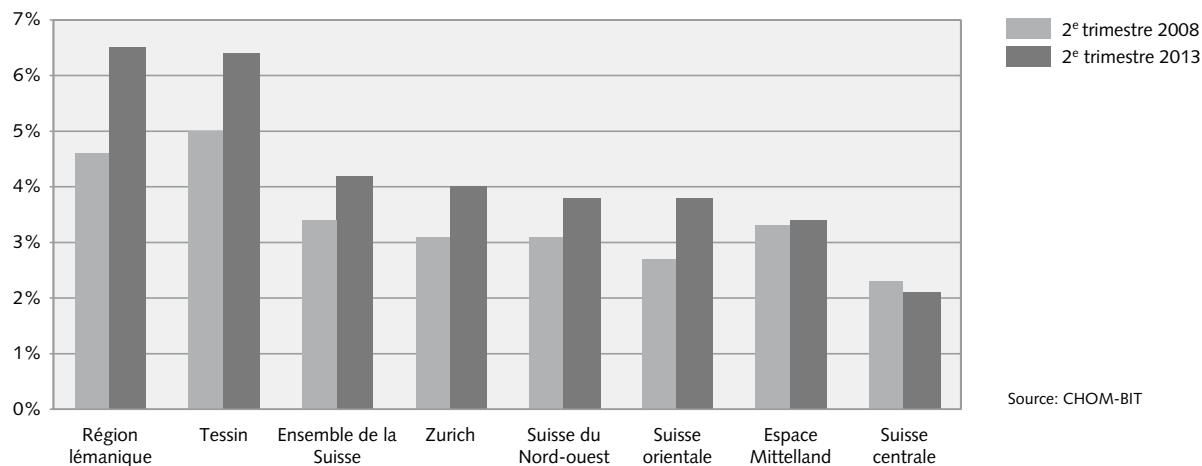
Sur l'ensemble des cinq années considérées (du deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2013), le taux de chômage au sens du BIT a progressé au niveau suisse de 3,4% à 4,2%. On observe cependant des différences entre les grandes régions: le taux a baissé uniquement en Suisse centrale (de 0,2 point à 2,1%). Le taux de chômage au sens du BIT a par contre augmenté dans la Région lémanique (de 4,6% à 6,5%), au Tessin (de 5,0% à 6,4%), à Zurich (de 3,1% à 4,0%), en Suisse orientale (de 2,7% à 3,8%) et dans la Suisse du Nord-Ouest (de 3,1% à 3,8%). Il n'a que peu changé dans l'Espace Mittelland (+0,1 point à 3,4%).

La région zurichoise propose les salaires les plus élevés

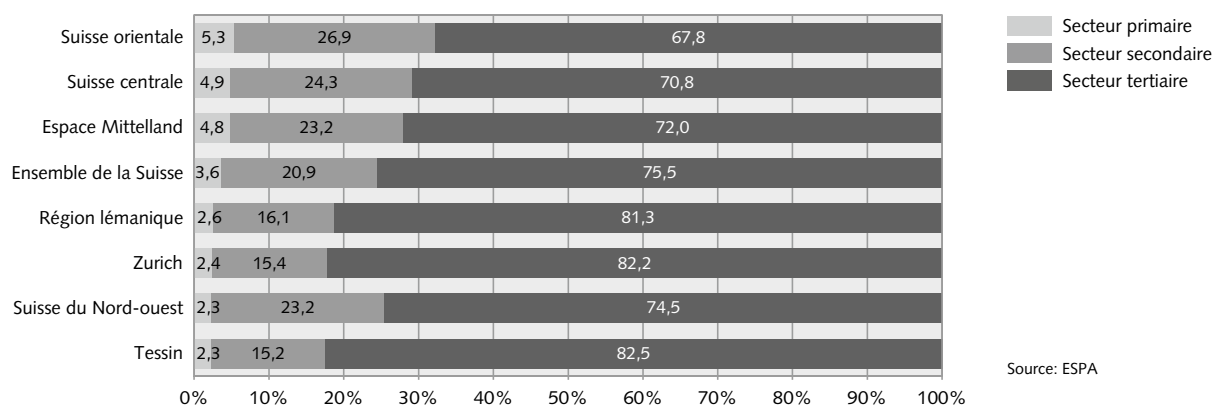
La situation salariale en 2010 variait selon la grande région: avec un salaire brut standardisé médian de 5076 francs par mois, les salariés du Tessin étaient les moins bien rémunérés. Ils gagnaient 20,1% de moins que les salariés de la région de Zurich (6349 francs), les mieux payés de Suisse (abstraction faite des différences du coût de la vie). L'écart de salaire entre les deux régions (20,1% en 2010) s'est réduit de deux points par rapport à l'an 2000. Le niveau des salaires des cinq autres grandes régions divergeait moins et se situait entre ces deux extrêmes: 6220 francs dans la Suisse du Nord-ouest, 6083 francs dans la Région lémanique, 5932 francs en Suisse centrale, 5890 francs dans l'Espace Mittelland et 5568 francs en Suisse orientale.

2008–2013: La situation dans les sept grandes régions de la Suisse

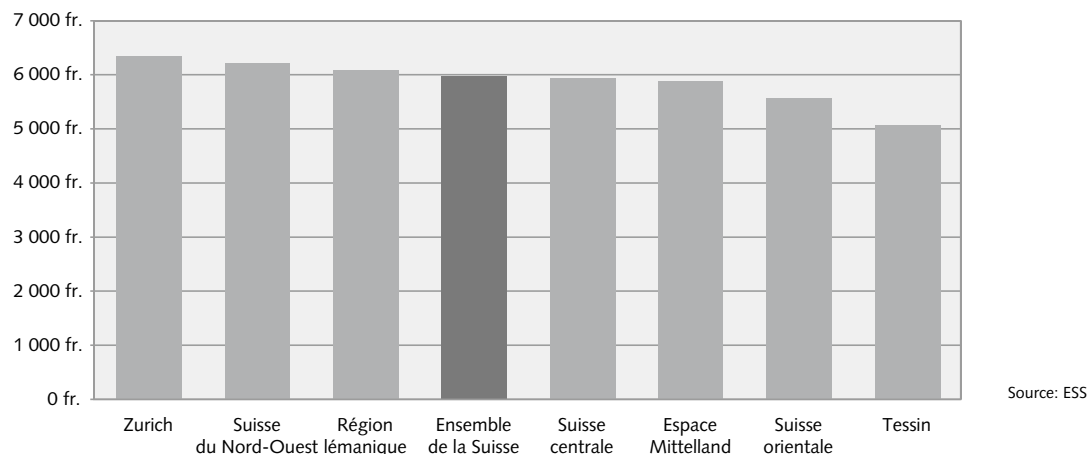
Taux de chômeurs au sens du BIT par grande région, en pour cent, 2^e trimestre 2008 et 2013



Répartition des personnes actives occupées dans les différents secteurs économiques, par grande région, en pour cent, moyenne annuelle 2013



Salaires mensuel brut standardisé (médiane) par grande région, en francs, 2010



Situation du marché du travail au 1^{er} trimestre 2014 et perspectives à court terme

Le nombre des actifs occupés et des emplois a augmenté au premier trimestre 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Le taux de chômage au sens du BIT et le taux de chômage selon le SECO ont cependant aussi enregistré une légère hausse. Il y a plus de places vacantes et les perspectives d'emploi pour le deuxième trimestre 2014 font entrevoir une progression de l'emploi. Parallèlement, les entreprises sont plus nombreuses à indiquer avoir des difficultés à recruter du personnel qualifié qu'au premier trimestre 2013.

Hausse des personnes actives occupées et du nombre des emplois

Au premier trimestre 2014, le nombre des actifs occupés a progressé de 48'000 ou de 1,0% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. L'augmentation a été la même pour les deux sexes (1,0%). Si le nombre des actifs occupés suisses a légèrement reculé (-0,1%), celui des actifs occupés de nationalité étrangère s'est accru de 3,9%. L'augmentation de la main-d'œuvre étrangère s'observe en premier lieu chez les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (+10,6%) et des étrangers établis (+6,5%). Le nombre de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour qui vivent en Suisse depuis plus de 12 mois a diminué en rythme annuel (-2,6%). La hausse du nombre d'actifs occupés a été plus forte dans le secteur tertiaire (+1,0%) que dans le secteur secondaire (+0,1%). A l'instar du nombre de personnes actives occupées, celui des emplois a augmenté de 1,0% (à 4,192 millions) ces douze derniers mois.

Légère progression du taux de chômage au sens du BIT

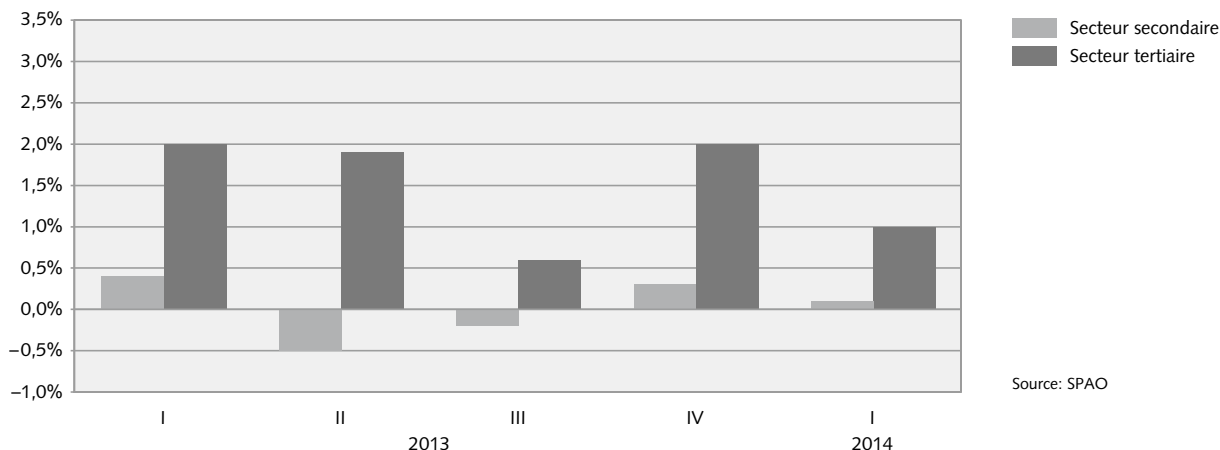
Au premier trimestre 2014, 226'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), soit 11'000 de plus qu'un an auparavant. Ces chômeurs au sens du BIT représentaient 4,8% de la population active, contre 4,6% au premier trimestre 2013. Le taux de chômage selon le SECO se situait à 3,3% en mars 2014, soit un niveau supérieur de 0,1 point à celui de mars 2013. Il représente en chiffres absolus quelque 143'000 personnes enregistrées en mars 2014 comme chômeurs dans un office régional de placement et une hausse de 4000 personnes par rapport à 12 mois auparavant. Le nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs (effectifs principalement composés de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ainsi que de personnes en gain intermédiaire) a aussi progressé entre mars 2013 (55'200) et mars 2014 (57'100) de quelque 1800 personnes.

Perspectives d'emploi favorables

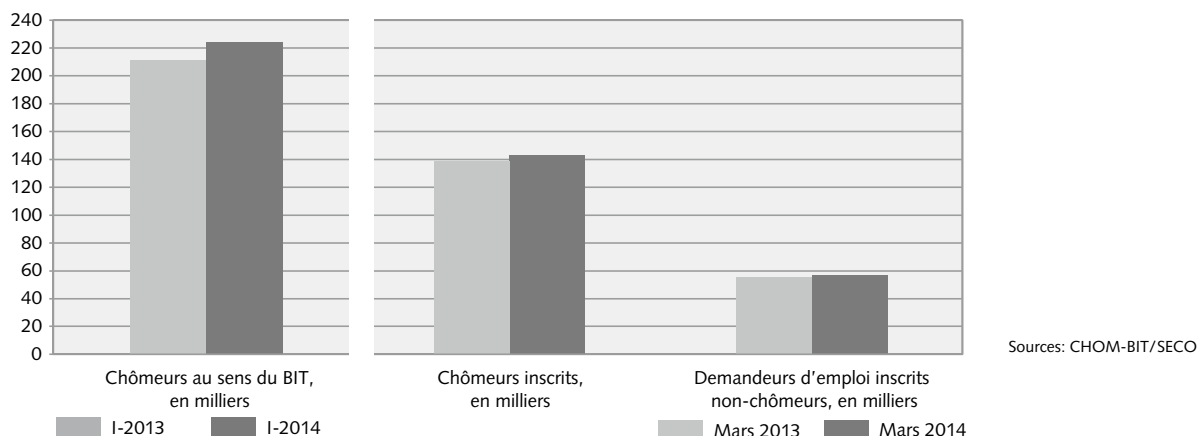
Les indicateurs à court terme des enquêtes auprès des entreprises laissent entrevoir que les effectifs vont d'une manière générale augmenter ou du moins rester à leur niveau actuel pendant le trimestre à venir. Au premier trimestre 2014, on dénombrait 3700 places vacantes de plus qu'un an auparavant (+7,5%). Le secteur secondaire enregistre 1000 places vacantes supplémentaires (+8,3%), le tertiaire 2700 (+7,2%). L'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi, qui représente les attentes des entreprises quant à l'évolution de leur emploi dans les trois mois suivants, a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (1,04; +0,6%) et restait supérieur à 1,00, dans le secteur secondaire (1,06; +1,2%) comme dans le secteur tertiaire (1,04; +0,4%). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, l'indicateur des difficultés de recrutement en personnel qualifié est en légère hausse (30%; +0,7%). Cette évolution a été observée aussi bien dans le secteur secondaire (35%; +0,2%) que dans le secteur tertiaire (29%; +0,8%).

Situation du marché du travail au 1^{er} trimestre 2014 et perspectives à court terme

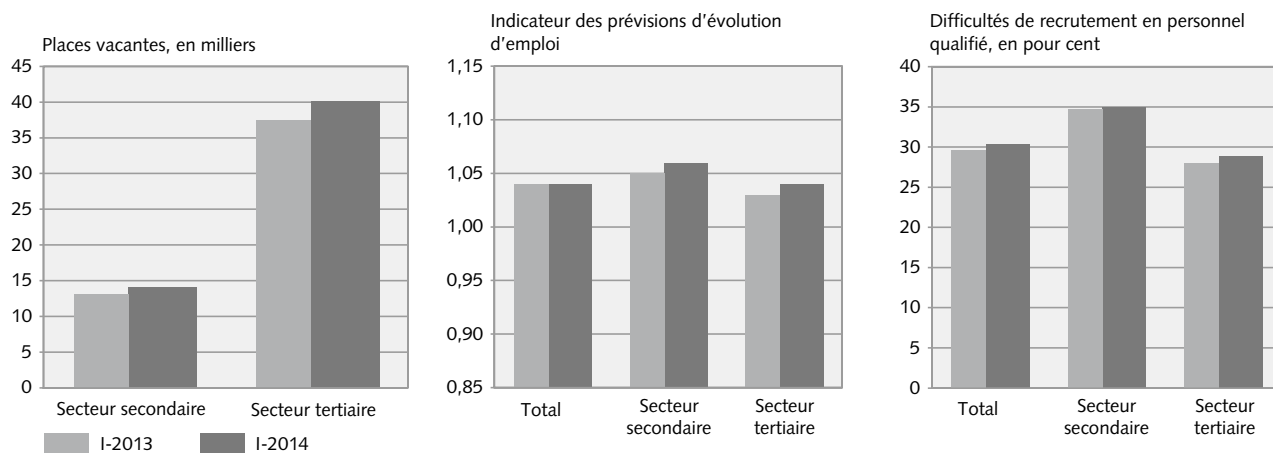
Variation d'actifs occupés, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, par secteur économique, en pour cent, 1^{er} trimestre 2013 et 1^{er} trimestre 2014



Chômeurs au sens du BIT, en milliers, 1^{er} trimestre 2013 et 1^{er} trimestre 2014 Chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi inscrits non-chômeurs, en milliers, mars 2013 et mars 2014



Places vacantes, indicateur des prévisions d'évolution d'emploi* et difficultés de recrutement en personnel qualifié dans les secteurs secondaire et tertiaire, 1^{er} trimestre 2013 et 1^{er} trimestre 2014



Le marché suisse du travail en comparaison internationale

Le marché suisse du travail est performant en comparaison internationale. La Suisse a l'un des taux d'activité les plus élevés d'Europe. Tant le taux d'activité des femmes que la part d'actifs occupés à temps partiel sont nettement plus élevés en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. En Suisse, le taux de chômage au sens du BIT est inférieur de près de moitié au taux moyen de l'Union européenne. Les salaires en Suisse, convertis en euros, sont plus élevés que dans les pays de l'UE. Si l'on convertit les salaires en standard de pouvoir d'achat pour tenir compte du niveau différent des prix, les différences sont cependant plus faibles.

Taux d'activité et durée du travail élevés en Suisse

Au deuxième trimestre 2013, le taux d'activité de la population de 15 ans et plus atteignait 68,0% en Suisse, soit l'un des taux les plus élevés en Europe. Seules l'Islande (82,5%) et la Norvège (71,4%) affichaient des taux d'activité supérieurs. Les pays voisins de la Suisse enregistraient des taux sensiblement inférieurs (Autriche: 61,3%; Allemagne: 60,4%; France: 56,5%; Italie: 49,0%). L'Italie et la Croatie (44,4%) présentent les taux les plus faibles d'Europe. La moyenne de l'UE-28 se situe à 57,6%.

Les Suisses à plein temps travaillent 41,7 heures par semaine (durée normale de travail des salariés à plein temps dans les entreprises); ce chiffre n'est dépassé que par l'Islande (44,2 heures) et le Royaume-Uni (42,4 heures). La durée hebdomadaire de travail est nettement inférieure à la moyenne européenne de 40,4 heures au Danemark (37,7 heures).

Forte participation des femmes à la vie active dans les pays nordiques

La participation des femmes à la vie active varie fortement d'un pays à l'autre. En Croatie (38,8%), à Malte (38,9%) et en Italie (39,7%), à peine deux cinquièmes des femmes sont actives, tandis que les pays nordiques présentent les taux les plus élevés (Islande: 78,9%; Norvège: 68,3%; Suède: 61,2%). En moyenne européenne, une femme sur deux est active (51,1%). La Suisse est dans le peloton de tête avec un taux de 61,5%. La participation des femmes à la vie active est certainement favorisée en Suisse par une offre importante d'emplois à temps partiel. Dans notre pays, 34,7% des actifs occupés travaillent à temps partiel (femmes: 58,5%). Seuls les Pays-Bas affichent une proportion plus élevée (50,9%; femmes: 77,3%). La part des actifs occupés à temps partiel est particulièrement faible en Bulgarie (2,8%; femmes: 3,5%) et en Slovaquie (5,0%; femmes: 6,7%).

Taux de chômage au sens du BIT relativement faible en Suisse

Par rapport à la moyenne européenne, le taux de chômage au sens du BIT a enregistré en Suisse une hausse inférieure à la moyenne entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2013. Dans l'UE-28, il a progressé de 4,0 points à 10,8%. En Suisse, il a augmenté de 0,8 point (à 4,2% au deuxième trimestre 2013). Le taux suisse est très bas en comparaison européenne; seule la Norvège affiche un taux plus faible (3,6%; +0,9 point). La Grèce et l'Espagne sont les pays d'Europe qui présentent les taux de chômage au sens du BIT les plus élevés et ayant connu la plus forte hausse en cinq ans (respectivement +19,9 points à 27,1% et +15,9 points à 26,3%).

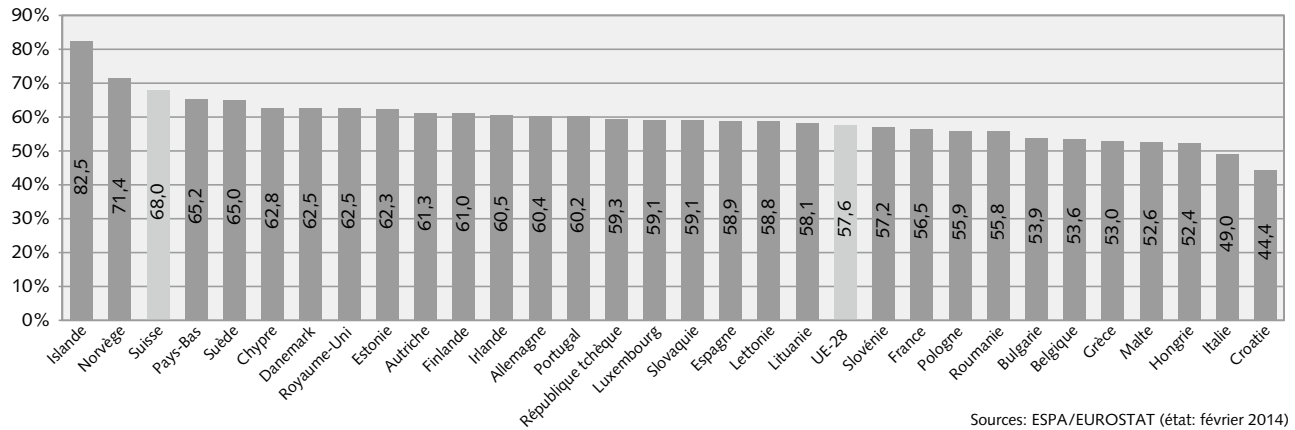
Les salaires en comparaison internationale

La comparaison du niveau des salaires annuels bruts moyens pour un plein temps au sein de l'UE/AELE met en évidence l'écart salarial existant d'une part parmi les pays de l'UE-15/AELE, d'autre part entre ces derniers et les nouveaux pays membres (uniquement entreprises de 10 employés ou plus dans l'industrie et les services marchands; temps partiels recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%). A l'intérieur de l'UE-15, un décalage s'observe toujours entre les pays du nord et ceux du sud. En effet, en 2010, les salaires les plus élevés étaient enregistrés au Danemark (58'140 euros), en Norvège (54'169 euros), au Luxembourg (51'008 euros) et en Belgique (44'366 euros), les salaires les plus bas en Espagne (26'621 euros), en Grèce (25'696 euros) et au Portugal (17'193 euros). L'écart salarial augmente encore lorsque l'on considère les nouveaux pays membres: la Roumanie et la Bulgarie, pays devenus membres de l'UE en janvier 2007, affichaient en 2010 des salaires bruts moyens respectivement de 6156 et 4618 euros. Avec un salaire annuel de 59'408 euros la Suisse figure en première position devant le Danemark.

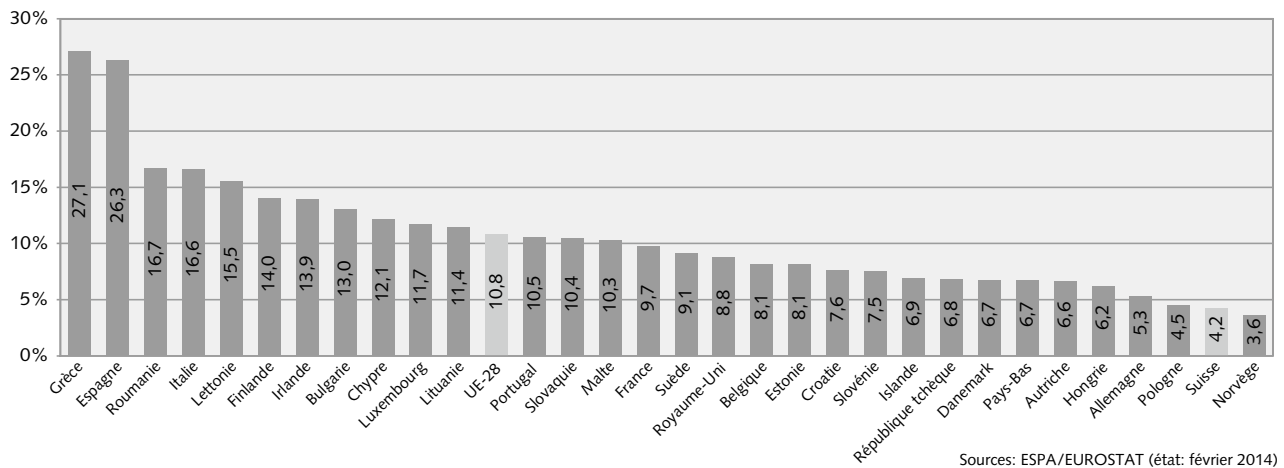
Les salaires peuvent également être convertis dans une devise commune appelée pouvoir d'achat standard (PAS). Cette devise fictive annule l'effet des différences de niveau des prix entre les pays, permettant ainsi de comparer des salaires qui traduisent de manière réelle leur pouvoir d'achat. La prise en compte du pouvoir d'achat des salaires lors de l'analyse comparative de leur niveau nous amène à reconsidérer l'ampleur de l'écart salarial observé entre les pays. En effet, exprimés en euros, les salaires payés en Suisse (les plus élevés d'Europe) sont 12,9 fois supérieurs à ceux payés en Bulgarie (les plus bas). Convertis en PAS par contre, les salaires suisses ne sont plus que 4,3 fois supérieurs aux salaires moyens bulgares.

Le marché suisse du travail en comparaison internationale

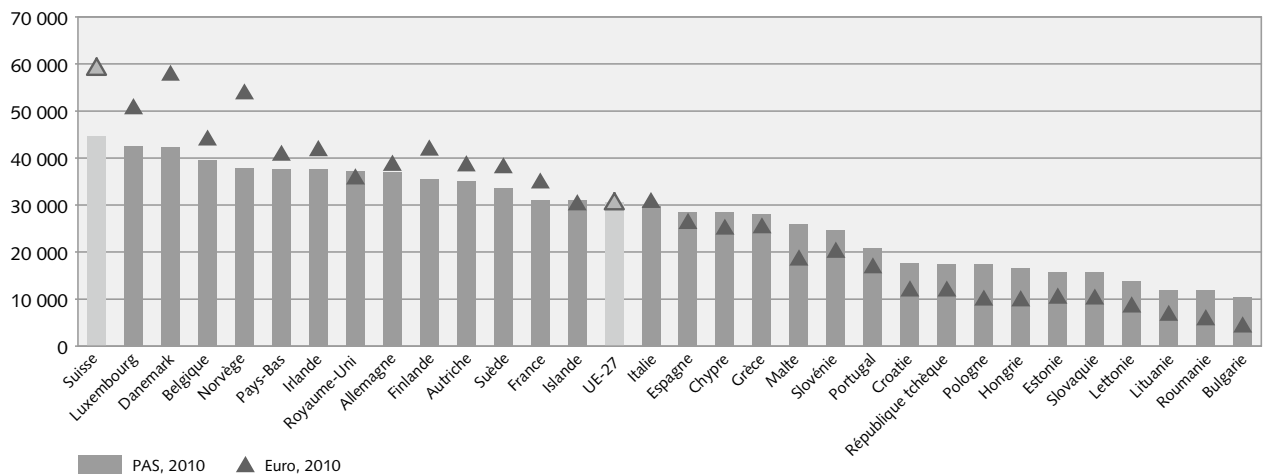
Taux d'activité standardisé (personnes de 15 ans et plus) en Suisse et dans les Etats de l'UE et de l'AELE, 2^e trimestre 2013



Taux de chômage au sens du BIT des personnes âgées de 15 à 74 ans, en Suisse et dans les Etats de l'UE et de l'AELE, 2^e trimestre 2013



Salaires annuels bruts moyens pour un emploi à plein temps¹. Entreprises de 10 employés ou plus, secteurs de l'industrie et des services marchands², Suisse et Etats de l'UE et de l'AELE, en PAS³ et en Euro, 2010



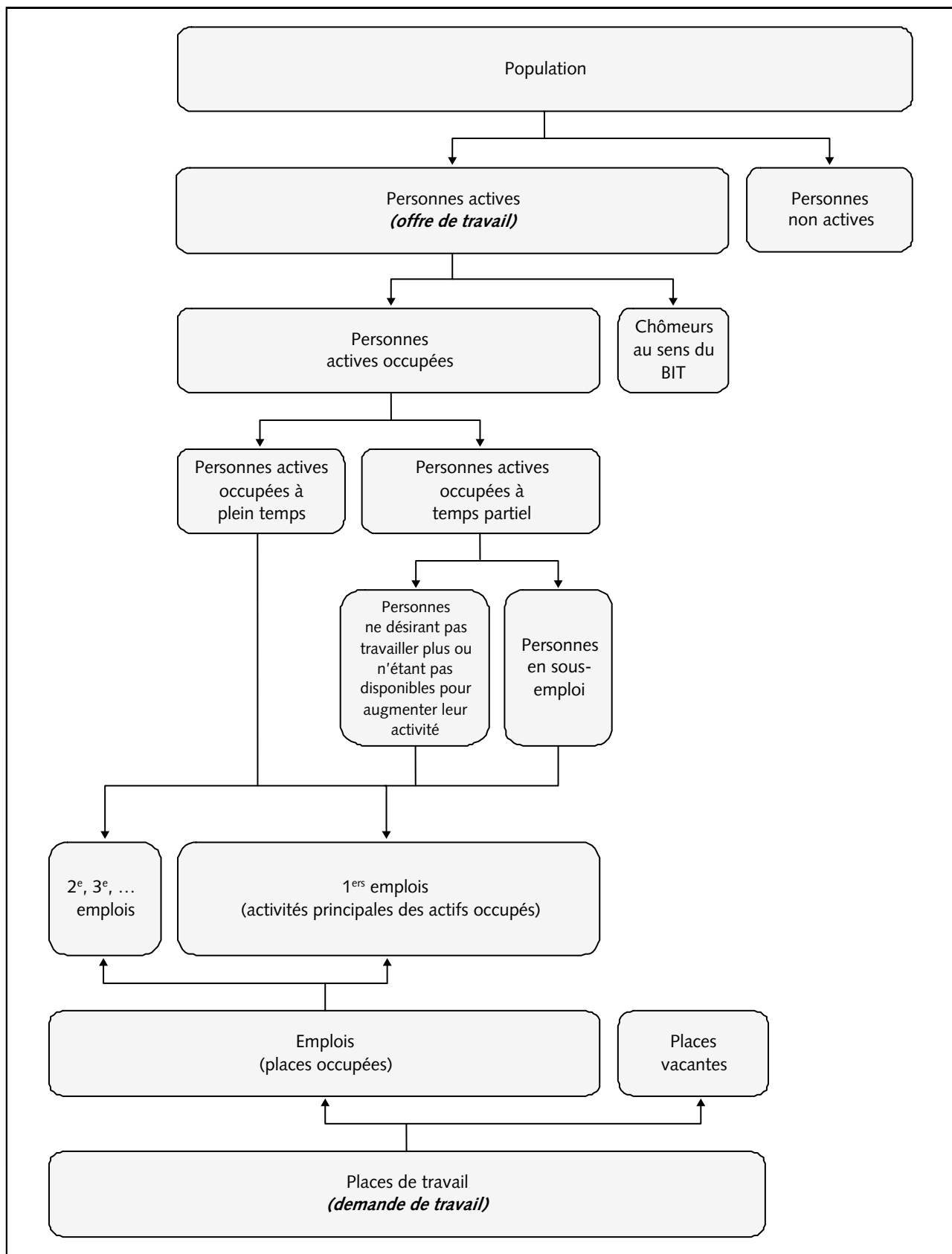
¹ Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%)

² Sections B à N de la NACE Rév.2 ³ Les revenus exprimés en PAS (Pouvoir d'achat standard) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays

Sources: ESS/EUROSTAT (état: mars 2014)

3 Définitions

Encadré 1: l'offre et la demande de travail



3.1 Notions liées aux personnes

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou d'autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

(Voir aussi la notion apparentée: «emplois».)

Sources statistiques

Statistique de la population active occupée, comptes globaux du marché du travail: personnes actives occupées selon le concept intérieur. Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives occupées parmi la population résidente permanente.

Chômeurs au sens du BIT (BIT = Bureau international du Travail)

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence et
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs inscrits» et «demandeurs d'emploi inscrits».)

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: chômeurs au sens du BIT dans la population résidente permanente et chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Statistique du chômage au sens du BIT, enquête suisse sur la population active: chômeurs au sens du BIT parmi la population résidente permanente.

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises (cf. définition des heures normales de travail) et
- qui souhaitent travailler davantage et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Source statistique

Enquête suisse sur la population active: personnes en sous-emploi parmi la population résidente permanente.

Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: personnes actives = actifs occupés selon le concept intérieur + chômeurs au sens du BIT parmi la population résidente permanente + chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives parmi la population résidente permanente.

Personnes non actives

Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

Sources statistiques

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes non actives parmi la population résidente permanente.

Comptes globaux du marché du travail: personnes non actives parmi la population résidente.

Chômeurs inscrits

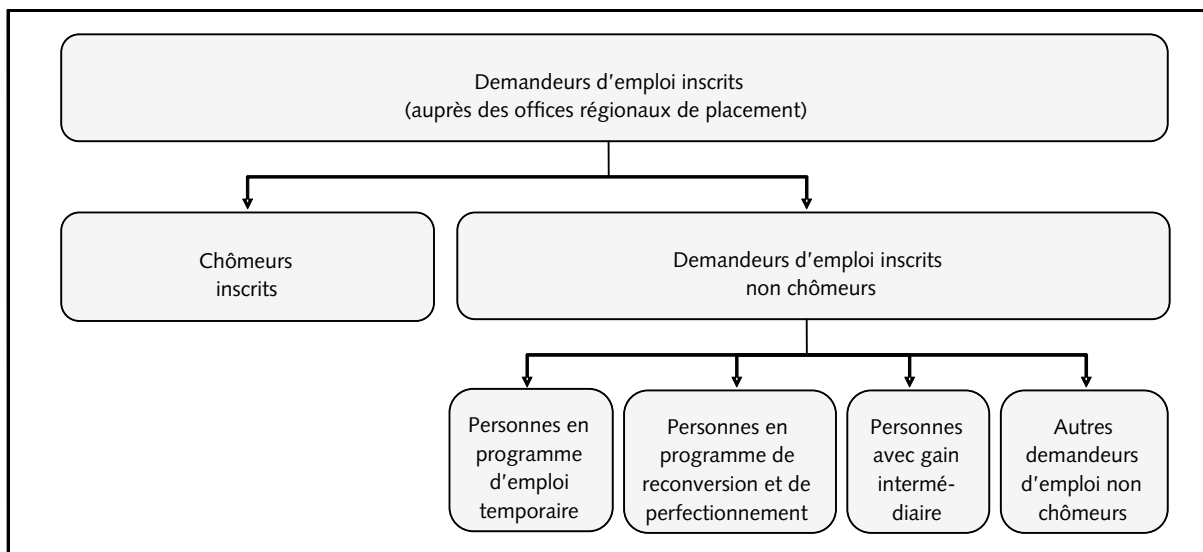
Sont considérées comme chômeurs inscrits les personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, indifféremment du fait qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs au sens du BIT» et «demandeurs d'emploi inscrits».)

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): chômeurs inscrits parmi la population résidente.

Encadré 2: les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement



Demandeurs d'emploi inscrits

Sont considérées comme demandeurs d'emploi inscrits toutes les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement. Les demandeurs d'emploi inscrits sont constitués de deux groupes: les chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Ces derniers sont inscrits auprès des offices régionaux de placement, mais, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Il s'agit principalement de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ou en gain intermédiaire.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs au sens du BIT» et «chômeurs inscrits».)

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): demandeurs d'emploi inscrits parmi la population résidente.

3.2 Notions liées aux places de travail

Emplois (places occupées)

Les emplois désignent des places de travail occupées. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, les «emplois» et les «personnes actives occupées» ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. On parle dans ce cas d'activité principale et d'activité secondaire.

(Voir aussi la notion apparentée: «personnes actives occupées».)

Sources statistiques

Statistique de l'emploi, recensement des entreprises: emplois d'au moins 6 heures par semaine dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire où l'on travaille au moins 20 heures par semaine. Les employés de ménages privés et les indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise ne sont pas inclus. Depuis 2011, on relève dans la STATEM comme emploi chaque personne exerçant une activité professionnelle soumise à cotisation obligatoire à l'assurance vieillesse et survivants (AVS) au sein d'une entreprise. Les emplois de moins de 6 heures sont relevés dans une catégorie spécifique; pour assurer la cohérence des séries dans le temps, ils ne sont pas inclus dans le total de l'emploi.

Statistique structurelle des entreprises: l'emploi est défini comme étant une activité rémunérée dans une entreprise ou pour compte propre (indépendants) impliquant le versement de cotisations AVS obligatoires à partir d'un seuil de revenu annuel minimum (fixé pour l'année 2011 à CHF 2300). Les emplois dans l'agriculture sont enregistrés sans seuil de revenu et reposent sur des données du recensement des exploitations agricoles ou du relevé des structures agricoles. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a plusieurs emplois dans la mesure où les contrats de travail sont conclus avec des entreprises différentes. Par contre, si elle a plusieurs contrats avec un même employeur, un seul emploi est recensé.

Recensement des entreprises du secteur primaire et relevé des structures agricoles: emplois d'au moins 6 heures par semaine.

Emplois équivalents plein temps

Les emplois équivalents plein temps résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps. Le nombre d'emplois équivalents plein temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps.

Sources statistiques

Statistique de la population active occupée: pour convertir les personnes actives occupées en équivalents plein temps (EPT), on additionne les taux d'occupation des emplois exercés. Ainsi, une personne occupant un premier emploi à un taux d'occupation de 50% et un deuxième emploi à 20% sera comptabilisée comme 0,7 équivalents plein temps. On détermine les taux d'occupation en divisant les heures effectives de travail dans chaque emploi par la moyenne des heures effectives dans les emplois à plein temps.

Statistique de l'emploi, recensement des entreprises: le nombre d'emplois équivalents plein temps est estimé en multipliant les emplois ventilés en trois catégories de taux d'occupation (plein temps, temps partiel I et temps partiel II) par le taux d'occupation moyen de chacune de ces catégories. Ce dernier est déterminé à l'aide de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Seuls les emplois d'au moins 6 heures par semaine dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire où l'on travaille au moins 20 heures par semaine sont couverts, sans les employés de ménages privés et les indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise.

Statistique structurelle des entreprises: les emplois équivalents plein temps sont estimés par un modèle au niveau de l'entreprise (unité AVS), puis répartis entre les établissements en reprenant la structure fournie par les enquêtes complémentaires au registre des entreprises et des établissements. Les emplois équivalents plein temps du secteur privé sont estimés par branche économique à partir d'informations sur les revenus provenant des données de l'AVS (revenus soumis à cotisation) ou d'informations relevées directement à partir d'enquêtes complémentaires au registre des entreprises et des établissements. Pour le secteur public, les emplois équivalents plein temps sont relevés directement à partir des mêmes enquêtes complémentaires. Quant au secteur agricole, les emplois équivalents plein temps sont estimés sur la base des taux d'occupation moyens calculés dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active.

Places vacantes

On entend par place vacante, un poste (nouvellement créé, inoccupé ou sur le point d'être vacant) que l'employeur a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un futur proche et pour lequel des mesures actives ont été prises ou vont être prises afin de recruter une/e candidat/e à l'extérieur de l'entreprise.

Sources statistiques

Statistique des places vacantes: places vacantes dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire.

Statistique des places vacantes annoncées du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): places vacantes annoncées auprès des offices régionaux de placement (ORP); l'annonce étant sans obligation, la statistique du SECO ne couvre qu'une partie restreinte des places vacantes en Suisse.

Difficultés de recrutement en personnel

Indicateur dont le but est d'estimer les difficultés de recrutement rencontrées durant le trimestre sous revue par les établissements des secteurs secondaire et tertiaire.

Source statistique

Statistique de l'emploi: on demande aux établissements d'indiquer s'ils ont rencontré des difficultés à recruter du personnel selon 4 catégories (1: personnel trouvé sans difficulté; 2: personnel trouvé avec difficulté; 3: personnel non trouvé; 4: autre (ne sait pas, personnel non cherché, processus de recrutement pas terminé)) et selon 4 niveaux de formation professionnelle (1: personnel sans formation post-obligatoire; 2: apprentissage ou formation équivalente; 3: formation professionnelle supérieure; 4: haute école). Les indicateurs prennent la forme de pourcentages et sont pondérés par le nombre d'emplois. Ils sont présentés de manière détaillée pour chaque catégorie.

Un indicateur synthétique (difficultés de recrutement en personnel qualifié) regroupe les cas dans lesquels le personnel recherché a été trouvé avec difficulté ou n'a pas été trouvé dans au moins une des 3 catégories avec un niveau de formation post-obligatoire. La série débute au premier trimestre 2004.

Prévisions d'évolution de l'emploi

Indicateurs dont le but est d'estimer la tendance attendue pour le prochain trimestre en termes de prévisions d'évolution de l'emploi pour les secteurs secondaire et tertiaire.

Source statistique

Statistique de l'emploi: les indicateurs expriment sous la forme de pourcentages la proportion des établissements qui ont annoncé une augmentation, un maintien ou une réduction de leur effectif total (chiffres pondérés par le nombre d'emplois). Ces pourcentages sont également présentés sous la forme d'un indice synthétique variant de 0,50 (réduction) à 1,50 (augmentation). La série débute au premier trimestre 2004.

3.3 Notions économiques

Offre de travail

L'offre de travail est la quantité de travail offerte par les travailleurs. Elle se compose des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT.

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: personnes actives = actifs occupés selon le concept intérieur + chômeurs au sens du BIT parmi la population résidente permanente + chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives parmi la population résidente permanente.

Demande de travail

La demande de travail est la quantité de travail demandée par les employeurs. Elle se compose des emplois (places occupées) et des places vacantes.

Source statistique

Statistique de l'emploi, statistique des places vacantes, statistique structurelle des entreprises.

3.4 Notions liées au temps de travail

Heures normales de travail

Les heures normales de travail représentent les heures fixées dans le contrat des salariés et, dans le cas des indépendants, les heures habituellement consacrées à l'activité professionnelle. Les heures supplémentaires et les heures d'absences n'ont pas d'effet sur les heures normales de travail.

Sources statistiques

Statistique du volume du travail: heures normales de travail selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi ou en volume annuel.

Statistique de la durée normale du travail dans les entreprises: heures normales de travail des salariés à plein temps, en durée hebdomadaire par salarié.

Heures effectives de travail

Les heures effectives de travail correspondent aux heures qui ont été effectivement travaillées dans le cadre de l'activité professionnelle. A la différence des heures normales de travail, elles comprennent les heures supplémentaires et n'incluent pas les heures d'absences.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures effectives de travail selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi ou en volume annuel.

Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires correspondent aux heures payées ou non payées

- qui ont été accomplies en plus de la durée normale du travail et
- qui ne sont pas compensées par des congés ou par des réductions ultérieures du temps de travail dans le cadre d'horaires de travail flexibles.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures supplémentaires selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi, en volume annuel ou en taux d'heures supplémentaires.

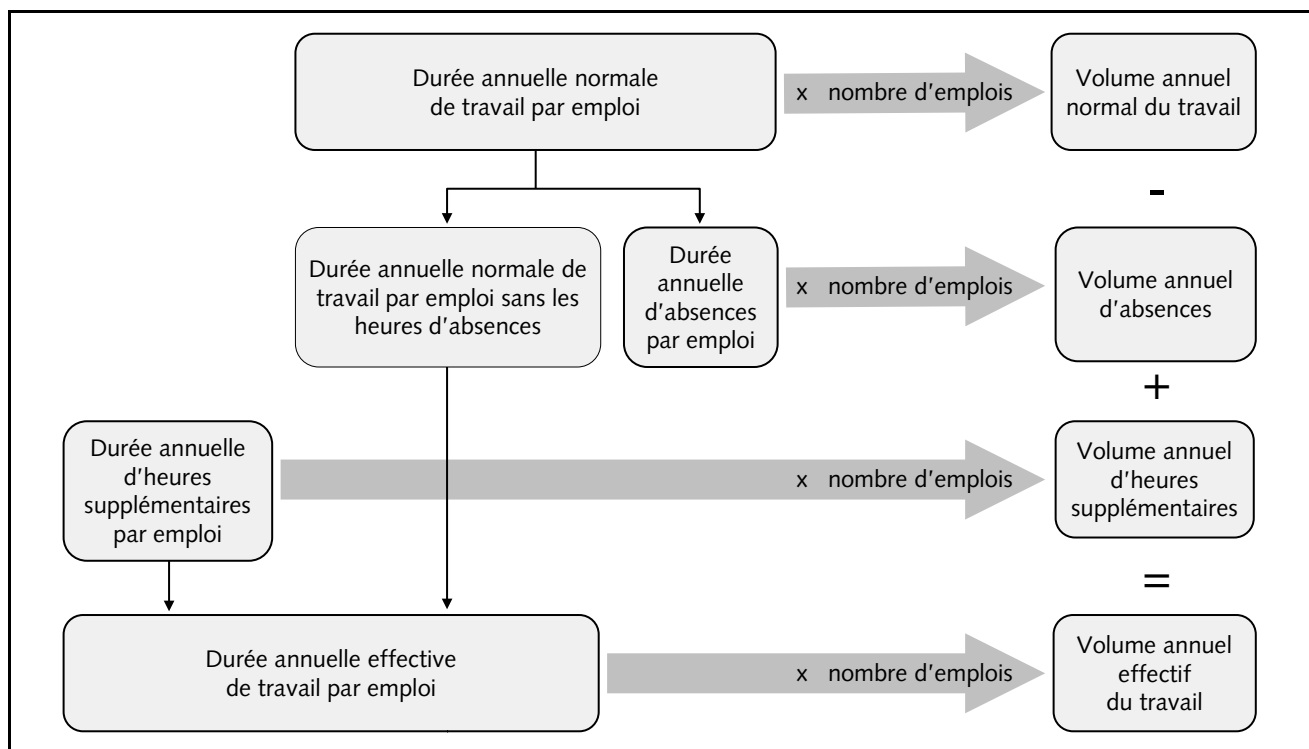
Heures d'absences

Les heures d'absences sont constituées par le temps pendant lequel une personne n'était pas à son lieu de travail, alors qu'elle aurait normalement dû y être (maladie, accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles et familiales et mauvais temps). Les vacances, les jours fériés et les absences dues à la flexibilité des horaires de travail ne sont pas considérés comme des absences.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures d'absences selon le concept intérieur en durée annuelle et hebdomadaire par emploi, en volume annuel ou en taux d'absences.

Encadré 3: le temps de travail



3.5 Notions liées aux mouvements sur le marché du travail

Transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité

Les transitions brutes reflètent le passage d'un statut (initial) à un autre (final) au cours d'une certaine période. En mesurant les transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité, on est ainsi amené à distinguer neuf groupes de personnes différents (actifs occupés devenus chômeurs au sens du BIT, actifs occupés devenus non actifs, actifs occupés restés actifs occupés, chômeurs au sens du BIT devenus actifs occupés, etc.).

Source statistique

Comptes globaux du marché du travail: les transitions brutes sont observées sur une année civile.

Migrations internationales

Les migrations internationales sont les mouvements de population d'un pays à un autre ayant pour effet le transfert du domicile. On distingue les immigrations (lorsque le pays de référence est le pays où la personne s'installe) des émigrations (lorsque le pays de référence est le pays que la personne quitte). La différence entre le nombre d'immigrations et d'émigrations est appelée solde migratoire.

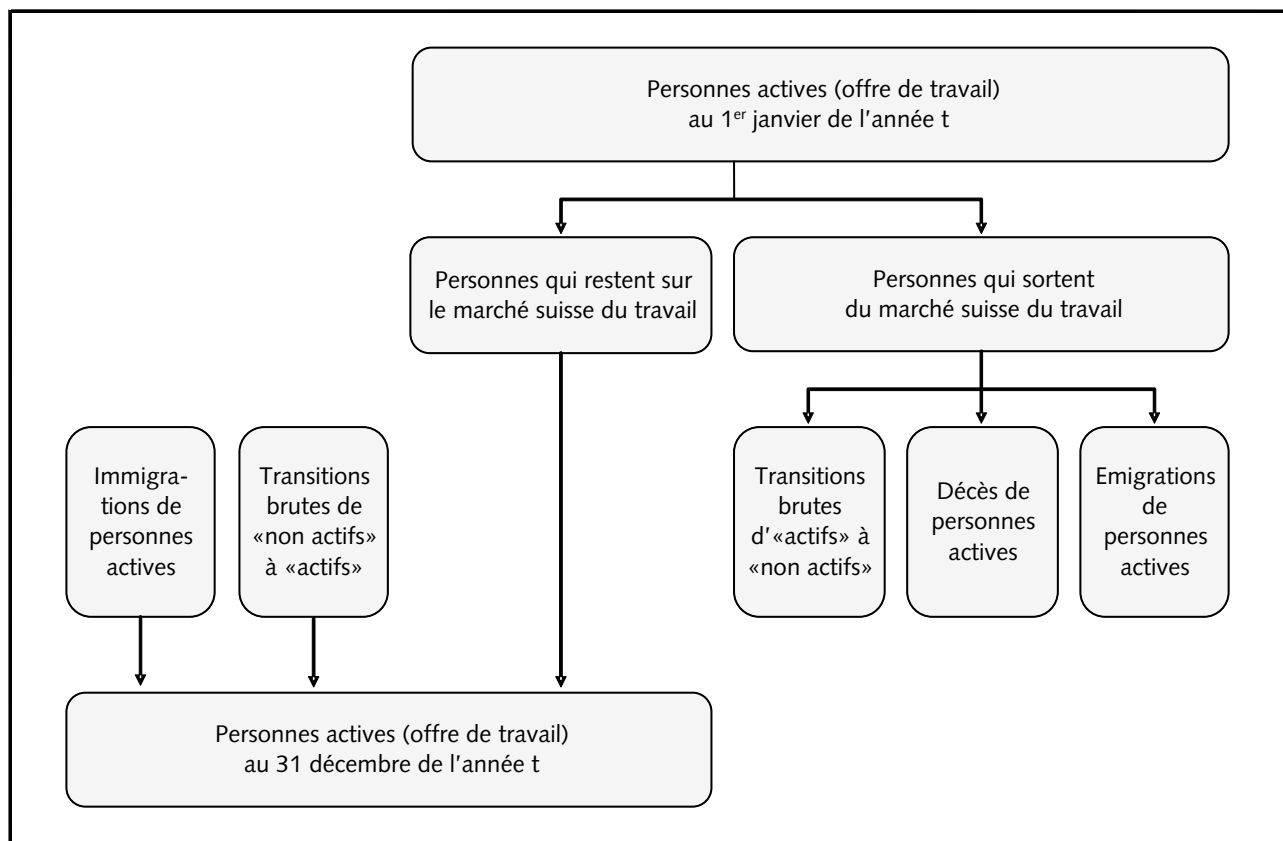
Sources statistiques

Statistique de la population et des ménages (STATPOP): migrations internationales des Suisses et des étrangers de la population résidente permanente. STATPOP a remplacé dès 2011 l'ancienne statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

Office fédéral des migrations (ODM): migrations internationales des étrangers.

Comptes globaux du marché du travail: migrations internationales selon le statut sur le marché du travail. La notion de migrations internationales est, pour les besoins de la statistique, élargie aux cas de nouveaux frontaliers (considérés comme des immigrations) et aux cas de personnes perdant le statut de frontaliers (considérés comme des émigrations).

Encadré 4: les mouvements sur le marché du travail



3.6 Notions liées à la rémunération du travail

Revenu du travail

Le revenu du travail est composé des recettes (en espèce, en nature ou sous forme de services) que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Le revenu du travail comprend les montants perçus soit en tant que résultat direct de l'activité professionnelle (salaires ou bénéfice de l'activité indépendante), soit en raison de leur situation dans la profession (prestations de sécurité sociale liées à l'emploi). Le revenu du travail ne comprend pas le revenu provenant d'autres sources telles que la propriété, l'assistance sociale, les transferts, etc., non lié à l'emploi.

(Voir aussi la notion apparentée: «salaire».)

Sources statistiques

Enquête suisse sur la population active: relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidente permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Enquête sur le budget des ménages (EBM): donne une vue d'ensemble des revenus du travail des ménages privés. Par revenu du travail on entend tout ce qui revient au ménage à titre de salaires, de bénéfice d'activité indépendante ou de prestations de sécurité sociale liées à l'emploi.

Salaire

Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral. Cette autre personne peut être une personne physique ou une personne morale (entreprise, institution à but non lucratif ou administration publique). La notion de salaire ne couvre ainsi pas les revenus de l'activité indépendante qui est réalisée pour son propre compte. Il est d'usage de faire la distinction entre salaire brut (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié) et salaire net (après déduction).

(Voir aussi la notion apparentée: «revenu du travail».)

Sources statistiques

Enquête suisse sur la structure des salaires: les composantes du salaire considérées sont le salaire brut du mois d'octobre (y compris les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, $\frac{1}{2}$ du 13^e salaire et $\frac{1}{2}$ des paiements spéciaux annuels. Les résultats sont exprimés soit en salaires mensuels bruts standardisés (recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de $4\frac{1}{3}$ semaines à 40 heures de travail), soit en salaires mensuels nets (montants effectivement versés, y compris la rémunération des heures supplémentaires).

Statistique de l'évolution des salaires: les composantes salariales entrant dans le calcul de l'indice sont le salaire brut de base, les allocations de renchérissement et le 13^e salaire. Sont exclues les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature. Les personnes prises en compte dans le calcul sont les hommes et les femmes ayant 18 ans révolus et employés à plein temps et à temps partiel.

Enquête suisse sur la population active: relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidente permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et le 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Enquête sur les accords salariaux (EAS): mesure l'adaptation des salaires effectifs et des salaires minimaux (généralement: salaire brut de base + 13^e salaire) convenue entre les partenaires sociaux dans le cadre de conventions collectives de travail (CCT) sélectionnées. Les salaires minimaux sont des montants minimaux de rémunération négociés collectivement et fixés dans une CCT ou dans un avenant à celle-ci.

Autres sources: enquête sur le budget des ménages et données administratives de l'AVS, ces dernières permettant de calculer la «rémunération des salariés» dans le Compte de revenu du Système de comptabilité nationale.

Convention collective de travail

Accord passé entre, d'une part, une ou plusieurs associations d'employeurs ou/et un ou plusieurs employeurs et, d'autre part, une ou plusieurs associations de travailleurs afin d'établir en commun des clauses sur la conclusion, l'objet et la fin des contrats individuels de travail entre employeurs et travailleurs intéressés (dispositions normatives). Une CCT peut également contenir d'autres clauses (dispositions semi-normatives), pourvu qu'elles concernent les rapports entre employeurs et travailleurs (contributions à une caisse de compensation, représentation des travailleurs dans l'entreprise, formation et perfectionnement professionnels, etc.); elle peut même être limitée à ces clauses. La convention peut en outre régler les droits et obligations réciproques des parties contractantes (dispositions obligationnelles directes), ainsi que le contrôle et l'exécution des clauses prévues. La CCT est régie par les articles 356 à 358 du Code des obligations.

Les CCT signées du côté employeur par une ou plusieurs associations d'employeurs sont dénommées CCT d'associations, les CCT signées du côté employeur par les représentants d'une ou plusieurs entreprises sont dénommées CCT d'entreprise(s).

Source statistique

Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse.

Accords salariaux

Les partenaires sociaux signataires des conventions collectives de travail (CCT) conviennent lors des négociations salariales du montant et de la répartition de l'adaptation des salaires effectifs et se mettent d'accord sur les salaires minimaux, et éventuellement sur la durée du travail ou d'autres conditions de rémunération.

Source statistique

Enquête sur les accords salariaux dans les domaines conventionnels (EAS).

Conflit du travail

Un conflit du travail est un désaccord qui porte sur un problème ou un groupe de problèmes à propos duquel ou desquels il existe un différend entre des travailleurs et des employeurs, ou à propos duquel ou desquels une revendication a été formulée par des travailleurs ou des employeurs, ou à propos duquel ou desquels des travailleurs ou des employeurs soutiennent les revendications ou les doléances d'autres travailleurs ou employeurs.

Grève

Une grève est un arrêt temporaire du travail déclenché par un (ou des) groupe(s) de travailleurs en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de formuler des doléances, ou de soutenir d'autres travailleurs dans leurs revendications ou doléances.

Lock-out

Un lock-out est la fermeture temporaire totale ou partielle d'un ou plusieurs lieux de travail, ou les mesures prises par un ou plusieurs employeurs pour empêcher les travailleurs d'exécuter normalement leur travail, en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de soutenir les revendications ou les doléances d'autres employeurs.

Source statistique

Enquête sur les conflits collectifs de travail (KASE).

3.7 Taux divers

Taux d'actifs occupés

$$\text{Taux d'actifs occupés} = \frac{\text{personnes actives occupées}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population. On distingue:

- le taux d'actifs occupés brut calculé pour la population totale
- le taux d'actifs occupés standardisé calculé pour la population de 15 ans et plus
- et le taux d'actifs occupés net calculé pour la population de 15 à 64 ans.

Taux de chômage au sens du BIT (BIT = Bureau international du Travail)

$$\text{Taux de chômage au sens du BIT} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du chômage au sens du BIT, enquête suisse sur la population active.

Taux de chômage

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs inscrits}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): personnes actives selon le relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population.

Taux de sous-emploi

$$\text{Taux de sous-emploi} = \frac{\text{personnes en sous-emploi}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active.

Taux d'activité

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{personnes actives}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population. On distingue:

- le taux d'activité brut calculé pour la population totale
- le taux d'activité standardisé calculé pour la population de 15 ans et plus
- et le taux d'activité net calculé pour la population de 15 à 64 ans.

Taux d'heures supplémentaires

$$\text{Taux d'heures supplémentaires} = \frac{\text{durée annuelle d'heures supplémentaires par emploi}}{\text{durée annuelle normale de travail par emploi}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du volume du travail.

Taux d'absences

$$\text{Taux d'absences} = \frac{\text{durée annuelle d'absences par emploi}}{\text{durée annuelle normale de travail par emploi}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du volume du travail.

Taux de places vacantes

$$\text{Taux de places vacantes} = \frac{\text{Places vacantes}}{(\text{emplois} + \text{places vacantes})} \times 100$$

Source statistique

Statistique des places vacantes, statistique de l'emploi.

3.8 Concepts de population et de couverture statistique

Concept intérieur

L'activité productive selon le concept intérieur désigne l'activité productive réalisée à l'intérieur du territoire économique suisse, qu'elle soit le fait de résidents ou de non-résidents. Ce concept peut être utilisé afin de délimiter la population active occupée, les emplois ou encore les heures de travail. Concrètement, l'activité productive selon le concept intérieur comprend l'activité réalisée en Suisse par les groupes suivants: Suisses résidant en Suisse, titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), frontaliers résidant à l'étranger et travaillant en Suisse, saisonniers (depuis le 1^{er} juin 2002, cette autorisation n'est plus délivrée), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile, personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades et des consulats suisses et personnel de la marine suisse. A l'inverse, l'activité du personnel des ambassades et des consulats étrangers en Suisse, l'activité des fonctionnaires internationaux en Suisse et l'activité des personnes résidant en Suisse, mais travaillant à l'étranger ne sont pas couvertes dans le concept intérieur.

Source statistique

Le concept intérieur est notamment utilisé dans la statistique de la population active occupée, la statistique du volume du travail, le recensement des entreprises, la statistique structurelle des entreprises, la statistique de l'emploi et l'enquête suisse sur la structure des salaires. Le concept intérieur est par ailleurs utilisé dans le domaine de la comptabilité nationale.

Population résidente permanente

Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes de nationalité suisse avec domicile principal en Suisse, ainsi que tous les ressortissants étrangers avec une autorisation de résidence valable au moins 12 mois ou séjournant au moins depuis 12 mois en Suisse, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalent à une durée cumulée minimale de 12 mois, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour et les diplomates et fonctionnaires internationaux (y compris les membres de leurs familles).

Source statistique

Le concept de population résidente permanente est utilisé dans la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Il est utilisé sous une forme légèrement adaptée dans le relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population (sans les diplomates et fonctionnaires internationaux), dans la statistique du chômage au sens du BIT et dans l'enquête suisse sur la population active (sans les diplomates et fonctionnaires internationaux et sans les personnes dans le processus d'asile).

Population résidente

Sont assimilées à la population résidente toutes les personnes résidant en Suisse à un moment donné, quels que soient leur nationalité, la durée et le type d'autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse, telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, ne sont pas comptées dans la population résidente. Concrètement, la population résidente comprend les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les saisonniers (depuis le 1^{er} juin 2002, cette autorisation n'est plus délivrée), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, les diplomates et fonctionnaires internationaux et les membres de leurs familles.

Source statistique

Le concept de population résidente est utilisé dans le recensement fédéral de la population jusqu'en 2000, et dans la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

3.9 Grandes régions

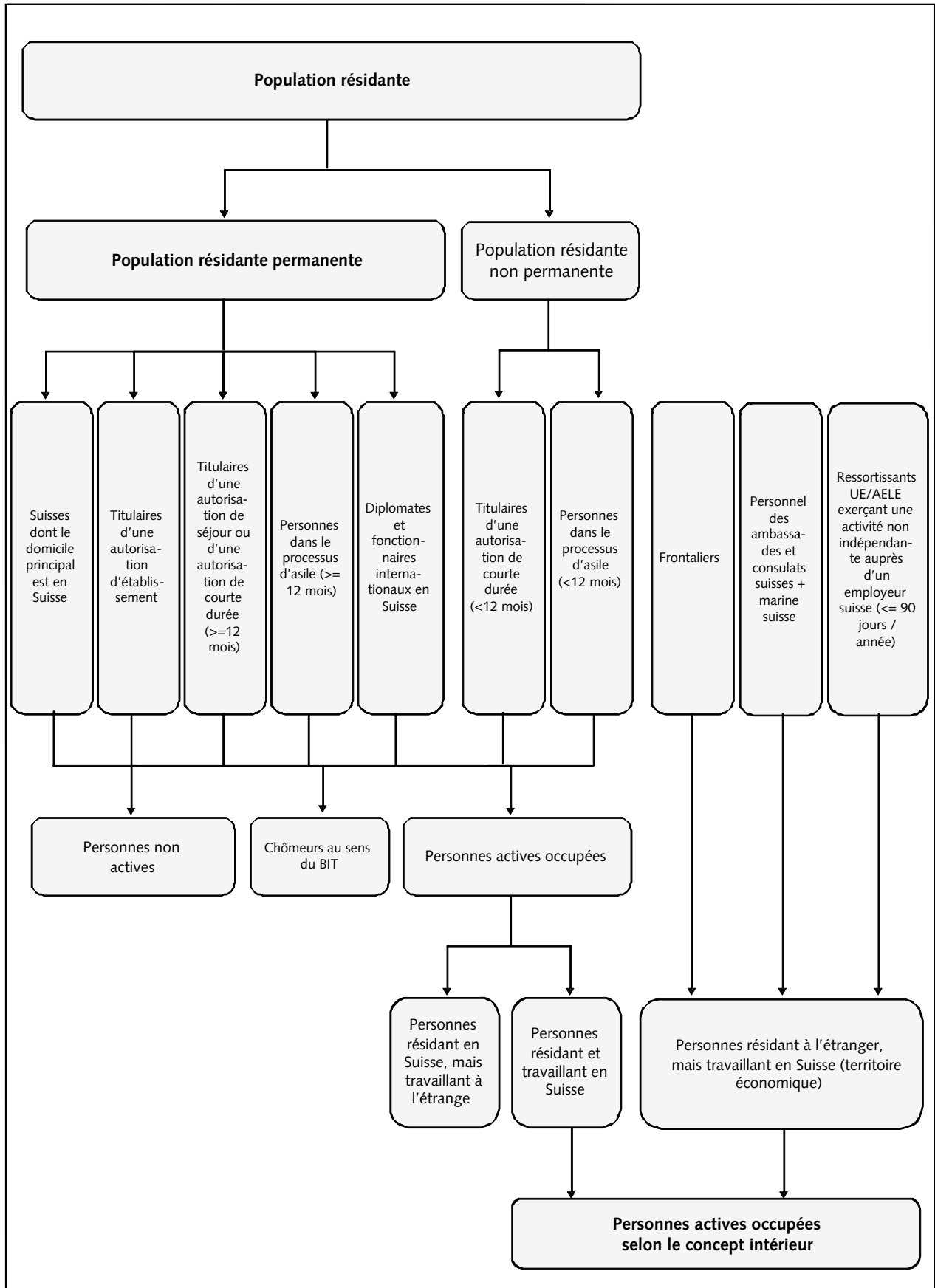
Grandes régions

Région lémanique:	Vaud, Valais, Genève
Espace Mittelland:	Berne, Fribourg, Soleure, Neuchâtel, Jura
Suisse du Nord-Ouest:	Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie
Zurich:	Zurich
Suisse orientale:	Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie
Suisse centrale:	Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug
Tessin:	Tessin

Source statistique

Les résultats de la plupart des statistiques du marché du travail sont proposés sous une forme régionalisée.

Encadré 5: population résidente, population résidente permanente et concept intérieur



4 Sources statistiques

4.1 Système des statistiques suisses du marché du travail

Les informations sur le marché du travail proviennent d'enquêtes réalisées auprès des ménages, d'enquêtes réalisées auprès des entreprises ou de l'exploitation de données administratives (cf. encadré 6). Alors que les enquêtes auprès des ménages sont essentiellement basées sur l'offre de travail, les enquêtes auprès des entreprises fournissent des informations orientées sur la demande. Ces informations peuvent être également combinées afin d'obtenir ce qu'on appelle des statistiques de synthèse. Ces dernières enrichissent nos informations et produisent des résultats nouveaux sans qu'il y ait besoin de procéder à de coûteuses enquêtes supplémentaires. Elles permettent en outre de combiner les avantages spécifiques de plusieurs statistiques et d'en pallier certains défauts. Dans l'encadré 6, on remarque qu'une multitude de statistiques ou registres livrent des informations portant sur le marché du travail. Afin que la publication garde une relative concision, ainsi que pour des raisons de périodicité d'enquête, certaines de ces sources statistiques ne sont pas abordées plus en détail, ni sur le plan des aspects de méthode, ni sur celui des résultats¹.

L'enquête suisse sur la population active (ESPA), réalisée auprès des ménages, est la source principale de quatre statistiques de synthèse traitées dans cet ouvrage. Il s'agit de la statistique de la population active occupée (SPAO), de la statistique du volume du travail (SVOLTA), de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) et des comptes globaux du marché du travail (CMT). Dans le cadre de cette publication, L'ESPA fournit également les chiffres nécessaires aux comparaisons internationales et au calcul des taux d'activité et taux d'actifs occupés.

Outre l'ESPA et les quatre statistiques de synthèse qui en sont dérivées, sept autres sources statistiques livrent des indicateurs dans le cadre de la publication «Indicateurs du marché du travail» (cf. encadré 7): quatre enquêtes auprès des entreprises (la statistique de l'emploi, l'enquête suisse sur la structure des salaires, l'enquête sur les accords salariaux et l'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse), trois statistiques basées sur des données administratives (la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises, la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie et la statistique de l'évolution des salaires). La vue d'ensemble est complétée par la statistique des frontaliers (statistique de synthèse basée principalement sur la statistique de l'emploi et utilisée comme input dans la SPAO, dans la SVOLTA et dans les CMT).

¹ Des informations sur les sources statistiques relatives au marché du travail qui ne sont pas présentées en détail dans cette publication peuvent être obtenues auprès des Offices fédéraux suivants:

Secrétariat d'Etat à l'économie: statistique sur la réduction de l'horaire de travail, statistique des places vacantes annoncées

Office fédéral des migrations: système d'information central sur la migration (SYMIC)

Office fédéral de la statistique: recensement de la population, recensement des entreprises, statistique structurelle des entreprises, enquête sur les nouvelles entreprises, recensement des entreprises du secteur primaire

Encadré 6: le système des statistiques suisses du marché du travail

Statistiques de synthèse	
Statistique de la population active occupée (SPAO)	• cf. 4.3
Statistique des frontaliers (STAF)	• cf. 4.6
Statistique du volume du travail (SVOLTA)	• cf. 4.7
Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	• cf. 4.10
Comptes globaux du marché du travail (CMT)	• cf. 4.13
Enquêtes auprès des ménages	
Enquête suisse sur la population active (ESPA)	• cf. 4.2
Recensement de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Un recensement exhaustif de la population résidante a été réalisé tous les dix ans entre 1850 et 2000. Il a relevé des données sur l'activité professionnelle depuis 1860. Jusqu'en 1960, on a tenu compte uniquement de l'activité à plein temps et jusqu'en 1980 uniquement des personnes actives occupées travaillant au moins 6 heures par semaine. Ce n'est qu'en 1990 que la limite de travail a été abaissée à une heure par semaine (définition internationale). Depuis 2010, le recensement traditionnel de la population est remplacé par une série d'enquêtes. Parmi celles-ci, le relevé structurel annuel, qui est une enquête par échantillonnage menée auprès de 200'000 personnes, représente une source de données importante dans l'optique de l'observation du marché du travail
Enquêtes auprès des entreprises	
Statistique de l'emploi (STATEM)	• cf. 4.4
Recensement des entreprises (RE)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé tous les 3 ou 4 ans auprès des établissements des secteurs secondaire et tertiaire, pour la dernière fois en 2008. On y relève les emplois d'au moins 6 heures par semaine. Les emplois dans les ménages privés et les emplois d'indépendants sans entreprise ne sont pas considérés.
Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	<ul style="list-style-type: none"> • Cette statistique annuelle dès 2011 remplace le recensement des entreprises. Basée essentiellement sur des données administratives, elle couvre les emplois dans les entreprises ou pour compte propre (indépendants) impliquant le versement de cotisations AVS obligatoires sur la base d'un revenu annuel minimum de CHF 2300. Les unités d'exploitation sont l'établissement et l'entreprise.
Enquête sur les nouvelles entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisée auprès des entreprises nouvellement inscrites dans le registre des entreprises et des établissements (REE) afin de mettre ce dernier à jour. Le REE sert de base au recensement des entreprises et à toute enquête par sondage auprès des entreprises.
Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Relève l'emploi par régions dans le secteur primaire.
Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	• cf. 4.14
Enquête sur les accords salariaux (EAS)	• cf. 4.17
Enquête sur les conventions collectives de travail (ECS)	• cf. 4.18
Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	• cf. 4.19
Données administratives	
Système d'information central sur la migration (SYMIC)	<ul style="list-style-type: none"> • Données mensuelles sur le nombre de travailleurs étrangers. Dès juin 2002, le SYMIC ne livre plus d'informations sur l'activité des titulaires d'une autorisation de séjour originaires de l'UE et des titulaires d'une autorisation d'établissement.
Durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	• cf. 4.8
Statistique de la réduction de l'horaire de travail du SECO	• Relève mensuellement des informations sur le chômage partiel.
Statistique du chômage du SECO	• cf. 4.11
Statistique des places vacantes annoncées du SECO	<ul style="list-style-type: none"> • Relève chaque mois les places vacantes annoncées aux offices régionaux de placement.
Statistique de l'évolution des salaires (ISS)	• cf. 4.16

Encadré 7: aperçu des statistiques et des indicateurs traités dans la publication

Statistiques de synthèse	
Statistiques	Indicateurs fournis
Statistique de la population active occupée (SPA0)	<ul style="list-style-type: none"> Personnes actives occupées, personnes actives occupées en équivalents plein temps
Statistique des frontaliers (STAF)	<ul style="list-style-type: none"> Frontaliers de nationalité étrangère travaillant en Suisse
Statistique du volume du travail (SVOLTA)	<ul style="list-style-type: none"> Heures effectives de travail Heures normales de travail Heures supplémentaires Heures d'absences
Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	<ul style="list-style-type: none"> Chômeurs au sens du BIT Taux de chômage au sens du BIT
Comptes globaux du marché du travail (CMT)	<ul style="list-style-type: none"> Transitions entre activité professionnelle, chômage et non-activité Migrations de main-d'oeuvre
Enquêtes auprès des ménages	
Enquête suisse sur la population active (ESPA)	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'activité Taux d'actifs occupés Indicateurs servant aux comparaisons internationales
Enquêtes auprès des entreprises	
Statistique de l'emploi (STATEM)	<ul style="list-style-type: none"> Emplois, emplois équivalents plein temps Indicateurs sur les prévisions de l'emploi Nombre des places vacantes Indicateurs des difficultés de recrutement
Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	<ul style="list-style-type: none"> Salaire mensuel brut standardisé Salaire mensuel net (non standardisé)
Enquête sur les accords salariaux (EAS)	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des salaires effectifs Adaptation des salaires minimaux
Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)	<ul style="list-style-type: none"> Conventions collectives de travail
Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de grèves et de lock-outs Nombre d'établissements et de travailleurs impliqués Nombre de journées de travail perdues
Données administratives	
Durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	<ul style="list-style-type: none"> Durée normale du travail hebdomadaire des salariés à plein temps
Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	<ul style="list-style-type: none"> Chômeurs inscrits Taux de chômage Demandeurs d'emploi inscrits
Statistique de l'évolution des salaires (ISS)	<ul style="list-style-type: none"> Indice des salaires nominaux Indice des salaires réels

4.2 L'enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête réalisée auprès des ménages qui a pour but principal de fournir des données sur la structure de la population active suisse et sur les comportements en matière d'activité professionnelle. Les thèmes principaux que l'ESPA aborde sont l'activité professionnelle, le chômage et ses caractéristiques, la profession (apprise et exercée), les conditions de travail, la mobilité sur le marché du travail, la branche économique, les heures de travail, la formation (y compris la formation continue), le travail non rémunéré, la situation familiale, les conditions de logement et les revenus (cf. chapitre 4.15). Ce vaste éventail de données conduit à un grand choix dans les critères de ventilations (par exemple les actifs occupés selon l'état civil, la classe de revenu, le type d'horaire; les chômeurs au sens du BIT selon la formation, la durée de chômage, le type de famille, etc.). Des enquêtes similaires (appelées enquêtes sur les forces de travail ou labour force surveys) sont conduites dans les pays de l'Union européenne.

Concepts et définitions de l'ESPA

L'ESPA applique les définitions internationales de l'activité et du chômage (Bureau international du Travail et EUROSTAT). Une personne est ainsi considérée comme active occupée si elle exerce une activité professionnelle d'au moins une heure pendant la semaine de référence. L'utilisation de ces définitions permet de réaliser des comparaisons internationales.

En raison de la méthode de relevé, les résultats de l'enquête se rapportent à la population résidente permanente uniquement. Par conséquent, l'ESPA ne prend pas en considération certains groupes d'étrangers, tels les frontaliers, les titulaires d'une autorisation de courte durée et les personnes dans le processus d'asile. Pour combler ces lacunes, on rajoute, dans une étape importante des processus de calcul des statistiques de synthèse (statistique de la population active occupée, statistique du volume du travail et comptes globaux du marché du travail), les groupes qui n'appartiennent pas à la population résidente permanente (voir encadré 8). Cette opération, si elle permet de tenir compte de toutes les personnes travaillant en Suisse et de tous les chômeurs au sens du BIT résidant en Suisse, présente toutefois un inconvénient: on perd de la souplesse dans les possibilités de ventilation des résultats.

Méthode de calcul de l'ESPA

a) Méthode de relevé

L'ESPA est une enquête par échantillonnage auprès des ménages. De 1991 à 2009, elle a été réalisée entre le mois d'avril et le mois de juin. Dès 2010, elle se déroule en continu dans le but de fournir des indicateurs trimestriels et annuels. L'OFS informe par écrit les ménages sélectionnés, puis un institut de sondage mandaté les contacte par téléphone. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées quatre fois sur 15 mois. Cette structure en panel permet d'observer de près l'évolution du marché du travail et d'effectuer des analyses longitudinales.

b) Extrapolation des résultats

L'exploitation des résultats de l'enquête nécessite une pondération des réponses fournies par les personnes interrogées. Cette pondération est calculée sur la base de la population résidente permanente de la Suisse. En 2013, chaque participant à l'ESPA a représenté en moyenne 200 personnes de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus (échantillon de 126'000 ménages en 2012).

Les principaux résultats de l'ESPA sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique. Par ailleurs, des analyses «à la carte» peuvent également être réalisées sur demande.

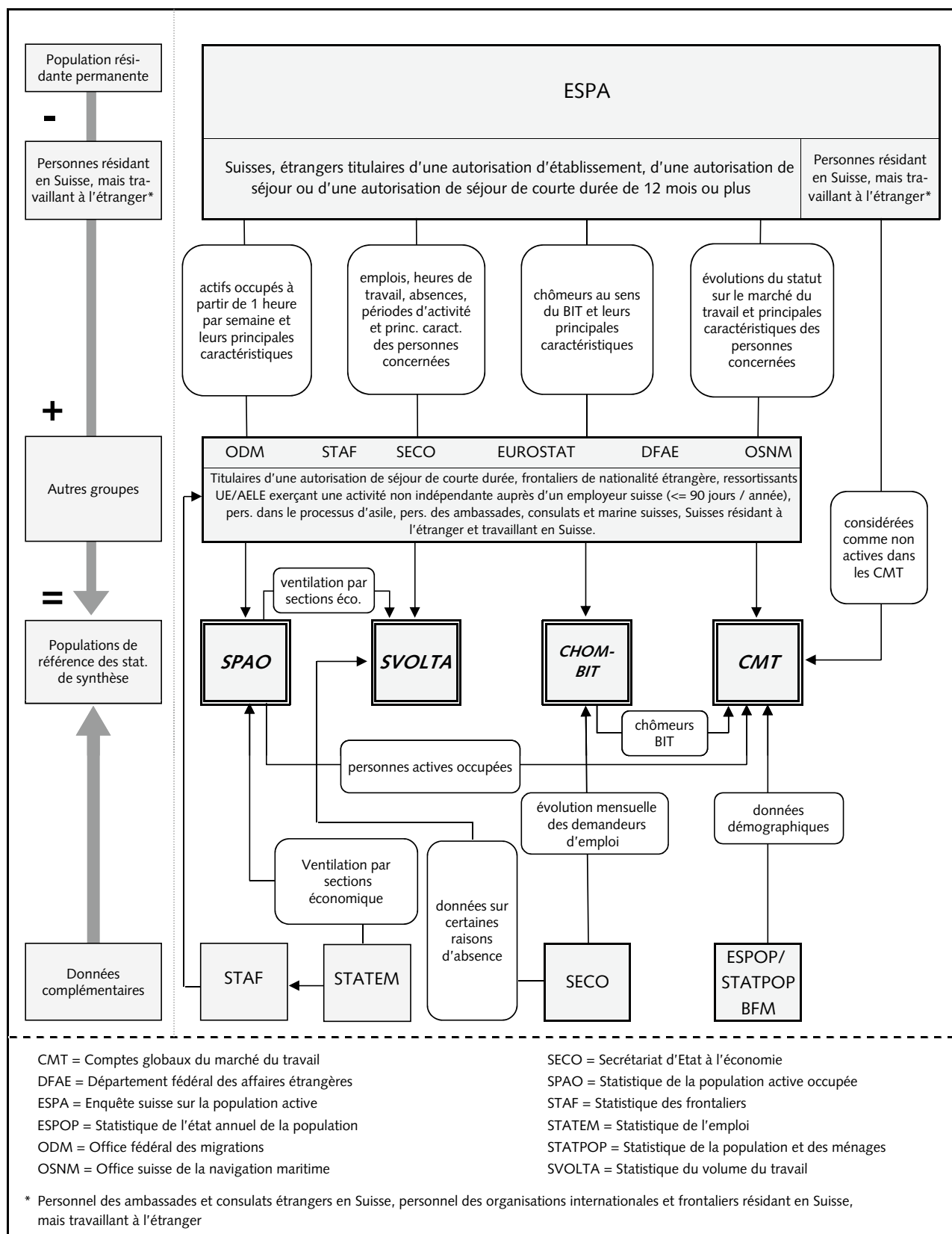
Concepts et définitions de l'enquête suisse sur la population active

Objet de la statistique:	Structure de la population active et comportements en matière d'activité professionnelle
Méthode de relevé:	Enquête auprès des ménages (126'000 interviews en 2012)
Population de référence:	Population résidente permanente sans les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile
Période de référence/périodicité:	Dès 2010: chaque trimestre, enquête continue De 1991 à 2009: deuxième trimestre (d'avril à juin), enquête annuelle

Critères de ventilation

Les nombreux thèmes abordés par l'enquête permettent un grand choix dans les critères de ventilation. Par contre, étant donné qu'il s'agit d'une enquête par échantillonnage, les croisements entre variables sont limités (plus les groupes isolés sont de taille réduite, plus le coefficient de variation est grand).

Encadré 8: les inputs principaux des statistiques de synthèse basées sur l'ESPA



4.3 La statistique de la population active occupée (SPA0)

La statistique de la population active occupée (SPA0) a été créée en 1977. Des chiffres globaux remontent jusqu'en 1948 et d'autres, plus détaillés, jusqu'en 1960. Dans cette statistique, toutes les personnes travaillant en Suisse sont prises en compte. La SPA0 livre ainsi des données sur l'ensemble de l'économie, y compris le secteur primaire. La SPA0 est une statistique de synthèse, c'est-à-dire qu'elle repose sur différentes sources statistiques dont les principales sont l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le système d'information central sur la migration (SYMIC) tenu par l'office fédéral des migrations (ODM) et la statistique de l'emploi (STATEM). En combinant ainsi les résultats de diverses sources, il est possible d'une part d'utiliser les forces tout en laissant de côté les faiblesses des statistiques comprises dans la SPA0 et d'autre part d'adapter le champ couvert par la statistique au concept intérieur.

Concepts et définitions de la SPA0

La SPA0 relève toutes les personnes travaillant en Suisse (cf. chapitre 3.8, «le concept intérieur») au moins une heure par semaine. Elle répond ainsi à la définition de l'activité recommandée par le Bureau international du Travail. La SPA0 considère notamment des groupes de population qui ne sont pas compris, pour diverses raisons, dans la STATEM. Il s'agit en particulier des personnes travaillant dans le secteur primaire, de celles qui sont employées par des ménages privés ainsi que de celles qui exercent leur activité en tant qu'indépendant sans entreprise. La population de référence de la SPA0 se distingue aussi de celle de l'ESPA. En effet, à la différence de l'ESPA qui ne considère que la population résidente permanente, la SPA0 tient également compte des frontaliers, des personnes dans le processus d'asile, des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée ainsi que d'autres groupes marginaux. Le nombre d'actifs occupés est aussi proposé en équivalents plein temps.

Méthode de calcul de la SPA0

La SPA0 s'établit en trois étapes.

1) Passage au concept intérieur

Les valeurs trimestrielles se calculent à partir de l'ESPA. Mais comme les définitions de celle-ci ne coïncident pas entièrement avec les définitions de la SPA0, les données de l'ESPA, qui se rapportent à la population résidente permanente, sont adaptées au concept intérieur (cf. encadré 9). Autrement dit, on ajoute

aux personnes actives occupées de l'ESPA les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, le personnel des ambassades et consulats suisses à l'étranger, le personnel de la marine suisse, les frontaliers et les travailleurs de l'UE/AELE engagés par un employeur suisse pour 90 jours ou moins, et l'on en soustrait le personnel des ambassades et consulats étrangers en Suisse et les frontaliers résidant en Suisse et travaillant à l'étranger.

Ce calcul se fait distinctement pour les hommes et pour les femmes, pour les Suisses et pour les étrangers (ces derniers étant répartis selon le type d'autorisation de séjour).

2) Ventilation des résultats

Les valeurs selon le concept intérieur – déjà réparties selon le sexe, la nationalité et le type d'autorisation de séjour – sont encore ventilées par grande région, groupe d'âges, statut d'activité, secteur et section économique. Les principales sources pour ces ventilations sont l'ESPA, le SYMIC, la STAF et la STATEM.

3) Actifs occupés en équivalents plein temps

Pour convertir les personnes actives occupées en équivalents plein temps (EPT), on additionne les taux d'occupation des emplois exercés. Ainsi, une personne occupant un 1^{er} emploi à un taux d'occupation de 50% et un 2^e emploi à 20% sera comptabilisée comme 0,7 EPT. On détermine les taux d'occupation en divisant les heures effectives de travail dans chaque emploi par la moyenne des heures effectives dans les emplois à plein temps.

Adaptation méthodologique 2013

En 2013, le mode de répartition des résultats de la SPA0 par secteur et section économique a été révisé. De plus, une série décrivant le nombre d'actifs occupés convertis en équivalent plein temps a été introduite. Ces deux adaptations ont été intégrées rétrospectivement jusqu'au 1^{er} trimestre 2010.

Pour plus de détails sur la méthode de la SPA0, cf. le rapport méthodologique «La statistique de la population active occupée (SPA0), Bases méthodologiques», OFS, 2014.

Encadré 9: Adaptation de la SPAO au concept intérieur

Actifs occupés suisses résidant en Suisse

- + Actifs occupés titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
- + Actifs occupés titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
- + Actifs occupés titulaire d'une autorisation de séjour de courte durée supérieure ou égale à 12 mois (livret L)

= Actifs occupés dans la population résidente permanente

- + Actifs occupés titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée inférieure à 12 mois (livret L)
- + Actifs occupés dans le processus d'asile
- + Personnel des ambassades et consulats suisses à l'étranger
- + Personnel de la marine suisse
- + Frontaliers de nationalité étrangère résidant à l'étranger et travaillant en Suisse (livret G)
- + Suisses résidant à l'étranger et travaillant en Suisse
- + Ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant moins de 90 jours par année civile
- Frontaliers résidant en Suisse et travaillant à l'étranger

= Population active occupée selon le concept intérieur

Concepts et définitions de la statistique de la population active occupée

Objet de la statistique:	Les personnes exerçant une activité productive au sens de la comptabilité nationale d'au moins 1 heure par semaine
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Population active occupée selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Moyenne trimestrielle, statistique trimestrielle et annuelle

Critères de ventilation

Personnes actives occupées

- sexe x nationalité/autorisation de séjour
- sexe x secteurs et sections économiques selon la NOGA08
- sexe x grandes régions
- sexe x nationalité x statut d'activité
- sexe x nationalité x groupes d'âges

Personnes actives occupées en équivalents plein temps

- sexe
- nationalité

x = croisé avec

4.4 La statistique de l'emploi (STATEM)

La statistique de l'emploi (STATEM) est élaborée sur la base d'une enquête réalisée chaque trimestre auprès d'établissements des secteurs secondaire et tertiaire. Elle existe en tant qu'enquête trimestrielle depuis 1925. D'abord réalisée pour différentes branches industrielles et publiée sous forme d'indice, elle a peu à peu évolué, couvrant finalement toutes les branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle est publiée sous forme d'effectifs depuis le troisième trimestre 1991.

Concepts et définitions de la STATEM

La STATEM porte sur les établissements des secteurs secondaire et tertiaire sur territoire suisse (concept intérieur). Les établissements du secteur primaire (agriculture, chasse, sylviculture, pêche et pisciculture), les établissements où l'on travaille moins de 20 heures par semaine et les employés de ménages privés ne sont pas pris en compte. Le principal sujet d'investigation de l'enquête est le nombre d'emplois, y compris ceux des patrons, gérants, propriétaires travaillant dans l'établissement, des apprentis, des représentants et du personnel des services extérieurs.

Méthode de calcul de la STATEM

L'enquête se fonde sur un échantillon aléatoire d'établissements (dans le sens de l'unité locale) tirés du Registre des entreprises et des établissements (REE). L'échantillon, stratifié par divisions économiques, taille des établissements (emplois mesurés en équivalents plein temps) et par grande région, se base sur le Registre des entreprises et des établissements. Il est mis à jour une fois par année. Les cantons et les grandes villes qui le souhaitent ont depuis 2001 la possibilité de financer des compléments d'échantillons régionaux. Suite à l'introduction d'un nouveau questionnaire d'enquête et d'une nouvelle définition de l'emploi basée sur le versement de cotisations obligatoires

à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), la STATEM a été révisée au quatrième trimestre 2012 et les séries adaptées pour la période 2011–2012.

Le registre des entreprises et des établissements (REE) constitue l'univers dont sont tirés les cadres de sondage et d'extrapolation pour le nombre d'emplois. Ainsi, la STATEM intègre de manière contrôlée les mises à jour du REE, ainsi que l'ensemble des variations d'emploi dues aux créations et disparitions d'établissements. L'échantillon mis à jour contient environ 63'500 établissements, soit environ 14% de l'ensemble des établissements des secteurs secondaire et tertiaire et couvre environ 58% des emplois. Une annexe méthodologique décrivant les principales caractéristiques du cadre de sondage, ainsi que la variance des estimations trimestrielles accompagne les tableaux de résultats.

Les renseignements nécessaires à la STATEM sont récoltés auprès des établissements grâce à l'envoi d'un questionnaire imprimé sur papier ou adressé par e-mail, par l'échange électronique de données ou par le biais de la version internet de l'enquête. Le questionnaire porte en premier lieu sur le nombre d'emplois occupés dans l'établissement à la fin du trimestre sous référence. Les autres informations recueillies dans le cadre de cette enquête concernent les places vacantes, ainsi que deux variables qualitatives, soit l'indicateur sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et l'indicateur sur les prévisions d'évolution de l'emploi.

Tous les résultats de la STATEM sont disponibles sur le site internet de l'OFS de même que les rapports de méthodes suivants: «Statistique de l'emploi: Bases méthodologiques 2000», OFS, 2002; «Statistique de l'emploi. Révision 2007: cadre de sondage et échantillonnage», OFS, 2008; «Statistique de l'emploi: Révision 2007: méthodes d'estimation», OFS, 2008.

Concepts et définitions de la statistique de l'emploi

Objet de la statistique:	Les emplois dans les établissements, les places vacantes, les indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et les indicateurs sur les prévisions d'évolution de l'emploi.
Méthode de relevé:	Enquête auprès de 63'500 établissements
Population de référence:	Emplois de 6 heures et plus dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire selon le concept intérieur et soumis à cotisations AVS. Ne sont pas considérés: les emplois du secteur primaire, les emplois «hors entreprises» (emplois dans des ménages privés et indépendants sans entreprise), emplois dans les établissements où l'on travaille au total moins de 20 heures par semaine.
Période de référence/périodicité:	Fin de chaque trimestre, statistique trimestrielle

Critères de ventilation

Emplois

- Sexe x divisions économiques selon la NOGA08 x taux d'occupation
- Sexe x grandes régions x secteurs économiques

Equivalents plein temps

- Sexe x divisions économiques selon la NOGA08

Nombre de places vacantes, indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et indicateurs sur les prévisions d'évolution de l'emploi

- Divisions économiques NOGA08
- Séries désaisonnalisées

- Grandes régions

x = croisé avec

4.5 Comparatif entre la statistique de la population active occupée et la statistique de l'emploi

La statistique de la population active occupée (SPAO) et la statistique de l'emploi (STATEM) abordent le marché du travail sous des angles différents, la première sous l'angle de l'offre de travail par le biais des ménages (la SPAO se base pour l'essentiel sur l'enquête suisse sur la population active), la seconde sous l'angle de la demande de travail par le biais des établissements. En raison de cette différence, l'une ou l'autre statistique sera plus appropriée selon l'aspect du marché du travail que l'on souhaite analyser.

Des écarts peuvent apparaître entre le nombre d'actifs occupés selon la SPAO et le nombre d'emplois selon la STATEM. La première différence concerne l'unité de mesure, une personne active occupée pouvant exercer plusieurs emplois. Ensuite, certaines catégories d'activités ne sont par définition pas incluses dans la STATEM, alors qu'elles le sont dans la SPAO (secteur primaire et services domestiques, emplois impliquant moins de 6h de travail par semaine, emplois dans les entreprises cumulant moins de 20h de travail par semaine, emplois non soumis à cotisations AVS). On suppose aussi que certaines formes atypiques de travail (p. ex. contrats à durée très limitée, collaborateurs familiaux, personnes travaillant sur appel) échappent partiellement à la STATEM. Enfin, tant les résultats de la SPAO que ceux de la STATEM sont soumis à une part d'erreur aléatoire.

Les deux statistiques se distinguent également par leur période de référence: bien que toutes deux trimestrielles, la SPAO se réfère à des moyennes trimestrielles alors que la STATEM livre des résultats se référant à des fins de trimestre.

La SPAO fournit des données sur l'ensemble des personnes travaillant en Suisse et sur leur évolution. La SPAO est également adaptée pour des analyses relatives à la main-d'œuvre étrangère travaillant en Suisse. Grâce à la ventilation par catégories d'autorisation de séjour, il est par exemple possible d'analyser l'évolution de la part des étrangers titulaires d'une autorisation de séjour dans l'ensemble de la population étrangère active occupée. La statistique permet en outre d'étudier des questions touchant la structure sociodémographique du monde du travail (les jeunes, les femmes, les indépendants).

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la conjoncture dans les différentes branches de l'économie, on consultera la STATEM. Les emplois dans les différentes branches sont de plus ventilés par taux d'occupation. Ainsi, l'on peut par exemple connaître la part des personnes qui sont occupées à temps partiel dans l'hôtellerie et la restauration. Cette statistique dispose en outre d'informations sur les places vacantes et fournit des indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et sur les prévisions d'évolution de l'emploi.

4.6 La statistique des frontaliers (STAF)

La statistique des frontaliers (STAF) fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif et aux principales caractéristiques des travailleurs frontaliers étrangers en activité en Suisse et résidant à l'étranger. La STAF est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de la statistique de l'emploi (STATEM), du recensement des entreprises (RE) et du système d'information central sur la migration (SYMIC). Créée en 2004, des chiffres globaux ont été calculés rétrospectivement jusqu'en 1995.

Concepts et définitions de la STAF

La statistique des frontaliers relève tous les travailleurs frontaliers étrangers, c'est-à-dire les travailleurs de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique pour frontalier (permis G) et exerçant une activité lucrative en Suisse. L'effectif fourni par la statistique des frontaliers est inférieur à celui des autorisations frontalières en cours selon SYMIC, les cessations d'activité n'étant pas systématiquement annoncées aux autorités.

Méthode de calcul de la STAF

La source principale de la statistique des frontaliers est la statistique de l'emploi (STATEM), qui est une enquête par échantillonnage réalisée chaque trimestre auprès d'établissements des secteurs secondaire et tertiaire. Dans cette enquête, une question porte sur le nombre de travailleurs frontaliers employés par l'établissement pour le trimestre en cours.

La STAF se construit en 2 étapes principales:

- On estime tout d'abord l'effectif au niveau national des frontaliers salariés des secteurs II et III, sans les services domestiques et sans les organisations extra-territoriales, ce qui correspond à la couverture statistique de la STATEM.

- Le nombre de frontaliers qui travaillent dans le secteur primaire, dans des services domestiques ou des organisations extra-territoriales ainsi que les frontaliers indépendants sont obtenus en corrigeant le nombre d'autorisations frontalières selon SYMIC. Le facteur de correction correspond à la relation entre l'estimation basée sur la STATEM et le nombre d'autorisations frontalières selon SYMIC pour les entreprises du deuxième et troisième secteur. La somme de cet effectif corrigé et de l'estimation précédente donne la valeur de référence nationale du nombre de frontaliers. Ce total est ensuite ventilé selon différents critères. La répartition selon les différents critères de ventilation est proportionnelle à la répartition dans SYMIC.

Lors de l'élaboration de la statistique, les valeurs de référence nationales ont été calculées rétrospectivement jusqu'au troisième trimestre 1995, par interpolation exponentielle entre deux valeurs de référence. L'estimation du total des frontaliers est soumise à un coefficient de variation d'environ 0,8%.

Pour plus de détails sur la méthode de la STAF, cf. le rapport méthodologique «Statistique des frontaliers, Bases méthodologiques», OFS, 2008.

Concepts et définitions de la statistique des frontaliers

Objet de la statistique:	Travailleurs frontaliers étrangers
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Tous les travailleurs de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique pour frontalier (permis G) et exerçant une activité lucrative en Suisse.
Période de référence/périodicité:	Fin de chaque trimestre, statistique trimestrielle

Critères de ventilation

Travailleurs frontaliers

- Sexe x commune de travail
- Sexe x canton de travail x pays de résidence
- Sexe x canton de travail x Landkreis de résidence (DE)
- Sexe x canton de travail x département de résidence (FR)
- Sexe x canton de travail x secteurs, sections et divisions économiques selon la NOGA08
- Statut d'activité x secteurs, sections et divisions économiques selon la NOGA08
- Sexe x canton de travail x statut d'activité x durée du permis de travail
- Sexe x canton de travail x groupes d'âges x grands groupes de professions

x = croisé avec

4.7 La statistique du volume du travail (SVOLTA)

Jusque dans les années 50, la grande majorité des travailleurs étaient employés à plein temps. Il suffisait alors de considérer l'effectif de la population active occupée pour obtenir un indicateur fiable du niveau de l'activité professionnelle. Avec l'apparition du travail à temps partiel dans les années 60 et le développement de formules souples d'aménagement du temps de travail, cet indicateur ne suffisait plus. Il a donc fallu créer des statistiques nouvelles sur la durée et le volume du travail. Si des statistiques sur la durée hebdomadaire du travail ont vu le jour dès les années 40, la statistique du volume du travail (SVOLTA) n'a pu être créée qu'au début des années 90.

Concepts et définitions de la SVOLTA

L'élaboration de la SVOLTA est inspirée par divers travaux réalisés dans ce domaine par le Bureau international du Travail (BIT). Ces éléments ont toutefois dû être adaptés aux données disponibles en Suisse. Les concepts et les définitions ont été fixés compte tenu des règles en vigueur dans le Système de Comptabilité Nationale. La SVOLTA a fait l'objet d'une révision en 2011, notamment pour tenir compte du changement de périodicité de sa source principale (ESPA).

Méthode de calcul de la SVOLTA

La méthode d'établissement de la SVOLTA diffère selon que l'on considère la population résidente permanente ou les autres groupes de population travaillant en Suisse.

- Volume du travail de la population résidente permanente

Pour la population résidente permanente, le volume du travail se calcule d'après les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). L'ESPA permet de calculer la durée annuelle normale du travail pour chaque emploi (les éventuelles activités accessoires des personnes actives occupées sont prises en compte). Pour les emplois salariés, on considère comme durée normale du travail celle qui est fixée dans le contrat de travail. Pour les emplois des indépendants, on considère la durée usuelle du travail. Les absences annuelles sont soustraites, pour chaque emploi, à la durée annuelle normale

du travail. Comme l'ESPA n'informe pas de façon suffisamment fiable sur tous les types d'absences, nous nous référons, pour les absences en raison des réductions de l'horaire de travail et des conflits de travail, à la statistique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et à l'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE). De plus, étant donné la saisonnalité des absences pour des raisons de santé, un facteur de correction établi sur la base de l'enquête suisse sur la santé (ESS) est utilisé pour les données antérieures à 2010. Pour obtenir la durée annuelle effective du travail, il faut encore tenir compte, pour chaque emploi, des heures supplémentaires annuelles (livrées par l'ESPA); elles ne sont comptées que si elles ne sont pas compensées par des congés. La durée effective du travail correspond donc au nombre d'heures qui, au cours de la période considérée, ont effectivement été consacrées à l'accomplissement d'une tâche ou d'un travail déterminé.

- Volume du travail des autres groupes

Pour estimer le volume du travail conformément au concept intérieur, il faut également prendre en considération plusieurs groupes de population travaillant en Suisse mais qui ne sont pas interrogés dans le cadre de l'ESPA. Ces groupes sont les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, le personnel de la marine suisse, le personnel des ambassades et consulats suisses à l'étranger, les frontaliers et les travailleurs de l'UE/AELE engagés par un employeur suisse pour 90 jours ou moins. Si le nombre d'emplois occupés par ces groupes de personnes nous est donné par des sources administratives dont la principale est le système d'information central sur la migration (SYMIC), leur durée du travail provient de valeurs moyennes estimées à l'aide de l'ESPA. Une analyse réalisée à l'aide du recensement fédéral de la population (RFP) a montré, en effet, que la durée de travail de ces groupes d'étrangers ventilés selon le sexe, le taux d'occupation et la section économique ne diffère pas de manière significative de la durée du travail du reste de la population.

Concepts et définitions de la statistique du volume du travail

Objet de la statistique:	Heures effectives de travail, heures normales, heures d'absences et heures supplémentaires de toutes les personnes qui accomplissent dans l'année au moins 1 heure d'activité productive au sens de la comptabilité nationale.
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x sections économiques NOGA08
- Sexe x nationalité x statut d'activité
- Sexe x nationalité x taux d'occupation
- Sexe x nationalité x grandes régions

x = croisé avec

4.8 La statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT)

Si la statistique officielle livre des données sur la durée hebdomadaire du travail depuis 1942, les méthodes et les concepts de base ont fortement évolué au cours du temps. Depuis 1973, la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT) est réalisée sur la base des déclarations d'accidents des salariés transmises au Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984 de la nouvelle loi sur l'assurance-accidents (LAA), soumettant tous les salariés à l'obligation de s'assurer, a permis d'élargir le champ de la statistique à l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire ainsi qu'au secteur primaire. Avant le transfert à l'Office fédéral de la statistique (OFS) de la DNT le 1^{er} mars 1995, celle-ci était réalisée au sein de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (aujourd'hui Secrétariat d'Etat à l'économie). Les résultats sont disponibles par branches économiques de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) à partir de 1990.

Concepts et définitions de la DNT

La durée normale du travail est définie comme la durée du travail hebdomadaire pratiquée dans les entreprises et valable sur un intervalle de plusieurs mois ou années. Cette durée s'applique à l'entreprise et correspond, en principe, à la durée individuelle du travail des salariés engagés à plein temps, qui ne font pas d'heures supplémentaires et ne sont pas touchés par des réductions de l'horaire du travail.

Méthode de calcul de la DNT

La durée normale du travail se calcule à l'aide d'un schéma de pondération, dont la base jusqu'en 2012 est le dernier recensement des entreprises (RE). Ce schéma se base dès 2013 sur la statistique structurelle des entreprises (STATENT). En effet, chaque division économique de chaque canton reçoit un coefficient de pondération. Ce procédé permet de calculer les valeurs agrégées en fonction des structures de l'emploi propres à chaque canton et à chaque région. Dans cette optique, il n'est pas tenu compte (pour la période durant laquelle le schéma de pondération est constant) des variations de la durée normale du travail résultant d'un changement de l'importance relative des branches économiques, comme par exemple, les effets d'un transfert de salariés vers une division dans laquelle la durée

normale du travail est généralement plus faible qu'ailleurs. La différence entre la durée normale du travail cantonale et la durée normale du travail à l'échelle nationale peut être interprétée, comme la conjonction de deux effets:

- une différence dans la structure de l'emploi entre la Suisse et le canton considéré (effet structurel)
- une différence dans la durée normale du travail à l'intérieur même d'une ou de plusieurs divisions économiques, entre la Suisse et le canton sous revue (effet résiduel).

Pour chaque canton et section économique, il est possible de calculer la valeur de cet effet structurel. Pour ce faire, on pondère, au niveau des divisions économiques, les données des salariés accidentés du canton en question avec les coefficients de pondération relatifs à la structure suisse de l'emploi. La différence (obtenue au niveau du total des divisions ou d'une section économique) entre la durée cantonale effective et la durée cantonale du travail hypothétique reflète la différence due à l'effet de structure.

En 2009, par exemple, pour le canton de Neuchâtel, la durée normale du travail s'élève à 41,0 h, contre 41,6 h à l'échelon suisse (secteur primaire exclu). Il en découle une différence de 0,6 h, qui peut être décomposée en une variation de 0,2 h due à la structure de l'emploi propre au canton de Neuchâtel, et une variation de 0,4 h due à l'effet résiduel. Cette dernière s'explique par le fait que, dans le canton de Neuchâtel, une ou plusieurs divisions économiques présentent des durées normales du travail inférieures à la moyenne suisse.

Pour plus de détails sur la méthode de la DNT, cf. la publication «Durée normale du travail dans les entreprises en 1997, Résultats commentés et tableaux», OFS, 1998

Concepts et définitions de la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises

Objet de la statistique:	Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps dans les entreprises
Méthode de relevé:	Exploitation d'environ 280'000 données administratives
Population de référence:	Salariés des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sections et divisions économiques NOGA08
- Sections économiques NOGA08 x grandes régions
- Sections économiques NOGA08 x cantons

x = croisé avec

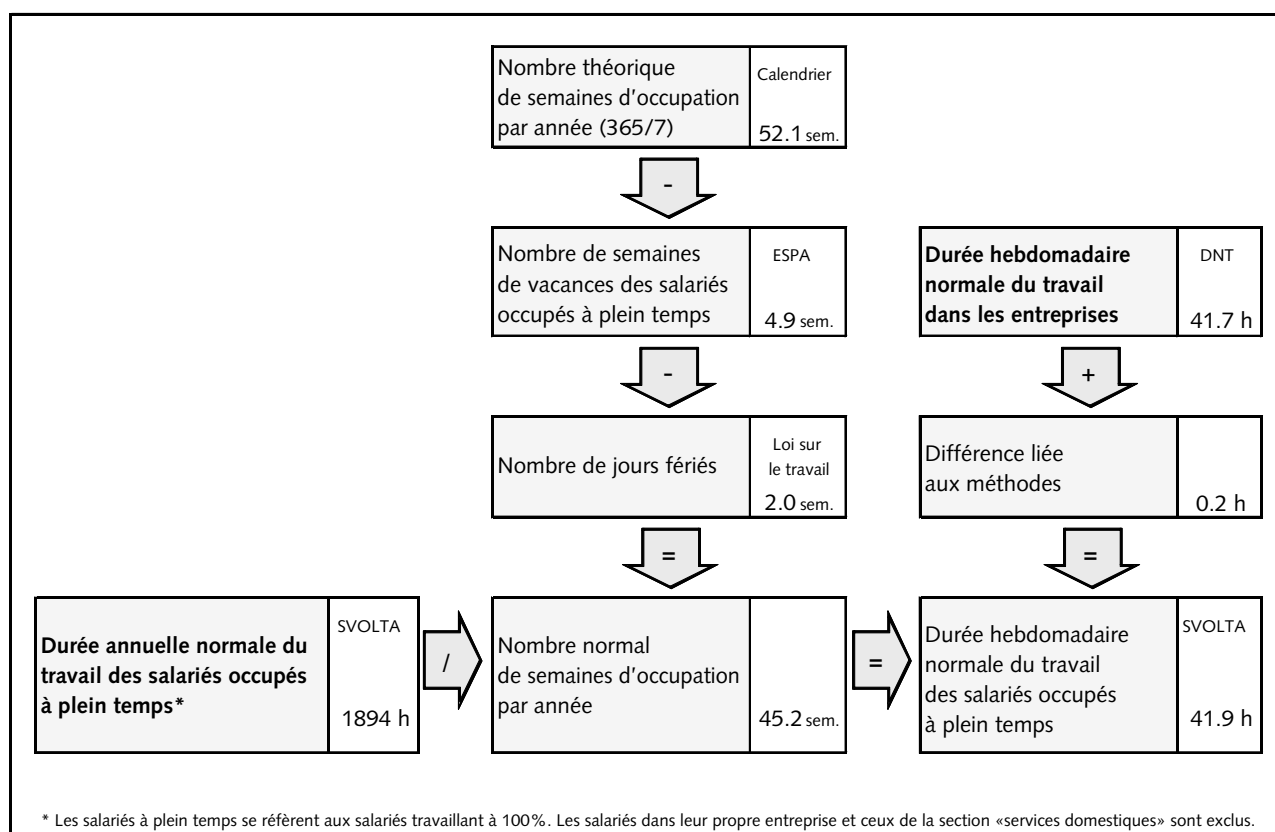
4.9 Comparatif entre la statistique du volume du travail et la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises

La statistique du volume du travail (SVOLTA) fournit en premier lieu des données macro-économiques sur le volume annuel effectif du travail pour l'ensemble de l'économie suisse et permet ainsi de disposer d'une base de calcul de productivité par heure de travail. Mais la SVOLTA fournit aussi des données détaillées sur les composantes des heures de travail par emploi et par année (heures normales, heures d'absences et heures supplémentaires). Grâce à la ventilation par statut d'activité et taux d'occupation, il est par exemple possible d'analyser l'évolution de la durée annuelle effective du travail des salariés occupés à plein temps et de comprendre dans quelle mesure ce résultat dépend du changement de la durée annuelle du travail selon le contrat, des absences ou des heures supplémentaires. D'autres indicateurs comme le taux d'absences ou le taux d'heures supplémentaires sont également calculés dans le cadre de la SVOLTA.

Par contre, si l'on s'intéresse aux pratiques en matière de durée hebdomadaire du travail stipulée dans les contrats des salariés à plein temps, on consultera de préférence la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT). La DNT se prête aussi à des analyses de la durée normale du travail dans les différentes divisions économiques et dans les différents cantons.

Bien que des données concernant la durée normale du travail soient livrées par la SVOLTA et par la DNT, une comparaison entre ces deux sources ne peut se faire de manière directe. A cela plusieurs raisons: d'abord la durée normale du travail se rapporte dans la SVOLTA à l'ensemble des actifs occupés y compris les indépendants, tandis que la DNT base ses estimations sur l'information donnée par les salariés à plein temps. Ensuite, dans la SVOLTA on retrouve tous les groupes d'activités économiques alors que dans la DNT les activités des ménages en tant qu'employeurs ne sont pas incluses. L'encadré ci-dessous compare la durée hebdomadaire normale du travail estimée d'après la SVOLTA avec la durée hebdomadaire normale du travail dans les entreprises sur la base de la DNT (voir encadré 10).

Encadré 10: liens entre les données sur la durée normale du travail de la SVOLTA et de la DNT, 2013



4.10 La statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)

Depuis 1991, l'Office fédéral de la statistique (OFS) établit, dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre de chômeurs mesurés d'après les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE. La statistique du chômage au sens du BIT a été introduite en 1995 afin de proposer des résultats à un rythme plus fréquent que ceux annuels de l'ESPA. Si l'ESPA offre à partir de 2010 des résultats trimestriels, la statistique du chômage au sens du BIT se distingue en continuant de proposer des valeurs mensuelles.

Concepts et définitions

La statistique du chômage publiée par l'OFS est basée sur les définitions du chômage du BIT. Contrairement à la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO, cf. chapitre 4.11), qui ne porte que sur les chômeurs inscrits, la statistique du chômage au sens du BIT considère toutes les personnes sans travail et en quête d'emploi qui sont en mesure de commencer une nouvelle activité dans un bref délai. Les chômeurs en fin de droits, qu'ils soient encore inscrits ou non, sont donc compris dans les données de la statistique du chômage au sens du BIT, de même que les personnes qui voudraient reprendre une activité professionnelle après s'être consacrées quelques années à leur famille.

Méthode de calcul

Le nombre de chômeurs au sens du BIT se calcule en deux étapes: on détermine tout d'abord les valeurs de référence trimestrielles à partir de l'ESPA, puis on procède à la mensualisation de ces dernières à partir des données du SECO. On calcule aussi des moyennes annuelles sur la base des 4 trimestres de l'année ainsi qu'un taux de chômage au sens du BIT pour chaque critère de ventilation.

1) Calcul des valeurs de référence trimestrielles

La statistique du chômage au sens du BIT s'appuie sur l'ESPA, laquelle se réfère à la situation moyenne du trimestre. La première étape consiste à déterminer le nombre de chômeurs dans la population résidante permanente pour le trimestre considéré, ceci distinctement pour chacun des 5 groupes d'âges (par sexe et par nationalité) et pour chacune des 7 grandes régions (par sexe). Ces valeurs sont identiques à celles de l'ESPA.

2) Mensualisation des valeurs trimestrielles

La deuxième étape consiste à calculer des valeurs mensuelles à partir des valeurs trimestrielles. Cette mensualisation se fait en appliquant sur ces dernières l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits au cours des mois du trimestre fournie par le SECO. Les valeurs mensuelles pour les trois mois du trimestre sont estimées en deux temps : une première fois de façon provisoire lors du trimestre considéré et une seconde fois le trimestre suivant, au moment du calcul des nouvelles valeurs de référence.

3) Calcul du taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage au sens du BIT est calculé pour chaque critère de ventilation et pour chaque périodicité (mensuelle, trimestrielle, annuelle). On obtient le nombre de personnes actives occupées directement de l'ESPA. La mensualisation de cet effectif s'effectue par interpolation linéaire entre deux valeurs trimestrielles.

Pour plus de détails sur la méthode de la statistique du chômage au sens du BIT, cf. le rapport méthodologique «La statistique du chômage au sens du BIT, Bases méthodologiques 2010», OFS, 2011.

Concepts et définitions de la statistique du chômage au sens du BIT

Objet de la statistique:	Nombre de chômeurs selon les définitions internationales
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Population résidante permanente
Période de référence/périodicité:	Moyennes mensuelle, trimestrielle et annuelle, statistique mensuelle, trimestrielle et annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x groupes d'âges
- Sexe x grandes régions

x = croisé avec

4.11 La statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Une statistique du chômage existe en Suisse depuis 1936. Elle est menée aujourd'hui par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Cette statistique enregistre les effectifs de personnes inscrites en tant que chômeurs dans un office régional de placement (ORP) à la fin du mois, les entrées ainsi que les sorties du chômage sur l'ensemble du mois. Depuis l'automne 1997, la statistique du chômage est complétée par la publication du nombre des demandeurs d'emploi inscrits.

Concepts et définitions de la statistique du chômage du SECO

Les données de la statistique du chômage du SECO sont recueillies dans le cadre d'un relevé exhaustif qui repose sur les registres des ORP. A cet égard, on considère comme demandeur d'emploi toutes les personnes annoncées, qu'elles touchent des indemnités journalières ou non. Les demandeurs d'emploi sont répartis en deux catégories: les demandeurs d'emploi chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs.

Les demandeurs d'emploi non-chômeurs sont inscrits auprès d'un ORP, mais à la différence des chômeurs inscrits ils ne sont pas disponibles immédiatement pour un placement (autrement dit, dans les 30 jours) et/ou ils occupent un emploi. Le SECO distingue les catégories suivantes de demandeurs d'emploi non-chômeurs: les personnes en gain intermédiaire, les personnes engagées dans un programme d'emploi temporaire, de reconversion ou de perfectionnement ainsi que les autres demandeurs d'emploi non-chômeurs (école de recrues, maladie ou accident, maternité, personnes occupant encore un emploi, exécution d'une peine).

Méthode de calcul de la statistique du chômage du SECO

Les données concernant les demandeurs d'emploi chômeurs ou non-chômeurs sont collectées auprès des offices régionaux de placement. Les données cantonales sont ensuite groupées au plan national par le biais du Système informatisé pour le placement et la statistique du marché du travail (PLASTA). Depuis 2004, elles peuvent être exploitées selon de nombreux critères de ventilation quelques jours déjà après le jour de référence.

On trouvera des informations détaillées concernant la conception et les bases de la statistique du chômage dans la publication «Le chômage en Suisse 2012», Secrétariat d'Etat à l'économie, Neuchâtel, 2013.

Concepts et définitions de la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie

Objet de la statistique:	Personnes inscrites auprès d'un office régional de placement
Méthode de relevé:	Exploitation de données administratives
Population de référence:	Population résidente
Période de référence/périodicité:	Dernier jour ouvrable du mois, statistique mensuelle

Critères de ventilation

Les critères suivants sont pris en compte dans la statistique du chômage: sexe, âge, domicile (région/canton), nationalité, statut sur le plan du chômage (chômeur partiel/chômeur complet), durée du chômage, situation professionnelle antérieure, branche économique, groupe de professions, dernière fonction exercée.

Comme il s'agit d'un relevé exhaustif, on peut en principe coupler, dans la statistique du chômage, tous les caractères disponibles. Pour des raisons de place, seule une sélection de combinaisons est publiée. Sur demande, le SECO réalise des exploitations spéciales.

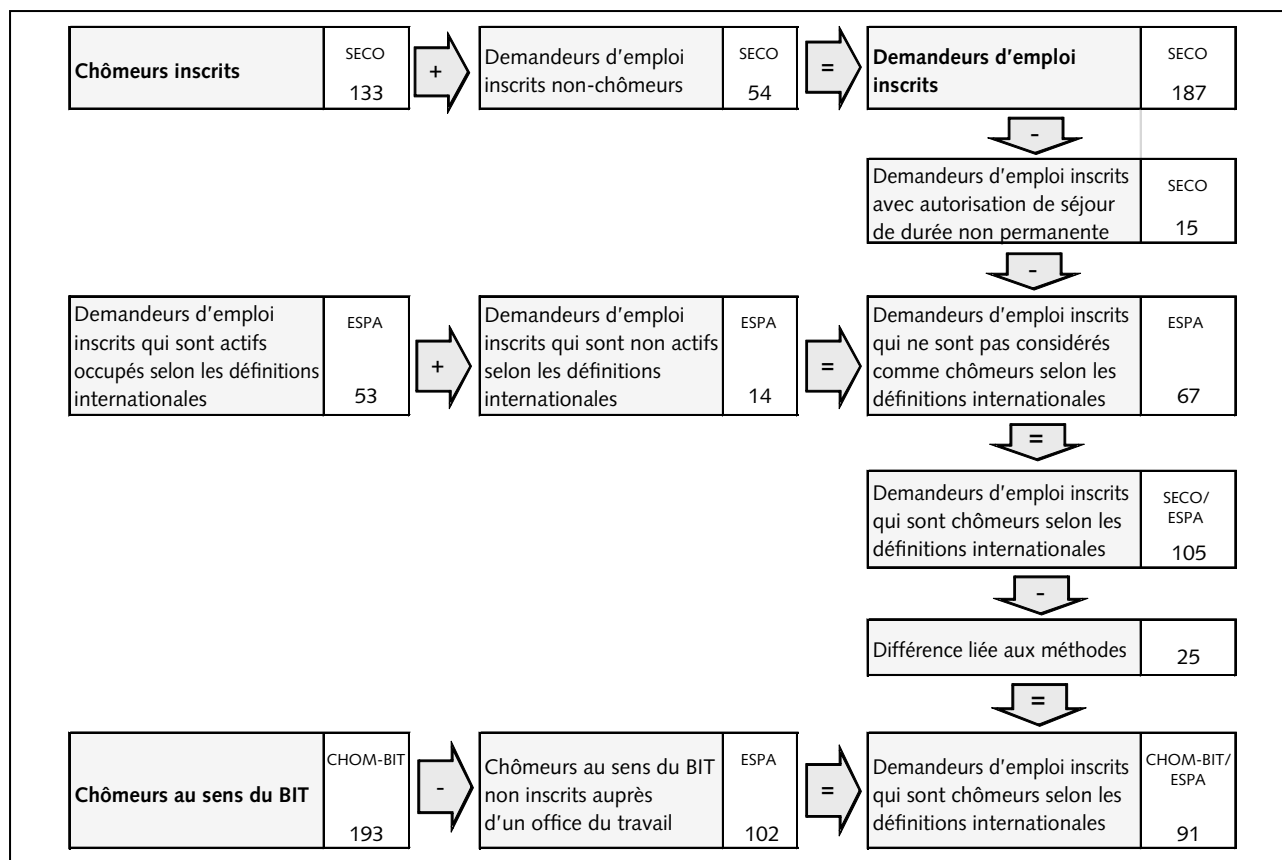
4.12 Comparatif entre la statistique du chômage au sens du BIT et la statistique du chômage du SECO

La statistique du chômage au sens du BIT, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), s'appuie sur des recommandations internationales et, contrairement à la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), n'est que très peu influencée par des modifications de loi dans le domaine de l'assurance-chômage. Elle est donc à préférer lors de comparaisons internationales. Comme la statistique du chômage au sens du BIT recense par définition toutes les personnes qui sont sans travail et à la recherche d'un emploi pour autant qu'elles soient disponibles à court terme pour l'occuper, elle définit l'offre de travail non utilisée mieux que ne le fait la statistique du chômage du SECO.

La statistique du chômage du SECO constitue un très bon instrument pour observer la conjoncture. Les résultats sont publiés généralement 5 jours après la fin du mois. Il n'existe aucune autre statistique économique qui fournit des données aussi rapidement par rapport à son jour de référence. Comme elle est une enquête exhaustive, la statistique du chômage permet en outre d'observer l'évolution conjoncturelle à un niveau régional très détaillé. Par ailleurs, les indicateurs du SECO représentent la meilleure source lorsqu'il s'agit d'étudier les modalités de l'assurance-chômage.

Dans l'encadré 12, les chiffres du SECO sont comparés au nombre de chômeurs au sens du BIT. Les différents groupes de personnes considérés dans les deux statistiques ne sont pas de même importance sur le plan quantitatif et il n'est pas possible de rendre compte intégralement des différences entre ces dernières. Une différence liée aux méthodes d'enquête subsiste: la statistique du chômage du SECO est un relevé exhaustif qui se base sur des données tirées de registres et qui ont pour jour de référence le dernier jour ouvrable du mois. La statistique du chômage au sens du BIT se fonde sur l'ESPA, qui est une enquête par échantillonnage dont les données se réfèrent à l'ensemble d'un trimestre. Ces conceptions distinctes peuvent occasionner des différences autres que celles liées aux définitions et que l'on ne peut cependant pas quantifier avec précision. Ceci est d'autant plus vrai qu'il est possible que certaines personnes ne fournissent pas les mêmes informations concernant leur situation professionnelle aux enquêteurs de l'ESPA qu'aux offices régionaux de placements².

Encadré 11: liens entre les données de la statistique du chômage au sens du BIT et du SECO, moyenne du 2^e trimestre 2013, chiffres en milliers, population résidente



² On peut ainsi imaginer que des chômeurs inscrits ne répondent pas à la définition des chômeurs au sens du BIT dans l'ESPA parce qu'ils exerçaient un emploi occasionnel pendant la semaine de référence de l'ESPA ou qu'ils ne pouvaient pas, pour d'autres raisons, occuper un nouvel emploi à court terme.

4.13 Les comptes globaux du marché du travail (CMT)

Les comptes globaux du marché du travail (CMT) permettent de saisir la dynamique du marché du travail. Cette statistique met en évidence les transitions individuelles entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité et, à cet égard, complète les données de la statistique de la population active occupée (SPAO) et de la statistique du chômage au sens du BIT. Les CMT couvrent également les mouvements migratoires et naturels (naissances, décès). Ils établissent ainsi un lien entre les statistiques du marché du travail et la statistique démographique. Les CMT ont été introduits en 1998 avec des données remontant jusqu'en 1991.

Concepts et définitions des CMT

Les CMT s'appuient sur les mêmes définitions que la SPAO pour ce qui est des personnes actives occupées. Les chômeurs sont repris de la statistique du chômage au sens du BIT; on leur ajoute les chômeurs inscrits avec autorisation de séjour de durée non permanente recensés par le SECO. La période de référence est l'année civile. Les transitions sont déterminées en confrontant le statut des personnes (actives occupées, chômeurs au sens du BIT ou non actives) en début d'année avec le statut en fin d'année. Seules sont considérées les migrations qui ne sont pas compensées par un mouvement migratoire inverse au cours de la même année.

Méthode de calcul des CMT

Les CMT se construisent en 5 étapes principales.

1) Calcul des effectifs de début et de fin d'année

Le nombre total de Suisses, d'étrangers établis et de titulaires d'une autorisation de séjour ou d'une autorisation de séjour de courte durée est repris de la statistique de l'état annuel de la population (STATPOP). L'Office fédéral des migrations (ODM) livre l'effectif de personnes dans le processus d'asile (par le système d'information central sur la migration (SYMIC)). Le nombre de frontaliers est fourni par la statistique des frontaliers (STAF). La ventilation selon le statut sur le marché du travail se fait à l'aide de la SPAO et de la statistique du chômage au sens du BIT.

2) Calcul des entrées (immigrations et naissances)

Les immigrations de Suisses sont fournies par STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après l'hypothèse que les «entrants» présentent, en fin d'année, par sexe et par groupes d'âges, les mêmes proportions d'actifs occupés et de chômeurs au sens du BIT que les effectifs totaux de Suisses. Les immigrations des autres groupes sont déterminées d'après les données de STATPOP et de l'ODM. L'ESPA sert à déterminer la part d'actifs parmi les nouveaux titulaires d'une autorisation d'établissement ou d'un permis de séjour. La subdivision supplémentaire des actifs entre actifs occupés et chômeurs au sens du BIT est réalisée sur le même principe que pour les Suisses. Le nombre de naissances enregistrées dans la population résidente permanente est fourni par STATPOP. Les naissances chez les personnes dans le processus d'asile sont livrées par l'ODM.

3) Calcul des sorties (émigrations et décès)

Les émigrations de Suisses sont fournies par STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après l'hypothèse que les «sortants» présentaient, en début d'année, par sexe et par groupes d'âges, les mêmes proportions d'actifs occupés et de chômeurs au sens du BIT que les effectifs totaux de Suisses. Les émigrations des autres groupes sont déterminées d'après les données de STATPOP et de l'ODM. La distinction entre personnes actives et personnes non actives se base sur l'ESPA.

La subdivision supplémentaire des actifs entre actifs occupés et chômeurs au sens du BIT est réalisée sur le même principe que pour les Suisses. Les décès sont déterminés d'après STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après la même hypothèse que celle utilisée pour les émigrations de Suisses.

Concepts et définitions des comptes globaux du marché du travail

Objet de la statistique:	Les mouvements sur le marché du travail (transitions entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité, migrations et mouvements naturels)
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	<ul style="list-style-type: none"> Personnes actives occupées: concept intérieur Chômeurs au sens du BIT et personnes non actives: population résidente
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x statut sur le marché du travail

x = croisé avec

4) *Calcul des transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité*

Les transitions concernent les personnes présentes aussi bien dans les effectifs initiaux que dans les effectifs finaux. Les transitions des personnes appartenant à la population résidente permanente sont déterminées à partir des données du panel de l'ESPA. Les transitions des autres groupes sont principalement déterminées à l'aide de STATPOP.

5) *Egalisation de la matrice des CMT*

Les CMT faisant appel à des sources diverses, des écarts de bilan apparaissent dans un premier temps. Afin d'éliminer ces différences, on utilise un procédé mathématique dans lequel les effectifs de début et de fin d'année fonctionnent comme valeurs de référence.

Comparaison entre les données des CMT et d'autres statistiques

Des liens existent entre les CMT et d'autres statistiques. Ainsi, les effectifs d'actifs occupés sont repris des chiffres de la SPAO, de la STAF et du SYMIC. Les effectifs de chômeurs sont repris de la statistique du chômage au sens du BIT et du SECO.

Par ailleurs, la population de référence des CMT correspond à la population résidente permanente selon STATPOP, additionnée des frontaliers, des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, des ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile, des personnes dans le processus d'asile, du personnel des ambassades et consulats suisses et du personnel de la marine suisse.

Les CMT et STATPOP se différencient, quant aux données sur la migration, principalement dans le concept de la population: dans les CMT, les migrations englobent à la fois la population résidente permanente et la population résidente non permanente, y compris les frontaliers nouvellement arrivés sur le marché du travail en Suisse (immigrations) et les frontaliers ayant cessé de travailler en Suisse (émigrations).

Pour plus de détails sur la méthode des comptes globaux du marché du travail, cf. la publication «Comptes globaux du marché du travail (CMT), Bases méthodologiques et résultats 1991–1996», OFS, 1998.

4.14 L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est réalisée tous les deux ans au mois d'octobre depuis 1994 sur la base d'un questionnaire écrit envoyé aux entreprises. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques en Suisse (à l'exception de l'agriculture). Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise, mais aussi aux caractéristiques individuelles des personnes salariées et des postes de travail. Depuis 1994, les données sur les salaires des entreprises privées, de l'administration et des entreprises fédérales ont également été relevées. Depuis 1998, l'enquête fournit en plus des données sur les salaires dans le secteur public cantonal et depuis 2006 sur les salaires communaux. En 2010, les données de quelque 49'000 entreprises privées et publiques resp. administrations avec environ 1,9 million de salaires ont été saisies et exploitées. Le taux de réponse net, c'est-à-dire la part des entreprises qui ont répondu parmi les entreprises dont l'adresse était correcte, s'est élevé à 85% en 2010.

Concepts et définition de l'ESS

Les deux principaux indicateurs élaborés sur la base de l'ESS sont: le salaire brut standardisé sous la forme d'une valeur centrale (médiane) et la répartition des salaires mensuels nets. Le salaire mensuel brut standardisé est le montant brut recalculé sur la base d'un équivalent plein temps de 4 1/3 semaines à 40 heures de travail. Cette conversion permet d'établir des comparaisons entre les personnes occupées à plein temps et celles travaillant à temps partiel. Les salaires nets, non standardisés, indiquent les montants effectivement versés par mois sans conversion en équivalents plein temps. La valeur centrale (médiane) signifie que pour une moitié des salariés, le salaire

standardisé se situe au-dessus alors que pour l'autre moitié, le salaire s'inscrit au-dessous. Cet estimateur a la particularité d'être moins sensible aux valeurs extrêmes que ne l'est la moyenne arithmétique.

Méthode de calcul de l'ESS

Dans le secteur privé, l'enquête sur la structure des salaires repose sur un échantillonnage aléatoire à deux niveaux: le premier niveau est l'entreprise, le second la fiche de salaire. Les entreprises sont stratifiées en fonction de trois critères: la taille (nombre de personnes employées), l'appartenance à la branche économique (selon les divisions de la NOGA) et l'appartenance à une région ou un canton (7 grandes régions, 6 cantons et une ville). Les taux de tirage sont calculés de façon à ce que la dispersion espérée soit inférieure à 5% dans chaque strate. Dans le secteur public (Confédération et cantons), l'enquête est exhaustive au niveau des entreprises et administrations interrogées. Au niveau communal en 2010 les communes interrogées ont été sélectionnées à partir d'un plan d'échantillonnage stratifié en fonction du nombre d'employés et de la grande région.

Pour le deuxième niveau d'échantillonnage, on demande en règle générale aux entreprises de plus de 49 salariés de fournir au moins un tiers de leurs salariés, à celles comptant entre 20 et 49 au moins la moitié et aux autres, la totalité de leurs salariés.

Tous les résultats ainsi que les publications de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS), où figurent également les résultats de l'ESS 2012, publiés au printemps 2014.

Concepts et définitions de l'enquête sur la structure des salaires

Objet de la statistique:	Salaire mensuel brut standardisé et salaire mensuel net (non standardisé).
Méthode de relevé:	Enquête auprès d'environ 49'000 entreprises représentant environ 1,9 million de salariés
Population de référence:	Emplois salariés des secteurs secondaire et tertiaire (+sylviculture) selon le concept intérieur. Sans les personnes en apprentissage, les stagiaires, les personnes salariées travaillant à domicile, les personnes rémunérées uniquement à la commission, celles dont les activités professionnelles se déroulent en majeure partie à l'étranger, les personnes qui touchent un salaire réduit par rapport à leur degré d'activité (p. ex. SUVA, AI etc.) et les personnes employées dans une entreprise comptant moins de 3 personnes salariées.
Période de référence/périodicité:	Mois d'octobre, statistique réalisée tous les deux ans

Critères de ventilation

Salaire mensuel brut standardisé

- Niveau des qualifications pour le poste x sexe x divisions économiques NOGA / taille de l'entreprise / domaine d'activité / groupe d'âge / années de service / type d'autorisation de séjour / grandes régions
- Position professionnelle x sexe x niveau de formation

Salaire mensuel net (non standardisé)

- Taux d'occupation x sexe x classes de salaires en francs (chaque millier de francs) / quantiles (chaque 10%)
- Secteur privé/public x sexe x classes de salaires en francs / quantiles
- Niveau des qualifications requises x taux d'occupation x sexe x classes de salaires en francs / quantiles

x = croisé avec/ = ou

4.15 Comparatif des données salariales de l'ESS et de l'ESPA

L'ESS n'est pas l'unique source statistique susceptible de fournir des données sur les salaires. Dans le cadre des statistiques du marché du travail, l'enquête suisse sur la population active (ESPA) relève également des données sur le revenu du travail³. Les méthodes diffèrent cependant grandement entre les deux enquêtes: si l'ESS recourt à un questionnaire écrit adressé aux entreprises qui traite spécifiquement des questions salariales et qui permet de distinguer et de mesurer les différentes composantes salariales, les données de l'ESPA reposent sur une série de questions dans le cadre d'une interview téléphonique abordant de nombreux autres thèmes (cf. chapitre 4.2). Dans l'ESS la notion de salaire brut standardisé, mesurée sur la base des composantes salariales reprises directement de la comptabilité de l'entreprise, comprend le salaire brut du mois d'octobre, les allocations pour le travail en équipe et le travail du dimanche ou de nuit, $\frac{1}{2}$ du 13^e salaire et $\frac{1}{2}$ des paiements spéciaux (bonus, participation au bénéfice, etc.). Dans l'ESPA le salaire mensuel brut est calculé sur la base du salaire annoncé par la personne interrogée, auquel on ajoute $\frac{1}{2}$ du salaire en cas de 13^e salaire, un autre $\frac{1}{2}$ en cas de 14^e salaire et $\frac{1}{24}$ en cas de prime ou de gratification.

Par rapport à l'ESPA, l'ESS présente l'avantage de reposer sur un large échantillon de salariés, lequel permet des analyses à un niveau élevé de désagrégation (par ex. par divisions

économiques de la NOGA ou selon les principales caractéristiques des salariés ou des postes de travail). De plus, elle porte non seulement sur la population résidente permanente, mais aussi sur les frontaliers et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée. De son côté, l'ESPA tient compte de certaines catégories de salariés non relevées dans l'ESS, telles que les propriétaires de l'entreprise, les apprentis et les personnes travaillant dans des formes atypiques d'emploi (travailleurs à domicile, employés de ménages privés, stagiaires, etc.). L'ESPA recueille par ailleurs des données sur le revenu des indépendants et offre de multiples possibilités de ventilations selon divers critères sociodémographiques (par ex. catégories de professions, situation familiale, etc.).

En raison de ces différences, les résultats de l'une ou de l'autre statistique seront plus appropriés en fonction des questions posées et des unités d'analyses choisies.

L'encadré 12 a été élaboré afin de montrer la nécessité d'harmoniser les données de l'ESS et de l'ESPA avant toute comparaison. Sur un niveau très agrégé cette comparaison indique des différences de l'ordre de 1 à 2%. Pour des raisons de représentativité statistique, la comparaison des données harmonisées de l'ESS et de l'ESPA ne devrait se faire qu'à des niveaux élevés d'agrégation.

Encadré 12: Harmonisation des données salariales de l'ESS et de l'ESPA, 2008

Salaire mensuel brut standardisé* médian selon l'ESPA, population résidente permanente			Salaire mensuel brut standardisé* médian selon l'ESS, concept intérieur**				
ESPA	Total	frs. 5958.–	ESS	Total	frs. 6046.–		
	Hommes	frs. 6580.–		Hommes	frs. 6447.–		
	Femmes	frs. 5255.–		Femmes	frs. 5376.–		
-			-				
Population non couverte par l'ESS : Personnes travaillant dans le secteur primaire (horticulture et sylviculture non comprises), dans un ménage privé ou dans une associations ecclésiastiques ou religieuses, personnel intérimaire, stagiaires et personnes salariées dans une entreprise comptant moins de 3 personnes			Population non couverte par l'ESPA : Personnes étrangères ni titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C), ni titulaires d'une autorisation de séjour (livret B). Il s'agit donc principalement des frontaliers et des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée.				
=			=				
Salaire mensuel brut standardisé* médian après harmonisation			Différence liée aux méthodes		Salaire mensuel brut standardisé* médian après harmonisation		
ESPA	Total	frs. 6121.–	Total	frs. 22.–	ESS	Total	frs. 6099.–
	Hommes	frs. 6701.–	Hommes	frs. 161.–		Hommes	frs. 6540.–
	Femmes	frs. 5200.–	Femmes	frs. 8.–		Femmes	frs. 5405.–
* équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail ** salaires du secteur privé et du secteur public							

³ L'enquête sur le budget des ménages (EBM) ainsi que les données administratives de l'AVS comprennent aussi des données sur le revenu du travail. Cependant, le but premier de ces deux sources statistiques n'étant pas la description du marché du travail, nous ne les abordons pas plus en détail dans la présente publication.

4.16 La statistique de l'évolution des salaires

De 1939 à 1993, la statistique de l'évolution des salaires était calculée à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements (LOK) menée par l'OFIAMT (aujourd'hui Secrétariat d'Etat à l'économie). L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents a vu naître une nouvelle source administrative pour le calcul d'un indice des salaires: ainsi, en 1994, les déclarations d'accidents sont devenues la source officielle des données pour le calcul de l'évolution des salaires.

Le principal objet de la statistique de l'évolution des salaires est l'indice suisse des salaires (ISS) qui a pour vocation de mesurer l'évolution annuelle des salaires. L'ISS est un des indicateurs conjoncturels pris en considération dans l'analyse de l'évolution économique. Il constitue une valeur de référence lors du processus des négociations salariales et sert de base pour l'application de certaines législations en matière d'assurances sociales (par ex. indexation des rentes AVS). On distingue l'indice des salaires nominaux qui mesure l'évolution des salaires effectivement perçus et l'indice des salaires réels qui indique l'évolution du pouvoir d'achat des salaires. L'indice des salaires réels est obtenu en déflant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation.

Concepts et définitions de l'ISS

L'ISS mesure l'évolution des salaires se rapportant à un travail de nature constante. Le calcul de l'ISS élimine donc l'impact de l'évolution de la structure des salariés sur l'évolution des salaires pour se concentrer sur l'évolution du prix du travail. Dans ce but, on ne tient pas compte par exemple des variations salariales dues à l'augmentation de la part des personnes qualifiées ou du déplacement des salariés vers des branches économiques versant des salaires plus élevés.

La définition du salaire individuel retenu pour les calculs de l'indice annuel des salaires est la suivante:

Salaire brut de base
+ Allocation de renchérissement
+ 13^e salaire

Sont exclues les composantes suivantes du salaire: les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature.

Méthode de calcul de l'ISS

L'ISS est un indice LASPEYRES-PRIX: L'indice de Laspeyres à pondération fixe permet une comparaison entre l'année choisie et l'année de base pour laquelle la pondération (ou structure des salariés) a été fixée. La formule de l'ISS correspond à la somme, pour tous les groupes de salariés, du rapport entre le salaire moyen du groupe de l'année courante et celui de l'année de base multiplié par le poids du groupe. Chaque salarié de la base de données est affecté à un groupe de salariés qui répond à deux critères caractéristiques qui sont: la classe économique et le sexe. Le poids relatif de chaque groupe se calcule en termes de masses salariales à l'année de base choisie. Les coefficients de pondération représentent la masse salariale d'un groupe par rapport à la masse salariale totale de tous les groupes à la période de base. Le poids relatif de chacun des groupes est calculé sur la base des effectifs et des salaires de la population salariée suisse les plus récents. La dernière révision de l'ISS a permis de fixer la base à 2010. La nouvelle pondération de l'ISS se base, pour les effectifs, sur les données les plus récentes de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2010, menée par l'Office fédéral de la statistique et, pour les salaires, sur les données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) de l'année 2010. Sont inclus les salariés à plein temps et à temps partiel.

Les résultats de la statistique de l'évolution des salaires font l'objet d'une publication annuelle: «Evolution des salaires en 2012, Résultats commentés et tableaux», OFS, 2013.

Concepts et définitions de la statistique de l'évolution des salaires

Objet de la statistique:	Indice annuel de l'évolution des salaires
Méthode de relevé:	Traitement de données administratives (déclarations d'accidents)
Population de référence:	Personnes salariées à plein temps et à temps partiel, secteurs secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

Indice nominal et réel et variation en pourcentage par rapport à l'année précédente

- Divisions économiques NOGA08
- Sections économiques NOGA08 x sexe
- Séries Bases 2010, 2005, 1993 et 1939

x = croisé avec

4.17 L'enquête sur les accords salariaux (EAS)

L'enquête sur les accords salariaux (EAS) a pour objet les résultats des négociations salariales que mènent chaque année les partenaires sociaux (associations d'employeurs ou entreprises et syndicats ou associations de travailleurs) dans le cadre de conventions collectives de travail (CCT) sélectionnées. Elle a porté en 2013 sur 93 CCT concernant plus d'1,5 million de personnes; ce dernier chiffre correspond à 90% de l'ensemble des travailleurs assujettis aux CCT avec dispositions normatives en Suisse (base ECS 2012).

Concepts et définitions de l'EAS

Les partenaires sociaux négocient généralement en automne les adaptations salariales pour l'année suivante. Au moment où l'EAS se termine, les négociations salariales peuvent soit avoir abouti, soit avoir échoué ou se poursuivre encore. Des accords peuvent être conclus après l'intervention d'une instance d'arbitrage. Plusieurs CCT ne contiennent pas de dispositions concernant des négociations salariales. L'OFS enquête auprès des partenaires sociaux premiers signataires des CCT sélectionnées sur la tenue des négociations salariales et leurs résultats, les accords salariaux. Ces derniers comprennent notamment l'adaptation des salaires effectivement perçus par les travailleurs assujettis à une CCT (salaires effectifs), l'adaptation des salaires fixés dans la CCT (salaires minimaux) et tout changement éventuel dans

la durée du travail. L'adaptation des salaires effectifs est la plupart du temps exprimée en pour cent par rapport à l'année précédente et correspond à une variation de la masse salariale des entreprises; l'adaptation des salaires minimaux représente dans une CCT la moyenne des adaptations des différents montants minimaux de rémunération.

Méthode de calcul de l'EAS

Parmi les CCT recensées par l'OFS, sont sélectionnées les CCT avec dispositions normatives et concernant au moins 1500 personnes. Les CCT sont analysées relativement à leurs effets sur les salaires. Les moyennes des adaptations salariales sont calculées par secteurs, sections et branches économiques, en pondérant le pourcentage d'adaptation convenu dans le cadre de chaque CCT par le nombre de personnes salariées relevant de la CCT. Toute variation de la durée du travail dans une CCT se répercute sur le chiffre d'adaptation final retenu pour cette dernière.

Les résultats de l'EAS sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique, de même que la publication (Leporello): «Accords salariaux conclus pour 2013 dans les domaines conventionnels», OFS, 2014.

Concepts et définitions de l'enquête sur les accords salariaux

Objet de la statistique:	Résultats des négociations salariales en matière d'adaptations salariales
Méthode de relevé:	Enquête auprès des partenaires sociaux signataires des CCT sélectionnées
Population de référence:	CCT des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Divisions économiques selon NOGA 2008
- Nombre de travailleurs assujettis

4.18 L'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)

L'enquête sur les conventions collectives de travail (ECS) recense les CCT en Suisse. Elle permet de disposer d'une base de données représentative pour l'analyse de l'évolution des domaines conventionnels et pour diverses exploitations statistiques dans le domaine des salaires et des conditions de travail. La statistique CCT s'intéresse à la structure générale des CCT en Suisse, ainsi qu'à leur contenu.

Concepts et définitions de l'ECS

Cette enquête porte sur les conventions collectives de travail des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. L'ECS fournit également des informations sur les avenants aux CCT (conventions complémentaires). Les documents sont répertoriés selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). L'ECS relève des données telles que le nom de la convention, le type de CCT (CCT d'association ou d'entreprise), les parties signataires, la branche économique, la date d'entrée en vigueur, la portée territoriale, le nombre de travailleurs assujettis, la présence ou non de salaires minimaux etc. Ce vaste éventail de données permet la diffusion des résultats selon divers critères de ventilation.

Méthode de calcul de l'ECS

L'ECS est une enquête bisannuelle et réalise un état des lieux au 1^{er} mars de l'année en cours. L'enquête s'effectue par questionnaire écrit auprès des parties contractantes de chaque CCT, à savoir les associations d'employeurs ou les employeurs et les syndicats ou associations de travailleurs.

Tous les résultats ainsi que les publications de l'Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Par ailleurs, des données détaillées «à la carte» peuvent également être livrées sur demande.

Concepts et définitions de l'enquête sur les conventions collectives de travail

Objet de la statistique:	CCT en Suisse
Méthode de relevé:	Enquête auprès des partenaires sociaux signataires des CCT
Population de référence:	CCT des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	1 ^{er} mars, statistique bisannuelle

Critères de ventilation

- Secteurs économiques selon NOGA 2008
- Nombre de travailleurs assujettis
- Nombre de CCT

4.19 L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)

Les conflits collectifs du travail donnant lieu à des arrêts de travail font l'objet de relevés depuis 1927. Auparavant réalisée par le SECO, la statistique des conflits collectifs du travail a été reprise par l'OFS en 2012.

L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE) recense les actions dues à des conflits du travail donnant lieu à une interruption du travail. Les arrêts du travail peuvent être le résultat de grèves ou de lock-out dont la responsabilité incombe soit aux travailleurs soit à l'employeur.

Les conflits du travail pris en compte dans la statistique se rapportent aux relations de travail et sont liés aux modalités et aux conditions d'emploi, entre les employeurs et les travailleurs, ou entre les travailleurs eux-mêmes.

Concepts et définitions de KASE

Le critère pour identifier une action est le conflit du travail en question. On considère comme une seule action les arrêts du travail temporaires ou continus, touchant une partie ou la totalité des travailleurs d'un établissement (ou entreprise) ou de plusieurs établissements simultanément et survenant dans l'année civile.

Une action est relevée si elle dure au moins une journée et si un syndicat ou une organisation de travailleurs y est impliqué.

La statistique rend compte du nombre d'actions, du nombre d'établissements et de travailleurs impliqués et du nombre de journées de travail perdues, soit du temps de travail non effectué par les travailleurs impliqués dans des grèves ou des lock-out.

Méthode de calcul de KASE

KASE se déroule de manière continue. Une revue de presse permet d'identifier les conflits du travail. Un questionnaire est envoyé en parallèle à l'entreprise ou à l'établissement et au syndicat ou à l'organisation de travailleurs concernés. Si une action survient dans plusieurs entreprises d'une même activité économique, l'organisation patronale représentante est interrogée.

L'indicateur du nombre de journées de travail perdues se calcule en multipliant le nombre de travailleurs impliqués par la durée de l'action, mesurée elle-même en nombre de journées normales de travail.

Les résultats de l'Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Concepts et définitions de l'enquête sur les conflits collectifs du travail

Objet de la statistique:	Conflits collectifs du travail en Suisse
Méthode de relevé:	Enquête auprès des entreprises et partenaires sociaux impliqués dans une grève ou un lock-out
Population de référence:	Entreprises (établissements) et personnes employées, selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile / Statistique annuelle

Critères de ventilation

- Nombre d'établissements impliqués
- Nombre de travailleurs impliqués
- Nombre de journées de travail perdues

Tableaux 2014

Signes utilisés

Les signes qui accompagnent un chiffre:

p (exposant)	chiffre provisoire, p. ex. 324 ^p
r (exposant)	chiffre révisé, p. ex. 324 ^r
(chiffre)	fiabilité statistique relative, p. ex. (324)

Les signes utilisés en l'absence de chiffres:

x	non indiqué pour des raisons liées à la protection des données
()	non indiqué par manque de fiabilité statistique
...	chiffre inconnu (pas [encore] relevé ou pas [encore] calculé)
*	non indiqué car évident ou non pertinent
Le signe «-»	est utilisé pour les chiffres arrondis; il signifie zéro.

Au besoin, d'autres signes sont utilisés et expliqués dans les tableaux où ils apparaissent.

T1 Activité professionnelle, chômage, durée de travail et évolution des salaires, 1900–2013

Année	Actifs occupés en milliers ¹	Chômeurs inscrits en milliers ²	Taux d'activité en % ³	Taux de chômage en % ²	Durée de travail en heures par semaine ⁴	Indice des salaires réels en points ⁵	Année	Actifs occupés en milliers ¹	Chômeurs inscrits en milliers ²	Taux d'activité en % ³	Taux de chômage en % ²	Durée de travail en heures par semaine ⁴	Indice des salaires réels en points ⁵
1900	1555	...	47,0	1973	3277	0,1	48,4	0,0	45,1	231
1910	1783	...	47,5	1974	3273	0,2	48,3	0,0	45,0	236
1920	1872	...	48,2	1975	3108	10,2	46,9	0,3	44,7	242
1930	1943	...	47,8	1976	3019	20,7	46,6	0,7	44,6	245
1936	...	80,6	...	4,1	1977	3032	12,0	46,8	0,4	44,6	247
1937	...	57,9	...	3,0	1978	3062	10,5	46,9	0,3	44,5	254
1938	...	52,6	...	2,7	1979	3095	10,3	47,2	0,3	44,3	250
1939	...	36,7	...	1,9	...	100	1980	3166	6,3	48,2	0,2	44,1	254
1940	...	14,8	...	0,8	1981	3240	5,9	48,6	0,2	44,0	251
1941	1992	9,1	46,7	0,5	1982	3256	13,2	48,7	0,4	43,9	253
1942	...	8,8	...	0,4	46,8	...	1983	3257	28,0	49,0	0,9	43,4	259
1943	...	6,1	...	0,3	47,2	87	1984	3288	35,2	49,4	1,1	43,5	258
1944	...	6,5	...	0,3	47,3	90	1985	3354	30,3	49,9	1,0	43,4	259
1945	...	6,5	...	0,3	47,5	94	1986	3430	25,7	50,5	0,8	43,1	267
1946	...	4,3	...	0,2	47,6	101	1987	3515	24,7	51,2	0,8	42,8	268
1947	...	3,5	...	0,2	47,8	110	1988	3607	22,2	51,9	0,7	42,6	273
1948	2378	3,0	...	0,1	47,7	113	1989	3704	17,5	52,2	0,6	42,4	274
1949	2339	8,1	...	0,4	47,3	119	1990	3821	18,1	52,8	0,5	42,4	272
1950	2309	9,6	...	0,5	47,5	121	1991	4136	39,2	56,8	1,1	42,2	277
1951	2392	3,8	...	0,2	47,7	123	1992	4069	92,3	56,5	2,5	42,1	280
1952	2437	5,3	...	0,2	47,6	121	1993	4025	163,1	56,3	4,5	42,0	278
1953	2455	5,0	...	0,2	47,6	124	1994	3999	171,0	55,5	4,7	42,0	280
1954	2482	4,3	...	0,2	47,7	126	1995	3996	153,3	55,2	4,2	42,0	279
1955	2533	2,7	...	0,1	47,6	126	1996	3994	168,6	55,6	4,7	42,0	280
1956	2606	3,0	...	0,1	47,6	129	1997	3991	188,3	55,5	5,2	42,0	280
1957	2666	2,0	...	0,1	47,4	132	1998	4044	139,7	56,0	3,9	42,0	282
1958	2644	3,4	...	0,2	46,8	135	1999	4075	98,6	55,9	2,7	41,9	280
1959	2644	2,4	...	0,1	46,5	138	2000	4116	72,0	55,6	1,8	41,9	279
1960	2717	1,2	49,3	0,1	46,2	143	2001	4183	67,2	56,1	1,7	41,8	284
1961	2844	0,6	50,0	0,0	45,9	147	2002	4213	100,5	56,3	2,5	41,8	287
1962	2954	0,6	50,4	0,0	45,6	153	2003	4198	145,7	56,5	3,7	41,7	289
1963	2999	0,8	50,0	0,0	45,6	158	2004	4210	153,1	56,2	3,9	41,7	289
1964	3046	0,3	49,9	0,0	45,5	164	2005	4241	148,5	56,1	3,8	41,7	289
1965	3025	0,3	49,2	0,0	45,1	171	2006	4328	131,5	56,6	3,3	41,7	289
1966	3014	0,3	48,7	0,0	45,0	176	2007	4440	109,2	57,0	2,8	41,7	292
1967	3030	0,3	48,3	0,0	44,8	186	2008	4548	101,7	57,6	2,6	41,6	290
1968	3048	0,3	48,1	0,0	44,8	191	2009	4568	146,1	57,8	3,7	41,6	298
1969	3098	0,2	48,1	0,0	46,1	198	2010	4593	152,0	57,5	3,5	41,6	298
1970	3143	0,1	48,3	0,0	45,9	207	2011	4705	122,9	57,7	2,8	41,7	301
1971	3199	0,1	48,3	0,0	45,4	218	2012	4776	126	57,7	2,9	41,7	305
1972	3243	0,1	48,3	0,0	45,3	226	2013	4837	136,5	57,9	3,2	41,7	308

¹ 1900/1910/1920/1930/1941: recensement de la population; 1948–1959: estimation; dès 1960: selon la SPAO, moyennes annuelles.

A partir de 1991, définition de l'activité selon les recommandations du BIT (personnes travaillant au moins une heure par semaine).

² 1936–1982: seulement les chômeurs complets selon le SECO moyennes annuelles; à partir de 1983: chômeurs au total (chômeurs complets + chômeurs partiels), selon le SECO, moyennes annuelles.

³ 1900/1910/1920/1930/1941: selon le recensement de la population; 1960–1990: taux d'activité de la population résidente permanente selon la SPAO, moyennes annuelles; à partir de 1991 selon l'ESPA, au deuxième trimestre.

⁴ 1942–1972: heures payées (y c. heures supp.), seul. secteur secondaire; 1973–1983: heures normales de travail, trois secteurs (primaire et tertiaire seul. partiellement couverts); dès 1984: heures normales de travail, trois secteurs.

⁵ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

T2 Principaux indicateurs du marché du travail, total, 2003–2013

Total	2003	2004	2004	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816
Taux d'activité 15 ans+ ²	67,8	67,3	67,0	67,4	67,6	68,2	68,2	67,7	67,9	67,8	68,0
Emplois secteurs 2 et 3 ³	3658	3672	3682	3730	3863	3983	3967	3990	4034	4099	4166
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	3107	3104	3107	3154	3263	3360	3346	3366	3413	3466	3516
Volume annuel effectif du travail ⁴	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	174	177	176	179	186	188	190	193	192	189	198
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	269	260	265	272	280	281	316	289	286	292	318
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1931	1922	1910	1894
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	50	48	47	47
– Durée annuelle des absences ⁵	74	71	71	76
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1908	1899	1886	1865
Durée hebdo. normale du travail ⁶	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6	41,6	41,7	41,7	41,7
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	169	179	185	169	157	148	183	190	162	170	193
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	4,1	4,4	4,5	4,1	3,7	3,4	4,1	4,2	3,6	3,7	4,2
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	202	213	210	190	159	145	199	209	166	166	180
Chômeurs inscrits ⁹	140	144	141	123	100	91	140	144	110	115	126
Taux de chômage ¹⁰	3,6	3,7	3,6	3,1	2,5	2,3	3,6	3,3	2,6	2,7	2,9
Places vacantes ¹¹	29,7	33,1	30,4	45,4	62,1	64,5	41,8	48,7	56,4	48,2	50,8
Taux de places vacantes ¹²	0,8	0,9	0,8	1,2	1,6	1,6	1,0	1,2	1,4	1,2	1,2
Dynamique du marché du travail¹³											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	4314	4346	4364	4417	4515	4618	4735	4775	4834	4943	...
+ Entrées dans la vie active	275	281	296	325	308	297	316	289	300	298	...
– Sorties de la vie active	279	288	272	271	250	289	302	273	271	274	...
+ Immigrations de pers. Actives	114	115	123	136	151	171	135	149	172	165	...
– Emigrations de pers. Actives	78	89	94	92	106	108	109	106	93	111	...
= Personnes actives au 31 déc.	4346	4364	4417	4515	4618	4690	4775	4834	4943	5020	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹⁴	113,1	114,1	115,2	116,6	118,5	120,9	123,4	124,5	125,6	126,7	127,6
Indice des salaires réels ¹⁴	103,8	103,9	103,7	103,8	104,7	104,3	107,0	107,2	108,0	109,6	110,7
Sal. mensuel brut standardisé ¹⁵	...	5548	...	5674	...	5823	...	5979
<i>Accords salariaux, principales CCT:</i>											
Adaptation des sal. effectifs ¹⁶	1,4	1,1	1,6	1,8	2,0	2,2	2,6	0,7	1,6	1,1	0,7
Adaptation des sal. minimaux ¹⁶	1,4	0,6	0,9	1,1	2,9	1,8	3,2	0,7	0,3	1,4	0,6
<i>Salariés et CCT:</i>											
Sal. assujettis à une CCT ¹⁷	1427	...	1548	...	1618	...	1699	1926	...
Sal. assuj. à une CCT avec dispositions normatives ¹⁷	1397	...	1392	...	1466	...	1533	1742	...
Sal. assuj. à une CCT sans dispositions normatives ¹⁷	30	...	156	...	152	...	166	184	...
Grèves et lock-out¹⁸											
Cas	9	8	5	3	2	8	3	3	7	6 ²¹	...
Etablissements impliqués	189	1117	11	4	571	59	3	3	10	46 ²¹	...
Travailleurs impliqués ¹⁹	8111	24399	338	635	5083	10160	159	172	1007	2697 ²¹	...
Journées de travail perdues ²⁰	6141	38915	1392	7870	7083	13644	395	2455	2837	2382 ²¹	...

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ STATEM, en milliers, au 2^e trim.¹² STATEM, en %, au 2^e trim.¹³ CMT, en milliers, cf. T42¹⁴ ISS, en points, 1993=100¹⁵ ESS, médiane en francs¹⁶ EAS, en %¹⁷ ECS, en milliers (voir T53)¹⁸ Grève durant au minimum 1 journée de travail¹⁹ Nombre maximum²⁰ Nombre approximatif²¹ Chiffres consolidés au 30.11.2013

T3 Principaux indicateurs du marché du travail, hommes, 2003–2013

Hommes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	2329	2333	2338	2383	2454	2491	2499	2530	2588	2620	2636
Taux d'activité 15 ans+ ²	76,8	76,0	75,1	75,4	75,8	75,5	75,2	75,2	75,3	75,0	74,8
Emplois secteurs 2 et 3 ³	2111	2100	2111	2127	2195	2249	2229	2237	2257	2287	2316
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	1973	1960	1965	1984	2046	2092	2074	2084	2109	2135	2157
Volume annuel effectif du travail ⁴	4383	4455	4463	4523	4604	4669	4654	4694	4795	4809	4782
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	124	124	122	123	127	129	128	129	131	127	133
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	163	153	156	168	165	161	180	171	165	162	176
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1935	1927	1915	1898
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	56	55	53	53
– Durée annuelle des absences ⁵	71	68	65	71
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1920	1914	1903	1881
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	86	90	88	79	69	67	90	91	86	83	102
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	3,8	4,0	3,9	3,5	3,0	2,9	3,8	3,8	3,5	3,4	4,1
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	...	114	110	96	79	73	108	112	85	87	96
Chômeurs inscrits ⁹	78	78	74	62	50	47	78	79	58	62	69
Taux de chômage ¹⁰	3,6	3,5	3,3	2,8	2,3	2,1	3,6	3,4	2,5	2,6	3,0
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	2396	2403	2408	2434	2488	2532	2585	2602	2648	2708	...
+ Entrées dans la vie active	110	113	119	139	126	118	141	133	132	126	...
– Sorties de la vie active	125	123	111	115	108	131	138	111	121	122	...
+ Immigrations de pers. actives	72	72	78	88	95	108	85	92	110	104	...
– Emigrations de pers. actives	50	57	59	58	69	70	70	69	60	73	...
= Personnes actives au 31 déc.	2403	2408	2434	2488	2532	2556	2602	2648	2708	2744	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²	112,3	113,3	114,3	115,5	117,4	120,0	122,5	123,4	124,5	125,5	126,5
Indice des salaires réels ¹²	103,1	103,1	102,8	102,9	103,8	103,6	106,2	106,2	107,0	108,6	109,6
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	...	5953	...	6076	...	6248	...	6397

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T42¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs

T4 Principaux indicateurs du marché du travail, femmes, 2003–2013

Femmes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	1863	1870	1884	1923	1965	2042	2073	2062	2119	2136	2180
Taux d'activité 15 ans+ ²	59,5	59,1	59,3	59,8	59,9	61,3	61,6	60,6	60,7	60,8	61,5
Emplois secteurs 2 et 3 ³	1547	1572	1571	1603	1667	1734	1739	1753	1767	1812	1850
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	1133	1144	1141	1169	1217	1269	1271	1282	1301	1332	1359
Volume annuel effectif du travail ⁴	2447	2519	2542	2589	2646	2712	2724	2768	2816	2844	2883
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	50	53	55	56	59	60	62	64	61	62	65
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	106	106	108	104	116	119	136	118	121	129	142
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1922	1909	1894	1883
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	35	31	32	30
- Durée annuelle des absences ⁵	83	80	86	90
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1874	1860	1840	1823
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	83	89	97	91	88	81	93	99	76	88	91
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	4,5	4,8	5,2	4,8	4,6	4,0	4,5	4,8	3,7	4,2	4,2
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	...	98	101	94	80	72	91	97	81	79	84
Chômeurs inscrits ⁹	62	67	67	61	50	45	62	66	53	53	57
Taux de chômage ¹⁰	3,6	3,8	3,9	3,5	2,8	2,6	3,6	3,3	2,7	2,7	2,9
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	1918	1943	1956	1983	2027	2086	2150	2173	2186	2234	...
+ Entrées dans la vie active	165	168	178	186	182	179	175	156	168	171	...
- Sorties de la vie active	154	166	160	157	142	157	163	162	149	151	...
+ Immigrations de pers. actives	43	43	45	48	56	64	50	56	62	60	...
- Emigrations de pers. actives	29	32	34	34	37	38	39	37	33	38	...
= Personnes actives au 31 déc.	1943	1956	1983	2027	2086	2133	2173	2186	2234	2276	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²	115,3	116,6	117,9	119,4	121,2	123,5	126,1	127,4	128,7	129,9	130,8
Indice des salaires réels ¹²	105,8	106,2	106,1	106,3	107,2	106,5	109,3	109,8	110,5	112,4	113,4
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	...	4781	...	4926	...	5040	...	5221

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T42¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs

T5 Principaux indicateurs du marché du travail, Suisses, 2003–2013

Suisses	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	3155	3160	3163	3212	3273	3335	3330	3340	3392	3398	3418
Taux d'activité 15 ans+ ²	66,1	65,7	65,4	65,8	66,1	66,6	66,4	66,0	66,0	65,7	66,0
Emplois secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Volume annuel effectif du travail ⁴	5050	5150	5136	5179	5232	5274	5226	5250	5284	5274	5240
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	133	135	134	134	138	137	137	138	136	132	139
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	197	187	192	200	207	204	226	203	201	197	220
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1929	1918	1905	1890
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	52	50	49	47
– Durée annuelle des absences ⁵	77	75	70	78
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1904	1893	1884	1859
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	91	98	103	91	89	85	108	111	90	92	101
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	2,9	3,1	3,2	2,8	2,7	2,5	3,2	3,2	2,6	2,7	2,9
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	...	126	125	113	93	82	113	119	94	92	97
Chômeurs inscrits ⁹	81	85	84	73	58	52	80	82	63	64	69
Taux de chômage ¹⁰	2,7	2,8	2,7	2,4	1,9	1,7	2,6	2,5	1,9	1,9	2,1
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	3221	3232	3231	3261	3321	3382	3443	3461	3476	3517	...
+ Entrées dans la vie active	219	218	233	257	243	232	245	219	239	225	...
– Sorties de la vie active	223	235	217	218	202	239	247	224	217	219	...
+ Immigrations de pers. actives	15	13	12	15	16	16	15	15	17	17	...
– Emigrations de pers. actives	18	18	19	21	20	20	19	18	20	20	...
+ Naturalisations de pers. actives	18	20	22	26	25	26	25	23	22	21	...
= Personnes actives au 31 déc.	3232	3231	3261	3321	3382	3396	3461	3476	3517	3540	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²
Indice des salaires réels ¹²
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	...	5840	...	5952	...	6093	...	6217

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁸ Idem⁷, en %¹² ISS, en points, 1993=100² ESPA, en %, au 2^e trim.⁶ DNT, en heures/emploi⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹³ ESS, médiane en francs³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures¹¹ CMT, en milliers, cf. T42

T6 Principaux indicateurs du marché du travail, étrangers, 2003–2013

Etrangers	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	1037	1043	1058	1094	1146	1198	1242	1252	1315	1357	1398
Taux d'activité 15 ans+ ²	74,9	73,8	73,4	73,5	73,6	74,4	74,9	74,2	74,4	75,0	74,9
Emplois secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Volume annuel effectif du travail ⁴	1780	1824	1868	1932	2018	2108	2152	2212	2327	2379	2425
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	41	42	43	45	49	51	53	55	56	56	59
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	72	72	72	72	74	77	90	86	85	95	98
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1936	1928	1917	1901
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	47	46	44	46
- Durée annuelle des absences ⁵	68	65	72	72
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1914	1909	1889	1874
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	78	81	81	79	68	63	75	79	72	78	92
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	8,8	9,1	9,1	8,6	7,3	6,5	7,2	7,5	6,6	7,0	7,9
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	...	87	85	77	66	62	86	90	72	75	82
Chômeurs inscrits ⁹	59	59	57	50	41	39	61	62	48	51	58
Taux de chômage ¹⁰	6,6	6,6	6,4	5,6	4,6	4,4	6,8	5,9	4,6	4,9	5,5
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	1093	1114	1133	1156	1194	1236	1293	1314	1359	1425	...
+ Entrées dans la vie active	53	62	62	65	63	63	69	69	60	71	...
- Sorties de la vie active	55	52	54	52	47	48	52	47	52	53	...
+ Immigrations de pers. actives	99	101	111	121	136	156	120	134	155	148	...
- Emigrations de pers. actives	61	71	75	71	86	88	90	88	73	91	...
+ Naturalisations de pers. actives	16	21	21	25	25	25	26	23	22	21	...
= Personnes actives au 31 déc.	1114	1133	1156	1194	1236	1293	1314	1359	1425	1480	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²
Indice des salaires réels ¹²
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	...	4962	...	5140	...	5315	...	5506

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T42¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs

T7 Principaux indicateurs du marché du travail par grande région, 2003–2013

Grandes régions ¹	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Personnes actives occupées²											
Région lémanique	731	736	745	772	798	824	828	832	861	875	903
Espace Mittelland	926	916	921	925	932	950	966	955	982	995	1007
Suisse du Nord-ouest	596	602	592	610	622	638	633	644	665	658	650
Zurich	810	812	811	832	852	876	904	890	902	938	949
Suisse orientale	572	576	578	580	613	623	624	644	638	628	635
Suisse centrale	370	377	391	399	410	421	416	414	438	440	446
Tessin	187	185	185	187	192	200	202	213	220	221	226
Total	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816
Taux d'actifs occupés³											
Région lémanique	61,9	60,9	60,7	61,9	62,8	63,2	62,5	60,6	61,4	60,8	61,8
Espace Mittelland	65,7	64,8	64,3	64,8	64,3	65,9	65,4	64,8	66,1	65,6	65,5
Suisse du Nord-ouest	65,2	64,4	64,1	64,3	65,6	65,8	65,2	65,1	65,7	65,7	65,4
Zurich	67,1	66,4	66,0	67,6	67,7	68,3	68,1	67,6	67,8	67,7	66,8
Suisse orientale	66,5	66,5	65,7	65,6	66,8	67,7	67,4	67,9	66,9	67,0	66,9
Suisse centrale	67,3	67,5	68,0	67,9	68,6	69,0	68,3	67,0	68,4	69,0	69,8
Tessin	56,7	55,3	54,2	55,6	55,1	55,5	55,5	57,1	57,4	57,1	56,2
Total	65,1	64,4	64,0	64,7	65,2	65,9	65,4	64,9	65,4	65,3	65,2
Emplois secteurs 2 et 3⁴											
Région lémanique	650	652	659	672	697	723	730	733	750	764	780
Espace Mittelland	790	793	799	805	827	845	837	836	847	866	878
Suisse du Nord-ouest	518	515	512	519	536	549	548	553	556	557	565
Zurich	728	728	723	732	759	790	792	793	803	814	827
Suisse orientale	486	492	493	494	512	525	519	524	530	536	545
Suisse centrale	327	332	336	346	360	372	366	373	370	379	389
Tessin	158	161	160	163	172	177	176	177	179	183	184
Total	3658	3672	3682	3730	3863	3983	3967	3990	4034	4099	4166
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3⁴											
Région lémanique	559	559	564	578	601	622	626	631	644	656	668
Espace Mittelland	659	658	667	670	688	702	695	695	705	721	729
Suisse du Nord-ouest	442	438	431	437	452	463	462	467	471	472	476
Zurich	614	610	604	616	638	662	664	664	675	685	697
Suisse orientale	416	418	418	419	433	443	437	442	449	454	459
Suisse centrale	276	279	281	289	299	311	306	312	310	318	325
Tessin	140	143	142	144	153	157	155	156	159	161	161
Total	3107	3104	3107	3154	3263	3360	3346	3366	3413	3466	3516
Places vacantes⁴											
Région lémanique	6,2	5,9	5,6	7,0	9,2	9,5	6,3	7,6	8,4	6,6	7,2
Espace Mittelland	5,2	6,3	5,4	8,6	11,9	11,6	7,7	9,0	12,1	10,1	10,4
Suisse du Nord-ouest	4,3	5,1	4,8	7,2	9,7	10,6	7,7	7,6	7,9	7,5	8,4
Zurich	6,2	7,4	7,8	11,4	15,3	15,5	9,1	13,2	14,8	12,0	12,2
Suisse orientale	3,9	4,1	3,6	5,7	8,6	9,3	5,5	6,0	6,3	5,7	6,4
Suisse centrale	2,4	3,3	2,5	4,6	5,9	6,6	4,1	4,4	6,0	5,3	5,5
Tessin	1,4	1,1	0,7	0,9	1,6	1,3	1,4	0,9	1,0	0,9	0,7
Total	29,7	33,1	30,4	45,4	62,1	64,5	41,8	48,7	56,4	48,2	50,8

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
 Espace Mittelland: BE, FR, JU, NE, SO
 Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS
 Zurich: ZH
 Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
 Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG
 Tessin: TI

² SPAO, en milliers, au 2^e trim.

³ ESPA, en %, au 2^e trim.

⁴ STATEM, en milliers, 2^e trim.

T7 Principaux indicateurs du marché du travail par grande région, 2003–2013 (fin)

Grandes régions ¹	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chômeurs au sens du BIT²											
Région lémanique	39	41	48	39	37	36	48	45	45	48	54
Espace Mittelland	35	36	38	36	39	33	36	40	30	36	35
Suisse du Nord-ouest	20	22	24	24	18	19	28	27	22	21	24
Zurich	31	37	31	29	27	25	30	31	27	28	34
Suisse orientale	(21)	21	23	22	16	17	21	24	17	18	25
Suisse centrale	(15)	13	12	11	11	10	12	13	9	10	10
Tessin	(7)	9	10	9	8	8	8	(9)	11	(10)	11
Total	169	179	185	169	157	148	183	190	162	170	193
Taux de chômage au sens du BIT³											
Région lémanique	5,5	5,8	6,6	5,3	4,9	4,6	6,0	5,7	5,6	6,0	6,5
Espace Mittelland	3,7	3,9	4,1	3,9	4,2	3,5	3,7	4,0	3,0	3,5	3,4
Suisse du Nord-ouest	3,8	4,0	4,4	4,3	3,3	3,3	4,8	4,4	3,6	3,4	3,8
Zurich	3,8	4,5	3,8	3,5	3,1	2,9	3,3	3,8	3,3	3,4	4,0
Suisse orientale	(3,9)	3,8	4,1	3,9	2,8	2,9	3,5	3,6	2,6	2,7	3,8
Suisse centrale	(4,0)	3,4	3,0	2,7	2,8	2,3	2,8	3,1	2,1	2,3	2,1
Tessin	(4,7)	5,7	6,3	5,6	5,2	5,2	5,1	(5,4)	6,0	(5,4)	6,4
Total	4,1	4,4	4,5	4,1	3,7	3,4	4,1	4,2	3,6	3,7	4,2
Chômeurs inscrits⁴											
Région lémanique	33	37	38	34	30	27	36	38	32	32	36
Espace Mittelland	27	27	26	23	19	16	28	29	20	21	25
Suisse du Nord-ouest	18	19	18	16	13	12	18	19	15	16	16
Zurich	32	31	28	23	17	16	26	27	21	22	24
Suisse orientale	15	15	15	12	9	8	16	16	11	12	13
Suisse centrale	10	10	9	8	6	6	9	9	6	6	7
Tessin	6	6	6	6	6	5	7	7	6	6	7
Total	140	144	141	123	100	91	140	144	110	115	126
Taux de chômage⁵											
Région lémanique	4,8	5,3	5,6	4,9	4,3	4,0	5,2	4,9	4,1	4,1	4,6
Espace Mittelland	2,9	2,9	2,9	2,6	2,1	1,8	3,2	3,0	2,1	2,2	2,5
Suisse du Nord-ouest	3,3	3,4	3,2	2,9	2,4	2,2	3,4	3,2	2,6	2,7	2,8
Zurich	4,5	4,3	3,9	3,2	2,4	2,2	3,6	3,5	2,6	2,8	3,0
Suisse orientale	2,6	2,7	2,6	2,2	1,6	1,5	2,8	2,5	1,7	1,9	2,0
Suisse centrale	2,6	2,6	2,5	2,1	1,6	1,5	2,4	2,0	1,4	1,5	1,6
Tessin	3,8	4,0	4,3	4,3	3,7	3,5	4,5	4,2	3,6	3,8	4,1
Total	3,6	3,7	3,6	3,1	2,5	2,3	3,6	3,3	2,6	2,7	2,9
Sal. mensuel brut standardisé⁶											
Région lémanique	...	5568	...	5699	...	5938	...	6083
Espace Mittelland	...	5441	...	5552	...	5716	...	5890
Suisse du Nord-ouest	...	5730	...	5902	...	6095	...	6220
Zurich	...	5984	...	6154	...	6250	...	6349
Suisse orientale	...	5195	...	5302	...	5439	...	5568
Suisse centrale	...	5396	...	5537	...	5674	...	5932
Tessin	...	4823	...	4899	...	4983	...	5076
Total	...	5548	...	5674	...	5823	...	5979

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
Espace Mittelland: BE, FR, JU, NE, SO
Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS
Zurich: ZH
Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG
Tessin: TI

² Statistique du chômage au sens du BIT, en milliers, au 2^e trim.

³ Statistique du chômage au sens du BIT, en %, au 2^e trim.

⁴ SECO, en milliers, au 2^e trim.

⁵ SECO, en %, au 2^e trim.

⁶ ESS, médiane en francs

T 8 Personnes actives occupées selon les groupes d'âges, le statut d'activité, la nationalité, le type d'autorisation de séjour et les grandes régions, 2003–2013

SPA0

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Total										
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Groupes d'âges											
15–24 ans	569	562	554	589	593	601	597	600	613	605	604
25–39 ans	1501	1493	1477	1472	1488	1516	1492	1492	1531	1539	1555
40–54 ans	1445	1472	1507	1535	1595	1641	1691	1697	1732	1756	1765
55–64 ans	569	581	594	610	635	655	662	672	692	707	738
65+ ans	107	95	89	99	109	120	130	131	139	148	154
Total	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816
Statut d'activité											
Indépendants	409	399	393	392	414	419	391	402	409	413	415
Collaborateurs familiaux	93	81	81	90	98	84	94	86	89	94	103
Salariés (y compris apprentis)	3689	3722	3747	3824	3907	4030	4087	4104	4208	4249	4298
Total	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816
Nationalité et type d'autoris. de séjour											
Suisses	3155	3160	3163	3212	3273	3335	3330	3340	3392	3398	3418
Etrangers	1037	1043	1058	1094	1146	1198	1242	1252	1315	1357	1398
dont											
Autorisations d'établissement	594	582	576	571	582	602	611	624	635	645	680
Autorisations de séjour	207	222	235	261	274	311	346	341	367	381	369
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	166	173	176	183	201	214	219	228	245	262	273
Autorisations de séjour de courte durée	58	55	53	60	69	48	47	42	46	45	49
Autres étrangers ¹	12	11	18	18	20	22	19	17	22	25	27
Total	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816
Grandes régions											
Région lémanique	731	736	745	772	798	824	828	832	861	875	903
Espace Mittelland	926	916	921	925	932	950	966	955	982	995	1007
Suisse du Nord-ouest	596	602	592	610	622	638	633	644	665	658	650
Zurich	810	812	811	832	852	876	904	890	902	938	949
Suisse orientale	572	576	578	580	613	623	624	644	638	628	635
Suisse centrale	370	377	391	399	410	421	416	414	438	440	446
Tessin	187	185	185	187	192	200	202	213	220	221	226
Total	4192	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

T9 Hommes et femmes actifs occupés selon les groupes d'âges, le statut d'activité, la nationalité, le type d'autorisation de séjour et les grandes régions, 2008–2013

SPA0

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Hommes						Femmes					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Groupes d'âges												
15–24 ans	314	303	316	316	318	318	287	294	283	297	287	286
25–39 ans	834	815	815	834	842	844	682	677	677	697	696	711
40–54 ans	902	927	935	956	966	966	739	764	763	776	790	799
55–64 ans	369	374	384	394	399	411	286	288	288	298	308	327
65+ ans	72	80	80	88	94	97	48	50	51	51	54	58
Total	2491	2499	2530	2588	2620	2636	2042	2073	2062	2119	2136	2180
Statut d'activité												
Indépendants	257	234	239	234	243	249	163	158	164	176	169	166
Collaborateurs familiaux	34	40	41	36	38	39	50	54	45	53	56	64
Salariés (y compris apprentis)	2200	2225	2251	2318	2339	2347	1829	1861	1853	1890	1910	1950
Total	2491	2499	2530	2588	2620	2636	2042	2073	2062	2119	2136	2180
Nationalité et type d'autoris. de séjour												
Suisses	1763	1747	1766	1787	1801	1793	1573	1583	1574	1604	1598	1626
Etrangers	728	752	765	801	819	843	469	490	487	514	538	555
dont												
Autorisations d'établissement	357	359	375	380	375	396	246	252	249	255	270	284
Autorisations de séjour	186	208	202	215	226	218	125	138	139	152	154	151
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	137	140	146	157	167	175	77	79	82	88	94	98
Autorisations de séjour de courte durée	34	32	29	32	31	34	15	15	13	14	13	14
Autres étrangers ¹	15	13	12	16	18	19	7	6	5	6	7	7
Total	2491	2499	2530	2588	2620	2636	2042	2073	2062	2119	2136	2180
Grandes régions												
Région lémanique	451	450	458	475	476	495	374	378	374	386	399	409
Espace Mittelland	515	522	520	529	529	542	435	444	435	453	466	465
Suisse du Nord-ouest	350	345	351	367	365	354	288	287	294	298	293	296
Zurich	487	501	493	497	523	525	389	403	397	404	415	424
Suisse orientale	343	343	356	352	349	349	281	281	288	286	279	286
Suisse centrale	232	225	229	241	249	244	189	191	184	197	191	202
Tessin	114	114	123	127	128	128	87	88	90	94	94	99
Total	2491	2499	2530	2588	2620	2636	2042	2073	2062	2119	2136	2180

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

T 10 Suisses et étrangers actifs occupés selon les groupes d'âges, le statut d'activité, et le type d'autorisation de séjour, 2008–2013

SPAO

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Suisses						Etrangers					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Groupes d'âges												
15–24 ans	456	455	465	474	472	472	146	142	135	139	134	131
25–39 ans	987	947	942	952	941	942	529	545	550	579	598	613
40–54 ans	1233	1257	1254	1265	1267	1255	408	433	444	467	490	510
55–64 ans	553	553	560	575	586	607	103	109	111	117	121	130
65+ ans	107	118	119	126	134	141	12	13	12	13	15	13
Total	3335	3330	3340	3392	3398	3418	1198	1242	1252	1315	1357	1398
Statut d'activité												
Indépendants	373	344	354	357	359	357	46	48	48	52	53	58
Collaborateurs familiaux	78	85	77	81	87	93	6	9	9	9	7	9
Salariés (y compris apprentis)	2884	2901	2909	2954	2952	2968	1146	1185	1195	1254	1296	1330
Total	3335	3330	3340	3392	3398	3418	1198	1242	1252	1315	1357	1398
Nationalité et type d'autoris. de séjour												
Suisses	3335	3330	3340	3392	3398	3418	*	*	*	*	*	*
Etrangers	*	*	*	*	*	*	1198	1242	1252	1315	1357	1398
dont												
Autorisations d'établissement	*	*	*	*	*	*	602	611	624	635	645	680
Autorisations de séjour	*	*	*	*	*	*	311	346	341	367	381	369
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	*	*	*	*	*	*	214	219	228	245	262	273
Autorisations de séjour de courte durée	*	*	*	*	*	*	48	47	42	46	45	49
Autres étrangers ¹	*	*	*	*	*	*	22	19	17	22	25	27
Total	3335	3330	3340	3392	3398	3418	1198	1242	1252	1315	1357	1398

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

T 11 Personnes actives occupées par secteur économique, section économique et sexe, 2010–2013

SPAO

Moyennes annuelles, en milliers Sections économiques NOGA					
		2010	2011	2012	2013
Total					
A–T	Total	4593	4705	4776	4837
A	Secteur primaire	158	167	168	171
B–F	Secteur secondaire	1060	1083	1079	1079
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	682	694	687	682
D	Production et distribution d'électricité	27	28	28	29
E	Production et distribution d'eau	16	16	16	16
F	Construction	335	344	348	351
G–T	Secteur tertiaire	3376	3456	3529	3587
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	656	661	661	666
H	Transports et entreposage	215	222	221	229
I	Hébergement et restauration	245	241	236	233
J	Information et communication	142	150	153	155
K	Activités financières et assurance	241	246	251	246
L	Activités immobilières	46	45	48	48
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	334	351	365	373
N	Activités de services administratifs et de soutien	176	181	185	192
O	Administration publique	188	191	194	201
P	Enseignement	303	313	331	331
Q	Santé humaine et action sociale	565	581	602	624
R	Arts, spectacles et activités récréatives	69	71	71	76
S	Autres activités de services	143	149	157	159
T	Activité des ménages en tant que employeurs	54	55	54	54
Hommes					
A–T	Total	2527	2596	2628	2644
A	Secteur primaire	106	106	106	112
B–F	Secteur secondaire	827	847	842	837
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	495	504	494	488
D	Production et distribution d'électricité	21	23	23	24
E	Production et distribution d'eau	13	14	13	13
F	Construction	298	306	311	312
G–T	Secteur tertiaire	1594	1642	1681	1695
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	329	331	335	338
H	Transports et entreposage	156	161	163	167
I	Hébergement et restauration	110	109	107	105
J	Information et communication	100	107	110	113
K	Activités financières et assurance	140	145	150	145
L	Activités immobilières	20	20	22	22
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	194	207	217	218
N	Activités de services administratifs et de soutien	98	98	101	106
O	Administration publique	104	104	105	106
P	Enseignement	123	130	135	136
Q	Santé humaine et action sociale	131	137	141	143
R	Arts, spectacles et activités récréatives	34	36	36	38
S	Autres activités de services	46	49	52	52
T	Activité des ménages en tant que employeurs	8	8	6	6

© OFS, Neuchâtel 2014

T 11 Personnes actives occupées par secteur économique, section économique et sexe, 2010–2013 (fin) SPAO

Moyennes annuelles, en milliers Sections économiques NOGA					
		2010	2011	2012	2013
Femmes					
A–T	Total	2067	2110	2148	2193
A	Secteur primaire	52	60	63	59
B–F	Secteur secondaire	233	235	237	242
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	187	190	192	195
D	Production et distribution d'électricité	5	5	5	5
E	Production et distribution d'eau	3	2	3	3
F	Construction	37	38	37	39
G–T	Secteur tertiaire	1782	1814	1848	1892
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	327	330	326	328
H	Transports et entreposage	59	60	58	61
I	Hébergement et restauration	134	132	129	129
J	Information et communication	42	43	43	42
K	Activités financières et assurance	101	101	101	101
L	Activités immobilières	26	25	26	27
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	140	144	148	154
N	Activités de services administratifs et de soutien	78	83	84	86
O	Administration publique	84	87	89	94
P	Enseignement	180	182	196	195
Q	Santé humaine et action sociale	434	445	461	481
R	Arts, spectacles et activités récréatives	35	35	35	38
S	Autres activités de services	98	99	105	107
T	Activité des ménages en tant que employeurs	46	48	47	48

© OFS, Neuchâtel 2014

T 14 Taux d'activité¹ selon le sexe, la nationalité et les groupes d'âges, 2003–2013

ESPA

Taux en pour cent; 2 ^e trimestre Pop. résidente permanente	Total											
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Total												
0–99 ans	56,5	56,2	56,1	56,6	57,0	57,6	57,8	57,5	57,7	57,7	57,9	
15+ ans	67,8	67,3	67,0	67,4	67,6	68,2	68,2	67,7	67,9	67,8	68,0	
15–64 ans	81,3	81,0	80,9	81,2	81,6	82,3	82,5	82,2	82,5	82,4	82,9	
15–24 ans	69,4	67,1	65,7	68,6	67,4	67,1	67,3	66,5	66,3	65,2	65,9	
25–39 ans	88,2	88,2	88,3	88,4	88,7	89,9	89,7	89,5	89,8	89,9	89,6	
40–54 ans	88,0	88,2	88,6	88,3	89,0	89,6	90,3	89,6	89,7	89,8	89,9	
55–64 ans	67,4	67,4	67,6	67,7	69,3	70,2	70,2	70,7	71,8	72,2	74,4	
65+ ans	9,4	8,2	7,5	8,2	8,8	9,5	10,0	9,8	10,1	10,6	10,8	
Hommes												
0–99 ans	63,3	62,8	62,3	62,7	63,2	63,2	63,3	63,4	63,5	63,4	63,3	
15+ ans	76,8	76,0	75,1	75,4	75,8	75,5	75,2	75,2	75,3	75,0	74,8	
15–64 ans	88,5	88,0	87,4	87,8	88,2	88,0	87,3	88,0	88,4	88,1	88,1	
15–24 ans	70,4	68,1	66,6	70,2	70,2	68,1	66,1	68,3	66,9	66,9	67,7	
25–39 ans	96,0	96,1	96,0	96,2	96,3	96,5	96,1	95,7	96,4	95,9	95,1	
40–54 ans	95,2	95,2	95,3	94,8	95,4	95,4	95,9	95,6	96,0	95,8	95,4	
55–64 ans	79,7	79,1	77,8	77,1	78,4	78,9	79,5	80,6	81,6	80,9	82,2	
65+ ans	14,6	12,8	11,2	12,1	13,2	13,5	14,5	14,1	15,0	15,5	15,7	
Femmes												
0–99 ans	50,0	49,8	50,2	50,7	50,9	52,2	52,6	51,8	52,0	52,1	52,7	
15+ ans	59,5	59,1	59,3	59,8	59,9	61,3	61,6	60,6	60,7	60,8	61,5	
15–64 ans	74,1	73,9	74,3	74,7	75,0	76,6	78,3	77,2	76,5	76,7	77,6	
15–24 ans	68,3	66,0	64,7	67,0	64,5	66,1	68,5	69,1	65,8	63,5	64,2	
25–39 ans	80,4	80,4	80,7	80,7	81,2	83,4	83,2	82,9	83,3	83,9	84,1	
40–54 ans	80,7	81,1	81,8	81,7	82,5	83,8	84,5	84,0	83,3	83,7	84,3	
55–64 ans	55,4	56,0	57,7	58,6	60,3	61,6	61,0	60,0	62,2	63,5	66,6	
65+ ans	5,8	5,0	4,9	5,5	5,7	6,6	6,7	6,4	6,5	6,8	7,1	
Suisses												
0–99 ans	55,5	55,3	55,1	55,6	56,0	56,5	56,5	56,2	56,3	56,1	56,4	
15+ ans	66,1	65,7	65,4	65,8	66,1	66,6	66,4	66,0	66,0	65,7	66,0	
15–64 ans	81,6	81,4	81,3	81,7	82,1	82,8	82,8	82,5	82,9	82,6	83,3	
15–24 ans	68,4	66,4	64,8	68,5	67,0	66,8	66,9	66,5	66,4	65,7	67,0	
25–39 ans	89,1	89,3	89,7	89,4	89,8	91,3	90,9	90,5	91,0	90,7	90,6	
40–54 ans	89,2	89,8	90,0	89,8	90,4	91,0	91,7	91,2	91,1	90,9	91,1	
55–64 ans	68,1	68,2	68,6	68,6	70,4	71,1	70,7	71,5	72,9	73,3	75,2	
65+ ans	9,5	8,2	7,5	8,2	8,9	9,5	10,2	10,1	10,4	10,8	11,2	
Etrangers												
0–99 ans	60,5	59,8	59,8	60,2	60,6	61,7	62,7	62,3	62,6	63,1	63,2	
15+ ans	74,9	73,8	73,4	73,5	73,6	74,4	74,9	74,2	74,4	75,0	74,9	
15–64 ans	80,3	79,3	79,3	79,5	80,0	80,9	81,7	81,1	81,3	81,9	81,9	
15–24 ans	72,8	69,6	69,0	68,9	68,7	68,2	68,7	66,3	66,2	63,5	61,9	
25–39 ans	85,9	85,6	85,0	85,9	86,2	86,9	87,2	87,6	87,6	88,6	87,9	
40–54 ans	83,1	82,4	83,4	82,7	83,9	84,7	85,4	84,4	85,1	86,4	86,4	
55–64 ans	63,8	62,8	62,4	63,0	62,6	64,9	67,3	66,3	65,7	65,8	70,1	
65+ ans	8,3	8,2	7,3	8,8	8,3	9,3	8,5	7,6	8,1	8,4	7,7	

¹ Ce taux comprend au numérateur les personnes actives occupées et les personnes sans emploi selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et au dénominateur la population résidente permanente.

T 15 Personnes actives occupées selon le sexe, la nationalité et le taux d'occupation, 2003–2013

ESPA

Chiffres en milliers, 2 ^e trimestre Pop. résidente permanente	Total											
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Taux d'occupation: Total												
Moins de 20%	146	139	131	140	144	143	141	157	163	165	170	
20–49%	349	351	360	384	379	399	395	388	403	434	426	
50–69%	348	365	366	377	398	413	431	432	456	444	463	
70–89%	264	279	279	288	305	324	325	357	359	383	409	
90–100%	2714	2700	2710	2742	2781	2819	2827	2814	2899	2887	2900	
Sans indication/ne sait pas	142	126	129	120	115	132	148	134	89	83	77	
Total	3963	3959	3974	4051	4122	4229	4268	4282	4369	4395	4445	
Taux d'occupation: Hommes												
Moins de 20%	29	26	28	31	37	32	35	37	38	43	48	
20–49%	51	50	50	64	53	61	57	68	69	85	74	
50–69%	63	70	62	69	76	80	86	84	96	90	89	
70–89%	62	65	68	75	76	91	88	96	97	102	112	
90–100%	1937	1931	1932	1946	1986	1992	2003	2011	2052	2047	2051	
Sans indication/ne sait pas	36	32	33	29	31	34	35	37	20	24	24	
Total	2177	2173	2172	2214	2259	2289	2304	2334	2372	2390	2398	
Taux d'occupation: Femmes												
Moins de 20%	117	112	104	110	107	111	106	120	125	123	122	
20–49%	298	301	311	320	326	338	338	319	334	349	352	
50–69%	285	295	303	308	321	333	346	347	360	353	374	
70–89%	202	214	211	213	229	233	238	261	262	281	298	
90–100%	777	769	778	796	796	826	824	803	848	840	849	
Sans indication/ne sait pas	107	94	96	91	84	98	113	97	68	59	53	
Total	1786	1786	1802	1837	1863	1940	1964	1948	1997	2005	2047	
Taux d'occupation: Suisses												
Moins de 20%	131	126	117	125	129	129	126	141	141	141	145	
20–49%	308	305	314	335	329	346	339	334	344	364	362	
50–69%	292	306	305	313	332	347	360	364	376	359	376	
70–89%	222	234	232	242	254	270	269	300	292	314	335	
90–100%	2078	2072	2074	2091	2110	2104	2090	2063	2128	2110	2101	
Sans indication/ne sait pas	117	98	102	95	92	106	119	104	72	64	62	
Total	3149	3142	3144	3201	3246	3302	3304	3305	3353	3353	3381	
Taux d'occupation: Etrangers												
Moins de 20%	15	12	14	15	15	13	15	16	22	24	25	
20–49%	40	45	46	49	50	53	56	54	58	70	64	
50–69%	56	59	60	64	65	66	71	68	80	84	87	
70–89%	42	45	47	46	51	54	56	57	67	69	74	
90–100%	636	628	636	651	671	715	736	751	771	777	800	
Sans indication/ne sait pas	26	28	27	25	23	26	29	30	17	19	15	
Total	814	817	830	850	876	927	964	977	1016	1042	1065	

© OFS, Neuchâtel 2014

T 16 Emplois selon les secteurs et divisions économiques, 2009–2011

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Divisions économiques NOGA08		Emplois											
		I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
5–96	Total	3981	3967	3987	3979	3982	3990	4017	4023	4007	4034	4063	4062
5–43	Secteur secondaire	1031	1028	1030	1015	1012	1022	1032	1026	1021	1031	1041	1030
5–9	Industries extractives	5	5	5	5	5	5	5	5	4	4	4	4
10–33	Industrie manufacturière	686	676	670	663	661	662	666	666	665	668	672	668
10–12	Industries alimentaires et du tabac	65	66	67	66	65	65	66	66	65	66	66	65
13–15	Industries du textile et de l'habillement	17	16	16	16	15	15	15	16	16	17	16	16
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	78	77	76	76	75	75	76	76	74	74	75	74
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	34	34	34	33	34	33	32	31	30	30	30	30
21	Industrie pharmaceutique	35	36	36	36	37	37	38	38	38	39	39	38
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	43	42	42	42	41	42	42	42	42	42	41	41
24–25	Fabrication de produits métalliques	104	101	100	99	98	99	100	100	100	101	101	101
26	F. de prod. inform. et électro.	108	106	104	103	102	103	104	105	106	108	108	108
27	Fabrication d'équipements électriques	40	39	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	92	90	88	87	86	85	85	85	85	85	87	86
29–30	Fabrication de matériels de transport	15	15	15	15	15	15	16	16	16	15	15	15
31–33	Autres industr. manufac.; rép. et installation	54	54	53	53	53	53	54	54	54	54	55	55
35	Production et distribution d'énergie	24	24	24	25	25	25	26	26	26	26	26	26
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	14	14	15	14	14	14	14	15	15	15	15	15
41–43	Construction	303	309	316	308	308	316	321	315	311	318	324	316
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	103	106	108	105	105	109	110	105	105	109	110	104
43	Travaux de construction spécialisés	200	204	208	203	202	208	211	210	206	209	214	212
45–96	Secteur tertiaire	2950	2939	2956	2964	2970	2968	2985	2997	2986	3003	3022	3032
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	614	608	611	617	615	615	619	622	615	614	617	622
45	Commerce et rép. d'autom. et de motoc.	81	81	82	83	82	83	84	83	83	83	84	85
46	Commerce de gros	204	201	201	202	204	206	208	210	211	213	213	213
47	Commerce de détail	329	326	328	332	329	326	327	329	322	319	320	324
49–53	Transport et entreposage	216	211	210	210	211	208	209	212	215	210	212	213
49	Transports terrestres et transp. par conduites	100	97	97	99	101	98	98	102	101	100	101	103
50–51	Transports par eau, transports aériens	12	12	12	12	12	12	12	12	13	13	13	13
52	Entreposage et services aux. des transports	52	51	51	50	50	50	51	51	53	52	52	52
53	Activités de poste et de courrier	53	50	50	49	48	48	48	47	48	46	46	46
55–56	Hébergement et restauration	228	227	228	228	229	228	225	222	220	221	214	211
55	Hébergement	77	76	77	77	78	78	76	77	75	74	73	73
56	Restauration	151	151	151	151	151	150	149	146	145	147	141	138
58–63	Information et communication	125	125	126	124	125	124	126	127	127	129	131	132
58–60	Édition, audiovisuel et diffusion	31	31	30	30	29	29	29	29	28	28	28	28
61	Télécommunications	22	22	22	22	22	22	22	23	24	25	25	25
62–63	Activités informat. et services d'information	72	72	74	73	73	73	75	75	75	76	77	78
64–66	Activités financières et d'assurance	232	230	232	231	229	228	231	231	230	230	233	231
64	Activités des services financiers	136	133	135	134	134	134	135	135	135	134	135	135
65	Assurance	55	55	55	55	54	54	54	53	52	52	53	53
66	Activités aux. de services financ. et d'assur.	41	42	42	42	41	41	42	43	43	44	44	44
68	Activités immobilières	30	29	30	29	29	29	30	30	29	30	30	30
69–75	Acti. spécialisées, scientifiques et techniques	298	301	302	301	303	304	305	305	305	309	313	316
69	Activités juridiques et comptables	62	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	64
70	Acti, des sièges sociaux; conseil de gestion	71	72	72	72	73	73	73	72	72	73	74	75
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	98	99	100	100	101	102	103	104	103	104	106	108
72	Recherche-développement scientifique	20	21	21	21	21	21	21	21	22	23	23	22
73–75	Autr. acti. spécialisées, scientifiques, techn.	46	46	46	45	45	45	44	45	45	46	46	47
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	168	167	167	165	166	166	166	165	164	167	171	165
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	156	156	155	154	154	155	155	154	154	156	159	153
78	Activités liées à l'emploi	12	12	12	11	11	11	11	11	11	11	12	12
84	Administration publique	158	160	162	164	166	166	169	170	170	173	174	175
85	Enseignement	259	256	259	262	261	259	260	264	264	265	267	271
86–88	Santé humaine et action sociale	482	484	489	492	495	497	503	507	508	515	520	524
86	Activités pour la santé humaine	266	267	270	272	274	275	279	283	285	290	292	295
87	Hébergement médico-social et social	152	152	154	154	155	156	157	157	156	156	159	159
88	Action sociale sans hébergement	65	65	65	66	66	66	67	67	67	69	70	70
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	46	48	47	47	47	48	47	46	45	46	46	44
94–96	Autres activités de services	93	94	94	93	95	94	95	95	93	95	95	97

T 17 Emplois selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2012–2013

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08		Emplois									
		I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	Part des femmes en %, 4 ^e trim. 2013	Part du temps partiel, en %, 4 ^e trim. 2013
5–96	Total	4072	4099	4148	4147	4152	4166	4196	4189	44,5	32,1
5–43	Secteur secondaire	1031	1038	1048	1030	1027	1034	1045	1035	22,2	12,5
5–9	Industries extractives	4	4	5	4	4	4	4	4	12,2	10,0
10–33	Industrie manufacturière	669	670	671	663	661	659	664	663	28,4	13,5
10–12	Industries alimentaires et du tabac	66	66	67	67	67	66	67	67	36,9	19,9
13–15	Industries du textile et de l'habillement	16	16	15	15	14	14	14	14	59,7	23,7
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	73	73	73	72	72	71	71	71	23,8	18,1
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	30	30	30	30	29	30	29	29	27,3	11,9
21	Industrie pharmaceutique	40	40	40	40	40	41	41	41	41,7	12,3
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	41	41	41	41	41	41	40	40	23,9	11,1
24–25	Fabrication de produits métalliques	101	101	102	100	100	99	99	100	19,0	11,6
26	F. de prod. inform. et électro.	109	108	107	106	107	107	108	108	39,7	12,0
27	Fabrication d'équipements électriques	37	37	37	37	36	36	36	36	26,5	10,4
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	85	86	86	84	84	83	84	83	16,0	10,5
29–30	Fabrication de matériels de transport	15	15	15	15	14	14	17	16	13,6	8,4
31–33	Autres industr. manufac.; rép. et installation	56	57	58	58	57	57	57	57	28,6	15,1
35	Production et distribution d'énergie	26	26	26	25	25	25	26	26	18,6	12,2
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	15	15	15	15	15	15	15	15	15,2	15,3
41–43	Construction	316	323	331	322	321	330	335	326	10,6	10,3
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	105	110	111	105	107	113	115	108	7,9	7,5
43	Travaux de construction spécialisés	211	214	220	217	213	217	221	218	11,9	11,6
45–96	Secteur tertiaire	3041	3061	3100	3116	3125	3133	3152	3154	51,7	38,5
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	616	615	625	630	627	625	627	630	49,8	30,9
45	Commerce et rép. d'autom. et de motoc.	84	83	86	86	87	86	87	85	18,2	14,9
46	Commerce de gros	213	215	219	218	221	221	221	219	36,4	20,1
47	Commerce de détail	319	316	320	326	319	317	319	326	67,0	42,3
49–53	Transport et entreposage	213	211	214	217	217	215	215	217	26,8	25,6
49	Transports terrestres et transp. par conduites	103	102	103	107	107	104	105	107	15,8	19,3
50–51	Transports par eau, transports aériens	14	14	14	14	14	15	15	15	40,9	21,3
52	Entreposage et services aux. des transports	52	52	52	52	51	52	52	52	29,4	21,9
53	Activités de poste et de courrier	44	44	44	44	44	44	43	44	45,9	47,0
55–56	Hébergement et restauration	210	212	211	210	207	208	210	208	54,1	34,5
55	Hébergement	71	72	71	72	71	71	72	72	54,8	22,3
56	Restauration	139	141	140	137	136	137	138	136	53,8	40,9
58–63	Information et communication	131	131	136	138	140	140	141	141	27,2	22,9
58–60	Édition, audiovisuel et diffusion	28	28	29	29	29	29	28	28	43,6	42,1
61	Télécommunications	25	26	27	26	26	26	26	25	28,9	13,5
62–63	Activités informat. et services d'information	77	77	81	83	85	86	86	87	21,4	19,5
64–66	Activités financières et d'assurance	231	232	233	231	231	230	232	231	42,4	21,1
64	Activités des services financiers	133	133	134	132	132	131	132	130	41,0	18,9
65	Assurance	53	53	54	54	54	54	55	55	48,1	22,8
66	Activités aux. de services financ. et d'assur.	44	45	46	45	45	45	45	46	39,3	25,0
68	Activités immobilières	32	32	32	33	32	33	33	33	55,6	33,6
69–75	Acti. spécialisées, scientifiques et techniques	320	322	327	328	331	332	335	335	41,7	29,0
69	Activités juridiques et comptables	64	65	66	66	67	68	67	67	55,0	35,6
70	Acti. des sièges sociaux; conseil de gestion	77	77	79	80	81	82	84	83	43,3	24,4
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	109	110	112	112	113	113	114	116	28,5	24,3
72	Recherche-développement scientifique	22	22	22	22	21	21	21	21	40,5	22,3
73–75	Autr. acti. spécialisées, scientifiques, techn.	48	48	48	48	49	48	49	49	52,4	41,8
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	167	169	172	169	171	175	180	174	45,2	43,6
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	155	156	159	156	157	160	164	159	45,6	45,9
78	Activités liées à l'emploi	12	13	13	13	13	15	16	15	40,6	19,2
84	Administration publique	176	178	181	181	183	186	186	187	46,3	33,1
85	Enseignement	273	275	278	283	285	283	288	291	58,8	61,9
86–88	Santé humaine et action sociale	530	537	545	549	553	556	557	557	77,1	56,0
86	Activités pour la santé humaine	297	301	305	307	310	311	311	311	77,4	52,1
87	Hébergement médico-social et social	162	165	167	167	169	171	171	172	77,5	60,4
88	Action sociale sans hébergement	70	71	72	74	74	75	74	75	74,9	62,4
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	46	48	49	48	49	50	50	50	46,6	49,7
94–96	Autres activités de services	97	98	98	99	99	100	98	99	64,4	50,2

T 18 Emplois selon les grandes régions et les secteurs économiques, 2009–2013

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Grandes régions et secteurs économiques	Emplois											
	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
5–96 Secteurs secondaire et tertiaire												
Suisse	3981	3967	3987	3979	3982	3990	4017	4023	4007	4034	4063	4062
Région lémanique	732	730	730	734	735	733	735	742	749	750	755	755
Espace Mittelland	838	837	839	835	834	836	842	845	838	847	854	853
Suisse du Nord-ouest	550	548	553	551	554	553	555	556	554	556	559	557
Zurich	797	792	795	793	790	793	801	801	797	803	809	809
Suisse orientale	522	519	521	523	523	524	529	530	525	530	533	533
Suisse centrale	368	366	372	369	372	373	376	374	369	370	374	375
Tessin	174	176	176	173	175	177	178	175	176	179	179	179
5–43 Secteur secondaire												
Suisse	1032	1029	1032	1016	1013	1023	1033	1026	1020	1031	1041	1030
Région lémanique	142	143	143	140	140	142	143	143	141	144	147	144
Espace Mittelland	249	246	245	241	239	241	242	242	241	243	245	244
Suisse du Nord-ouest	169	169	171	169	169	170	169	167	166	165	166	166
Zurich	141	141	141	140	140	140	142	141	140	141	143	141
Suisse orientale	177	178	179	173	173	178	181	178	177	182	184	180
Suisse centrale	107	106	107	107	107	107	109	109	107	107	108	106
Tessin	47	46	46	45	45	46	46	46	48	49	48	48
45–96 Secteur tertiaire												
Suisse	2948	2938	2955	2963	2969	2967	2984	2997	2987	3003	3022	3032
Région lémanique	590	587	588	594	594	591	592	599	607	605	609	611
Espace Mittelland	589	591	593	594	594	595	600	603	596	603	609	610
Suisse du Nord-ouest	381	379	383	382	385	383	386	388	388	391	393	392
Zurich	655	651	654	653	651	653	659	660	657	661	666	667
Suisse orientale	346	341	343	350	350	346	348	352	348	348	348	354
Suisse centrale	260	260	264	262	265	266	267	265	261	263	266	269
Tessin	127	129	130	128	130	132	132	129	129	131	131	130
Chiffres en milliers, fin du trimestre Grandes régions et secteurs économiques	Emplois								Part des femmes en %, 4 ^e trim. 2013	Part du temps partiel en %, 4 ^e trim. 2013		
	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013				
5–96 Secteurs secondaire et tertiaire												
Suisse	4072	4099	4148	4147	4152	4166	4196	4189	44,5	32,1		
Région lémanique	758	764	774	775	774	780	788	786	45,5	30,8		
Espace Mittelland	857	866	873	869	872	878	883	875	45,9	34,8		
Suisse du Nord-ouest	557	557	565	563	564	565	569	570	43,8	32,0		
Zurich	812	814	825	824	825	827	829	829	43,5	32,4		
Suisse orientale	532	536	541	546	544	545	547	549	43,4	31,5		
Suisse centrale	376	379	388	389	391	389	396	396	44,9	32,1		
Tessin	179	183	182	180	181	184	184	183	41,8	25,8		
5–43 Secteur secondaire												
Suisse	1031	1038	1048	1030	1027	1034	1045	1035	22,2	12,5		
Région lémanique	145	147	149	146	146	148	150	147	20,5	10,2		
Espace Mittelland	245	248	250	245	245	245	248	248	24,4	13,1		
Suisse du Nord-ouest	166	165	167	165	164	164	166	165	23,3	12,4		
Zurich	140	140	142	141	140	141	141	140	20,6	14,3		
Suisse orientale	179	183	184	180	178	182	182	178	21,6	12,3		
Suisse centrale	106	107	108	106	106	106	109	108	20,7	14,0		
Tessin	49	49	48	48	48	48	49	49	23,5	7,7		
45–96 Secteur tertiaire												
Suisse	3041	3061	3099	3116	3125	3133	3152	3154	51,7	38,5		
Région lémanique	614	617	625	629	629	631	638	640	51,3	35,6		
Espace Mittelland	612	618	623	624	628	632	634	628	54,3	43,3		
Suisse du Nord-ouest	391	392	398	398	400	401	404	405	52,1	40,1		
Zurich	672	674	683	683	685	686	688	689	48,1	36,1		
Suisse orientale	352	353	357	366	366	363	365	370	53,8	40,7		
Suisse centrale	270	272	280	283	285	283	287	288	54,0	38,9		
Tessin	131	134	134	132	134	136	136	134	48,4	32,3		

T 19 Volume annuel effectif de travail selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2003–2013

SVOLTA

Volume annuel en millions d'heures	Total										
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation											
Plein temps (90%–100%)	5614	5725	5735	5792	5867	5971	5934	5931	6054	6047	6018
Temps partiel (moins de 90%)	1216	1249	1269	1319	1383	1411	1443	1531	1557	1606	1647
dont											
Temps partiel I (50–89%)	859	879	893	932	979	999	1034	1120	1143	1177	1212
Temps partiel II (moins de 50%)	357	370	376	387	403	411	409	410	414	428	436
Total	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665
Sections économiques (NOGA08)											
A Agriculture, sylviculture	344	349	347	351
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1255	1280	1260	1239
F Construction	582	600	606	604
G Commerce, réparation	1069	1075	1059	1054
H Transports et entreposage	358	373	366	372
I Hébergement et restauration	399	392	383	377
J Information et communication	245	256	260	264
K Activités financières et d'assurance	422	436	435	419
L/N Immobilier, activités administratives	332	339	352	353
M Act. spécialisées, scient. et techniques	561	587	612	622
O Administration publique	295	297	302	308
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	796	815	832	860
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	361	367	374	373
A–T Total	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665
Secteurs économiques (NOGA08)											
A Secteur primaire	326	328	322	340	345	316	312	344	349	347	351
B–F Secteur secondaire	1718	1748	1778	1795	1821	1844	1781	1837	1880	1866	1843
G–T Secteur tertiaire	4787	4898	4905	4977	5084	5222	5285	5281	5382	5439	5471
A–T Total	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665
Statut d'activité											
Indépendants	830	834	809	826	840	799	...	798	783	767	763
Salariés propriétaires de leur entreprise	354	350	346	331	360	377	...	355	363	369	359
Collaborateurs familiaux	95	94	107	113	99	100	...	102	116	110	113
Salariés	5305	5441	5477	5569	5677	5813	...	5893	6037	6100	6126
Apprentis	247	255	266	271	275	293	...	314	311	307	303
Total	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665
Grandes régions											
Région lémanique	1228	1244	1277	1301	1339	1385	1369	1395	1430	1440	1468
Espace Mittelland	1492	1517	1516	1527	1541	1555	1541	1535	1567	1581	1567
Suisse du Nord-ouest	939	953	962	970	991	1008	1002	1006	1033	1026	1026
Zurich	1324	1344	1338	1367	1389	1440	1469	1463	1481	1519	1503
Suisse orientale	942	965	956	977	995	993	999	1030	1029	1018	1010
Suisse centrale	608	645	647	658	672	667	667	680	704	709	720
Tessin	297	305	308	312	323	335	331	353	366	360	371
Total	6830	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7462	7611	7653	7665

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T20 Volume annuel effectif de travail des hommes et des femmes, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2009–2013

SVOLTA

Volume annuel en millions d'heures	Hommes					Femmes				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	4302	4296	4385	4389	4347	1633	1635	1669	1658	1670
Temps partiel (moins de 90%)	352	398	410	419	435	1091	1133	1147	1186	1212
dont										
Temps partiel I (50–89%)	261	298	312	317	329	773	822	832	861	883
Temps partiel II (moins de 50%)	91	100	98	103	106	318	311	315	325	330
Total	4654	4694	4795	4809	4782	2724	2768	2816	2844	2883
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	...	260	253	249	259	...	84	96	98	92
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	...	968	991	967	947	...	287	289	292	291
F Construction	...	541	557	561	559	...	41	43	46	46
G Commerce, réparation	...	621	624	617	618	...	448	451	442	435
H Transports et entreposage	...	280	294	293	293	...	77	79	73	79
I Hébergement et restauration	...	203	203	200	198	...	196	189	183	179
J Information et communication	...	186	197	200	205	...	59	59	60	60
K Activités financières et d'assurance	...	269	277	282	268	...	154	158	153	151
L/N Immobilier, activités administratives	...	213	212	221	221	...	119	128	131	132
M Act. spécialisées, scient. et techniques	...	369	391	410	405	...	192	196	202	217
O Administration publique	...	184	183	184	184	...	111	114	118	124
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	...	234	240	246	246	...	562	575	586	614
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	...	153	157	157	155	...	209	210	218	218
A–T Total	4654	4694	4795	4809	4782	2724	2768	2816	2844	2883
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	250	260	253	249	259	61	84	96	98	92
B–F Secteur secondaire	1480	1509	1548	1528	1506	300	328	332	338	337
G–T Secteur tertiaire	2923	2925	2994	3032	3018	2362	2356	2388	2408	2453
A–T Total	4654	4694	4795	4809	4782	2724	2768	2816	2844	2883
Statut d'activité										
Indépendants	...	559	543	529	522	...	238	240	237	241
Salariés propriétaires de leur entreprise	...	289	301	303	292	...	67	62	66	67
Collaborateurs familiaux	...	55	58	54	59	...	46	58	56	54
Salariés	...	3607	3715	3740	3733	...	2286	2323	2360	2393
Apprentis	...	184	178	182	176	...	130	133	125	127
Total	4654	4694	4795	4809	4782	2724	2768	2816	2844	2883
Grandes régions										
Région lémanique	852	868	891	890	901	516	527	539	550	567
Espace Mittelland	971	971	980	984	975	570	564	587	596	592
Suisse du Nord-ouest	633	627	658	651	638	370	379	376	374	388
Zurich	917	910	928	950	933	552	553	553	569	570
Suisse orientale	644	658	656	647	642	354	371	373	371	368
Suisse centrale	430	441	456	457	457	237	239	248	251	263
Tessin	207	218	227	228	236	124	135	139	132	134
Total	4654	4694	4795	4809	4782	2724	2768	2816	2844	2883

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T21 Volume annuel effectif de travail des Suisses et des étrangers, selon le taux d'occupation, les sections et les secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2009–2013 **SVOLTA**

Volume annuel en millions d'heures	Suisses					Etrangers				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	...	4043	4074	4043	3978	...	1888	1979	2004	2039
Temps partiel (moins de 90%)	...	1207	1210	1231	1262	...	324	347	375	386
dont										
Temps partiel I (50–89%)	...	865	871	882	906	...	255	272	295	306
Temps partiel II (moins de 50%)	...	342	339	349	356	...	68	75	80	80
Total	5226	5250	5284	5274	5240	2152	2212	2327	2379	2425
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	...	308	309	305	305	...	36	40	43	45
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	...	786	790	773	746	...	469	490	487	492
F Construction	...	350	354	357	359	...	232	246	249	245
G Commerce, réparation	...	738	739	711	696	...	331	336	348	357
H Transports et entreposage	...	258	268	268	270	...	100	105	99	102
I Hébergement et restauration	...	194	187	178	178	...	205	204	205	199
J Information et communication	...	179	179	187	186	...	66	76	73	78
K Activités financières et d'assurance	...	324	324	324	313	...	99	112	112	106
L/N Immobilier, activités administratives	...	226	223	222	224	...	106	117	129	129
M Act. spécialisées, scient. et techniques	...	402	421	431	415	...	159	166	181	207
O Administration publique	...	267	270	273	276	...	28	27	29	32
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	...	602	603	617	639	...	194	211	216	221
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	...	255	255	252	251	...	106	112	122	121
A–T Total	5226	5250	5284	5274	5240	2152	2212	2327	2379	2425
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	...	308	309	305	305	...	36	40	43	45
B–F Secteur secondaire	...	1136	1144	1131	1105	...	701	736	735	738
G–T Secteur tertiaire	...	3806	3831	3839	3829	...	1475	1551	1601	1642
A–T Total	5226	5250	5284	5274	5240	2152	2212	2327	2379	2425
Statut d'activité										
Indépendants	...	698	680	659	650	...	99	103	108	113
Salariés propriétaires de leur entreprise	...	298	306	310	295	...	58	57	59	64
Collaborateurs familiaux	...	91	103	96	100	...	11	13	14	14
Salariés	...	3905	3940	3960	3956	...	1988	2098	2140	2170
Apprentis	...	257	255	249	239	...	56	56	58	64
Total	5226	5250	5284	5274	5240	2152	2212	2327	2379	2425
Grandes régions										
Région lémanique	...	822	817	811	825	...	573	613	630	643
Espace Mittelland	...	1234	1240	1239	1224	...	301	328	342	343
Suisse du Nord-ouest	...	647	667	656	641	...	359	366	370	385
Zurich	...	1077	1076	1098	1084	...	386	404	421	419
Suisse orientale	...	747	742	731	724	...	283	287	287	286
Suisse centrale	...	539	555	561	562	...	141	149	148	158
Tessin	...	184	187	178	179	...	169	178	182	192
Total	5226	5250	5284	5274	5240	2152	2212	2327	2379	2425

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T22 Durée annuelle effective de travail selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques le statut d'activité et les grandes régions, 2003–2013

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Total										
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation											
Plein temps (90–100%)	1931	1967	1956	1935	1927	1930	1925	1933	1923	1906	1886
Temps partiel (moins de 90%)	821	837	834	834	834	825	820	849	849	846	848
dont											
Temps partiel I (50–89%)	1229	1249	1247	1246	1244	1237	1221	1246	1235	1228	1223
Temps partiel II (moins de 50%)	456	469	467	465	464	456	448	454	456	456	458
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1524	1532	1528	1509	1493
Sections économiques (NOGA08)											
A Agriculture, sylviculture	2051	1936	1923	1881
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1697	1705	1690	1670
F Construction	1707	1707	1706	1684
G Commerce, réparation	1574	1572	1556	1536
H Transports et entreposage	1601	1619	1594	1573
I Hébergement et restauration	1543	1548	1534	1527
J Information et communication	1620	1613	1621	1630
K Activités financières et d'assurance	1720	1739	1704	1671
L/N Immobilier, activités administratives	1350	1361	1360	1324
M Act. spécialisées, scient. et techniques	1595	1590	1591	1575
O Administration publique	1475	1488	1461	1457
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	1328	1318	1298	1290
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	1133	1107	1086	1065
A–T Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1524	1532	1528	1509	1493
Secteurs économiques (NOGA08)											
A Secteur primaire	2077	2153	2153	2148	2077	1939	1956	2051	1936	1923	1881
B–F Secteur secondaire	1705	1751	1741	1717	1710	1706	1675	1700	1705	1695	1675
G–T Secteur tertiaire	1484	1507	1494	1476	1465	1467	1460	1458	1455	1436	1422
A–T Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1524	1532	1528	1509	1493
Statut d'activité											
Indépendants	1912	1976	1920	1876	1859	1819	...	1795	1761	1716	1691
Salariés propriétaires de leur entreprise	1992	2037	2001	1993	1973	1998	...	1875	1863	1864	1835
Collaborateurs familiaux	1008	1038	1101	1099	1022	978	...	1056	1106	1078	1072
Salariés	1514	1538	1532	1516	1503	1503	...	1506	1505	1489	1474
Apprentis	1378	1416	1422	1407	1403	1413	...	1378	1376	1365	1345
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1524	1532	1528	1509	1493
Grandes régions											
Région lémanique	1595	1612	1614	1590	1574	1577	1570	1569	1571	1553	1538
Espace Mittelland	1536	1564	1557	1544	1529	1506	1484	1505	1508	1486	1465
Suisse du Nord-ouest	1533	1560	1546	1533	1528	1534	1529	1508	1501	1486	1473
Zurich	1546	1577	1561	1539	1530	1531	1520	1531	1524	1511	1490
Suisse orientale	1584	1611	1599	1583	1560	1547	1531	1543	1527	1509	1508
Suisse centrale	1539	1583	1554	1526	1516	1512	1496	1532	1531	1499	1467
Tessin	1573	1601	1590	1566	1564	1574	1563	1549	1540	1525	1522
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1524	1532	1528	1509	1493

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T23 Durée annuelle effective de travail des hommes et des femmes, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2009–2013

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Hommes					Femmes				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	1969	1967	1958	1942	1921	1819	1850	1838	1817	1801
Temps partiel (moins de 90%)	839	881	891	877	877	814	838	835	836	838
dont										
Temps partiel I (50–89%)	1295	1321	1290	1285	1294	1198	1221	1215	1209	1199
Temps partiel II (moins de 50%)	417	441	449	444	439	458	459	458	461	464
Total	1787	1781	1776	1756	1733	1217	1238	1234	1220	1214
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	...	2296	2191	2203	2124	...	1543	1479	1454	1424
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	...	1807	1813	1798	1779	...	1408	1416	1410	1391
F Construction	...	1800	1801	1786	1771	...	1010	1016	1100	1053
G Commerce, réparation	...	1831	1839	1807	1791	...	1318	1309	1303	1278
H Transports et entreposage	...	1737	1758	1740	1697	...	1247	1252	1193	1239
I Hébergement et restauration	...	1780	1810	1788	1827	...	1357	1339	1329	1292
J Information et communication	...	1753	1760	1764	1744	...	1305	1262	1277	1333
K Activités financières et d'assurance	...	1879	1885	1850	1815	...	1498	1531	1487	1464
L/N Immobilier, activités administratives	...	1660	1670	1639	1597	...	1012	1041	1058	1029
M Act. spécialisées, scient. et techniques	...	1835	1827	1817	1779	...	1274	1263	1269	1298
O Administration publique	...	1677	1691	1654	1658	...	1229	1249	1237	1235
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	...	1692	1652	1646	1625	...	1219	1216	1193	1191
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	...	1496	1446	1417	1358	...	962	943	930	924
A–T Total	1787	1781	1776	1756	1733	1217	1238	1234	1220	1214
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	2324	2296	2191	2203	2124	1189	1543	1479	1454	1424
B–F Secteur secondaire	1822	1805	1808	1794	1776	1199	1342	1348	1358	1333
G–T Secteur tertiaire	1736	1735	1732	1709	1686	1220	1217	1212	1195	1193
A–T Total	1787	1781	1776	1756	1733	1217	1238	1234	1220	1214
Statut d'activité										
Indépendants	...	2127	2090	2061	2027	...	1314	1299	1250	1244
Salariés propriétaires de leur entreprise	...	2071	2051	2045	2009	...	1331	1286	1324	1332
Collaborateurs familiaux	...	1343	1439	1375	1385	...	842	898	890	859
Salariés	...	1750	1747	1729	1708	...	1235	1233	1220	1215
Apprentis	...	1401	1400	1391	1373	...	1348	1344	1328	1309
Total	1787	1781	1776	1756	1733	1217	1238	1234	1220	1214
Grandes régions										
Région lémanique	1808	1785	1787	1773	1752	1290	1308	1310	1294	1289
Espace Mittelland	1763	1776	1774	1747	1725	1169	1191	1206	1192	1174
Suisse du Nord-ouest	1798	1762	1751	1737	1710	1217	1218	1200	1188	1200
Zurich	1758	1769	1768	1746	1712	1240	1254	1238	1235	1229
Suisse orientale	1822	1814	1785	1767	1772	1187	1221	1218	1203	1196
Suisse centrale	1803	1806	1822	1790	1743	1142	1196	1184	1156	1151
Tessin	1773	1743	1728	1721	1725	1305	1313	1308	1274	1261
Total	1787	1781	1776	1756	1733	1217	1238	1234	1220	1214

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T24 Durée annuelle effective de travail des Suisses et des étrangers, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2009–2013

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Suisses					Etrangers				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	...	1943	1931	1915	1894	...	1912	1907	1887	1871
Temps partiel (moins de 90%)	...	834	835	832	833	...	911	905	898	899
dont				
Temps partiel I (50–89%)	...	1251	1237	1231	1227	...	1231	1228	1219	1211
Temps partiel II (moins de 50%)	...	453	454	457	458	...	461	462	453	454
Total		1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	...	2051	1939	1921	1884	...	2046	1908	1934	1857
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	...	1665	1669	1650	1625	...	1754	1766	1758	1743
F Construction	...	1663	1668	1680	1656	...	1777	1765	1746	1728
G Commerce, réparation	...	1526	1528	1512	1486	...	1693	1676	1653	1644
H Transports et entreposage	...	1561	1588	1560	1534	...	1715	1703	1695	1687
I Hébergement et restauration	...	1409	1428	1418	1418	...	1697	1676	1652	1641
J Information et communication	...	1575	1566	1588	1597	...	1754	1735	1715	1715
K Activités financières et d'assurance	...	1695	1718	1679	1646	...	1808	1800	1780	1749
L/N Immobilier, activités administratives	...	1349	1367	1380	1339	...	1353	1349	1327	1298
M Act. spécialisées, scient. et techniques	...	1542	1547	1547	1516	...	1748	1712	1705	1708
O Administration publique	...	1474	1491	1458	1453	...	1483	1461	1493	1490
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	...	1285	1267	1256	1246	...	1485	1489	1438	1437
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	...	1080	1057	1038	1009	...	1282	1241	1201	1205
A–T Total		1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	...	2051	1939	1921	1884	...	2046	1908	1934	1857
B–F Secteur secondaire	...	1664	1669	1659	1635	...	1761	1766	1754	1738
G–T Secteur tertiaire	...	1412	1411	1396	1379	...	1591	1576	1542	1534
A–T Total		1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608
Statut d'activité										
Indépendants	...	1801	1771	1728	1701	...	1754	1698	1644	1631
Salariés propriétaires de leur entreprise	...	1858	1848	1860	1820	...	1970	1946	1885	1909
Collaborateurs familiaux	...	1047	1093	1063	1052	...	1143	1225	1196	1244
Salariés	...	1444	1444	1431	1415	...	1645	1637	1609	1596
Apprentis	...	1368	1368	1353	1333	...	1429	1409	1418	1392
Total		1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608
Grandes régions										
Région lémanique	...	1507	1508	1497	1483	...	1666	1664	1632	1616
Espace Mittelland	...	1481	1480	1458	1436	...	1612	1623	1597	1579
Suisse du Nord-ouest	...	1447	1444	1433	1402	...	1633	1617	1591	1609
Zurich	...	1494	1493	1480	1461	...	1645	1615	1600	1571
Suisse orientale	...	1497	1481	1472	1476	...	1681	1662	1615	1594
Suisse centrale	...	1497	1499	1469	1432	...	1680	1665	1623	1606
Tessin	...	1501	1493	1480	1458	...	1604	1593	1572	1588
Total		1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**T25 Composantes du volume annuel effectif du travail et de la durée annuelle effective du travail
selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et les sections économiques, 2013**

SVOLTA

Population résidente permanente	Volume annuel en millions d'heures				Durée annuelle en heures par emploi				
	Volume annuel normal du travail	Volume annuel d'absences ¹	Volume annuel d'heures supplém. ²	Volume annuel effectif du travail	Durée annuelle normale du travail	Durée annuelle d'absences ¹	Durée annuelle d'heures supplém. ²	Durée annuelle effective du travail	
Sexe									
Hommes	4826	176	133	4782	1749	64	48	1733	
Femmes	2960	142	65	2883	1247	60	27	1214	
Nationalité									
Suisses	5321	220	139	5240	1472	61	38	1450	
Etrangers	2464	98	59	2425	1622	64	39	1596	
Taux d'occupation									
Plein temps (90%–100%)	6109	236	144	6018	1915	74	45	1886	
Temps partiel (moins de 90%)	1676	83	54	1647	863	42	28	848	
dont									
Temps partiel I (50–89%)	1241	60	30	1212	1253	60	30	1223	
Temps partiel II (moins de 50%)	435	23	24	436	456	24	25	458	
Sections économiques (NOGA08)									
A	Agriculture, sylviculture	359	17	9	351	1923	89	46	1881
B–E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1262	52	29	1239	1701	70	39	1670
F	Construction	624	31	11	604	1739	86	32	1684
G	Commerce, réparation	1068	43	29	1054	1557	63	42	1536
H	Transports et entreposage	382	17	6	372	1618	71	26	1573
I	Hébergement et restauration	382	13	9	377	1546	54	35	1527
J	Information et communication	264	8	8	264	1630	49	49	1630
K	Activités financières et d'assurance	419	17	17	419	1671	66	66	1671
L/N	Immobilier, activités administratives	364	19	8	353	1366	73	31	1324
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	622	20	20	622	1575	50	50	1575
O	Administration publique	315	11	4	308	1488	51	20	1457
P	Enseignement ³	
Q	Santé humaine et action sociale	885	41	16	860	1327	62	25	1290
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	376	15	12	373	1075	43	33	1065
A–T	Total	7786	318	198	7665	1517	62	39	1493

¹ Comprend les absences pour raisons de santé (maladie, accident), congé maternité payé, service militaire, service civil, protection civile, réduction de l'horaire du travail, conflits de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Ne comprend pas les vacances et les jours fériés.

² Uniquement les heures supplémentaires non compensées par des congés durant l'année.

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**T26 Composantes de la durée annuelle effective du travail des salariés à plein temps¹
selon le sexe et les sections économiques, 2013**

SVOLTA

En heures par emploi	Total				Hommes				Femmes				
	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	
Sections économiques (NOGA08)													
A	Agriculture, sylviculture	2115	84	37	2067	2125	82	44	2087	2077	94	14	1997
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1872	77	44	1839	1874	71	47	1850	1864	104	29	1790
F	Construction	1909	99	38	1848	1911	101	38	1848	1867	64	34	1837
G	Commerce, réparation	1895	76	51	1871	1902	63	62	1901	1882	102	28	1808
H	Transports et entreposage	1892	85	28	1835	1895	87	30	1838	1873	67	14	1820
I	Hébergement et restauration	1943	65	33	1911	1944	52	44	1937	1941	84	17	1874
J	Information et communication	1857	55	58	1860	1861	53	62	1870	1841	63	40	1817
K	Activités financières et d'assurance	1876	73	83	1886	1877	64	101	1914	1875	92	42	1824
L/N	Immobilier, activités administratives	1925	110	38	1853	1939	109	43	1873	1892	111	24	1805
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	1886	60	67	1893	1896	48	78	1925	1865	85	45	1825
O	Administration publique	1893	61	23	1854	1895	62	25	1857	1889	60	17	1847
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	1906	79	30	1857	1924	57	42	1909	1894	93	21	1822
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	1908	72	55	1891	1909	64	66	1911	1907	83	41	1865
A-T	Total	1894	76	47	1865	1898	71	53	1881	1883	90	30	1823

¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

² Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**T27 Composantes de la durée annuelle effective du travail des salariés à plein temps¹
selon la nationalité et les sections économiques, 2013**

SVOLTA

En heures par emploi	Total				Suisse				Etrangers				
	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	
Sections économiques (NOGA08)													
A	Agriculture, sylviculture	2115	84	37	2067	1993	83	41	1951	2271	86	33	2218
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1872	77	44	1839	1872	79	45	1839	1872	75	42	1839
F	Construction	1909	99	38	1848	1908	106	52	1854	1911	92	23	1842
G	Commerce, réparation	1895	76	51	1871	1898	86	48	1860	1891	61	57	1887
H	Transports et entreposage	1892	85	28	1835	1886	87	25	1824	1906	79	36	1863
I	Hébergement et restauration	1943	65	33	1911	1920	65	38	1893	1955	65	31	1921
J	Information et communication	1857	55	58	1860	1851	60	56	1847	1868	45	62	1885
K	Activités financières et d'assurance	1876	73	83	1886	1879	77	85	1887	1869	61	77	1885
L/N	Immobilier, activités administratives	1925	110	38	1853	1922	113	36	1845	1931	104	39	1866
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	1886	60	67	1893	1876	65	64	1875	1898	53	71	1916
O	Administration publique	1893	61	23	1854	1897	62	22	1857	1864	53	25	1836
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	1906	79	30	1857	1907	72	32	1868	1903	92	25	1836
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	1908	72	55	1891	1903	74	60	1889	1915	70	48	1893
A-T	Total	1894	76	47	1865	1890	78	47	1859	1901	72	46	1874

¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

² Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

© OFS, Neuchâtel 2014

T28 Taux d'absence¹ des salariés à plein temps² selon le sexe, la nationalité et les sections économiques, 2013

SVOLTA

En pour cent	Suisse et étrangers			Suisse			Etrangers			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Sections économiques (NOGA08)										
A	Agriculture, sylviculture	4,0	3,8	4,5	4,2	4,7	(2,4)	3,8	2,9	(6,9)
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	4,1	3,8	5,6	4,2	3,8	6,2	4,0	3,7	5,0
F	Construction	5,2	5,3	3,4	5,5	5,7	3,5	4,8	4,8	(3,0)
G	Commerce, réparation	4,0	3,3	5,4	4,5	3,9	5,8	3,2	2,4	4,9
H	Transports et entreposage	4,5	4,6	3,6	4,6	4,8	3,4	4,1	4,1	(4,1)
I	Hébergement et restauration	3,3	2,7	4,3	3,4	2,9	3,9	3,3	2,6	4,6
J	Information et communication	3,0	2,8	3,4	3,2	3,3	3,0	2,4	1,9	4,2
K	Activités financières et d'assurance	3,9	3,4	4,9	4,1	3,9	4,5	3,3	1,9	5,9
L/N	Immobilier, activités administratives	5,7	5,6	5,9	5,9	6,1	5,4	5,4	4,9	6,6
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	3,2	2,5	4,6	3,5	3,0	4,5	2,8	2,0	4,7
O	Administration publique	3,2	3,3	3,2	3,3	3,4	3,1	2,8	2,3	(3,7)
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	4,1	3,0	4,9	3,8	3,1	4,2	4,8	2,7	6,2
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	3,8	3,3	4,4	3,9	3,7	4,3	3,7	2,8	4,5
A-T	Total	4,0	3,7	4,8	4,1	4,0	4,5	3,8	3,3	5,1

¹ Durée annuelle d'absences en % de la durée annuelle normale du travail

² Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

© OFS, Neuchâtel 2014

T29 Taux d'heures supplémentaires¹ des salariés à plein temps² selon le sexe, la nationalité et les sections économiques, 2013

SVOLTA

En pour cent	Suisse et étrangers			Suisse			Etrangers			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Sections économiques (NOGA08)										
A	Agriculture, sylviculture	1,8	2,1	0,7	2,0	2,4	(0,7)	1,4	1,7	(0,6)
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	2,3	2,5	1,6	2,4	2,6	1,4	2,2	2,4	1,7
F	Construction	2,0	2,0	1,8	2,7	2,8	1,9	1,2	1,2	(1,4)
G	Commerce, réparation	2,7	3,3	1,5	2,5	3,1	1,2	3,0	3,5	2,0
H	Transports et entreposage	1,5	1,6	0,8	1,3	1,5	0,4	1,9	1,9	(1,8)
I	Hébergement et restauration	1,7	2,3	0,9	2,0	2,7	1,1	1,6	2,1	0,8
J	Information et communication	3,1	3,3	2,2	3,0	3,1	2,6	3,3	3,8	1,5
K	Activités financières et d'assurance	4,4	5,4	2,2	4,5	5,6	1,9	4,1	4,7	3,0
L/N	Immobilier, activités administratives	2,0	2,2	1,3	1,9	2,2	1,0	2,0	2,2	1,7
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	3,6	4,1	2,4	3,4	4,0	2,1	3,8	4,2	2,8
O	Administration publique	1,2	1,3	0,9	1,2	1,3	0,9	1,4	1,7	(0,8)
P	Enseignement ³
Q	Santé humaine et action sociale	1,6	2,2	1,1	1,7	2,2	1,3	1,3	2,1	0,7
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	2,9	3,4	2,2	3,2	3,8	2,1	2,5	2,8	2,3
A-T	Total	2,5	2,8	1,6	2,5	2,9	1,5	2,4	2,6	1,8

¹ Durée annuelle d'absences en % de la durée annuelle normale du travail

² Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T30 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2003–2013

DNT

En heures par semaine Sections et divisions économiques NOGA08 ¹		Total										
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
01–96	Total	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6	41,6	41,7	41,7	41,7
01–03	Secteur primaire	43,1	43,0	42,9	42,9	42,8	42,7	43,0	42,3	42,9	43,0	42,8
05–43	Secteur secondaire	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4
5–9	Industries extractives	42,0	42,3	42,4	42,7	42,7	42,6	42,6	42,3	42,5	42,2	42,2
10–33	Industrie manufacturière	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,3	41,3
10–12	Industries alimentaires et du tabac	42,0	41,9	42,0	42,1	42,1	42,1	42,1	42,2	42,2	42,2	42,2
13–15	Industries du textile et de l'habillement	41,7	41,7	41,6	41,7	41,7	41,6	41,7	41,8	41,8	41,8	41,7
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	41,3	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,4	41,5	41,4	41,5
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	41,0	40,8	40,9	40,8	40,8	40,9	40,8	40,9	41,0	41,0	41,0
21	Industrie pharmaceutique	41,0	40,7	40,7	40,7	40,7	40,6	40,6	40,7	40,7	40,7	40,7
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	41,9	41,8	41,8	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7
24–25	Fabrication de produits métalliques	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	40,7	40,6	40,5	40,6	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5
27	Fabrication d'équipements électriques	40,7	40,8	41,0	41,1	41,1	40,9	40,9	41,0	41,1	41,0	41,1
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	40,8	40,9	41,0	40,9	40,9	41,0	40,9	41,0	41,0	41,1	41,0
29–30	Fabrication de matériels de transport	40,8	41,3	41,3	41,1	41,1	41,1	41,3	41,3	41,2	41,2	41,2
31–33	Autres industries manufacturières; rép. et inst.	41,2	41,3	41,4	41,4	41,3	41,3	41,4	41,5	41,5	41,5	41,4
35	Production et distribution d'énergie	41,1	41,1	41,2	41,3	41,2	41,3	41,1	41,1	41,2	41,1	41,2
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	41,1	42,9	42,8	43,0	42,9	42,7	43,0	43,1	43,1	43,2	43,1
41–43	Construction	41,8	41,8	41,8	41,7	41,7	41,6	41,7	41,6	41,7	41,5	41,5
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	41,8	42,1	42,1	42,1	42,0	41,9	42,0	41,9	42,0	41,8	41,8
43	Travaux de construction spécialisés	41,8	41,5	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5	41,4	41,5	41,4	41,4
45–96	Secteur tertiaire	41,8	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7
45–47	Commerce; rép. d'auto. et de motocycles	41,9	41,8	41,8	41,8	41,8	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9
45	Commerce et rép. d'auto. et de motocycles	42,2	42,4	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,4	42,3	42,3
46	Commerce de gros	41,8	41,8	41,9	42,0	41,9	41,9	41,9	42,0	42,0	41,9	41,9
47	Commerce de détail	41,9	41,6	41,6	41,6	41,6	41,7	41,8	41,7	41,7	41,8	41,8
49–53	Transport et entreposage	42,0	42,1	42,2	42,3	42,4	42,4	42,4	42,5	42,4	42,3	42,4
49	Transp. terrestres et transport par conduites	42,3	42,1	42,2	42,3	42,7	42,7	42,8	42,8	42,8	42,7	42,8
50–51	Transports par eau, transports aériens	41,2	41,3	41,9	41,9	41,9	41,4	41,6	41,9	42,0	41,9	41,9
52	Entreposage et services auxiliaires des transp.	41,9	42,5	42,5	42,5	42,6	42,4	42,1	42,4	42,1	42,0	42,0
53	Activités de poste et de courrier	42,0	42,0	42,0	41,9	42,0	42,0	41,9	42,1	42,0	42,0	42,1
55–56	Hébergement et restauration	42,2	42,1	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,3	42,3	42,4	42,4
55	Hébergement	42,2	42,1	42,1	42,0	42,1	42,1	42,0	42,4	42,5	42,5	42,6
56	Restauration	42,2	42,1	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,2	42,3	42,3	42,3
58–63	Information et communication	41,6	40,9	40,9	40,9	40,9	41,0	40,9	41,0	41,0	41,0	41,0
58–60	Édition, audiovisuel et diffusion	41,0	40,6	40,6	40,6	40,7	40,7	40,9	40,9	41,0	40,8	40,8
61	Télécommunications	42,0	40,3	40,3	40,4	40,2	40,2	40,1	40,1	40,3	40,4	40,4
62–63	Act. informatiques et services d'information	41,8	41,2	41,2	41,3	41,3	41,3	41,2	41,3	41,2	41,2	41,2
64–66	Activités financières et d'assurance	41,5	41,4	41,5	41,5	41,4	41,4	41,4	41,3	41,5	41,5	41,5
64	Activités des services financiers	41,6	41,5	41,6	41,5	41,6	41,5	41,4	41,4	41,5	41,5	41,5
65	Assurance	41,4	41,3	41,4	41,3	41,2	41,3	41,4	41,2	41,5	41,5	41,5
66	Act. aux. de services financiers et d'assurance	41,5	41,3	41,4	41,4	41,3	41,2	41,3	41,3	41,3	41,4	41,5
68	Activités immobilières	41,5	41,5	41,5	41,6	41,5	41,6	41,5	41,6	41,7	41,5	41,5
69–75	Act. spécialisées, scientifiques et techniques	41,7	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,5	41,5	41,5	41,5
69	Activités juridiques et comptables	41,8	41,2	41,2	41,1	41,1	41,1	41,1	41,4	41,3	41,3	41,4
70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	41,8	41,2	41,2	41,4	41,3	41,4	41,5	41,7	41,5	41,5	41,4

¹ Les données antérieures à 2009 ont été converties à la nomenclature NOGA2008 au moyen de clés de conversion différentes. Il en résulte, pour certaines branches, une légère rupture de série entre 2003 et 2004. Dès 2009, la codification des branches selon la nomenclature NOGA2008 est effectuée directement dans la base de données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

T30 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2003–2013 (fin)

DNT

En heures par semaine Sections et divisions économiques NOGA08 ¹		Total										
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	41,8	41,7	41,7	41,8	41,7	41,8	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6
72	Recherche-développement scientifique	40,8	40,7	40,5	40,6	40,5	40,6	40,6	40,6	40,6	40,6	40,8
73–75	Autres activités spécialisées, scient. et techn.	41,7	41,5	41,4	41,6	41,5	41,5	41,4	41,5	41,6	41,6	41,5
77–82	Act. de services administratifs et de soutien	41,8	42,2	42,1	42,1	42,0	42,0	42,0	42,0	42,1	42,1	42,0
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	41,8	42,2	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,1	42,1	42,1	42,1
78	Activités liées à l'emploi	41,8	41,9	41,9	41,9	41,8	41,7	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7
84	Administration publique	41,6	41,6	41,4	41,3	41,3	41,3	41,4	41,4	41,3	41,4	41,4
85	Enseignement	41,5	41,4	41,4	41,4	41,4	41,2	41,2	41,5	41,4	41,4	41,5
86–88	Santé humaine et action sociale	41,6	41,6	41,6	41,5	41,5	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5	41,5
86	Activités pour la santé humaine	41,6	41,7	41,7	41,6	41,5	41,6	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5
87	Hébergement médico-social et social	41,6	41,5	41,5	41,6	41,6	41,7	41,6	41,7	41,7	41,8	41,7
88	Action sociale sans hébergement	41,6	41,3	41,2	41,1	41,1	41,1	41,1	41,0	41,0	41,2	41,2
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	41,8	41,5	41,5	41,4	41,6	41,5	41,5	41,5	41,6	41,6	41,7
94–96	Autres activités de services	42,0	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9	41,8	41,8	42,0	41,9	41,9

¹ Les données antérieures à 2009 ont été converties à la nomenclature NOGA2008 au moyen de clés de conversion différentes. Il en résulte, pour certaines branches, une légère rupture de série entre 2003 et 2004. Dès 2009, la codification des branches selon la nomenclature NOGA2008 est effectuée directement dans la base de données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

**T31 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps
selon les sections économiques et les cantons, 2013**

DNT

En heures par semaine	Sections économiques NOGA08												
	CH	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW/ NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL
B-S Total	41,6	41,6	41,7	42,0	41,7	41,9	41,9	41,8	41,5	41,8	41,8	41,4	41,7
B Industries extractives	42,2	41,5	42,0	(42,1)	()	()	()	()	()	()	()	()	(42,3)
C Industrie manufacturière	41,3	41,1	41,3	41,6	41,4	41,8	41,6	41,6	40,7	41,4	41,0	40,5	41,3
D Produc. et distr. d'électricité	41,2	41,9	41,1	41,2	(41,2)	(41,2)	(41,2)	(41,2)	()	41,0	41,8	42,0	(41,2)
E Produc. et distr. d'eau; Assianiss.	43,1	42,8	43,1	43,1	(43,2)	(42,9)	(43,4)	()	(43,0)	43,1	43,3	(43,2)	43,0
F Construction	41,5	41,1	41,5	41,5	40,8	41,7	41,9	41,4	41,2	41,4	41,4	41,1	41,4
G Com.; Rép. d'auto. et moto.	41,9	41,8	42,0	42,2	41,9	42,4	42,4	42,6	41,3	42,2	42,1	41,3	41,8
H Transports et entreposage	42,4	42,5	41,6	43,6	(42,7)	43,0	42,8	(42,6)	42,9	43,2	43,5	42,0	42,9
I Hébergement et restauration	42,4	42,1	42,5	42,5	42,4	42,7	42,6	(42,4)	42,2	42,4	42,2	42,1	42,3
J Information et communication	41,0	40,9	40,9	41,1	()	41,1	()	()	41,3	41,0	40,9	40,9	41,1
K Activités financières et d'ass.	41,5	41,7	41,2	41,7	()	41,5	41,8	(41,5)	41,2	41,1	41,5	41,1	41,5
L Activités immobilières	41,5	41,6	41,7	42,1	()	41,5	(41,5)	()	41,5	(41,5)	(41,5)	41,3	41,5
M Activ. spéc., scient. et tech.	41,5	41,4	41,7	41,6	(41,6)	41,6	41,6	(41,6)	41,5	41,7	41,6	41,1	41,3
N Activ. de services administratifs	42,0	42,1	41,9	42,2	(41,9)	41,8	42,0	42,1	42,1	42,0	42,1	41,7	42,0
O Administration publique	41,4	41,4	41,9	42,0	41,9	42,4	42,1	(41,4)	42,2	41,7	42,0	42,0	42,0
P Enseignement	41,5	41,4	41,8	42,1	()	41,5	(41,5)	()	41,5	41,9	41,3	41,8	42,0
Q Santé humaine et action sociale	41,5	41,7	41,9	42,0	41,5	41,6	41,7	41,6	41,8	41,6	41,9	41,7	41,8
R Arts, spec., activ. récr.	41,7	41,8	41,9	41,9	()	(41,7)	()	(41,7)	(41,7)	41,9	(41,7)	41,7	41,7
S Autres activités de services	41,9	41,9	41,9	41,8	()	(42,0)	()	()	42,0	41,9	42,0	41,7	42,0

	CH	SH	AI/AR	SG	GR	AG	TH	TI	VD	VS	NE	GE	JU
B-S Total	41,6	41,5	41,8	42,0	42,3	41,8	41,9	41,5	41,6	42,2	41,0	40,9	41,3
B Industries extractives	42,2	()	()	42,3	(42,3)	(42,3)	()	41,7	(42,3)	(42,3)	()	()	()
C Industrie manufacturière	41,3	41,0	41,5	41,8	41,8	41,2	41,6	41,3	41,2	41,6	40,4	40,8	40,7
D Produc. et distr. d'électricité	41,2	()	()	41,7	41,7	41,0	(41,2)	40,7	41,3	41,2	(41,2)	40,0	()
E Produc. et distr. d'eau; Assianiss.	43,1	()	()	42,9	(43,3)	43,3	43,2	43,2	43,4	43,2	(43,3)	43,3	()
F Construction	41,5	41,2	41,8	41,4	42,1	41,3	41,4	42,0	41,9	42,8	41,0	41,3	41,2
G Com.; Rép. d'auto. et moto.	41,9	41,8	41,9	42,1	42,9	42,1	42,2	41,9	41,9	42,5	41,6	41,0	42,0
H Transports et entreposage	42,4	42,7	42,6	43,3	43,3	43,6	42,7	41,9	43,2	42,5	42,4	41,3	42,5
I Hébergement et restauration	42,4	42,3	42,4	42,3	43,0	42,3	42,4	42,3	42,3	43,0	42,5	42,1	42,4
J Information et communication	41,0	40,9	()	41,3	(40,8)	41,2	41,1	41,1	41,1	40,9	41,0	40,6	()
K Activités financières et d'ass.	41,5	41,5	(41,5)	41,8	41,8	41,4	41,9	41,5	41,5	41,5	41,5	40,7	(41,5)
L Activités immobilières	41,5	()	()	41,4	41,5	41,9	41,5	41,8	41,8	42,1	(41,5)	40,8	(41,5)
M Activ. spéc., scient. et tech.	41,5	41,5	41,5	41,9	41,7	41,6	41,5	41,3	41,2	41,7	41,4	41,0	41,5
N Activ. de services administratifs	42,0	42,0	42,1	42,1	42,4	42,0	42,0	41,7	41,9	42,6	41,4	41,8	41,2
O Administration publique	41,4	42,0	42,0	42,1	42,6	42,0	42,0	41,0	41,2	42,0	40,4	40,2	40,1
P Enseignement	41,5	(41,5)	(41,5)	42,3	42,6	41,5	42,1	40,7	41,3	41,4	40,4	40,2	(41,5)
Q Santé humaine et action sociale	41,5	41,5	41,9	41,9	41,9	41,9	42,0	40,6	41,5	41,8	41,0	40,2	41,3
R Arts, spec., activ. récr.	41,7	41,7	()	41,5	41,7	41,7	(41,7)	41,5	41,9	41,9	(41,7)	40,9	(41,7)
S Autres activités de services	41,9	(42,0)	()	42,3	41,9	42,3	42,0	41,8	41,8	42,0	42,0	41,4	(42,0)

© OFS, Neuchâtel 2014

**T32 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2008–2010**

CHOM-BIT

Population résidente permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2008	II 2008	III 2008	IV 2008	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	162,0	148,3	142,4	146,6	176,9	182,9	198,5	215,4	227,9	190,0	209,5	186,8
Suisses	91,7	85,1	85,2	85,0	103,8	108,1	117,4	120,4	119,5	110,6	126,0	105,0
Etrangers	70,3	63,1	57,2	61,6	73,1	74,8	81,1	95,0	108,4	79,4	83,6	81,7
15–24 ans	45,9	43,0	37,9	39,6	50,1	52,1	58,6	60,1	56,4	44,0	56,4	39,1
25–39 ans	49,8	44,9	47,5	50,2	62,7	66,6	70,0	76,4	82,9	68,0	72,4	73,1
40–54 ans	47,1	42,5	39,0	40,5	45,2	45,4	49,2	55,6	62,3	54,4	56,1	52,5
55+ ans	19,2	18,0	18,0	16,3	18,8	18,7	20,6	23,2	26,4	23,6	24,6	22,1
Hommes	75,4	67,3	64,8	70,9	88,5	90,1	96,6	107,2	119,7	91,1	99,5	92,9
Suisses	41,7	37,9	37,6	40,7	49,9	51,7	55,4	57,9	60,2	54,4	61,1	52,4
Etrangers	33,7	29,3	27,2	30,2	38,6	38,5	41,2	49,3	59,5	36,7	38,4	40,4
15–24 ans	23,1	21,1	17,8	19,8	24,7	24,5	25,9	26,2	25,5	21,9	26,7	20,1
25–39 ans	19,1	17,3	20,8	23,7	31,1	33,4	34,9	38,8	44,1	31,1	32,0	34,5
40–54 ans	22,8	19,4	17,2	19,1	21,6	20,5	22,9	27,5	33,2	24,8	26,6	26,4
55+ ans	10,4	9,5	9,0	8,3	11,1	11,6	12,8	14,7	17,0	13,3	14,2	11,9
Femmes	86,6	81,0	77,5	75,6	88,4	92,8	101,9	108,2	108,2	98,9	110,0	93,9
Suissesses	50,0	47,2	47,6	44,3	53,9	56,5	62,0	62,5	59,4	56,2	64,9	52,6
Etrangères	36,6	33,8	30,0	31,4	34,5	36,3	39,9	45,7	48,8	42,7	45,1	41,3
15–24 ans	22,7	21,9	20,1	19,8	25,4	27,6	32,8	33,9	30,9	22,1	29,7	18,9
25–39 ans	30,7	27,6	26,7	26,5	31,7	33,2	35,1	37,6	38,8	36,9	40,4	38,6
40–54 ans	24,3	23,0	21,8	21,4	23,6	24,9	26,3	28,2	29,1	29,6	29,5	26,2
55+ ans	8,8	8,5	9,0	8,0	7,7	7,1	7,7	8,6	9,4	10,2	10,4	10,2
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	3,7	3,4	3,3	3,3	4,0	4,1	4,4	4,8	5,1	4,2	4,6	4,2
Suisses	2,7	2,5	2,5	2,5	3,0	3,2	3,4	3,5	3,5	3,2	3,7	3,1
Etrangers	7,3	6,5	5,8	6,2	7,2	7,2	7,8	9,1	10,4	7,5	7,8	7,6
15–24 ans	...	7,1	8,4	9,1	7,2	8,7	6,3
25–39 ans	...	3,2	4,7	5,8	4,8	5,1	5,1
40–54 ans	...	2,7	2,8	3,8	3,3	3,4	3,2
55+ ans	...	2,4	2,4	3,4	3,0	3,1	2,8
Hommes	3,2	2,9	2,8	3,0	3,7	3,8	4,0	4,4	5,0	3,8	4,1	3,8
Suisses	2,3	2,1	2,1	2,3	2,8	2,9	3,1	3,2	3,4	3,0	3,4	2,9
Etrangers	5,9	5,1	4,7	5,1	6,5	6,3	6,7	8,0	9,7	5,9	6,1	6,4
15–24 ans	...	6,7	7,9	8,0	6,8	8,0	6,2
25–39 ans	...	2,3	4,4	5,8	4,1	4,2	4,5
40–54 ans	...	2,3	2,4	3,8	2,8	3,0	3,0
55+ ans	...	2,2	2,6	3,8	2,9	3,1	2,6
Femmes	4,3	4,0	3,9	3,8	4,3	4,5	4,9	5,2	5,3	4,8	5,3	4,6
Suissesses	3,1	3,0	3,0	2,8	3,3	3,5	3,8	3,8	3,7	3,5	4,0	3,3
Etrangères	9,2	8,4	7,4	7,6	8,2	8,5	9,3	10,7	11,5	9,8	10,2	9,3
15–24 ans	...	7,5	9,0	10,2	7,6	9,5	6,4
25–39 ans	...	4,2	5,0	5,9	5,6	6,1	5,8
40–54 ans	...	3,2	3,3	3,8	3,9	3,9	3,4
55+ ans	...	2,6	2,1	2,8	3,0	3,1	3,1

© OFS, Neuchâtel 2014

**T33 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2011–2013**

CHOM-BIT

Population résidante permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	197,3	162,1	190,1	185,3	197,5	170,5	200,5	203,2	215,3	192,9	218,1	192,7
Suisses	109,6	90,0	115,6	106,8	108,0	92,2	121,0	113,9	114,1	101,0	118,2	98,9
Etrangers	87,7	72,2	74,5	78,4	89,5	78,3	79,4	89,2	101,2	91,9	99,9	93,8
15–24 ans	48,5	36,1	58,2	51,4	51,6	37,0	65,0	58,0	53,0	43,2	65,5	53,3
25–39 ans	62,1	53,0	62,7	57,2	64,6	60,0	68,7	66,8	77,7	67,6	76,1	65,0
40–54 ans	61,1	48,6	49,2	53,7	57,2	52,4	46,7	53,2	59,7	58,0	56,5	53,9
55+ ans	25,8	24,4	20,0	23,0	24,1	21,1	20,1	25,1	24,9	24,1	20,1	20,5
Hommes	100,2	86,2	88,1	90,2	103,5	82,9	103,4	104,0	112,4	102,2	117,2	99,2
Suisses	53,7	47,5	51,9	50,0	54,0	42,7	63,8	60,4	57,9	51,1	63,9	55,2
Etrangers	46,5	38,8	36,2	40,2	49,5	40,2	39,6	43,6	54,5	51,1	53,4	44,0
15–24 ans	25,5	20,1	29,2	24,4	27,8	19,0	35,7	32,8	30,7	21,5	32,4	29,5
25–39 ans	30,9	30,2	27,3	25,9	32,9	28,7	34,0	33,5	39,1	38,4	44,6	32,2
40–54 ans	30,4	21,3	20,8	28,0	28,9	23,9	22,2	23,8	29,3	28,9	28,0	24,9
55+ ans	13,4	14,5	10,8	11,9	13,9	11,4	11,5	13,9	13,3	13,4	12,2	12,7
Femmes	97,1	75,9	102,0	95,1	94,0	87,5	97,1	99,2	102,8	90,7	100,9	93,5
Suissesses	55,9	42,5	63,7	56,8	54,0	49,5	57,2	53,5	56,2	49,9	54,4	43,7
Etrangères	41,2	33,4	38,3	38,3	40,0	38,1	39,9	45,7	46,7	40,8	46,5	49,7
15–24 ans	23,0	16,0	29,0	27,0	23,8	18,0	29,3	25,3	22,2	21,7	33,1	23,8
25–39 ans	31,2	22,8	35,4	31,3	31,8	31,4	34,7	33,3	38,6	29,3	31,4	32,9
40–54 ans	30,7	27,2	28,4	25,7	28,4	28,5	24,5	29,4	30,4	29,0	28,5	29,0
55+ ans	12,1	9,9	9,3	11,1	10,2	9,7	8,6	11,2	11,7	10,7	7,9	7,8
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	4,4	3,6	4,2	4,0	4,3	3,7	4,3	4,4	4,6	4,2	4,7	4,1
Suisses	3,2	2,6	3,3	3,1	3,1	2,7	3,5	3,3	3,3	2,9	3,4	2,8
Etrangers	8,2	6,6	6,8	7,0	8,1	7,0	7,8	8,8	8,8	7,9	8,5	7,9
15–24 ans	7,7	5,9	9,0	8,0	8,3	6,1	10,1	9,2	8,3	7,0	10,4	8,3
25–39 ans	4,3	3,7	4,4	4,0	4,5	4,1	4,7	4,6	5,3	4,6	5,2	4,4
40–54 ans	3,7	2,9	3,0	3,2	3,4	3,1	2,8	3,1	3,5	3,4	3,3	3,1
55+ ans	3,2	3,0	2,4	2,7	2,9	2,5	2,4	2,9	2,9	2,8	2,3	2,3
Hommes	4,1	3,5	3,5	3,6	4,2	3,4	4,1	4,1	4,5	4,1	4,7	3,9
Suisses	3,0	2,6	2,8	2,7	3,0	2,3	3,4	3,3	3,2	2,8	3,5	3,0
Etrangers	7,4	6,0	5,6	6,1	7,6	6,2	6,0	6,5	8,2	7,6	7,8	6,4
15–24 ans	7,9	6,4	8,7	7,3	8,7	6,0	10,5	9,8	9,3	6,7	9,9	9,0
25–39 ans	4,0	3,9	3,5	3,3	4,2	3,7	4,3	4,3	5,0	4,9	5,7	4,1
40–54 ans	3,4	2,4	2,3	3,1	3,2	2,7	2,5	2,6	3,2	3,2	3,1	2,7
55+ ans	2,9	3,1	2,3	2,5	3,0	2,4	2,3	2,8	2,7	2,7	2,5	2,5
Femmes	4,7	3,7	4,9	4,5	4,5	4,2	4,6	4,7	4,8	4,2	4,7	4,3
Suissesses	3,4	2,6	3,9	3,4	3,3	3,0	3,5	3,3	3,4	3,0	3,3	2,6
Etrangères	9,4	7,5	8,5	8,4	8,7	8,1	8,4	9,4	9,7	8,5	9,4	9,9
15–24 ans	7,6	5,4	9,3	8,8	7,9	6,2	9,5	8,6	7,3	7,4	10,8	7,6
25–39 ans	4,7	3,4	5,4	4,7	4,8	4,7	5,1	4,9	5,6	4,3	4,6	4,8
40–54 ans	4,0	3,6	3,7	3,3	3,6	3,7	3,2	3,7	3,9	3,7	3,6	3,6
55+ ans	3,6	2,9	2,7	3,1	2,9	2,7	2,4	3,1	3,1	2,8	2,1	2,1

© OFS, Neuchâtel 2014

**T34 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT
par grande région et sexe, 2011–2013**

CHOM-BIT

Population résidente permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	197,3	162,1	190,1	185,3	197,5	170,5	200,5	203,2	215,3	192,9	218,1	192,7
Région lémanique	54,2	44,9	53,9	47,7	56,3	48,0	56,1	55,1	54,5	54,0	58,1	53,0
Espace Mittelland	39,7	30,4	35,5	37,4	35,0	35,9	40,2	35,1	43,5	35,0	43,6	36,4
Suisse du Nord-ouest	22,8	22,5	29,6	27,0	28,2	21,2	25,6	29,3	24,9	24,2	30,3	26,0
Zurich	30,6	27,2	31,9	28,2	29,8	27,9	28,9	33,8	36,6	33,6	43,1	29,1
Suisse orientale	25,1	17,1	18,4	24,0	24,7	17,7	22,0	22,9	26,9	25,1	20,5	23,0
Suisse centrale	13,8	9,1	11,7	8,9	10,7	10,3	13,4	14,4	14,8	9,7	10,6	13,8
Tessin	11,1	10,9	9,1	12,1	12,8	9,5	14,3	12,5	14,2	11,3	11,8	11,3
Hommes	100,2	86,2	88,1	90,2	103,5	82,9	103,4	104,0	112,4	102,2	117,2	99,2
Région lémanique	28,1	23,1	22,6	24,1	28,7	28,8	31,6	28,7	30,7	27,4	30,1	28,1
Espace Mittelland	18,1	14,8	17,2	18,2	16,5	16,6	17,9	16,6	21,9	20,3	22,9	15,5
Suisse du Nord-ouest	11,1	(11,9)	15,2	17,1	18,5	(10,7)	13,1	15,9	12,1	14,1	16,6	14,8
Zurich	18,0	14,7	15,4	14,0	14,3	11,4	14,8	15,9	18,5	19,1	26,2	16,5
Suisse orientale	10,8	(10,3)	(8,2)	(6,9)	13,1	(8,4)	(12,3)	(11,7)	13,3	(11,7)	(10,0)	(12,7)
Suisse centrale	(7,7)	(5,4)	(5,2)	(4,3)	(4,9)	(3,4)	(6,6)	(8,4)	8,2	(3,8)	(4,4)	(6,6)
Tessin	(6,5)	(6,0)	(4,4)	(5,6)	(7,4)	(3,6)	(7,0)	(6,8)	(7,8)	(5,9)	(6,9)	(5,0)
Femmes	97,1	75,9	102,0	95,1	94,0	87,5	97,1	99,2	102,8	90,7	100,9	93,5
Région lémanique	26,1	21,8	31,3	23,6	27,6	19,2	24,5	26,4	23,8	26,6	28,0	24,9
Espace Mittelland	21,6	15,7	18,3	19,2	18,5	19,3	22,3	18,6	21,6	14,6	20,7	20,9
Suisse du Nord-ouest	11,7	10,6	14,4	(9,9)	9,7	10,5	12,5	(13,5)	12,8	(10,2)	13,7	(11,2)
Zurich	12,7	12,5	16,6	14,2	15,6	16,5	14,1	17,9	18,1	14,6	16,9	12,5
Suisse orientale	14,3	(6,8)	(10,2)	17,1	11,6	(9,3)	(9,7)	11,2	13,6	(13,4)	(10,6)	(10,3)
Suisse centrale	(6,2)	(3,7)	(6,5)	(4,6)	(5,8)	(6,8)	(6,8)	(5,9)	(6,6)	(5,9)	(6,2)	(7,2)
Tessin	(4,6)	(4,8)	(4,7)	(6,5)	(5,4)	(5,9)	(7,2)	(5,7)	(6,4)	(5,4)	(4,9)	(6,3)
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	4,4	3,6	4,2	4,0	4,3	3,7	4,3	4,4	4,6	4,2	4,7	4,1
Région lémanique	6,8	5,6	6,6	5,8	6,9	6,0	6,8	6,7	6,6	6,5	7,0	6,3
Espace Mittelland	3,9	3,0	3,5	3,6	3,4	3,5	3,9	3,4	4,2	3,4	4,2	3,5
Suisse du Nord-ouest	3,7	3,6	4,7	4,3	4,5	3,4	4,0	4,6	3,9	3,8	4,7	4,1
Zurich	3,7	3,3	3,9	3,4	3,6	3,4	3,4	4,0	4,3	4,0	5,1	3,4
Suisse orientale	3,9	2,6	2,8	3,6	3,8	2,7	3,3	3,4	4,1	3,8	3,1	3,4
Suisse centrale	3,1	2,1	2,6	2,0	2,4	2,3	2,9	3,1	3,2	2,1	2,3	3,0
Tessin	6,2	6,0	5,1	6,7	7,3	5,4	8,0	7,0	8,0	6,4	6,6	6,2
Hommes	4,1	3,5	3,5	3,6	4,2	3,4	4,1	4,1	4,5	4,1	4,7	3,9
Région lémanique	6,5	5,3	5,1	5,4	6,5	6,7	7,2	6,4	6,9	6,1	6,8	6,3
Espace Mittelland	3,3	2,7	3,1	3,3	3,0	3,0	3,2	3,0	4,0	3,7	4,1	2,8
Suisse du Nord-ouest	3,4	(3,5)	4,5	5,0	5,6	(3,2)	3,8	4,6	3,5	4,1	4,8	4,3
Zurich	4,1	3,3	3,5	3,1	3,2	2,6	3,2	3,5	4,1	4,2	5,7	3,6
Suisse orientale	3,0	(2,9)	(2,3)	(1,9)	3,6	(2,3)	(3,4)	(3,2)	3,7	(3,2)	(2,8)	(3,4)
Suisse centrale	(3,2)	(2,2)	(2,1)	(1,8)	(2,0)	(1,4)	(2,7)	(3,4)	3,3	(1,5)	(1,8)	(2,6)
Tessin	(6,7)	(6,0)	(4,3)	(5,6)	(7,7)	(3,7)	(6,9)	(6,9)	(8,0)	(6,0)	(6,7)	(4,9)
Femmes	4,7	3,7	4,9	4,5	4,5	4,2	4,6	4,7	4,8	4,2	4,7	4,3
Région lémanique	7,1	5,9	8,4	6,2	7,3	5,2	6,5	6,9	6,2	6,9	7,3	6,3
Espace Mittelland	4,7	3,3	3,9	4,0	3,9	4,0	4,6	3,9	4,5	3,1	4,2	4,2
Suisse du Nord-ouest	4,1	3,6	5,0	(3,5)	3,4	3,6	4,3	(4,7)	4,3	(3,5)	4,6	(3,8)
Zurich	3,4	3,3	4,4	3,7	4,1	4,3	3,7	4,6	4,6	3,8	4,3	3,2
Suisse orientale	4,9	(2,3)	(3,5)	5,7	3,9	(3,2)	(3,2)	3,7	4,5	(4,4)	(3,4)	(3,3)
Suisse centrale	3,1	(1,9)	(3,2)	(2,2)	2,8	(3,4)	(3,3)	(2,9)	(3,1)	(2,8)	(2,9)	(3,4)
Tessin	(5,7)	(6,1)	(6,0)	(8,1)	(6,9)	(7,7)	(9,6)	(7,3)	(8,0)	(6,9)	(6,3)	(8,0)

© OFS, Neuchâtel 2014

**T35 Chômeurs inscrits et taux de chômage selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2008–2010**

SECO

Population résidante Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2008	II 2008	III 2008	IV 2008	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	103,8	91,5	96,0	118,8	134,7	140,3	154,4	172,7	166,0	144,5	140,0	148,6
Suisse	57,5	52,2	55,1	64,2	73,4	79,7	89,3	95,6	91,6	82,3	80,8	81,1
Etrangers	46,2	39,3	40,9	54,5	61,3	60,6	65,1	77,1	74,4	62,1	59,2	67,5
15–24 ans	16,0	13,2	17,1	19,3	22,1	22,5	30,0	29,7	26,8	21,1	24,0	22,3
25–39 ans	40,0	35,2	36,2	46,4	53,6	55,8	59,0	67,4	64,7	56,1	52,7	57,5
40–54 ans	33,4	29,7	29,6	38,0	42,5	44,4	46,9	54,7	53,2	47,2	44,1	48,6
55+ ans	14,4	13,4	13,0	15,1	16,6	17,6	18,5	21,0	21,4	20,1	19,2	20,1
Hommes	55,5	46,6	48,4	67,0	77,3	78,3	84,9	100,1	95,1	78,8	73,8	83,5
Suisse	28,9	25,4	26,5	33,8	39,7	42,6	47,2	52,4	49,9	43,1	40,8	42,6
Etrangers	26,6	21,2	21,9	33,2	37,6	35,6	37,7	47,7	45,3	35,6	33,0	41,0
15–24 ans	8,2	6,3	8,1	10,5	12,5	12,3	15,7	16,8	14,9	11,0	11,8	12,1
25–39 ans	20,7	17,1	17,5	25,6	30,0	30,1	31,5	38,1	35,9	29,3	26,5	31,1
40–54 ans	18,1	15,4	15,3	21,6	24,5	24,9	26,2	31,9	30,7	26,0	23,7	27,8
55+ ans	8,6	7,8	7,6	9,2	10,3	10,9	11,5	13,4	13,5	12,5	11,8	12,5
Femmes	48,3	44,9	47,6	51,7	57,4	62,0	69,5	72,7	70,9	65,7	66,3	65,1
Suisse	28,6	26,8	28,6	30,4	33,7	37,0	42,0	43,2	41,7	39,2	40,0	38,6
Etrangères	19,7	18,1	18,9	21,3	23,7	25,0	27,5	29,5	29,2	26,5	26,2	26,5
15–24 ans	7,8	6,9	9,1	8,7	9,7	10,1	14,3	12,9	11,8	10,1	12,2	10,2
25–39 ans	19,4	18,1	18,7	20,8	23,5	25,7	27,5	29,3	28,7	26,8	26,2	26,4
40–54 ans	15,3	14,3	14,3	16,3	18,0	19,4	20,7	22,8	22,5	21,2	20,4	20,9
55+ ans	5,8	5,6	5,5	5,9	6,2	6,7	7,1	7,7	7,9	7,6	7,4	7,6
Taux de chômage, en %												
Total	2,6	2,3	2,4	3,0	3,4	3,6	3,9	4,4	3,8	3,3	3,2	3,4
Suisse	1,9	1,7	1,8	2,1	2,4	2,6	2,9	3,1	2,8	2,5	2,5	2,5
Etrangers	5,2	4,4	4,6	6,1	6,9	6,8	7,3	8,6	7,1	5,9	5,7	6,4
15–24 ans	2,9	2,4	3,1	3,5	4,0	4,1	5,4	5,4	4,7	3,7	4,3	4,0
25–39 ans	2,7	2,4	2,4	3,1	3,6	3,8	4,0	4,6	4,5	3,9	3,7	4,0
40–54 ans	2,5	2,2	2,2	2,8	3,2	3,3	3,5	4,1	3,3	2,9	2,7	3,0
55+ ans	2,5	2,4	2,3	2,7	2,9	3,1	3,3	3,7	3,0	2,8	2,6	2,8
Hommes	2,5	2,1	2,2	3,0	3,5	3,6	3,9	4,5	4,1	3,4	3,1	3,6
Suisse	1,7	1,5	1,6	2,0	2,4	2,5	2,8	3,1	2,9	2,5	2,3	2,5
Etrangers	5,0	4,0	4,1	6,3	7,1	6,7	7,1	9,0	7,4	5,8	5,4	6,7
15–24 ans	2,8	2,2	2,8	3,6	4,3	4,2	5,4	5,8	5,1	3,7	4,0	4,1
25–39 ans	2,5	2,1	2,1	3,1	3,7	3,7	3,9	4,7	4,7	3,8	3,5	4,1
40–54 ans	2,4	2,1	2,0	2,9	3,3	3,3	3,5	4,2	3,5	3,0	2,7	3,2
55+ ans	2,5	2,2	2,2	2,7	3,0	3,1	3,3	3,8	3,2	3,0	2,8	3,0
Femmes	2,8	2,6	2,7	3,0	3,3	3,6	4,0	4,2	3,6	3,3	3,4	3,3
Suisse	2,1	1,9	2,1	2,2	2,4	2,7	3,0	3,1	2,7	2,5	2,6	2,5
Etrangères	5,4	5,0	5,2	5,9	6,5	6,9	7,6	8,1	6,7	6,1	6,0	6,1
15–24 ans	3,0	2,6	3,5	3,3	3,7	3,9	5,4	4,9	4,4	3,8	4,5	3,8
25–39 ans	2,9	2,7	2,8	3,1	3,5	3,9	4,1	4,4	4,3	4,1	4,0	4,0
40–54 ans	2,6	2,4	2,4	2,7	3,0	3,3	3,5	3,8	3,0	2,9	2,8	2,8
55+ ans	2,6	2,5	2,5	2,7	2,8	3,1	3,2	3,5	2,6	2,5	2,4	2,5

© OFS, Neuchâtel 2014

**T36 Chômeurs inscrits et taux de chômage selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2011–2013**

SECO

Population résidente Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	134,9	110,4	111,3	130,7	126,4	114,9	120,3	142,3	139,0	126,5	131,1	149,4
Suisses	74,4	62,5	63,6	69,5	67,8	63,8	67,2	74,2	73,0	68,9	72,7	77,3
Etrangers	60,5	47,8	47,7	61,2	58,6	51,1	53,2	68,1	66,0	57,6	58,4	72,2
15–24 ans	19,3	13,9	17,9	18,9	17,5	14,8	19,6	20,4	18,8	15,6	20,1	20,0
25–39 ans	51,7	42,7	41,6	50,8	49,6	45,1	45,7	56,5	55,5	50,4	50,7	59,2
40–54 ans	44,6	36,9	35,6	43,2	41,8	38,6	38,9	47,0	46,3	42,8	42,4	50,2
55+ ans	19,3	16,8	16,2	17,8	17,6	16,4	16,2	18,5	18,5	17,7	17,9	20,0
Hommes	74,0	57,7	57,4	73,9	70,9	61,8	63,7	82,4	79,7	69,4	70,4	87,3
Suisses	38,5	31,2	31,2	36,3	35,4	32,5	33,8	39,8	39,0	35,9	37,1	41,4
Etrangers	35,5	26,5	26,2	37,7	35,5	29,3	29,9	42,7	40,7	33,6	33,3	45,9
15–24 ans	10,2	6,9	8,6	10,3	9,5	7,6	9,8	11,5	10,6	8,4	10,4	11,6
25–39 ans	27,1	21,2	20,3	27,8	26,9	23,3	23,1	31,8	30,7	26,5	25,9	33,5
40–54 ans	24,8	19,5	18,8	24,9	23,7	21,0	21,0	27,7	26,9	23,8	23,3	29,7
55+ ans	11,9	10,1	9,7	11,0	10,8	10,0	9,7	11,5	11,4	10,8	10,8	12,5
Femmes	60,9	52,7	54,0	56,7	55,5	53,1	56,7	59,9	59,3	57,1	60,7	62,1
Suissesses	35,9	31,4	32,4	33,2	32,5	31,3	33,4	34,5	34,0	33,0	35,6	35,9
Etrangères	25,0	21,3	21,5	23,5	23,0	21,8	23,3	25,4	25,3	24,1	25,1	26,2
15–24 ans	9,1	7,0	9,3	8,6	8,0	7,2	9,8	8,9	8,2	7,2	9,8	8,4
25–39 ans	24,6	21,6	21,3	23,0	22,7	21,8	22,5	24,7	24,7	24,0	24,8	25,7
40–54 ans	19,8	17,4	16,9	18,3	18,1	17,6	17,8	19,3	19,4	19,0	19,1	20,5
55+ ans	7,5	6,7	6,5	6,8	6,7	6,5	6,5	7,0	7,0	6,9	7,1	7,5
Taux de chômage, en %												
Total	3,1	2,6	2,6	3,0	2,9	2,7	2,8	3,3	3,2	2,9	3,0	3,5
Suisses	2,3	1,9	1,9	2,1	2,1	1,9	2,1	2,3	2,2	2,1	2,2	2,4
Etrangers	5,8	4,6	4,6	5,8	5,6	4,9	5,1	6,5	6,3	5,5	5,6	6,9
15–24 ans	3,4	2,5	3,2	3,3	3,1	2,6	3,5	3,6	3,3	2,8	3,6	3,5
25–39 ans	3,6	3,0	2,9	3,6	3,5	3,2	3,2	4,0	3,9	3,5	3,6	4,2
40–54 ans	2,8	2,3	2,2	2,7	2,6	2,4	2,4	2,9	2,9	2,7	2,6	3,1
55+ ans	2,7	2,3	2,2	2,5	2,4	2,3	2,2	2,6	2,5	2,4	2,5	2,8
Hommes	3,2	2,5	2,4	3,1	3,0	2,6	2,7	3,5	3,4	3,0	3,0	3,7
Suisses	2,2	1,8	1,8	2,1	2,0	1,9	1,9	2,3	2,2	2,1	2,1	2,4
Etrangers	5,8	4,3	4,3	6,2	5,8	4,8	4,9	7,0	6,7	5,5	5,4	7,5
15–24 ans	3,5	2,3	2,9	3,5	3,2	2,6	3,3	3,9	3,6	2,9	3,5	3,9
25–39 ans	3,6	2,8	2,7	3,6	3,5	3,1	3,0	4,2	4,0	3,5	3,4	4,4
40–54 ans	2,8	2,2	2,2	2,9	2,7	2,4	2,4	3,2	3,1	2,7	2,7	3,4
55+ ans	2,8	2,4	2,3	2,6	2,6	2,4	2,3	2,7	2,7	2,6	2,6	3,0
Femmes	3,1	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,1
Suissesses	2,3	2,0	2,1	2,2	2,1	2,0	2,2	2,2	2,2	2,1	2,3	2,3
Etrangères	5,7	4,9	4,9	5,4	5,3	5,0	5,3	5,8	5,8	5,5	5,7	6,0
15–24 ans	3,4	2,6	3,4	3,2	2,9	2,7	3,6	3,3	3,0	2,7	3,6	3,1
25–39 ans	3,7	3,3	3,2	3,5	3,4	3,3	3,4	3,7	3,7	3,6	3,7	3,9
40–54 ans	2,7	2,4	2,3	2,5	2,5	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8
55+ ans	2,5	2,2	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,3	2,5

© OFS, Neuchâtel 2014

T37 Chômeurs inscrits et taux de chômage par grande région et sexe, 2011–2013

SECO

Population résidante Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	134,9	110,4	111,3	130,7	126,4	114,9	120,3	142,3	139,0	126,5	131,1	149,4
Région lémanique	37,3	31,9	31,5	37,7	34,9	31,9	32,7	39,8	38,1	35,7	36,8	42,0
Espace Mittelland	26,3	20,3	20,7	24,4	23,4	21,0	22,7	27,4	27,4	24,6	25,9	29,9
Suisse du Nord-ouest	17,9	15,2	15,3	17,0	17,1	15,9	16,0	18,1	18,0	16,4	16,6	18,5
Zurich	25,0	20,7	20,8	23,2	23,6	21,9	23,0	25,8	25,6	23,8	24,7	27,4
Suisse orientale	13,2	10,6	10,8	13,3	12,9	11,8	12,7	15,2	14,7	12,7	13,1	15,5
Suisse centrale	7,5	6,0	6,3	7,6	7,3	6,2	6,7	7,9	7,7	6,7	7,2	8,3
Tessin	7,8	5,7	5,9	7,6	7,2	6,1	6,6	8,1	7,4	6,6	6,8	7,9
Hommes	74,0	57,7	57,4	73,9	70,9	61,8	63,7	82,4	79,7	69,4	70,4	87,3
Région lémanique	20,4	16,6	16,2	21,6	19,6	17,1	17,3	23,3	22,0	19,4	19,6	24,7
Espace Mittelland	14,5	10,5	10,8	14,0	13,3	11,4	12,0	15,8	15,9	13,6	13,8	17,6
Suisse du Nord-ouest	9,9	8,0	7,9	9,4	9,5	8,5	8,4	10,4	10,2	9,0	8,9	10,6
Zurich	13,6	10,8	10,6	12,8	13,0	11,7	12,1	14,7	14,4	12,9	13,3	15,8
Suisse orientale	7,2	5,4	5,3	7,5	7,2	6,2	6,5	8,8	8,4	6,9	6,9	9,1
Suisse centrale	4,2	3,2	3,3	4,4	4,2	3,4	3,6	4,7	4,5	3,8	3,9	4,8
Tessin	4,1	3,1	3,2	4,2	4,0	3,5	3,8	4,7	4,3	3,9	3,9	4,6
Femmes	60,9	52,7	54,0	56,7	55,5	53,1	56,7	59,9	59,3	57,1	60,7	62,1
Région lémanique	16,9	15,2	15,3	16,1	15,3	14,8	15,4	16,4	16,1	16,3	17,2	17,3
Espace Mittelland	11,9	9,8	10,0	10,3	10,1	9,6	10,7	11,5	11,6	11,0	12,0	12,3
Suisse du Nord-ouest	7,9	7,1	7,4	7,6	7,6	7,4	7,5	7,8	7,8	7,4	7,8	7,9
Zurich	11,4	9,9	10,1	10,3	10,6	10,2	10,8	11,1	11,2	10,8	11,3	11,5
Suisse orientale	6,0	5,2	5,5	5,7	5,6	5,6	6,2	6,4	6,3	5,9	6,2	6,4
Suisse centrale	3,3	2,8	3,0	3,2	3,1	2,8	3,1	3,3	3,2	2,9	3,3	3,5
Tessin	3,6	2,6	2,8	3,4	3,2	2,7	2,9	3,4	3,1	2,7	2,8	3,3
Taux de chômage, en %												
Total	3,1	2,6	2,6	3,0	2,9	2,7	2,8	3,3	3,2	2,9	3,0	3,5
Région lémanique	4,8	4,1	4,1	4,9	4,5	4,1	4,2	5,2	4,9	4,6	4,8	5,5
Espace Mittelland	2,7	2,1	2,1	2,5	2,4	2,2	2,3	2,8	2,8	2,5	2,7	3,1
Suisse du Nord-ouest	3,0	2,6	2,6	2,9	2,9	2,7	2,7	3,1	3,1	2,8	2,8	3,1
Zurich	3,2	2,6	2,6	2,9	3,0	2,8	2,9	3,3	3,2	3,0	3,1	3,5
Suisse orientale	2,1	1,7	1,7	2,1	2,1	1,9	2,0	2,4	2,4	2,0	2,1	2,5
Suisse centrale	1,8	1,4	1,5	1,8	1,7	1,5	1,6	1,9	1,8	1,6	1,7	2,0
Tessin	4,8	3,6	3,7	4,7	4,5	3,8	4,1	5,0	4,6	4,1	4,2	4,9
Hommes	3,2	2,5	2,4	3,1	3,0	2,6	2,7	3,5	3,4	3,0	3,0	3,7
Région lémanique	4,9	4,0	3,9	5,2	4,7	4,1	4,2	5,6	5,3	4,7	4,7	6,0
Espace Mittelland	2,8	2,0	2,1	2,7	2,6	2,2	2,3	3,0	3,0	2,6	2,6	3,4
Suisse du Nord-ouest	3,1	2,5	2,5	3,0	3,0	2,7	2,6	3,3	3,2	2,8	2,8	3,3
Zurich	3,2	2,5	2,5	3,0	3,1	2,7	2,8	3,4	3,4	3,0	3,1	3,7
Suisse orientale	2,1	1,6	1,6	2,2	2,1	1,8	1,9	2,6	2,5	2,0	2,0	2,7
Suisse centrale	1,8	1,4	1,4	1,9	1,8	1,5	1,5	2,0	1,9	1,6	1,7	2,1
Tessin	4,5	3,4	3,5	4,6	4,4	3,8	4,1	5,2	4,8	4,3	4,4	5,1
Femmes	3,1	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,1
Région lémanique	4,7	4,3	4,3	4,5	4,3	4,2	4,3	4,6	4,5	4,6	4,8	4,8
Espace Mittelland	2,7	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2	2,4	2,6	2,6	2,5	2,7	2,8
Suisse du Nord-ouest	2,9	2,6	2,7	2,8	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	2,7	2,9	2,9
Zurich	3,1	2,7	2,8	2,8	2,9	2,8	3,0	3,1	3,1	3,0	3,1	3,2
Suisse orientale	2,1	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,2	2,3	2,2	2,1	2,2	2,3
Suisse centrale	1,7	1,5	1,6	1,7	1,7	1,5	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,8
Tessin	5,2	3,7	3,9	4,9	4,5	3,8	4,1	4,9	4,4	3,8	4,0	4,7

© OFS, Neuchâtel 2014

T38 Places vacantes selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques, 2009–2013

STATEM

Fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08	en milliers									
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
	2009	2009	2009	2009	2010	2010	2010	2010	2011	2011
5–96 Sect. secondaire et tertiaire	42,6	41,8	38,1	40,5	44,2	48,7	48,9	48,7	55,6	56,4
5–43 Secteur secondaire	10,1	9,5	9,0	9,7	11,6	13,9	13,3	14,5	17,0	17,1
10–33 Industrie manufacturière	6,7	6,0	5,7	6,2	7,6	9,4	9,4	10,4	12,5	12,5
24–25 Fabrication de produits métalliques	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3
26 Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,1	1,0	0,9	1,2	1,6	2,2	2,2	2,7	3,2	3,3
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a	0,8	0,7	0,7	0,7	1,0	1,2	1,3	1,5	1,8	1,8
41–43 Construction	2,9	3,0	2,8	3,0	3,5	3,9	3,3	3,4	3,8	3,8
45–96 Secteur tertiaire	32,5	32,3	29,1	30,8	32,6	34,9	35,5	34,1	38,6	39,4
45–47 Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	4,6	4,8	4,9	5,2	5,7	6,2	6,8	5,7	6,9	7,5
49–53 Transport et entreposage	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,9	1,6	1,6	1,5	1,7
55–56 Hébergement et restauration	3,4	2,6	2,2	2,5	3,0	1,9	2,7	2,3	3,5	2,6
58–63 Information et communication	2,7	2,3	2,2	2,4	2,5	2,8	3,1	3,4	3,6	3,7
62–63 Activités informatiques et services d'information	2,4	2,0	1,8	1,9	2,0	2,1	2,5	2,6	2,5	2,7
64–66 Activités financières et d'assurance	3,5	3,4	3,7	4,2	4,6	4,6	5,0	5,0	5,3	5,1
68–75 Act. Immobilières et act. spécialisées	5,3	5,6	5,2	5,6	5,7	7,1	6,9	7,0	7,7	7,9
77–82 Activités de services administratifs et de soutien	2,1	2,2	1,8	1,7	1,5	1,7	1,7	1,5	1,4	1,6
84 Administration publique	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2
85 Enseignement	1,4	1,4	0,8	0,8	1,2	1,3	1,0	0,8	1,0	1,2
86–88 Santé humaine et action sociale	5,3	5,4	4,5	4,0	4,2	4,6	4,0	4,3	4,8	5,1
90–96 Arts, spectacles; autres act. de services	1,8	1,9	1,3	1,9	1,4	1,6	1,6	1,3	1,4	1,8

Fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08	en milliers									
	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
	2011	2011	2012	2012	2012	2012	2013	2013	2013	2013
5–96 Sect. secondaire et tertiaire	48,7	45,4	50,8	48,2	46,5	45,0	50,5	50,8	51,1	48,6
5–43 Secteur secondaire	13,7	13,0	14,8	13,7	13,1	11,6	13,1	12,6	12,9	12,4
10–33 Industrie manufacturière	10,0	9,4	10,2	9,8	9,3	8,2	8,8	9,2	9,5	9,2
24–25 Fabrication de produits métalliques	1,0	0,8	1,0	1,0	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9
26 Fabrication de produits électroniques; horlogerie	2,7	2,8	2,7	2,6	2,2	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,3	1,2	1,4	1,3	1,4	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1
41–43 Construction	3,4	3,1	4,2	3,4	3,4	2,9	3,7	2,9	3,0	2,9
45–96 Secteur tertiaire	35,0	32,4	35,9	34,5	33,4	33,5	37,4	38,2	38,2	36,1
45–47 Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	6,8	5,9	5,7	5,6	5,9	6,2	5,7	5,6	5,0	5,8
49–53 Transport et entreposage	1,6	1,7	1,6	1,6	1,6	1,4	1,6	1,6	1,8	1,5
55–56 Hébergement et restauration	2,3	1,6	2,5	1,9	1,7	2,1	2,6	2,9	2,9	1,9
58–63 Information et communication	3,0	2,9	2,7	2,5	2,8	2,8	3,2	3,7	4,1	3,8
62–63 Activités informatiques et services d'information	2,1	2,1	2,0	1,8	2,1	2,0	2,2	2,8	3,2	2,7
64–66 Activités financières et d'assurance	4,1	3,8	4,4	4,2	3,9	3,5	4,4	3,8	3,9	3,8
68–75 Act. Immobilières et act. spécialisées	7,2	7,0	7,5	7,4	6,7	6,6	7,7	8,1	7,4	8,0
77–82 Activités de services administratifs et de soutien	1,6	1,4	2,0	1,8	1,9	2,1	2,2	2,4	3,0	2,2
84 Administration publique	1,4	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,5	1,7	1,5
85 Enseignement	0,8	0,9	1,2	1,4	1,0	1,0	1,5	1,5	1,0	0,6
86–88 Santé humaine et action sociale	4,5	4,6	5,4	5,5	5,7	5,4	5,9	5,4	5,6	5,5
90–96 Arts, spectacles; autres act. de services	1,7	1,5	1,5	1,3	0,9	1,2	1,4	1,8	1,9	1,5

© OFS, Neuchâtel 2014

T39 Places vacantes selon les grandes régions, 2009–2013

STATEM

Fin du trimestre Grandes régions ¹	en milliers									
	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011
Suisse	42,6	41,8	38,1	40,5	44,2	48,7	48,9	48,7	55,6	56,4
Région lémanique	6,4	6,3	6,2	6,2	6,7	7,6	7,6	7,3	8,5	8,4
Espace Mittelland	8,8	7,7	7,0	6,8	8,3	9,0	9,7	9,9	11,6	12,1
Suisse du Nord-ouest	7,1	7,7	6,8	6,9	6,5	7,6	7,3	6,8	8,1	7,9
Zurich	9,4	9,1	9,3	10,9	11,2	13,2	13,0	13,9	14,5	14,8
Suisse orientale	5,9	5,5	3,9	4,9	5,5	6,0	5,4	5,5	6,8	6,3
Suisse centrale	4,4	4,1	4,0	4,0	4,9	4,4	5,0	4,6	5,0	6,0
Tessin	0,8	1,4	0,8	0,7	0,9	0,9	0,8	0,7	1,2	1,0

Fin du trimestre Grandes régions ¹	en milliers									
	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
Suisse	48,7	45,4	50,8	48,2	46,5	45,0	50,5	50,8	51,1	48,6
Région lémanique	7,4	6,6	6,3	6,6	6,6	6,1	7,1	7,2	8,0	7,2
Espace Mittelland	10,2	9,4	10,9	10,1	9,5	9,4	10,6	10,4	9,4	9,1
Suisse du Nord-ouest	7,0	6,8	7,8	7,5	7,5	7,1	7,7	8,4	7,9	7,1
Zurich	12,2	11,8	12,6	12,0	11,1	11,8	12,3	12,2	12,2	12,8
Suisse orientale	5,7	5,1	7,0	5,7	5,5	5,0	6,1	6,4	6,9	6,1
Suisse centrale	5,1	4,8	5,1	5,3	5,4	5,0	5,9	5,5	5,9	5,5
Tessin	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	1,0	0,8

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
 Espace Mittelland: BE, FR, NE, JU, SO
 Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS

Zurich: ZH
 Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
 Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG

Tessin: TI

T40 Difficultés de recrutement en personnel qualifié selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques et les grandes régions, 2010–2013

STATEM

Pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Main d'œuvre qualifiée ¹ , pas ou difficilement trouvée							
		I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	25,7	29,1	30,3	29,6	31,5	33,0	32,7	30,9
5–43	Secteur secondaire	28,6	34,2	35,5	35,4	37,7	39,5	38,0	35,4
10–33	Industrie manufacturière	32,3	38,0	39,8	40,7	43,2	45,5	44,3	40,2
24–25	Fabrication de produits métalliques	23,2	32,1	34,5	35,6	39,5	41,8	36,7	33,2
26	F. de prod. inform. et électro.	44,9	55,3	58,5	58,5	60,1	55,6	58,8	53,0
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	36,9	41,5	48,5	54,9	59,6	64,4	60,9	46,7
41–43	Construction	21,4	27,0	27,6	25,1	26,7	27,6	26,0	26,1
45–96	Secteur tertiaire	24,7	27,3	28,5	27,6	29,4	30,7	30,8	29,4
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	22,4	24,5	26,1	26,9	30,6	31,3	30,3	28,3
49–53	Transport et entreposage	17,9	14,9	17,0	15,5	17,8	18,7	20,7	17,5
55–56	Hébergement et restauration	22,7	24,1	25,1	26,4	25,0	27,6	25,4	23,7
58–63	Information et communication	24,7	38,2	40,1	40,3	41,1	46,0	45,0	43,7
62–63	Activités informat. et services d'information	30,2	35,0	36,0	36,8	37,7	41,6	39,9	38,6
64–66	Activités financières et d'assurance	41,9	43,9	45,1	45,1	46,1	46,8	42,8	47,7
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	23,7	27,9	28,1	26,9	28,9	30,0	29,0	27,3
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	19,3	26,1	25,8	25,2	26,2	24,6	26,3	23,6
84	Administration publique	32,5	30,8	32,9	27,1	33,6	35,4	35,8	36,4
85	Enseignement	16,3	19,9	22,6	19,2	20,5	23,3	23,5	18,2
86–88	Santé humaine et action sociale	32,2	34,3	34,3	33,3	32,7	34,8	38,2	36,7
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	32,3	23,0	25,0	23,5	26,5	29,2	28,6	25,8
5–96	Grandes régions	25,7	29,1	30,3	29,6	31,5	33,0	32,7	30,9
	Région lémanique	22,6	26,5	28,3	25,6	26,3	26,7	30,0	27,9
	Espace Mittelland	28,0	31,3	31,6	31,0	33,7	35,2	34,4	32,4
	Suisse du Nord-ouest	26,0	30,0	31,2	29,6	32,0	33,6	33,3	32,5
	Zurich	28,2	31,2	33,1	33,3	34,4	37,5	34,8	34,3
	Suisse orientale	24,5	28,1	29,4	29,8	32,3	33,0	32,2	29,2
	Suisse centrale	29,1	31,3	32,5	33,6	36,5	37,5	37,7	33,7
	Tessin	12,3	14,8	15,5	14,0	16,4	16,6	15,7	15,2

Pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Main d'œuvre qualifiée ¹ , pas ou difficilement trouvée							
		I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	31,5	32,1	32,1	30,5	29,6	30,4	30,2	30,4
5–43	Secteur secondaire	38,0	38,5	38,7	35,2	34,7	36,3	35,7	36,9
10–33	Industrie manufacturière	43,6	44,0	44,6	40,5	39,8	42,3	41,6	43,3
24–25	Fabrication de produits métalliques	34,5	36,4	37,1	31,3	35,9	34,2	35,1	35,3
26	F. de prod. inform. et électro.	58,1	61,9	59,6	52,2	49,1	46,4	48,6	50,6
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	54,7	55,3	48,4	48,7	41,7	44,3	48,1	46,3
41–43	Construction	26,3	28,6	27,6	24,5	24,3	25,2	25,0	24,9
45–96	Secteur tertiaire	29,3	29,9	29,8	28,9	28,0	28,4	28,3	28,2
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	28,4	28,3	28,4	31,5	23,9	25,5	29,1	31,2
49–53	Transport et entreposage	19,5	20,1	19,5	19,0	15,8	17,9	20,2	18,2
55–56	Hébergement et restauration	24,9	26,0	24,4	24,7	22,6	25,7	25,1	27,4
58–63	Information et communication	43,8	43,8	43,3	42,3	42,3	44,3	44,8	40,4
62–63	Activités informat. et services d'information	40,2	39,5	43,3	38,6	38,5	35,3	41,6	38,8
64–66	Activités financières et d'assurance	44,7	44,9	44,7	42,0	44,6	42,6	43,2	42,8
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	26,7	26,9	26,7	26,2	26,7	26,9	27,8	28,2
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	24,8	24,8	26,1	17,2	23,3	27,6	23,0	22,3
84	Administration publique	31,3	32,6	32,5	31,2	32,2	17,7	18,8	19,1
85	Enseignement	19,0	18,7	21,1	14,8	14,9	20,7	14,0	14,0
86–88	Santé humaine et action sociale	38,0	40,0	39,2	39,2	40,4	39,3	38,0	36,7
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	26,8	29,4	29,6	27,8	27,2	15,5	13,7	12,2
5–96	Grandes régions	31,5	32,1	32,1	30,5	29,6	30,4	30,2	30,4
	Région lémanique	27,6	27,9	27,0	26,8	26,2	27,3	27,8	26,7
	Espace Mittelland	32,1	33,4	33,8	32,3	31,0	29,9	29,9	29,6
	Suisse du Nord-ouest	32,8	33,1	34,8	35,1	33,8	35,9	32,9	36,0
	Zurich	34,6	33,9	34,6	31,9	31,6	32,4	32,7	32,9
	Suisse orientale	32,0	34,0	31,9	29,7	29,3	30,4	29,7	30,0
	Suisse centrale	36,6	36,6	36,6	32,6	30,0	32,7	34,0	34,0
	Tessin	15,3	17,2	16,9	14,3	15,9	15,3	15,3	14,7

¹ Personnel avec une formation de niveau apprentissage, professionnel supérieur ou haute-école

Exemple de lecture (1^{re} ligne du tableau): au 4^e trimestre 2010, les établissements ayant annoncé à la STATEM avoir trouvé avec difficulté ou n'avoir pas trouvé de personnel qualifié représentaient 30,0% du total des emplois.

© OFS, Neuchâtel 2014

T41 Indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques et les grandes régions, 2010–2013

STATEM

En point, pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Indicateur des perspectives d'évolution de l'emploi							
		I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	1,04	1,05	1,04	1,04	1,06	1,06	1,03	1,03
5–43	Secteur secondaire	1,05	1,07	1,05	1,07	1,10	1,09	1,02	1,03
10–33	Industrie manufacturière	1,04	1,07	1,08	1,08	1,10	1,10	1,03	1,04
24–25	Fabrication de produits métalliques	1,03	1,08	1,06	1,08	1,11	1,10	1,01	1,01
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,10	1,15	1,15	1,18	1,14	1,16	1,10	1,12
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,03	1,11	1,12	1,14	1,19	1,18	1,07	1,06
41–43	Construction	1,06	1,05	1,01	1,03	1,09	1,06	0,99	1,02
45–96	Secteur tertiaire	1,03	1,04	1,03	1,04	1,04	1,05	1,03	1,03
45–47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,03	1,04	1,03	1,03	1,04	1,04	1,03	1,02
49–53	Transport et entreposage	1,02	1,04	1,06	1,04	1,04	1,05	1,05	1,03
55–56	Hébergement et restauration	1,01	1,02	0,97	0,99	1,01	1,01	0,96	0,97
58–63	Information et communication	1,07	1,08	1,07	1,09	1,09	1,10	1,08	1,08
62–63	Activités informatiques et services d'information	1,11	1,14	1,12	1,14	1,14	1,14	1,13	1,13
64–66	Activités financières et d'assurance	1,03	1,05	1,04	1,05	1,04	1,05	1,02	1,02
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	1,06	1,07	1,06	1,07	1,08	1,09	1,07	1,06
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	1,05	1,05	1,03	1,04	1,06	1,08	0,99	1,04
84	Administration publique	1,01	1,02	1,02	1,02	1,03	1,03	1,01	1,02
85	Enseignement	1,01	1,04	1,03	1,03	1,05	1,07	1,03	1,03
86–88	Santé humaine et action sociale	1,02	1,04	1,02	1,03	1,04	1,04	1,04	1,04
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	1,03	1,02	1,01	1,03	1,04	1,03	1,01	1,02
5–96	Grandes régions	1,04	1,05	1,04	1,04	1,06	1,06	1,03	1,03
	Région lémanique	1,04	1,05	1,04	1,04	1,05	1,06	1,03	1,02
	Espace Mittelland	1,03	1,05	1,03	1,04	1,06	1,06	1,03	1,03
	Suisse du Nord-ouest	1,02	1,04	1,03	1,03	1,05	1,05	1,02	1,03
	Zurich	1,04	1,06	1,05	1,06	1,07	1,08	1,05	1,05
	Suisse orientale	1,03	1,05	1,04	1,05	1,06	1,06	1,01	1,03
	Suisse centrale	1,05	1,06	1,03	1,05	1,06	1,07	1,04	1,03
	Tessin	1,03	1,03	1,01	1,03	1,06	1,03	1,00	1,01

En point, pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Indicateur des perspectives d'évolution de l'emploi							
		I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	1,04	1,04	1,02	1,03	1,04	1,03	1,02	1,03
5–43	Secteur secondaire	1,06	1,05	1,01	1,02	1,05	1,03	1,02	1,03
10–33	Industrie manufacturière	1,05	1,04	1,02	1,02	1,03	1,03	1,03	1,04
24–25	Fabrication de produits métalliques	1,04	1,04	1,01	1,00	1,04	1,05	1,02	1,03
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,10	1,10	1,07	1,07	1,07	1,05	1,07	1,08
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,08	1,04	1,03	1,03	1,07	1,05	1,05	1,04
41–43	Construction	1,07	1,06	1,00	1,02	1,08	1,03	0,99	1,02
45–96	Secteur tertiaire	1,04	1,04	1,02	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03
45–47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,03	1,02	1,02	1,02	1,01	1,01	1,02	1,02
49–53	Transport et entreposage	1,03	1,04	1,05	1,02	1,01	1,03	1,02	1,03
55–56	Hébergement et restauration	1,00	0,99	0,95	0,99	1,00	1,01	0,97	1,00
58–63	Information et communication	1,08	1,06	1,07	1,05	1,08	1,09	1,08	1,10
62–63	Activités informatiques et services d'information	1,12	1,10	1,13	1,09	1,12	1,11	1,13	1,15
64–66	Activités financières et d'assurance	1,02	1,03	1,02	1,01	1,02	1,00	1,02	1,01
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	1,07	1,07	1,05	1,06	1,06	1,05	1,06	1,06
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	1,06	1,02	1,00	1,02	1,04	1,03	0,99	1,02
84	Administration publique	1,03	1,02	1,02	1,01	1,02	1,03	1,02	1,02
85	Enseignement	1,02	1,06	1,04	1,01	1,00	1,01	1,01	1,00
86–88	Santé humaine et action sociale	1,04	1,05	1,04	1,06	1,05	1,05	1,04	1,06
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	1,04	1,03	1,01	1,03	1,04	1,03	1,01	1,03
5–96	Grandes régions	1,04	1,04	1,02	1,03	1,04	1,03	1,02	1,03
	Région lémanique	1,02	1,03	1,01	1,02	1,02	1,02	1,01	1,01
	Espace Mittelland	1,04	1,05	1,02	1,02	1,04	1,02	1,02	1,03
	Suisse du Nord-ouest	1,05	1,04	1,03	1,03	1,04	1,04	1,03	1,04
	Zurich	1,05	1,05	1,04	1,04	1,05	1,04	1,03	1,04
	Suisse orientale	1,04	1,03	1,01	1,02	1,02	1,03	1,02	1,04
	Suisse centrale	1,05	1,05	1,03	1,05	1,05	1,06	1,05	1,06
	Tessin	1,03	1,02	0,99	1,02	1,03	1,02	1,00	1,01

Exemple de lecture (1^{re} ligne du tableau): au 4^e trimestre 2010, l'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi s'élevait à 1,04, ce qui veut dire qu'une majorité des établissements (pondérés selon le nombre d'emplois) ont annoncé à la STATEM vouloir soit maintenir, soit augmenter au trimestre prochain l'effectif de personnel annoncé au trimestre actuel. On peut donc s'attendre à une augmentation du nombre total d'emplois au trimestre prochain.

© OFS, Neuchâtel 2014

T42 Dynamique du marché du travail: transitions brutes entre activité professionnelle, chômage et non-activité, migrations de main-d'œuvre et mouvements naturels, 2007–2012

CMT

En milliers	Effectifs au 31.12.2007 et sorties de 2007					
Effectifs 01.01.07 et entrées de 2007	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4457	161	3287	150	61	
Actifs occupés	4343	3963	61	205	101	12
Chômeurs au sens du BIT	172	89	45	33	5	0
Non-actifs	3309	262	46	2909	43	49
Immigrations ¹	216	143	9	65
Naissances	75	*	*	75

En milliers	Effectifs au 31.12.2008 et sorties de 2008					
Effectifs 01.01.08 et entrées de 2008	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4519	171	3321	153	61	
Actifs occupés	4457	4023	77	241	103	13
Chômeurs au sens du BIT	161	80	41	34	5	0
Non-actifs	3287	255	42	2896	45	48
Immigrations ¹	244	161	10	72
Naissances	77	*	*	77

En milliers	Effectifs au 31.12.2009 et sorties de 2009					
Effectifs 01.01.09 ² et entrées de 2009	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4544	232	3331	147	62	
Actifs occupés	4565	4079	114	254	105	14
Chômeurs au sens du BIT	170	73	59	34	4	0
Non-actifs	3288	271	45	2886	38	48
Immigrations ¹	213	120	14	79
Naissances	79	*	*	79

En milliers	Effectifs au 31.12.2010 et sorties de 2010					
Effectifs 01.01.10 ³ et entrées de 2010	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4635	200	3362	153	62	
Actifs occupés	4544	4126	81	223	100	13
Chômeurs au sens du BIT	232	125	64	36	7	0
Non-actifs	3331	243	46	2946	47	49
Immigrations ¹	225	140	8	76
Naissances	81	*	*	81

En milliers	Effectifs au 31.12.2011 et sorties de 2011					
Effectifs 01.01.11 ⁴ et entrées de 2011	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4743	199	3353	144	62	
Actifs occupés	4635	4228	84	222	88	12
Chômeurs au sens du BIT	200	96	63	36	5	0
Non-actifs	3339	259	41	2938	51	49
Immigrations ¹	247	160	12	75
Naissances	81	*	*	81

En milliers	Effectifs au 31.12.2012 et sorties de 2012					
Effectifs 01.01.12 et entrées de 2012	Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations ¹	Décès	
	4801	219	3381	169	64	
Actifs occupés	4743	4309	89	226	106	13
Chômeurs au sens du BIT	199	98	61	34	6	0
Non-actifs	3353	241	56	2948	57	50
Immigrations ¹	255	152	13	90
Naissances	83	*	*	83

¹ Population résidente permanente et population résidente non permanente, y compris les frontaliers nouvellement arrivés sur le marché du travail en Suisse (immigrations) et les frontaliers ayant cessé de travailler en Suisse (émigrations).

² Le statut sur le marché du travail au 1^{er} janvier 2009 se distingue du statut sur le marché du travail au 31 décembre 2008: les CMT 2009 considèrent les révisions de la statistique de la population active occupée (SPA0), de la statistique des frontaliers (STAF) et de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) ainsi que la pondération révisée de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

³ Révision du nombre des personnes actives occupées.

⁴ Les CMT 2011 intègrent les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP).

T 43 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, le niveau des qualifications requises pour le poste de travail et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble, 2010 **ESS**

Sections et divisions économiques NOGA08	Total				Hommes				Femmes			
	Niv. des qualifications requises				Niv. des qualifications requises				Niv. des qualifications requises			
	En tout	1+2	3	4	En tout	1+2	3	4	En tout	1+2	3	4
02-96 Total	5 979	7 715	5 724	4 540	6 397	8 224	5 956	4 921	5 221	6 730	5 254	4 230
02 Sylviculture	4 857	4 908	4 885	4 399	4 868	4 905	4 897	4 411	(4 463)	x	x	x
5-43 Secteur 2 production	6 048	7 376	5 915	4 943	6 213	7 475	5 981	5 240	5 191	6 763	5 496	4 286
5-9 Industries extractives	6 099	7 439	5 973	5 711	6 120	7 452	6 013	5 715	5 792	6 905	5 405	(5 144)
10-33 Industries manufacturières	6 158	7 851	6 024	4 785	6 461	8 000	6 152	5 192	5 121	7 042	5 506	4 267
10-11 Industries alimentaires; fabr. de boissons	5 269	6 896	5 414	4 374	5 630	7 233	5 638	4 832	4 501	5 992	4 809	3 971
12 Fabrication de produits à base de tabac	8 342	12 617	7 768	6 222	8 950	13 540	8 055	7 082	6 953	11 286	7 302	4 963
13-15 Industries du textile et de l'habillement	4 877	6 628	5 240	3 868	5 837	7 758	5 769	4 900	4 031	5 447	4 550	3 569
16-18 Industries du bois et du papier; imprimerie	5 833	6 578	5 767	4 862	5 974	6 729	5 855	5 137	5 092	5 958	5 313	4 153
19-20 Cokéfaction; industrie chimique	7 236	9 169	6 986	5 470	7 466	9 488	7 175	5 631	6 249	8 137	6 171	4 588
21 Industrie pharmaceutique	8 941	11 811	7 670	5 255	9 436	12 466	7 980	6 283	8 206	10 707	7 164	4 548
22-23 Industries du caoutchouc et du plastique	5 775	7 315	5 840	4 948	5 981	7 498	5 921	5 220	4 791	6 238	5 365	4 262
24-25 Métallurgie; fabr. produits métalliques	5 788	6 958	5 741	4 828	5 956	7 075	5 828	5 053	4 866	6 201	5 087	4 290
26 Fabr. prod. informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	6 446	8 667	6 310	4 875	7 269	8 952	6 613	5 558	5 161	7 242	5 639	4 554
27 Fabrication d'équipements électriques	6 485	8 295	6 182	4 344	6 953	8 450	6 311	5 127	4 710	7 367	5 710	3 972
28 Fabr. de machines et équipements n.c.a	6 692	7 868	6 293	5 096	6 847	7 980	6 392	5 363	5 550	6 830	5 655	4 604
29-30 Fabrication de matériels de transport	5 754	7 359	5 610	4 588	5 877	7 554	5 654	4 764	4 939	6 190	5 289	4 114
31-33 Fabr. meubles; autres ind. manufact.; rép. et inst. machines	5 854	7 031	5 700	4 676	6 119	7 200	5 778	5 070	4 974	6 052	5 352	4 198
35 Production et distribution d'énergie	7 696	9 069	7 033	5 993	7 888	9 255	7 155	6 224	6 637	7 819	6 373	5 344
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 406	7 009	5 426	4 648	5 439	7 189	5 440	4 658	5 289	6 118	5 338	4 470
41-43 Construction	5 848	6 457	5 729	5 291	5 869	6 500	5 742	5 310	5 427	5 829	5 313	4 754
45-96 Secteur 3 services	5 929	7 927	5 584	4 333	6 632	8 883	5 921	4 571	5 230	6 724	5 200	4 215
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	5 195	7 213	4 957	4 319	5 913	7 906	5 433	4 648	4 550	6 067	4 529	4 184
45-46 Commerce de gros; com. et rép. d'automobiles	6 183	8 096	5 688	4 673	6 377	8 441	5 742	4 802	5 722	7 202	5 543	4 371
47 Commerce de détail	4 605	6 191	4 554	4 228	5 311	6 969	5 052	4 508	4 355	5 350	4 360	4 164
49-53 Transports et entreposage	5 903	7 282	5 835	4 815	5 990	7 470	5 902	4 993	5 604	6 767	5 633	4 221
49-52 Transp. terrestres, par eau, aériens; entreposage	5 928	7 429	5 823	4 963	6 054	7 697	5 958	5 101	5 417	6 699	5 340	4 390
53 Activités de poste et de courrier	5 868	6 808	5 844	3 907	5 892	6 740	5 843	3 918	5 809	7 050	5 848	3 883
55-56 Hébergement et restauration	4 106	4 877	4 215	3 752	4 320	5 200	4 383	3 810	3 976	4 569	4 044	3 714
58-63 Information et communication	8 139	9 512	7 424	5 482	8 777	9 938	7 821	5 590	6 666	7 719	6 659	5 378
58-60 Édition, audiovisuel et diffusion	7 292	8 595	6 725	5 000	7 922	9 208	7 083	5 299	6 499	7 584	6 326	4 734
61 Télécommunications	8 527	12 049	8 277	5 662	9 438	12 148	8 646	5 599	6 820	10 921	7 433	5 737
62-63 Activ. informatiques et services d'information	8 451	9 286	7 328	5 415	8 884	9 586	7 628	5 949	6 749	7 624	6 429	5 054
64-66 Activités financières et d'assurances	8 731	11 433	7 179	6 061	10 317	12 254	8 161	6 526	6 905	9 094	6 483	5 890
64, 66 Services financiers; activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	9 223	12 060	7 341	6 193	10 714	12 817	8 145	6 683	7 183	9 619	6 685	6 000
65 Assurance	7 653	9 756	6 796	5 805	9 297	10 563	8 184	6 130	6 427	8 050	6 159	5 705

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

T43 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, le niveau des qualifications requises pour le poste de travail et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble, 2010 (fin) ESS

Sections et divisions économiques NOGA08		Total				Hommes				Femmes			
		Niv. des qualifications requises				Niv. des qualifications requises				Niv. des qualifications requises			
		En tout	1+2	3	4	En tout	1+2	3	4	En tout	1+2	3	4
68	Activités immobilières	6 522	8 038	6 111	5 050	7 354	9 113	6 603	5 444	5 958	7 000	5 857	4 746
69-75	Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 350	8 641	6 226	5 138	8 098	9 314	6 500	5 184	6 397	7 258	5 969	5 120
69-71	Activ. jur., comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	7 429	8 720	6 231	5 273	8 151	9 349	6 476	5 273	6 454	7 341	6 000	5 274
72	Recherche-développement scientifique	8 498	10 265	7 223	5 233	9 208	10 801	7 414	5 224	7 617	8 877	7 111	5 278
73-75	Autres activités spéc., scient. et techn.	6 267	7 212	5 648	4 560	7 035	8 071	6 118	4 926	5 648	6 345	5 350	4 420
77-82	Activités de services admin. et de soutien	5 000	6 341	5 244	4 116	5 278	6 557	5 416	4 502	4 466	5 979	5 001	3 576
77, 79-82	Activités de services admin. (sans 78)	4 903	6 175	5 197	4 063	5 200	6 347	5 359	4 487	4 334	5 848	4 964	3 529
78	Activités liées à l'emploi	5 980	7 361	5 816	4 644	6 194	8 135	5 880	4 826	5 647	6 478	5 714	4 501
84	Admin. publique, défense; sécurité sociale	8 743	10 379	7 100	5 965	9 008	10 573	7 101	5 923	8 189	9 614	7 092	6 031
85	Enseignement	7 168	7 963	6 422	4 327	7 826	8 623	6 901	4 504	6 643	7 500	6 175	4 235
86-88	Santé humaine et action sociale	5 949	7 005	5 759	4 700	6 735	7 897	6 229	4 770	5 738	6 699	5 629	4 687
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives	5 787	7 042	5 680	4 304	6 190	7 556	5 958	4 364	5 281	6 400	5 346	4 265
94-96	Autres activités de services	5 571	7 211	4 712	4 094	7 001	8 383	5 714	4 474	4 606	6 047	4 127	3 950
94-95	Activ. org. associatives et religieuses; réparation biens pers.	7 028	8 105	6 208	4 905	7 635	8 667	6 197	4 719	6 635	7 519	6 216	5 021
96	Autres services personnels	3 698	4 011	3 498	3 670	4 534	(5 565)	4 259	4 256	3 574	3 891	3 439	3 524

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4½ semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié

Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, ½ du 13^e salaire et ½ des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

T 44 Salaire mensuel brut selon les grandes régions, le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010

ESS

Salaires du secteur privé Hommes + Femmes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
02-96 Tous les niveaux de qualification	5 928	6 052	5 758	6 200	6 336	5 537	5 911	4 996
02 Sylviculture	4 857	4 953	4 762	4 815	5 160	5 083	4 728	x
05-09 Industries extractives	6 099	5 910	6 125	6 778	6 092	5 836	6 125	5 904
10-33 Industrie manufacturière	6 157	6 530	5 904	6 998	6 483	5 806	6 201	4 603
35 Production et distribution d'énergie	7 696	7 511	7 375	8 801	8 710	7 437	7 312	6 440
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 406	5 259	5 447	5 904	5 527	5 379	5 163	4 252
41-43 Construction	5 848	5 898	5 785	5 884	6 170	5 626	5 853	5 558
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	5 195	5 339	4 923	5 385	5 291	5 026	5 520	4 559
49-53 Transports et entreposage	5 471	5 483	5 989	5 285	5 715	5 185	5 083	5 009
55-56 Hébergement et restauration	4 106	4 024	4 059	4 163	4 321	3 952	4 197	3 765
58-63 Information et communication	8 133	8 139	8 120	7 882	8 586	6 836	7 777	6 292
64-66 Activités financières et d'assurances	8 794	9 457	6 952	8 011	9 482	7 509	7 042	7 336
68 Activités immobilières	6 500	6 478	6 118	(7 052)	6 729	5 848	6 457	5 527
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 323	7 948	6 686	7 466	7 704	6 598	7 117	5 850
77-82 Activités de services admin. et de soutien	5 000	5 163	5 004	5 092	4 860	4 837	5 296	4 047
85 Enseignement	7 168	6 886	7 230	7 691	7 339	7 516	7 492	6 062
86-88 Santé humaine et action sociale	5 949	5 949	5 884	5 990	6 294	5 816	5 786	5 592
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	5 737	6 120	5 417	5 859	6 502	4 773	5 365	5 517
94-96 Autres activités de services	5 571	6 340	5 674	5 221	5 647	4 386	4 952	4 116
02-96 Niveaux de qualification 1+2	7 629	8 125	7 036	7 862	8 524	6 857	7 344	6 242
02 Sylviculture	4 908	4 985	4 745	5 165	x	5 104	4 724	x
05-09 Industries extractives	7 439	x	6 952	7 860	(7 439)	7 298	x	6 475
10-33 Industrie manufacturière	7 851	7 984	7 429	8 934	7 954	7 367	7 755	6 225
35 Production et distribution d'énergie	9 069	9 343	8 297	9 718	11 071	8 637	8 284	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	7 009	(7 500)	6 711	7 682	7 119	6 191	(7 170)	x
41-43 Construction	6 457	6 340	6 338	6 525	6 865	6 510	6 429	5 702
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	7 212	8 003	6 308	6 924	8 084	6 326	7 575	(6 142)
49-53 Transports et entreposage	6 717	(7 780)	6 060	6 509	7 531	5 942	(6 017)	6 179
55-56 Hébergement et restauration	4 877	5 170	4 742	4 746	5 333	4 621	4 746	4 655
58-63 Information et communication	9 507	10 000	10 556	9 163	9 527	7 718	8 800	7 012
64-66 Activités financières et d'assurances	11 451	13 825	9 133	10 574	11 765	9 250	9 967	10 413
68 Activités immobilières	8 022	8 353	7 345	(8 329)	8 244	7 647	7 953	6 438
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	8 597	10 313	7 836	8 482	8 955	7 588	8 254	7 074
77-82 Activités de services admin. et de soutien	6 318	6 766	5 881	6 118	6 676	5 933	6 320	5 159
85 Enseignement	7 963	7 925	7 980	8 211	7 804	8 714	8 541	6 454
86-88 Santé humaine et action sociale	7 005	7 638	6 861	6 957	7 275	6 707	6 735	6 760
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	6 961	7 379	6 588	6 891	7 546	6 000	6 614	7 016
94-96 Autres activités de services	7 211	8 279	7 208	6 785	7 345	(5 163)	6 238	(4 952)
02-96 Niveau de qualification 3	5 674	6 035	5 595	5 821	5 770	5 353	5 568	5 159
02 Sylviculture	4 885	5 084	4 900	x	x	5 022	4 730	x
05-09 Industries extractives	5 973	5 864	6 070	6 626	5 761	5 827	6 082	6 128
10-33 Industrie manufacturière	6 024	6 633	5 827	6 451	6 156	5 753	6 013	5 037
35 Production et distribution d'énergie	7 033	7 192	6 784	7 793	7 234	6 745	7 075	6 415
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 426	5 439	5 481	5 842	5 292	5 193	5 489	4 146
41-43 Construction	5 729	5 957	5 619	5 691	6 009	5 425	5 688	5 632
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 957	5 152	4 770	5 027	5 016	4 815	5 200	4 588
49-53 Transports et entreposage	5 446	5 306	6 150	5 359	5 500	5 180	5 104	4 544
55-56 Hébergement et restauration	4 215	4 333	4 160	4 161	4 337	3 975	4 127	3 980

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié

Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

T44 Salaire mensuel brut selon les grandes régions, le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010 (fin)

ESS

Salaires du secteur privé Hommes + Femmes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
58-63 Information et communication	7 399	7 676	7 873	6 190	7 402	6 064	6 700	6 333
64-66 Activités financières et d'assurances	7 195	8 620	6 169	7 143	7 312	6 560	5 963	6 311
68 Activités immobilières	6 058	6 073	5 736	5 656	6 412	5 253	6 154	5 527
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	6 202	6 868	5 525	6 266	6 463	5 566	6 213	5 292
77-82 Activités de services admin. et de soutien	5 241	5 564	5 226	5 417	5 108	4 875	5 098	4 713
85 Enseignement	6 422	6 588	6 576	6 061	6 344	6 318	6 180	(5 952)
86-88 Santé humaine et action sociale	5 759	5 994	5 660	5 830	5 810	5 503	5 435	5 832
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	5 632	6 219	5 289	5 554	6 304	4 780	5 325	5 797
94-96 Autres activités de services	4 712	5 524	4 813	(4 687)	4 259	(4 105)	4 588	(3 612)
02-96 Niveau de qualification 4	4 525	4 716	4 616	4 574	4 473	4 410	4 540	3 935
02 Sylviculture	4 399	x	x	x	x	x	x	x
05-09 Industries extractives	5 711	x	(5 637)	x	x	5 234	5 668	5 579
10-33 Industrie manufacturière	4 785	5 268	4 884	4 773	5 067	4 578	4 884	3 578
35 Production et distribution d'énergie	5 993	6 500	5 535	5 533	x	5 462	x	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	4 648	4 815	4 563	4 670	4 620	5 022	4 410	4 214
41-43 Construction	5 291	5 416	5 292	5 362	5 443	5 051	5 169	5 190
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 319	4 227	4 227	4 355	4 431	4 275	4 362	3 950
49-53 Transports et entreposage	4 622	5 134	5 084	4 478	4 123	4 526	4 146	(4 307)
55-56 Hébergement et restauration	3 752	3 714	3 729	3 845	3 986	3 524	3 792	3 490
58-63 Information et communication	5 472	5 450	5 616	4 333	5 635	4 550	4 902	4 333
64-66 Activités financières et d'assurances	6 079	6 354	5 555	6 130	6 032	6 068	5 254	5 424
68 Activités immobilières	5 027	5 634	5 048	4 534	4 745	4 680	(4 594)	4 203
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	5 138	5 470	4 980	4 957	5 285	4 699	4 463	4 461
77-82 Activités de services admin. et de soutien	4 106	4 605	3 984	3 822	3 615	4 160	4 230	3 447
85 Enseignement	4 327	4 300	4 670	4 745	4 682	3 909	4 260	(4 071)
86-88 Santé humaine et action sociale	4 700	4 884	4 626	4 697	4 714	4 451	4 562	4 844
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	4 282	4 486	4 226	4 325	4 713	3 727	4 213	4 363
94-96 Autres activités de services	4 094	4 441	4 135	3 949	(3 791)	3 964	4 225	4 038

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

**T 45 Salaire mensuel brut (standardisé) des hommes selon les grandes régions,
le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010**

ESS

Salaires du secteur privé Hommes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
02–96 Tous les niveaux de qualification	6 346	6 340	6 149	6 622	7 042	5 891	6 293	5 376
02 Sylviculture	4 868	4 965	4 797	4 788	5 130	5 093	4 724	x
05–09 Industries extractives	6 120	5 913	6 155	6 788	6 130	5 837	6 163	5 920
10–33 Industrie manufacturière	6 461	6 753	6 235	7 195	6 818	6 111	6 468	5 110
35 Production et distribution d'énergie	7 888	7 636	7 580	9 007	9 186	7 602	7 425	6 483
36–39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 439	5 302	5 447	5 930	5 524	5 427	5 187	4 237
41–43 Construction	5 869	5 914	5 813	5 926	6 190	5 646	5 881	5 577
45–47 Commerce; réparation d'automobiles	5 913	5 808	5 560	6 019	6 307	5 644	6 275	5 000
49–53 Transports et entreposage	5 568	5 508	6 103	5 357	5 961	5 244	5 104	5 200
55–56 Hébergement et restauration	4 320	4 326	4 230	4 333	4 446	4 173	4 413	4 000
58–63 Information et communication	8 774	8 671	8 912	8 508	9 183	7 475	8 366	6 965
64–66 Activités financières et d'assurances	10 366	10 974	8 577	9 431	10 894	9 318	9 412	8 841
68 Activités immobilières	7 341	7 335	7 042	(8 353)	7 403	6 897	7 372	5 711
69–75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	8 073	8 675	7 563	8 163	8 520	7 467	7 896	6 608
77–82 Activités de services admin. et de soutien	5 268	5 308	5 239	5 467	5 313	4 979	5 536	4 386
85 Enseignement	7 826	7 431	7 604	8 374	8 249	8 493	8 713	6 350
86–88 Santé humaine et action sociale	6 735	6 712	6 607	6 780	7 078	6 690	6 946	6 390
90–93 Arts, spectacles et activités récréatives	6 124	6 417	5 828	6 239	7 035	5 000	5 944	5 919
94–96 Autres activités de services	7 001	7 556	7 085	6 651	7 265	5 750	6 275	5 238
02–96 Niveaux de qualification 1+2	8 125	8 559	7 451	8 333	9 271	7 278	7 800	6 508
02 Sylviculture	4 905	4 985	4 745	x	x	5 104	4 638	x
05–09 Industries extractives	7 452	x	7 010	7 881	(7 439)	7 435	x	6 492
10–33 Industrie manufacturière	8 000	8 145	7 610	8 936	8 157	7 560	7 968	6 430
35 Production et distribution d'énergie	9 255	9 453	8 500	9 953	11 312	8 832	8 284	x
36–39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	7 189	(8 157)	6 957	7 835	7 111	6 261	(7 699)	x
41–43 Construction	6 500	6 373	6 392	6 602	6 934	6 594	6 469	5 722
45–47 Commerce; réparation d'automobiles	7 906	8 684	6 808	7 603	9 027	6 854	8 079	(6 500)
49–53 Transports et entreposage	6 836	(7 886)	6 159	6 596	8 097	5 982	(6 017)	6 479
55–56 Hébergement et restauration	5 200	5 393	5 004	4 850	5 628	4 984	5 200	4 878
58–63 Information et communication	9 931	10 569	10 913	9 533	9 921	8 086	9 183	7 320
64–66 Activités financières et d'assurances	12 270	15 083	10 031	11 270	12 539	10 317	11 070	11 262
68 Activités immobilières	9 111	9 475	9 055	(9 406)	9 255	8 894	8 800	7 137
69–75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	9 286	10 972	8 479	9 217	9 663	8 261	9 176	8 095
77–82 Activités de services admin. et de soutien	6 535	7 018	5 992	6 186	6 984	6 024	6 535	(5 254)
85 Enseignement	8 623	8 525	8 175	8 976	8 571	9 338	9 750	(7 216)
86–88 Santé humaine et action sociale	7 897	8 168	7 666	8 134	7 963	7 763	7 895	7 468
90–93 Arts, spectacles et activités récréatives	7 446	7 902	7 000	7 378	8 072	6 667	7 130	7 800
94–96 Autres activités de services	8 383	9 333	8 465	7 888	8 383	(6 744)	7 741	(6 329)
02–96 Niveau de qualification 3	5 909	6 193	5 850	6 036	6 127	5 582	5 797	5 368
02 Sylviculture	4 897	5 139	4 941	x	x	5 027	x	x
05–09 Industries extractives	6 013	5 864	6 112	6 788	5 765	5 832	6 088	6 128
10–33 Industrie manufacturière	6 152	6 708	5 977	6 505	6 328	5 883	6 146	5 240
35 Production et distribution d'énergie	7 155	7 301	6 893	7 997	7 284	6 968	7 203	6 484
36–39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 440	5 471	5 486	5 847	5 323	5 200	5 469	4 105
41–43 Construction	5 742	5 975	5 646	5 719	6 024	5 453	5 737	5 641
45–47 Commerce; réparation d'automobiles	5 432	5 345	5 208	5 577	5 669	5 260	5 544	4 894
49–53 Transports et entreposage	5 523	5 295	6 254	5 407	5 653	5 207	5 104	4 516
55–56 Hébergement et restauration	4 383	4 495	4 381	4 333	4 461	4 138	4 230	4 178
58–63 Information et communication	7 788	7 927	8 306	6 479	7 829	6 524	7 068	6 986

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

**T45 Salaire mensuel brut (standardisé) des hommes selon les grandes régions,
le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010 (fin)**

ESS

Salaire du secteur privé Hommes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
64-66 Activités financières et d'assurances	8 183	9 277	6 952	8 098	8 109	8 322	7 011	7 174
68 Activités immobilières	6 514	6 717	6 278	(5 608)	6 934	5 548	6 424	x
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	6 479	7 083	5 905	6 427	6 667	5 937	6 667	5 618
77-82 Activités de services admin. et de soutien	5 415	(5 602)	5 477	5 566	5 336	4 996	5 139	4 727
85 Enseignement	6 901	6 938	6 932	(6 263)	(7 443)	7 238	(6 936)	5 952
86-88 Santé humaine et action sociale	6 229	6 611	6 103	6 325	6 133	5 967	5 988	6 549
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	5 915	6 500	5 555	5 966	6 700	4 946	5 710	5 813
94-96 Autres activités de services	5 714	6 197	5 506	5 548	(5 633)	5 452	(5 417)	5 240
02-96 Niveau de qualification 4	4 901	4 999	5 007	4 936	4 874	4 799	4 967	4 416
02 Sylviculture	4 411	x	x	x	...	x	x	x
05-09 Industries extractives	5 715	x	(5 761)	x	x	x	5 771	5 579
10-33 Industrie manufacturière	5 192	5 494	5 262	5 198	5 442	4 996	5 307	4 334
35 Production et distribution d'énergie	6 224	6 774	5 882	x	x	x	x	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	4 658	4 836	4 543	4 667	4 639	5 097	4 526	4 170
41-43 Construction	5 310	5 422	5 297	5 403	5 485	5 076	5 173	5 218
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 648	4 546	4 550	4 746	4 814	4 471	4 815	4 099
49-53 Transports et entreposage	4 774	5 210	5 282	4 571	4 373	4 634	4 148	4 491
55-56 Hébergement et restauration	3 810	3 817	3 700	3 786	3 969	3 598	3 870	3 553
58-63 Information et communication	5 580	5 700	5 585	4 679	6 175	4 915	5 126	(4 706)
64-66 Activités financières et d'assurances	6 567	6 963	5 842	6 341	6 411	6 603	x	5 724
68 Activités immobilières	5 444	5 806	5 417	x	5 569	5 068	x	x
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	5 180	5 393	4 878	(4 957)	5 329	4 750	(4 507)	(4 461)
77-82 Activités de services admin. et de soutien	4 501	4 840	4 160	4 230	4 284	4 234	4 467	(4 090)
85 Enseignement	4 504	4 439	5 050	(4 952)	(4 853)	x	x	x
86-88 Santé humaine et action sociale	4 770	4 935	4 699	4 707	4 722	4 621	4 555	5 016
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	4 333	4 486	4 511	(4 350)	5 024	3 442	(3 927)	(4 823)
94-96 Autres activités de services	4 474	4 901	4 474	4 321	(3 945)	(4 281)	4 149	x

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4½ semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, ½ du 13^e salaire et ½ des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

**T46 Salaire mensuel brut (standardisé) des femmes selon les grandes régions,
le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010**

ESS

Salaires du secteur privé Femmes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
02-96 Tous les niveaux de qualification	5 176	5 548	5 061	5 449	5 363	4 727	5 095	4 269
02 Sylviculture	(4 463)	x	x	x	x	x	x	x
05-09 Industries extractives	5 792	x	x	x	x	x	x	x
10-33 Industrie manufacturière	5 121	5 796	5 005	6 269	5 371	4 682	5 038	3 304
35 Production et distribution d'énergie	6 637	6 384	6 341	7 302	7 802	6 122	6 332	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 289	(5 085)	5 397	5 416	(5 882)	5 011	(5 079)	x
41-43 Construction	5 427	5 600	5 374	5 280	5 863	5 198	5 430	4 643
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 550	4 750	4 401	4 584	4 595	4 420	4 737	4 160
49-53 Transports et entreposage	5 124	5 404	5 338	5 070	5 177	4 815	(4 735)	4 561
55-56 Hébergement et restauration	3 976	3 800	3 986	4 117	4 181	3 824	4 127	3 512
58-63 Information et communication	6 661	6 800	6 566	6 115	7 193	5 473	6 117	4 968
64-66 Activités financières et d'assurances	6 938	7 646	6 010	6 634	7 422	6 156	5 984	5 945
68 Activités immobilières	5 958	5 967	5 707	(6 348)	6 189	5 333	6 054	5 114
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	6 384	7 142	5 698	6 530	6 810	5 608	6 170	5 200
77-82 Activités de services admin. et de soutien	4 460	4 774	4 543	4 399	(4 266)	4 478	4 878	3 303
85 Enseignement	6 643	6 496	6 903	7 180	6 726	6 581	6 746	5 952
86-88 Santé humaine et action sociale	5 738	5 773	5 674	5 788	6 108	5 576	5 563	5 391
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	5 238	5 847	4 976	5 241	5 930	4 444	4 763	4 745
94-96 Autres activités de services	4 606	5 555	4 796	4 364	4 490	4 023	4 372	3 470
02-96 Niveaux de qualification 1+2	6 671	7 427	6 240	6 863	7 200	5 907	6 397	5 593
02 Sylviculture	x	x	x	x	x	x	x	x
05-09 Industries extractives	6 905	x	x	x	x	x	x	x
10-33 Industrie manufacturière	7 042	7 294	6 500	8 918	6 825	6 281	6 675	5 365
35 Production et distribution d'énergie	7 819	x	6 870	8 284	x	(7 390)	x	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	6 118	x	x	(7 035)	x	x	x	x
41-43 Construction	5 829	5 850	5 714	5 421	6 278	5 884	6 005	(5 001)
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	6 067	7 099	5 282	5 707	6 496	5 365	6 603	(5 592)
49-53 Transports et entreposage	6 254	(6 870)	5 333	5 958	6 649	(5 517)	(6 118)	(4 875)
55-56 Hébergement et restauration	4 569	4 643	4 540	4 512	4 877	4 334	4 540	4 438
58-63 Information et communication	7 719	7 817	7 905	7 500	8 052	6 024	7 002	5 239
64-66 Activités financières et d'assurances	9 101	11 050	6 927	8 291	9 579	6 797	7 575	7 558
68 Activités immobilières	7 000	7 284	6 283	7 292	7 220	6 303	6 660	5 747
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 240	9 281	6 498	7 129	7 606	6 118	6 925	5 674
77-82 Activités de services admin. et de soutien	5 974	6 203	5 306	5 762	6 190	5 524	5 868	(4 722)
85 Enseignement	7 500	7 493	7 867	7 832	7 333	8 214	7 776	6 150
86-88 Santé humaine et action sociale	6 699	7 410	6 586	6 655	7 006	6 358	6 336	6 321
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	6 356	6 810	6 132	(6 319)	7 097	5 091	5 890	(6 113)
94-96 Autres activités de services	6 047	7 346	6 310	(5 459)	6 014	(4 303)	(4 767)	(4 092)
02-96 Niveau de qualification 3	5 202	5 747	5 078	5 390	5 250	4 787	5 081	4 703
02 Sylviculture	x	x	x	x	x	x	x	x
05-09 Industries extractives	5 405	x	x	x	x	x	x	x
10-33 Industrie manufacturière	5 506	6 249	5 293	6 252	5 523	5 153	5 407	4 381
35 Production et distribution d'énergie	6 373	6 649	6 183	6 740	6 980	6 012	6 312	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	5 338	x	5 469	5 472	x	x	x	x
41-43 Construction	5 313	5 568	5 082	5 267	5 863	4 930	5 322	x
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 529	4 833	4 429	4 439	4 552	4 377	4 800	4 229
49-53 Transports et entreposage	5 200	5 365	5 604	5 256	5 134	5 010	4 911	4 606
55-56 Hébergement et restauration	4 044	4 011	4 031	4 064	4 237	3 860	4 103	3 824
58-63 Information et communication	6 647	6 977	7 065	5 731	6 818	5 416	5 998	5 200

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

**T46 Salaire mensuel brut (standardisé) des femmes selon les grandes régions,
le niveau des qualifications requises et les sections économiques, 2010 (fin)**

ESS

Salaire du secteur privé Femmes Sections économiques NOGA08	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
64-66 Activités financières et d'assurances	6 487	7 766	5 854	6 445	6 700	5 964	5 654	5 876
68 Activités immobilières	5 848	5 854	5 525	5 662	6 088	5 070	5 903	5 208
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	5 958	6 653	5 227	6 088	6 317	5 256	5 875	4 965
77-82 Activités de services admin. et de soutien	5 000	5 478	4 900	5 089	4 861	4 820	4 929	(4 713)
85 Enseignement	6 175	6 400	6 416	5 962	5 915	5 961	5 810	(5 952)
86-88 Santé humaine et action sociale	5 629	5 882	5 518	5 710	5 748	5 364	5 333	5 599
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	5 317	5 978	4 976	5 156	5 803	4 507	4 846	(5 179)
94-96 Autres activités de services	4 127	(4 896)	(4 414)	(4 007)	3 907	(3 756)	4 186	3 272
02-96 Niveau de qualification 4	4 225	4 337	4 328	4 248	4 247	4 077	4 271	3 490
02 Sylviculture	x	x	x	x	x	x
05-09 Industries extractives	(5 144)	x	x	x	x	x	x	x
10-33 Industrie manufacturière	4 267	4 774	4 473	4 218	4 546	4 049	4 277	2 923
35 Production et distribution d'énergie	5 344	5 536	(4 278)	5 365	x	x	x	x
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	4 470	x	x	x	x	x	x	x
41-43 Construction	4 754	(4 863)	4 995	4 589	(4 766)	(4 486)	4 984	x
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	4 184	4 028	4 130	4 123	4 291	4 199	4 286	3 911
49-53 Transports et entreposage	4 117	4 522	4 464	4 230	3 941	(3 849)	(4 072)	3 899
55-56 Hébergement et restauration	3 714	3 615	3 766	3 902	3 993	3 491	3 756	3 419
58-63 Information et communication	5 374	5 268	5 654	(4 189)	5 246	4 334	4 825	4 030
64-66 Activités financières et d'assurances	5 910	6 079	5 360	6 035	5 833	5 779	5 325	5 334
68 Activités immobilières	4 742	5 503	4 897	4 377	4 528	4 464	(4 483)	4 088
69-75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	5 120	5 517	5 011	4 960	5 222	4 690	4 415	4 422
77-82 Activités de services admin. et de soutien	3 566	(3 922)	3 780	3 576	3 374	3 886	4 041	3 111
85 Enseignement	4 235	4 152	4 483	4 667	4 667	3 909	4 076	3 900
86-88 Santé humaine et action sociale	4 687	4 876	4 603	4 697	4 712	4 437	4 567	4 803
90-93 Arts, spectacles et activités récréatives	4 233	4 492	4 177	4 304	4 446	3 935	4 329	4 048
94-96 Autres activités de services	3 950	(4 048)	4 007	3 911	(3 718)	3 912	4 230	(3 771)

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Niveau des qualifications requises pour le poste de travail: 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles 2 = Travail indépendant et très qualifié
Niveau des qualifications requises: 3 = Connaissances professionnelles spécialisées 4 = Activités simples et répétitives

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

© OFS, Neuchâtel 2014

T47 Salaire mensuel net, y compris la rétribution des heures supplémentaires selon le sexe et le taux d'occupation, 2010

ESS

Salaire du secteur privé et public (seul. Confédération)	Total (plein temps + temps partiel)			Plein temps (>= 90%)			Temps partiel (< 90%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Répartition des salariés en % par classes de salaires									
0-1 000 francs	6,9	3,1	11,8	0,0	0,0	0,1	21,5	23,5	21,0
1 001-2 000 francs	6,9	2,5	12,5	0,3	0,2	0,6	20,9	18,0	21,8
2 001-3 000 francs	8,1	2,8	14,8	2,0	0,9	4,5	21,2	15,6	22,8
3 001-4 000 francs	13,7	8,8	20,0	12,6	7,9	24,6	16,1	14,6	16,5
4 001-5 000 francs	19,2	21,1	16,7	23,7	22,6	26,5	9,6	10,9	9,2
5 001-6 000 francs	15,9	20,4	10,0	20,9	22,4	16,8	5,3	7,0	4,8
6 001-7 000 francs	9,6	12,6	5,6	12,9	13,9	10,2	2,6	4,2	2,1
7 001-8 000 francs	6,0	8,3	3,1	8,3	9,1	6,0	1,2	2,4	0,9
8 001-9 000 francs	3,9	5,6	1,7	5,4	6,2	3,4	0,7	1,5	0,4
9 001-10 000 francs	2,7	3,9	1,1	3,7	4,4	2,2	0,3	0,8	0,2
10 001-11 000 francs	1,8	2,7	0,7	2,6	3,1	1,4	0,2	0,5	0,1
11 001-12 000 francs	1,3	1,9	0,5	1,8	2,1	0,9	0,1	0,3	0,1
12 001-13 000 francs	0,9	1,3	0,3	1,3	1,5	0,6	0,1	0,2	0,0
13 001-14 000 francs	0,7	1,0	0,2	0,9	1,1	0,5	0,1	0,2	0,0
14 001-15 000 francs	0,5	0,7	0,2	0,7	0,8	0,3	0,0	0,1	0,0
15 001-16 000 francs	0,3	0,5	0,1	0,5	0,6	0,2	0,0	0,1	0,0
16 001-17 000 francs	0,3	0,4	0,1	0,4	0,5	0,2	0,0	x	x
17 001-18 000 francs	0,2	0,3	0,1	0,3	0,4	0,1	x	x	x
18 001-19 000 francs	0,2	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	0,0	x	x
19 001-20 000 francs	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,1	x	x	x
20 001+	0,9	1,5	0,2	1,4	1,7	0,5	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Quantiles en francs									
Quantile 10%	1 466	3 306	860	3 741	4 062	3 299	519	482	530
Quantile 20%	2 791	4 175	1 674	4 239	4 545	3 698	934	858	958
Quantile 30%	3 660	4 653	2 396	4 654	4 938	4 006	1 412	1 337	1 435
Quantile 40%	4 243	5 078	3 046	5 062	5 330	4 328	1 886	1 910	1 881
Quantile, médiane, 50%	4 752	5 522	3 565	5 495	5 782	4 711	2 350	2 550	2 310
Quantile 60%	5 284	6 086	4 037	6 037	6 377	5 188	2 825	3 190	2 749
Quantile 70%	5 948	6 872	4 581	6 786	7 191	5 776	3 335	3 869	3 211
Quantile 80%	6 970	8 065	5 337	7 921	8 436	6 622	4 029	4 743	3 830
Quantile 90%	8 960	10 318	6 645	10 106	10 751	8 152	5 106	6 074	4 832

Salaire net = salaire brut (non-standardisé) moins les cotisations sociales obligatoires du salarié et la part de celles-ci allant au-delà du taux minimum.

On déduit des composantes «Allocations pour travail en équipe et travail le dimanche ou de nuit et autres primes de pénibilité», «13^e +...+ nième salaire», «Paiements spéciaux bruts» et «Rétribution des heures supplémentaires» les cotisations sociales à hauteur de la part des cotisations perçues individuellement sur la composante «Salaire brut versé au mois d'octobre». Les composantes du salaire qui se rapportent à l'année civile entière sont converties sur la base temporelle «1 mois = 1/12 an».

Délimitation des quantiles: Le salaire mensuel net de xx % des salarié(e)s est inférieur au montant-limite ressortant de la statistique. Pour les autres salarié(e)s, le salaire mensuel net est au moins équivalent à cette valeur-limite. Le quantile de 50% correspond à la valeur centrale (médiane).

© OFS, Neuchâtel 2014

**T48 Salaire mensuel net, répartition des salariés par classes de salaires, selon le sexe,
le taux d'occupation et les grandes régions, 2010**

ESS

Salaire du secteur privé et public (seul. Confédération) En pourcent	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
Total (hommes + femmes)								
0–1000 francs	6,9	6,1	7,0	6,3	8,1	6,5	7,5	4,6
1001–2000 francs	6,9	6,4	7,3	6,2	7,2	6,8	7,2	6,7
2001–3000 francs	8,1	8,0	8,5	7,0	7,8	8,0	7,4	13,8
3001–4000 francs	13,7	14,3	14,2	11,9	12,0	15,5	12,7	22,3
4001–5000 francs	19,2	18,3	20,8	18,4	16,2	23,2	19,8	22,3
5001–6000 francs	15,9	15,2	16,8	16,6	14,2	17,7	17,5	12,9
6001–7000 francs	9,6	9,5	9,3	10,8	9,8	9,1	10,0	6,5
7001–8000 francs	6,0	6,2	5,6	7,0	6,6	5,1	5,7	3,4
8001+	13,8	16,1	10,7	15,5	18,0	8,0	12,2	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes à plein temps								
0–3000 francs	1,1	1,4	0,9	0,7	0,8	1,2	1,0	4,2
3001–4000 francs	7,9	9,2	7,4	6,0	6,1	8,9	6,8	20,8
4001–5000 francs	22,6	21,9	24,9	20,8	17,3	28,6	23,3	29,7
5001–6000 francs	22,4	20,9	24,9	22,3	19,3	25,9	25,0	18,5
6001–7000 francs	13,9	13,0	14,3	15,1	14,0	13,8	14,8	9,4
7001–8000 francs	9,1	8,5	9,0	10,5	10,2	8,1	8,9	5,1
8001+	23,0	25,1	18,5	24,4	32,3	13,4	20,2	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes à plein temps								
0–3000 francs	5,2	4,7	4,1	3,2	3,3	6,7	4,3	24,5
3001–4000 francs	24,6	22,5	28,0	21,8	20,2	33,9	24,9	30,7
4001–5000 francs	26,5	21,6	30,6	24,8	26,5	30,2	29,1	21,7
5001–6000 francs	16,8	16,4	17,1	18,2	17,6	15,1	17,9	10,5
6001–7000 francs	10,2	11,0	8,8	11,8	12,0	7,1	10,2	5,6
7001–8000 francs	6,0	7,9	4,8	7,0	7,3	3,2	4,9	2,7
8001+	10,5	15,9	6,3	13,2	13,2	3,7	8,3	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes à temps partiel								
0–1000 francs	23,5	24,2	19,9	22,7	28,0	21,5	22,8	15,1
1001–2000 francs	18,0	21,1	16,2	17,6	17,9	17,2	16,4	21,0
2001–3000 francs	15,6	17,5	15,6	15,0	13,7	16,2	15,5	21,6
3001–4000 francs	14,6	15,5	15,1	14,6	11,7	16,4	16,4	22,4
4001–5000 francs	10,9	9,8	12,4	11,5	9,4	13,0	11,3	10,0
5001–6000 francs	7,0	5,1	8,1	7,5	7,0	7,8	8,1	4,6
6001+	10,4	6,5	12,4	11,1	12,1	7,9	9,3	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes à temps partiel								
0–1000 francs	21,0	18,2	19,7	20,6	22,3	22,5	24,5	19,5
1001–2000 francs	21,8	20,0	21,4	21,0	21,5	24,1	24,1	25,8
2001–3000 francs	22,8	22,8	23,3	22,1	22,2	23,6	21,8	27,9
3001–4000 francs	16,5	17,1	17,3	16,3	16,2	16,0	14,8	16,0
4001–5000 francs	9,2	10,4	9,9	10,2	8,4	8,0	8,1	6,3
5001–6000 francs	4,8	5,7	4,8	5,5	5,0	3,5	4,0	3,1
6001+	3,8	5,5	3,5	4,2	4,3	2,1	2,3	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Salaire net = salaire brut moins les cotisations sociales obligatoires du salarié et la part de celles-ci allant au-delà du taux minimum.

On déduit des composantes «Allocations pour travail en équipe et travail le dimanche ou de nuit et autres primes de pénibilité», «13^e +...+ nième salaire», «Paiements spéciaux bruts» et «Rétribution des heures supplémentaires» les cotisations sociales à hauteur de la part des cotisations perçues individuellement sur la composante «Salaire brut versé au mois d'octobre». Les composantes du salaire qui se rapportent à l'année civile entière sont converties sur la base temporelle «1 mois = 1/2 an».

Pour des raisons d'arrondis, les totaux peuvent différer de la somme des chiffres indiqués.

© OFS, Neuchâtel 2014

**T 49 Salaire mensuel net, délimitation des quantiles, selon le sexe, le taux d'occupation
et les grandes régions, 2010**

ESS

Salaire du secteur privé et public (seul. Confédération) En francs	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
Total								
Quantile 10%	1 466	1 640	1 440	1 603	1 256	1 528	1 337	1 858
Quantile 20%	2 791	2 950	2 694	3 050	2 625	2 864	2 720	2 698
Quantile 30%	3 660	3 701	3 594	3 906	3 651	3 644	3 712	3 239
Quantile 40%	4 243	4 298	4 160	4 491	4 299	4 151	4 284	3 692
Quantile, médiane 50%	4 752	4 832	4 639	5 007	4 920	4 574	4 771	4 122
Quantile 60%	5 284	5 410	5 112	5 563	5 578	4 998	5 265	4 543
Quantile 70%	5 948	6 149	5 664	6 281	6 418	5 479	5 846	5 018
Quantile 80%	6 970	7 315	6 515	7 335	7 671	6 198	6 734	5 745
Quantile 90%	8 960	9 719	8 126	9 301	10 038	7 517	8 547	7 203
Hommes à plein temps								
Quantile 10%	4 062	3 964	4 099	4 214	4 224	3 993	4 143	3 381
Quantile 20%	4 545	4 468	4 544	4 688	4 789	4 416	4 599	3 825
Quantile 30%	4 938	4 891	4 891	5 100	5 279	4 733	4 963	4 189
Quantile 40%	5 330	5 321	5 236	5 514	5 797	5 041	5 316	4 505
Quantile, médiane 50%	5 782	5 803	5 615	6 006	6 424	5 363	5 708	4 831
Quantile 60%	6 377	6 457	6 108	6 632	7 212	5 764	6 221	5 225
Quantile 70%	7 191	7 376	6 795	7 439	8 278	6 326	6 923	5 774
Quantile 80%	8 436	8 861	7 816	8 620	9 767	7 146	8 026	6 658
Quantile 90%	10 751	11 951	9 595	10 834	12 604	8 696	10 126	8 679
Femmes à plein temps								
Quantile 10%	3 299	3 274	3 359	3 457	3 521	3 133	3 375	2 472
Quantile 20%	3 698	3 694	3 691	3 834	3 896	3 498	3 738	2 865
Quantile 30%	4 006	4 127	3 944	4 172	4 192	3 765	4 020	3 160
Quantile 40%	4 328	4 572	4 212	4 554	4 549	3 987	4 311	3 458
Quantile, médiane 50%	4 711	5 058	4 517	5 008	5 003	4 254	4 657	3 801
Quantile 60%	5 188	5 638	4 887	5 514	5 536	4 544	5 084	4 197
Quantile 70%	5 776	6 378	5 340	6 142	6 178	4 955	5 595	4 581
Quantile 80%	6 622	7 428	6 007	7 029	7 052	5 517	6 297	5 236
Quantile 90%	8 152	9 356	7 226	8 775	8 717	6 481	7 643	6 372
Hommes à temps partiel								
Quantile 10%	482	520	533	454	445	454	464	752
Quantile 20%	858	858	1 010	863	727	922	882	1 215
Quantile 30%	1 337	1 275	1 579	1 391	1 092	1 442	1 377	1 703
Quantile 40%	1 910	1 751	2 266	1 992	1 622	2 089	2 046	2 174
Quantile, médiane 50%	2 550	2 262	2 896	2 650	2 310	2 700	2 722	2 584
Quantile 60%	3 190	2 837	3 542	3 279	3 037	3 314	3 356	3 065
Quantile 70%	3 869	3 429	4 237	4 022	3 879	3 912	3 932	3 486
Quantile 80%	4 743	4 156	5 073	4 874	4 924	4 608	4 752	3 992
Quantile 90%	6 074	5 277	6 464	6 184	6 444	5 692	5 950	4 968
Femmes à temps partiel								
Quantile 10%	530	633	543	489	543	464	448	597
Quantile 20%	958	1 094	1 014	977	911	893	836	1 025
Quantile 30%	1 435	1 622	1 514	1 488	1 363	1 332	1 212	1 466
Quantile 40%	1 881	2 079	1 950	1 927	1 829	1 741	1 635	1 818
Quantile, médiane 50%	2 310	2 517	2 372	2 389	2 272	2 131	2 069	2 159
Quantile 60%	2 749	2 953	2 804	2 842	2 726	2 542	2 499	2 503
Quantile 70%	3 211	3 460	3 268	3 310	3 190	2 989	2 984	2 872
Quantile 80%	3 830	4 148	3 866	4 006	3 810	3 506	3 575	3 315
Quantile 90%	4 832	5 205	4 792	4 991	4 914	4 384	4 538	4 109

Délimitation des quantiles: Le salaire mensuel net de xx% des salarié(e)s est inférieur au montant-limite ressortant de la statistique. Pour les autres salarié(e)s, le salaire mensuel net est au moins équivalent à cette valeur-limite. Le quantile de 50% correspond à la valeur centrale (médiane).

© OFS, Neuchâtel 2014

T50 Indice des salaires nominaux et réels selon les secteurs, sections et divisions économiques et le sexe, 2012–2013 (base 2010 = 100)

ISS

Branches économiques (NOGA08)		Salaires nominaux				Salaires réels			
		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	
		2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
05–96	Total								
05–43	Secteur secondaire								
05–09/	Industries extractives, production et distribution								
35–39	d'énergie et d'eau; gestion des déchets	101,6	102,3	0,7	0,7	102,1	103,0	1,4	0,9
10–12	Industries alimentaires et du tabac	101,5	101,5	0,0	0,0	102,0	102,2	0,7	0,3
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	100,6	100,7	0,4	0,0	101,1	101,4	1,1	0,2
19–21	Cokéfaction et raffinage, industrie chimique et pharmaceutique	101,5	102,1	0,7	0,5	102,0	102,8	1,4	0,8
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	102,9	103,9	1,4	1,0	103,4	104,6	2,1	1,2
24–25	Fabrication de produits métalliques	102,0	102,5	0,9	0,4	102,5	103,2	1,6	0,6
26–27	Fabrication de produits informatiques et électroniques et d'équipements électriques	101,1	101,4	0,2	0,3	101,6	102,1	0,9	0,5
28–30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	100,9	101,9	0,3	1,0	101,4	102,6	1,0	1,2
31–33	Autres industries manufacturières; réparation et installation	102,0	103,6	0,9	1,6	102,5	104,3	1,6	1,8
41–43	Construction	102,1	102,2	0,6	0,1	102,6	102,9	1,3	0,3
45–96	Secteur tertiaire	101,9	102,7	0,9	0,8	102,3	103,4	1,6	1,0
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	101,0	101,9	0,0	0,9	101,5	102,6	0,7	1,1
46	Commerce de gros	101,8	101,8	0,8	0,0	102,3	102,5	1,5	0,2
47	Commerce de détail	102,8	103,9	1,1	1,1	103,3	104,7	1,8	1,3
49–52	Transports et entreposage	101,4	101,9	0,7	0,6	101,8	102,6	1,4	0,8
53	Activités de poste et de courrier	102,1	102,6	1,5	0,5	102,5	103,3	2,2	0,7
55–56	Hébergement et restauration	102,4	102,7	2,4	0,3	102,9	103,4	3,1	0,6
58–61	Édition, audiovisuel et diffusion, télécommunications	101,4	101,7	0,7	0,2	101,9	102,4	1,4	0,5
62–63	Activités informatiques et services d'information	102,6	104,4	0,2	1,7	103,1	105,1	0,9	1,9
64–66	Activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	101,9	102,9	0,7	1,0	102,3	103,6	1,4	1,2
65	Assurance	103,8	103,9	1,5	0,1	104,2	104,6	2,2	0,3
69–75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	102,1	104,2	1,3	2,0	102,6	104,9	2,0	2,2
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	101,5	102,5	0,8	1,0	102,0	103,2	1,5	1,2
84	Administration publique	100,9	102,0	0,9	1,1	101,4	102,7	1,6	1,3
85	Enseignement*	102,0	102,1	0,9	0,2	102,4	102,8	1,7	0,4
86–88	Santé, hébergement médico-social et action sociale	101,2	101,7	0,3	0,5	101,6	102,4	1,0	0,7
90–96	Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	102,1	102,0	1,7	0,0	102,5	102,7	2,4	0,2
Sexe	Hommes	101,7	102,5	0,8	0,8	102,2	103,2	1,5	1,0
	Femmes	102,0	102,6	1,0	0,7	102,4	103,3	1,7	0,9

* NOGA85 Enseignement: Cette branche inclut toute personne salariée d'une entreprise qui dispense un enseignement (enseignants, personnel administratif et technique, personnel spécialisé, etc.). Il s'agit principalement d'entreprises privées (enseignement du sport et de loisirs, culturel, de conduite, de langues, d'informatique, etc.)

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Source: OFS – à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

© OFS, Neuchâtel 2014

T51 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1976–2013

ISS

Année	Salaires nominaux ¹						Prix à la consommation ²	Salaires réels						
	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente				Variation par rapport à l'année précédente	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1976	920	875,0	1005,0	2,2	1,9	2,9	1,0	245,0	233,0	267,0	1,2	0,8	1,9	
1977	942	897,0	1025,0	2,4	2,6	2,0	1,6	247,0	235,0	269,0	0,8	1,0	0,5	
1978	972	924,0	1064,0	3,1	3,0	3,8	0,4	254,0	241,0	277,0	2,7	2,5	3,3	
1979	1004	955,0	1101,0	3,4	3,3	3,5	5,0	250,0	237,0	274,0	-1,5	-1,6	-1,4	
1980	1058	1005,0	1162,0	5,3	5,2	5,6	3,6	254,0	241,0	279,0	1,6	1,6	1,9	
1981	1124	1067,0	1239,0	6,3	6,2	6,6	7,3	251,0	238,0	277,0	-1,0	-1,0	-0,7	
1982	1203	1143,0	1322,0	7,0	7,1	6,7	6,2	253,0	241,0	278,0	0,8	0,9	0,5	
1983	1248	1186,0	1371,0	3,8	3,8	3,8	1,4	259,0	246,0	285,0	2,3	2,3	2,3	
1984	1283	1218,0	1411,0	2,7	2,7	2,9	3,1	258,0	245,0	284,0	-0,4	-0,4	-0,2	
1985	1323	1256,0	1459,0	3,1	3,1	3,4	3,0	259,0	246,0	285,0	0,2	0,1	0,4	
1986	1370	1300,0	1516,0	3,6	3,5	3,9	0,4	267,0	253,0	295,0	3,2	3,2	3,5	
1987	1403	1330,0	1557,0	2,4	2,3	2,7	2,0	268,0	254,0	298,0	0,4	0,3	0,7	
1988	1452	1375,0	1615,0	3,4	3,4	3,7	1,8	273,0	258,0	303,0	1,7	1,6	1,9	
1989	1507	1427,0	1680,0	3,8	3,8	4,0	3,6	274,0	259,0	304,0	0,2	0,2	0,4	
1990	1595	1511,0	1775,0	5,9	5,9	5,7	6,4	272,0	257,0	302,0	-0,5	-0,5	-0,7	
1991	1706	1619,0	1887,0	7,0	7,2	6,3	5,1	277,0	262,0	306,0	1,8	1,9	1,1	
1992	1788	1699,0	1969,0	4,8	4,9	4,3	3,5	280,0	266,0	308,0	1,2	1,3	0,8	
1993	1836	1743,0	2024,0	2,7	2,6	2,8	3,4	278,0	264,0	306,0	-0,7	-0,7	-0,5	
1994	1862	1769,0	2051,0	1,5	1,5	1,4	0,9	280,0	265,0	308,0	0,5	0,6	0,4	
1995	1887	1789,0	2087,0	1,3	1,1	1,8	1,8	279,0	264,0	307,0	-0,5	-0,6	0,0	
1996	1910	1811,0	2117,0	1,3	1,2	1,4	0,8	280,0	265,0	309,0	0,5	0,4	0,6	
1997	1919	1818,0	2130,0	0,5	0,4	0,6	0,5	280,0	265,0	310,0	0,0	-0,1	0,1	
1998	1932	1832,0	2142,0	0,7	0,7	0,5	0,0	282,0	266,0	311,0	0,6	0,7	0,5	
1999	1938	1835,0	2156,0	0,3	0,1	0,7	0,8	280,0	265,0	311,0	-0,5	-0,7	-0,1	
2000	1963	1856,0	2190,0	1,3	1,2	1,6	1,6	279,0	264,0	311,0	-0,3	-0,4	0,0	
2001	2011	1902,0	2245,0	2,5	2,5	2,5	1,0	284,0	268,0	316,0	1,5	1,5	1,5	
2002	2047	1933,0	2296,0	1,8	1,6	2,3	0,6	287,0	270,0	321,0	1,1	1,0	1,6	
2003	2076	1958,0	2334,0	1,4	1,3	1,7	0,6	289,0	272,0	324,0	0,8	0,7	1,0	
2004	2095	1975,0	2360,0	0,9	0,9	1,1	0,8	289,0	272,0	325,0	0,1	0,1	0,3	
2005	2115	1992,0	2386,0	1,0	0,9	1,1	1,2	289,0	271,0	325,0	-0,2	-0,3	-0,1	
2006	2140	2014,0	2417,0	1,2	1,1	1,3	1,1	289,0	271,0	326,0	0,1	0,1	0,2	
2007	2175	2047,0	2454,0	1,6	1,6	1,5	0,7	292,0	274,0	328,0	0,9	0,9	0,8	
2008	2219	2092,0	2499,0	2,0	2,2	1,8	2,4	290,0	273,0	326,0	-0,4	-0,2	-0,6	
2009	2266	2136,0	2552,0	2,1	2,1	2,1	-0,5	298,0	280,0	335,0	2,6	2,6	2,6	
2010	2285	2151,0	2579,0	0,8	0,7	1,1	0,7	298,0	280,0	336,0	0,1	0,0	0,4	
2011	2306	2171,0	2604,0	1,0	1,0	1,0	0,2	301,0	282,0	338,0	0,7	0,7	0,7	
2012	2326	2188,0	2630,0	0,8	0,8	1,0	-0,7	305,0	286,0	344,0	1,5	1,5	1,7	
2013	2343	2204,0	2648,0	0,7	0,8	0,7	-0,2	308,0	289,0	347,0	1,0	1,0	0,9	

¹ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

² Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %.

**T52 Accords salariaux conclus dans les principales conventions collectives de travail,
selon les sections économiques, 2013**

EAS

Sections économiques NOGA08		Salariés assujettis aux principales CCT ¹	Salariés assujettis aux principales CCT avec négociation salariale	Accords sur les adaptations nominales des salaires effectifs		Accords sur les adaptations nominales des salaires minimaux	
				Salariés assujettis ²	Adapt. du salaire en %	Salariés assujettis ³	Adapt. du salaire en %
A-Z	Total	1 574 800	1 032 700	480 200	0,7	930 400	0,6
A	Agriculture, sylviculture et pêche	x	x	x	x	x	x
B	Industries extractives	-	-	-	*	-	*
C	Industrie manufacturière	225 700	116 600	81 900	0,0	97 200	0,5
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	*	-	*
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	*	-	*
F	Construction	152 200	146 300	124 900	0,5	146 300	0,4
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	147 900	136 600	101 800	0,8	65 200	1,8
H	Transports et entreposage	95 700	78 300	71 500	1,1	73 900	0,3
I	Hébergement et restauration	214 000	214 000	-	*	214 000	0,0
J	Information et communication	21 200	19 600	14 400	1,1	x	x
K	Activités financières et d'assurance	74 500	-	-	*	-	*
L	Activités immobilières	-	-	-	*	-	*
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	*	-	*
N	Activités de services administratifs et de soutien	365 000	95 000	13 200	1,7	95 000	1,7
O	Administration publique	10 400	10 400	10 400	1,0	10 400	0,0
P	Enseignement	2 600	2 600	2 600	1,1	2 600	0,0
Q	Santé humaine et action sociale	65 100	59 600	59 600	1,2	59 600	0,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
S	Autres activités de services	8 800	-	-	*	-	*
Z	Activités non classables (ce code ne fait pas partie de la noga ⁴)	187 900	150 000	-	*	150 000	0,0

¹ CCT du secteur privé et public concernant au moins 1500 personnes salariées assujetties.
Une personne salariée assujettie à plusieurs CCT est comptée plusieurs fois.

² Par ailleurs 58'800 personnes ont été concernées par un échec des négociations ou une recommandation

³ 10'700 personnes couvertes par une CCT avec une nouvelle grille salariale non comprises.

⁴ Employés de commerce et personnel de vente

T 53 Conventions collectives de travail (CCT) selon le type, le champ d'application, les salaires minimaux, la taille et le secteur économique, état au 1^{er} mars 2012¹

ECS

	Conventions collectives de travail ² au total		Conventions collectives de travail avec dispositions normatives ^{2,3}		Conventions collectives de travail sans dispositions normatives ^{2,4}	
	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}
Total	606	1 926 100	592	1 742 100	14	183 900
Type de CCT						
CCT d'association	217	1 600 500	x	1 418 300	x	182 200
CCT d'entreprises ⁷	389	325 500	x	323 800	x	1 700
Champ application						
Champ d'application étendu ⁸	74	926 800	63	754 700	11	172 100
Champ d'application non étendu	532	999 300	529	987 500	3	11 800
CCT et salaires minimaux						
Avec salaires minimaux	504	1 537 000	504	1 537 000	0	0
dont recommandations	6	32 900	6	32 900	0	0
Sans salaires minimaux	102	389 100	88	205 200	14	183 900
Taille (Nombre d'assujetti(e)s)						
< 1 000	551	311 000	545	296 300	6	14 600
1 000–4 999	18	128 000	14	99 000	4	29 000
5 000–9 999	30	847 100	26	706 800	4	140 300
10 000–99 999	3	640 000	3	640 000	0	0
100 000 et plus	4	*	4	*	0	0
Sans indication	3	*	3	*	0	*
Secteur économique						
Secteur primaire	4	4 500	4	4 500	0	0
Secteur secondaire	237	587 200	224	404 900	13	182 300
Secteur tertiaire	360	1 140 900	359	1 139 300	1	1 600
Inclassables ⁹	5	193 400	5	193 400	0	0

¹ A partir de 2012, la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA08 est utilisée. Six conventions collectives de travail (10'800 salarié(e)s assujetti(e)s) qui étaient incluses dans le secteur primaire, font partie, à partir de 2012 du secteur tertiaire.

² Une CCT est un accord passé entre, d'une part, une (ou plusieurs) association(s) d'employeurs ou/et un (ou plusieurs) employeur(s) et, d'autre part, une (ou plusieurs) association(s) de travailleurs afin d'établir en commun des clauses sur la conclusion, l'objet et la fin des contrats individuels de travail (**dispositions normatives**). Une CCT peut également contenir d'autres clauses pourvu qu'elles concernent les rapports entre employeurs et travailleurs (**dispositions semi-normatives**); elle peut même être limitée à ces clauses.

³ CCT contenant des dispositions normatives, soit des clauses liées à la conclusion, l'objet et la fin du contrat individuel de travail (durée du temps d'essai, salaires minimaux, durée du travail, vacances, allocations, délais de résiliation, etc.).

⁴ CCT contenant exclusivement des dispositions semi-normatives, soit des clauses telles que contributions à une caisse de compensation ou à un fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels, représentation des travailleurs dans l'entreprise, prévention des accidents, etc. Ces CCT recourent de manière générale le champ d'application (employeurs et travailleurs) d'autres CCT avec dispositions normatives et en vigueur dans la même branche économique.

⁵ CCT de base (y compris 4 CCT sans indication du nombre de salarié(e)s assujetti(e)s). Sans les conventions complémentaires ou avenants à une CCT. D'un relevé à l'autre, une légère variation du nombre de CCT, liée à des changements structurels dans le domaine des conventions collectives de travail, peut engendrer des variations significatives en terme de nombre de personnes salariées assujetties.

⁶ Une personne salariée assujettie à plusieurs CCT est comptée plusieurs fois. Y compris les personnes salariées assujetties dans le domaine du travail temporaire (location de service).

⁷ Y compris les CCT d'administration publique. Sans les CCT internes d'entreprises (signées côté travailleurs uniquement par une commission d'entreprise).

⁸ CCT déclarée obligatoire par décision officielle pour tous les employeurs et tous les travailleurs dans un domaine géographique et économique (activité, branche économique ou profession) donné.

⁹ Ce code ne fait pas partie de la NOGA (employés de commerce et personnel de vente).

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement du total.

**T54 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale, UE et pays de l'AELE,
taux d'activité standardisé, taux d'activité par âge, part du temps partiel, 2^e trimestre 2013 ESPA/EUROSTAT¹**

	Taux d'activité standardisé (15 ans et +), en %			Taux d'activité par âge, en %				Part du temps partiel, en %		
	Total	Hommes	Femmes	15-64 ans	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	Total	Hommes	Femmes
Suisse	68,0	74,8	61,5	82,9	65,9	90,0	79,8	34,7	14,4	58,5
UE/AELE										
UE-28	57,6	64,6	51,1	71,9	41,7	86,0	64,2	20,4	9,9	32,9
UE-27	57,7	64,7	51,2	72,0	41,9	86,1	64,4	20,5	9,9	33,1
UE-15	58,1	64,8	51,8	73,2	44,7	86,3	66,2	23,7	10,9	38,7
Belgique	53,6	60,3	47,3	67,5	30,7	86,8	56,9	24,1	9,3	42,0
Bulgarie	53,9	59,4	48,8	68,4	29,2	83,3	63,6	2,8	2,2	3,5
République tchèque	59,3	68,0	51,0	72,8	30,8	88,7	66,2	6,8	3,2	11,3
Danemark	62,5	66,2	58,9	78,3	62,0	87,8	73,0	26,1	16,5	36,6
Allemagne	60,4	66,5	54,5	77,4	50,0	88,1	74,5	27,5	11,1	46,5
Estonie	62,3	68,9	56,9	75,3	41,0	87,0	76,5	9,7	5,2	14,2
Irlande	60,5	67,9	53,4	70,2	41,0	81,8	64,2	24,2	14,3	35,7
Grèce	53,0	62,2	44,3	68,2	28,4	86,6	53,7	8,2	5,2	12,5
Espagne	58,9	65,4	52,8	73,9	37,1	88,1	63,9	16,4	8,3	26,1
France	56,5	61,8	51,7	71,1	37,0	89,0	61,8	17,9	6,7	30,2
Croatie	44,4	50,7	38,8	60,0	27,7	83,4	50,6	8,7	7,3	10,3
Italie	49,0	59,0	39,7	63,4	26,9	77,8	55,7	18,0	8,0	32,0
Chypre	62,8	69,7	56,6	72,9	35,6	89,0	65,1	12,4	9,6	15,4
Lettonie	58,8	64,6	54,1	73,3	37,1	87,6	70,1	8,2	6,4	9,8
Lituanie	58,1	64,1	53,1	72,4	30,5	90,9	70,0	8,8	7,1	10,5
Luxembourg	59,1	65,2	53,0	69,7	25,6	88,0	59,8	19,1	5,9	35,5
Hongrie	52,4	60,7	45,2	65,0	26,3	83,6	54,3	6,8	4,7	9,4
Malte	52,6	66,7	38,9	64,9	52,2	80,3	47,6	15,0	7,8	27,1
Pays-Bas	65,2	71,2	59,4	79,7	70,2	88,2	71,5	50,9	28,0	77,3
Autriche	61,3	67,6	55,5	75,9	57,8	89,7	62,0	26,4	9,6	45,6
Pologne	55,9	64,5	48,0	66,8	32,9	86,0	54,5	7,7	5,0	11,2
Portugal	60,2	66,1	54,9	73,5	34,5	89,2	65,2	14,5	12,0	17,1
Roumanie	55,8	64,1	48,1	65,3	31,7	81,8	53,5	10,2	9,5	11,1
Slovénie	57,2	63,1	51,6	70,4	33,9	91,4	52,8	10,1	7,6	13,1
Slovaquie	59,1	68,2	50,7	69,7	30,5	86,8	62,5	5,0	3,7	6,7
Finlande	61,0	65,2	57,0	77,5	62,5	87,1	71,3	14,4	9,6	19,6
Suède	65,0	68,8	61,2	82,0	58,5	91,3	81,7	26,2	14,9	38,7
Royaume-Uni	62,5	68,8	56,6	76,3	57,0	86,1	70,8	27,1	13,4	42,9
Islande	82,5	86,1	78,9	87,7	85,1	89,7	86,1	20,1	9,4	31,9
Norvège	71,4	74,3	68,3	78,5	57,8	86,9	77,1	28,6	16,2	42,4

¹ Base de données Eurostat (état: février 2014)

**T 55 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale,
UE et pays de l'AELE, actifs occupés selon le secteur économique, part d'indépendants
et actifs occupés selon le niveau de formation, au 2^e trimestre 2013**

ESPA/EUROSTAT¹

	Part d'actifs occupés selon le secteur économique ² , en %			Part d'indépendants, en %	Actifs occupés 25-74 ans selon le niveau de formation ³ , en %		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire		Sans formation postobligatoire	Degré secondaire II	Degré tertiaire
Suisse	3,6	20,9	75,5	13,4	11,1	47,5	41,5
EU/AELE							
UE-28	5,0	24,4	70,6	15,2	18,7	47,9	33,4
UE-27	4,9	24,4	70,7	15,1	18,8	47,8	33,5
UE-15	2,9	22,8	74,3	14,8	21,0	44,1	34,9
Belgique	1,2	22,5	76,3	14,7	18,9	39,0	42,1
Bulgarie	7,0	30,1	63,0	11,3	10,7	58,3	31,0
République tchèque	3,1	37,4	59,5	16,7	3,9	73,1	23,0
Danemark	2,7	19,7	77,7	9,0	17,3	43,5	39,2
Allemagne	1,5	27,7	70,8	10,9	10,1	58,1	31,9
Estonie	4,3	29,1	66,6	8,4	7,6	51,2	41,2
Irlande	5,5	18,3	76,2	16,2	17,1	34,0	48,9
Grèce	13,6	15,8	70,6	32,2	27,7	38,7	33,6
Espagne	4,5	19,8	75,7	17,4	35,7	22,8	41,5
France	3,2	21,5	75,3	10,9	19,3	43,3	37,4
Croatie	13,4	26,2	60,5	18,1	13,5	61,3	25,3
Italie	3,6	26,9	69,6	23,3	33,3	46,4	20,3
Chypre	2,8	17,7	79,5	15,9	17,3	39,0	43,7
Lettonie	7,7	23,1	69,2	11,2	7,5	55,0	37,5
Lituanie	8,6	25,2	66,3	10,8	3,7	53,2	43,1
Luxembourg	1,9	10,7	87,4	9,1	14,8	38,8	46,4
Hongrie	5,2	29,4	65,4	10,7	10,5	62,2	27,3
Malte	1,3	20,2	78,5	14,4	47,8	27,3	25,0
Pays-Bas	2,1	16,4	81,5	15,5	19,2	42,4	38,4
Autriche	4,6	26,0	69,3	11,6	12,2	64,2	23,6
Pologne	12,1	30,3	57,6	18,6	5,9	62,0	32,1
Portugal	10,7	24,3	65,1	21,1	56,7	21,9	21,3
Roumanie	29,2	28,5	42,3	19,9	22,2	58,9	18,9
Slovénie	8,3	30,5	61,2	12,8	9,8	57,2	33,0
Slovaquie	3,3	35,8	60,9	15,4	3,8	73,5	22,8
Finlande	4,3	22,9	72,7	12,8	10,7	44,3	45,0
Suède	2,1	19,2	78,7	10,4	13,5	47,0	39,5
Royaume-Uni	1,0	18,8	80,1	14,0	16,7	39,5	43,8
Islande	4,8	18,3	76,8	13,3	24,8	38,3	36,9
Norvège	2,3	20,2	77,5	6,9	13,4	43,1	43,5

¹ Base de données Eurostat (état: février 2014)

² NACE Rév. 2
Suisse: moyenne annuelle 2013

³ Selon la nomenclature internationale CITE (Classification Internationale Type de l'Education).

**T56 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale (UE, AELE),
taux de chômage, chômeurs de longue durée et jeunes chômeurs au sens du BIT,
durée normale de travail, salaires annuels, 2^e trim. 2013**

ESPA/EUROSTAT¹/ESS

	Taux de chômage BIT en %			Jeunes chômeurs BIT (15-24 ans) en %	Chômeurs de longue durée BIT en %	Durée normale de travail heb- domadaire, en heures emplois à plein temps (salariés)	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ³ , en euro, 2010 ¹	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ³ , en PAS 2010 ⁴
	Total	Hommes	Femmes					
Suisse	4,2	4,1	4,2	7,0	33,9	41,7²	59 408	44 517
UE/AELE								
UE-28	10,8	10,8	10,7	23,1	47,1	40,4
UE-27	10,7	10,7	10,7	23,0	46,9	40,4	30 804	30 523
UE-15	10,9	11,0	10,9	22,6	47,0	40,2	35 681	33 958
Belgique	8,1	8,2	8,0	22,5	46,3	39,3	44 366	39 484
Bulgarie	13,0	14,1	11,7	28,7	55,7	40,8	4 618	10 348
République tchèque	6,8	5,7	8,1	17,6	44,4	40,9	12 261	17 350
Danemark	6,7	6,3	7,3	11,9	28,7	37,7	58 140	42 334
Allemagne	5,3	5,6	4,9	7,7	45,4	40,6	39 002	37 050
Estonie	8,1	8,2	8,0	16,1	48,5	40,7	10 739	15 773
Irlande	13,9	15,9	11,4	29,6	59,0	38,8	42 111	37 631
Grèce	27,1	24,2	31,1	59,0	65,5	40,6	25 696	27 992
Espagne	26,3	25,6	27,1	56,1	49,3	40,3	26 621	28 557
France	9,7	9,9	9,5	23,2	40,8	39,2	35 232	31 065
Croatie	16,6	17,7	15,4	49,5	65,1	40,7	12 281	17 577
Italie	12,1	11,5	12,8	37,3	56,4	38,7	31 088	29 737
Chypre	15,5	16,3	14,6	40,3	36,5	41,6	25 410	28 522
Lettonie	11,4	12,1	10,8	20,1	48,8	40,2	8 874	13 843
Lituanie	11,7	13,4	10,1	21,0	42,2	39,5	7 098	11 885
Luxembourg	6,2	5,7	6,8	18,0	24,4	40,0	51 008	42 521
Hongrie	10,3	10,0	10,5	26,9	47,0	40,5	10 192	16 593
Malte	6,7	6,9	6,5	15,7	40,2	40,5	18 868	25 784
Pays-Bas	6,6	7,1	6,1	10,6	36,1	38,9	41 118	37 671
Autriche	4,5	4,7	4,4	8,4	25,2	41,6	38 901	35 118
Pologne	10,5	9,8	11,2	26,0	42,1	41,0	10 333	17 346
Portugal	16,7	16,7	16,7	37,1	56,1	41,3	17 193	20 708
Roumanie	7,5	8,2	6,6	23,3	42,8	41,0	6 156	11 879
Slovénie	10,4	10,0	10,9	24,1	49,5	41,1	20 495	24 576
Slovaquie	14,0	13,7	14,4	32,3	70,7	41,1	10 554	15 617
Finlande	9,1	10,1	8,1	26,2	17,1	39,0	42 234	35 414
Suède	8,8	9,0	8,5	27,9	16,8	39,9	38 465	33 443
Royaume-Uni	7,6	8,2	6,9	20,7	37,3	42,4	36 123	37 163
Islande	6,9	7,4	6,2	16,1	15,1	44,2	30 620	30 967
Norvège	3,6	4,0	3,1	9,4	23,2	38,5	54 169	37 918

¹ Base de données Eurostat (état: février/mars 2014)

² DNT

³ Entreprises de 10 employés ou plus dans l'industrie et les services marchands (sections B à N de la NACE Rév.2). Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%).

⁴ Les revenus exprimés en PAS (Pouvoir d'achat standard) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	058 463 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	058 463 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Vie active et rémunération du travail

Vous trouvez sur notre site Internet www.labor-stat.admin.ch les données détaillées et diverses informations concernant le marché du travail

Des informations plus détaillées sur les aspects méthodologiques des statistiques présentées dans les «Indicateurs du marché du travail» sont disponibles dans les publications suivantes:

- La statistique de la population active occupée (SPA0), Bases méthodologiques (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-spao-2014-01)
- Fiche méthodologique STATEM: principales caractéristiques, 2012 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-besta-meth-04)
- Durée normale du travail dans les entreprises en 1997, Résultats commentés et tableaux (N° de commande: 169-9700)
- La statistique du chômage au sens du BIT, Bases méthodologiques 2011 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-chom-bit-2011-01)
- Comptes globaux du marché du travail (CMT), Bases méthodologiques et résultats, 1991–1996 (N° de commande: 282-9600)
- L'enquête suisse sur la population active dès 2010: Concepts – Bases méthodologiques - Considérations pratiques, 2012 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-sake-2012-03)
- L'enquête suisse sur la structure des salaires 2010. Principaux résultats en bref, 2012 (N° de commande: 785-1000)
- Evolution des salaires 2012, Résultats commentés et tableaux, 2013 (N° de commande: 166-1200)
- Enquête sur les conventions collective de travail en Suisse, Principales nouveautés (2009), 2012 (N° de commande : 1265-0900)
- Accords salariaux conclus pour 2013 dans les domaines conventionnels, 2014 (N° de commande: 1253-1300)
- Statistique des frontaliers. Bases méthodologiques, 2008 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-staf-2008-01)

La publication «Indicateurs du marché du travail» fournit des repères parmi la vaste gamme des données sur l'emploi. L'information y est structurée de manière à procurer une vue d'ensemble du marché suisse du travail et des statistiques qui s'y rapportent. Parmi les domaines traités, on trouve l'activité professionnelle, les heures de travail, le chômage, les places vacantes, les aspects dynamiques du marché du travail, la structure et l'évolution des salaires et la comparaison de certains indicateurs avec ceux d'autres pays.

Après une première partie consacrée aux résultats commentés pour la période 2008–2014, cette publication passe en revue les définitions des principaux indicateurs du marché du travail. Un chapitre spécifique décrit ensuite les aspects méthodologiques des différentes sources statistiques. Enfin, la dernière partie de cet ouvrage est constituée de plus de 50 tableaux présentant en détail les résultats des différentes statistiques du marché du travail.

N° de commande

206-1402

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch**Prix**

18 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-03271-8